This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 38.
1.5

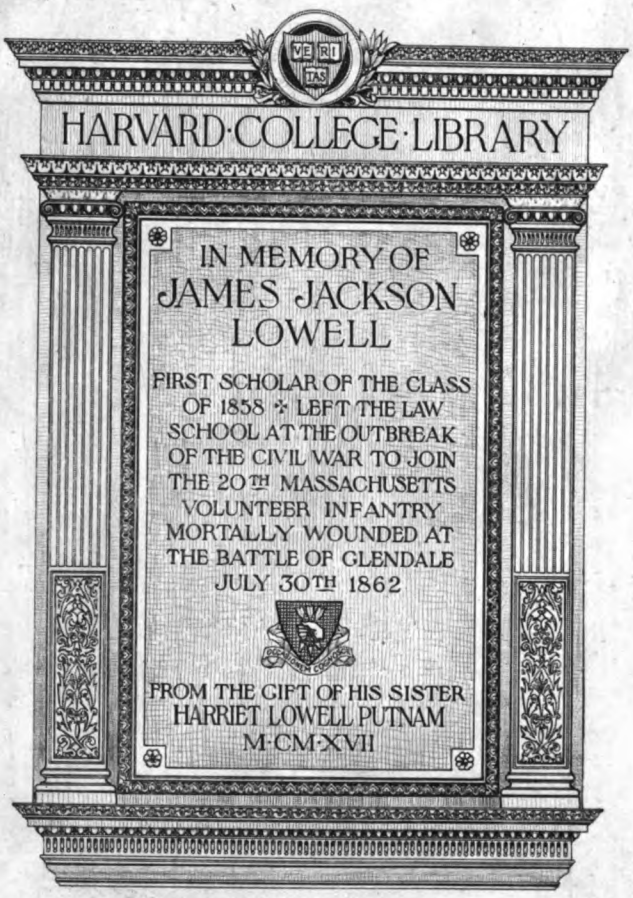

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Fondée en 1835

TOME XXVIII

CINQUIÈME SÉRIE

LYON
AUX BUREAUX DE LA *REVUE DU LYONNAIS*
3, Rue Stella, 3

1899

Digitized by Google

Fr 88.1.5

Harvard College Library
May 18, 1922
J. J. Lowell fund

Digitized by Google

Digitized by Google

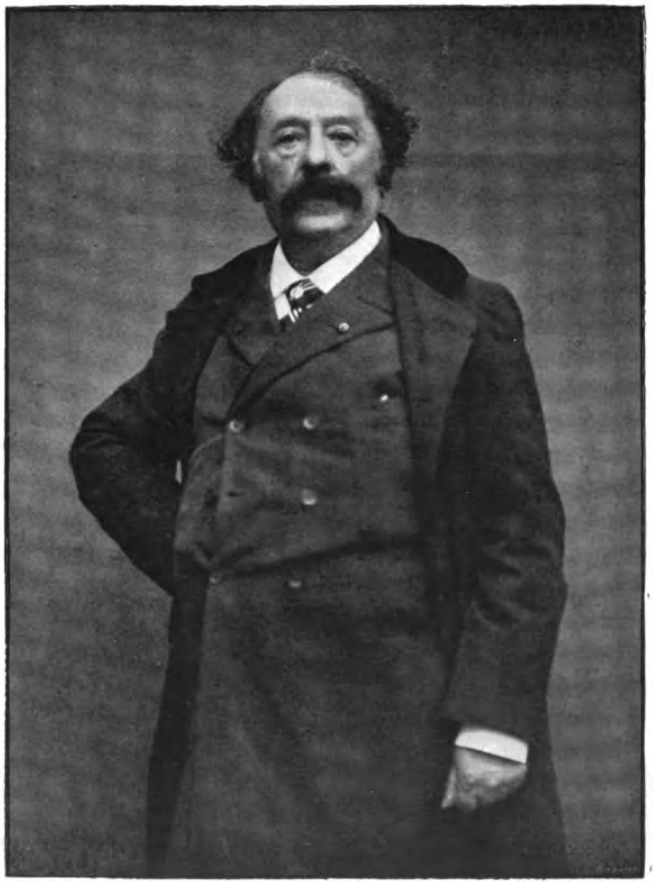

Arthur de Gravillon

Digitized by Google

Arthur de GRAVILLON

On pourrait écrire sur la tombe d'Arthur de Gravillon : « Ci git un Lyonnais ». Aucun artiste n'a plus que le regretté défunt prêché la décentralisation et l'affranchissement pour Lyon de la métropole de Paris.

Dans un discours prononcé au banquet des artistes de la Société Lyonnaise des Beaux-Arts, le 24 février 1898, Arthur de Gravillon disait :

« Paris vous le savez, méprise la province, il la regarde comme un sous-sol humide, oubliant que ce sous-sol est le cœur même de la France et renferme les vins généreux ainsi que les forces vives de la nation. Bien que les puissantes coteries parisiennes soient composées en majorité de provinciaux émigrés, campés, groupés là-bas, elles nous

Digitized by Google

dédaignent et nous dominent tout ensemble. Nous nous courbons devant elles et nous les subissons. Nous leur sacrifions le plus souvent notre originalité native.

« Est-ce qu'à l'époque où Raphaël et Michel Ange, ces papes de l'art trônaient à Rome, dans toutes les autres villes de l'Italie, il n'y avait pas d'autres artistes s'illustrant librement en des genres différents ? Masaccio et Donatll à Florence, Jean à Bologne, Léonard de Vinci à Milan, et à Venise, l'étincelante trinité de Paul Véronèse du Titien et du Tintoret.

« N'avons-nous pas eu nous aussi à Lyon nos architectes comme Philibert Delorme, nos sculpteurs comme Coysevox et Coustou, nos peintres comme Stella, et jusqu'en cette fin de siècle le doux Flandrin, le robuste Chenavard, le fier Meissonier, le cher et poétique Puvis de Chavannes, ne sont-ils pas nos compatriotes ?

« Fils de Lyon que nous sommes, pourquoi tendre toujours le cou vers Paris, et aspirer à boire les eaux troubles de la Seine, lorsque nous avons le double courant autrement large et limpide de la Saône et du Rhône ? »

Cette idée de décentralisation, éloquemment résumée dans le discours de 1898, avait dominé la vie d'Arthur de Gravillon, qui abandonna Paris pour s'installer définitivement à Lyon.

La Revue du Lyonnais manquerait à sa raison d'être, si elle n'adressait à l'artiste lyonnais que fut Arthur de Gravillon un souvenir ému.

Nous n'avons pas pour but de nous livrer à un examen littéraire et artistique des œuvres de notre distingué concitoyen. Cet examen a été fait pendant des années et le temps des polémiques est passé. Mais nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques notes biographiques

Digitized by Google

sur Arthur de Gravillon et un aperçu de l'œuvre immense de cet infatigable travailleur.

Arthur de Gravillon, né à Lyon en 1828, était fils d'un ancien garde du corps de Charles X, et de la petite-fille de l'illustre Camille Jordan. Il avait épousé Mlle Gabrielle de Vauxonne, fille d'un conseiller à la Cour d'appel de notre ville.

Pour se conformer aux désirs de ses parents, Arthur de Gravillon fit des études de droit, devint attaché au Parquet du procureur général Devienne, et obtint le poste de substitut à Gex. Sa carrière dans la magistrature, ne devait pas être longue, son esprit humoristique fut tenté par le spectacle qu'offre une petite ville et il publia un livre sensationnel, intitulé *les Dévotes*. Le pseudonyme de *Diogène* ne cacha pas un seul instant le véritable nom d'un auteur dont l'œuvre commentée comme chronique locale souleva de vives récriminations.

Arthur de Gravillon, riche, et d'esprit indépendant, répondit par sa démission aux explications qu'on lui demandait, et dès lors, se livra tout entier à sa véritable vocation, c'est-à-dire à l'art et aux lettres.

Voici une liste de ses principaux ouvrages littéraires :

Education des abeilles, Lyon, Aimé Vingtrinier, 1856.

Dieu pour tous, 1856.

Les Vers à soie, Lyon, Aimé Vingtrinier, 1857.

J'aime les morts, Paris, Baudrillart et Cie, éditeurs (très belle édition), 1861.

Les Dévotes, Paris, Ballay aîné, éditeur, 1862.

Histoire du feu, par une bûche, Lyon, Méra, libraire, 1862.

Elévations, Paris, Victor Poillet, éditeur.

A propos de bottes, Paris, Achille Faure, éditeur, 1865.

Digitized by Google

De la malice des choses, Poulet-Malassis, éditeur.

De l'oisiveté incomprise, Lyon, Aimé Vingtrinier.

Trois lettres à MM. les moutons de Panurge, Lyon, librairie Charles Méra, 1871.

Le jour de ces dames, Lyon, librairie Henri Georg, 1888.

Vie de Divitiac, Rey, 1893.

Découverte d'un village gaulois, imprimerie Rey, 1896.

Lettre à M. le Directeur du « Journal des Artistes » sur le temple de Diane à Aix-les-Bains, Lyon, Rey, 1897.

Considérations philosophiques à propos d'une puce, Lyon, Rey, 1898.

Vieilles choses regrettées, Lyon, Rey.

Méditations en chemin de fer, Lyon, Ballay et Conchon.

Le Roman de la Foudre, La Marseillaise du travail, Une soirée chez Victor Hugo, Rey.

La vie et la mort d'un arbre en Bretagne, Rey.

Un jour à la Chesnaye, et une nuit à Combourg, Rey.

Le marché du quai Saint-Antoine, Rey.

Le temple de Diane à Aix-les-Bains, Pour les sculpteurs lyonnais, Un premier, Lyon, Rey, 1899.

Cette dernière brochure n'a précédé que de quelques jours la mort de l'auteur.

L'œuvre du sculpteur n'est pas moins considérable. Citons :

Le Premier Semeur, exposé à Paris 1874, et à Lyon 1875 (médaille de bronze).

La Vestale coupable, marbre, 1878 (médaille d'argent à Lyon).

Peau d'âne, statue marbre, 1882 (mention honorable à Paris).

Le Chercheur d'or, Mort pour la Patrie, l'Enfant prodigue, le Génie de l'électricité, Première Douleur.

Digitized by Google

Buste marbre du comte de Rougé, 1883 (commande de l'Etat pour l'Institut).

La Perle, statue plâtre destinée à l'Exposition universelle de Lyon comme motif d'éclairage électrique.

Monument de Claude Bernard pour son village natal de Saint-Julien, Rhône (à Paris, 1884, mention honorable; à Lyon, première médaille de vermeil).

Le Sphinx, *Guérie*, *Le Sacré-Cœur*, *Prière*, *Aspiration*, *le Triptyque de la Miséricorde*.

Nous pourrions citer un grand nombre de bustes, ceux de Mgr Caverot, de Mgr Foulon, de l'abbé Hyvrier, de l'abbé Dauphin, de M. Le Royer, président du Sénat, de Mgr Gouthe-Soulard, de Mlle Van Zandt, du chiromancien Desbarolles, de M. Molier, le propriétaire du célèbre cirque, etc., etc.

Le sculpteur, fidèle à son système de décentralisation, a fait don de quelques-unes de ses œuvres à des villes de province.

Le musée de Lyon possède *Peau d'Ane*, le musée de Marseille *Première Douleur*, le musée d'Aix *Guérie*, l'église d'Ecully une statue du Sacré-Cœur, l'église de Vernaison une statue de la Vierge, et l'école Saint-Charles d'Ecully une statue de la Vierge. Sur la place du Champ de Mars, à Autun, a été inaugurée en grande pompe la statue de Divitiac, chef militaire et druide du pays des Eduens, ami de Cicéron et de César.

Nous nous bornons à refléter une opinion unanime à Lyon, en disant que notre musée possède l'œuvre maîtresse d'Arthur Gravillon. *Peau d'Ane* lui assure une place distinguée parmi les sculpteurs.

Pour les œuvres littéraires, nous mentionnerons spécialement, après *les Dévotes*, dont nous avons parlé, *J'aime les*

Digitized by Google

morts et *Elévations*. Ces deux derniers livres ne révèlent pas seulement l'humour habituel de l'auteur, mais un grand talent d'écrivain et de penseur.

Nous pouvons dire, avec certitude, qu'*Elévations* est, dans toute la force du terme, un livre de piété.

Un mot fort juste sur Arthur de Gravillon a été écrit par le *Courrier de Cannes :* « Dans les différentes branches qu'il a abordées, il est toujours resté lui, c'est une figure originale qui disparaît. »

Aucune appréciation ne saurait être plus exacte. Dans presque toutes les œuvres de l'artiste défunt on retrouve une pensée qu'il exprimait ainsi : « Le culte sacré de l'art est la religion suprême. On s'élève directement vers le ciel en suivant comme le plus court chemin la ligne droite du pur rayon qui en descend. »

Mais l'auteur d'*Elévations* avait le cœur trop bien placé pour ne pas finir par comprendre que sa formule était incomplète. Assisté d'un vénérable prêtre des Chartreux, l'abbé Bernard, avec lequel il était lié depuis plusieurs années, Arthur de Gravillon est mort en chrétien le 7 février 1899, reconnaissant que l'idéal du Beau, du Bien et du Vrai, n'est et ne peut être que Dieu.

Robert Boubée,

Avocat près la Cour d'appel de Lyon.

Digitized by Google

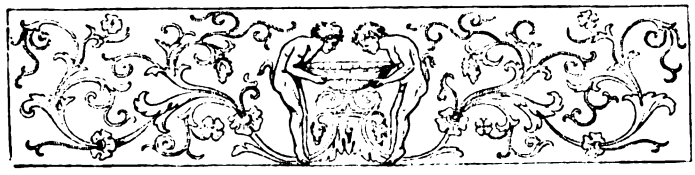

LES

IMPRIMEURS LYONNAIS

Au XVIe Siècle (1)

Nous n'avons pas à présenter aux lecteurs de cette Revue la *Bibliographie lyonnaise du* XVIe *siècle*. Tous connaissent déjà cet ouvrage qui a sa place marquée parmi les grands classiques de la bibliographie et qui honore autant ses auteurs que l'art admirable auquel il est consacré. On sait que la *Bibliographie lyonnaise* est le fruit des immenses recherches de feu M. le président Baudrier, considérablement augmentées encore par son fils, M. Julien Baudrier, et publiées par celui-ci avec une science

(1) *Bibliographie lyonnaise*. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle, par le président Baudrier, publiées et continuées par J. Baudrier. Quatrième série. — Paris et Lyon. In-8.

Digitized by Google

et un zèle auxquels on ne saurait rendre de trop justes éloges.

Non content de dépouiller les archives dont les moins accessibles s'étaient ouvertes devant lui et d'en tirer une foule de documents précieux pour l'histoire de la typographie et des typographes de Lyon, le président Baudrier avait rassemblé aussi une foule de notes bibliographiques sur les principales éditions publiées dans cette ville, notes qui forment le complément indispensable des documents d'archives. Ce sont ces matériaux que la piété filiale de M. Julien Baudrier a si bien su coordonner, en les augmentant de toutes les découvertes que des recherches étendues dans les principales bibliothèques d'Europe et dans les catalogues de librairie lui ont permis de faire en abondance.

Depuis 1895, M. Baudrier a fait paraître quatre volumes qui seront suivis de bien d'autres et témoignent de sa persévérance autant que de son infatigable activité. Le plan adopté par lui est simple et nous croyons qu'on n'en pouvait choisir de meilleur, parce que seul il permettait d'entreprendre et de mener à chef cette immense publication. Sans s'astreindre à l'ordre alphabétique ou chronologique, dont l'utilité serait d'ailleurs assez faible, de nombreuses tables venant y suppléer, M. Baudrier publie les monographies de chaque imprimeur ou libraire au fur et à mesure de leur achèvement. En tête de chacune de ces notices, l'auteur place les documents recueillis dans les archives, puis la liste chronologique des éditions, décrites avec toute la précision requise aujourd'hui par la science bibliographique.

Sans doute, et malgré toute la conscience de ces recherches, un certain nombre de volumes auront échappé

Digitized by Google

aux auteurs de la *Bibliographie lyonnaise*. Il serait chimérique d'espérer pouvoir être absolument complet dans un aussi vaste domaine, mais c'est précisément la publication de ses notices qui permettra à M. Baudrier d'atteindre des éditions dont il n'a pu jusqu'ici avoir connaissance. Ce sera l'affaire de suppléments que le système adopté par M. Baudrier permettra de joindre aisément à l'ouvrage principal.

Déjà précieuse par elle-même, cette superbe publication, qui se fait remarquer par un luxe de bon aloi, l'est encore davantage par les innombrables fac-similés de marques, de caractères typographiques et de figures sur bois que l'auteur, sans reculer devant aucune peine ni aucune dépense, a jointes à son texte avec une intelligente prodigalité. C'est un instrument de premier ordre que M. Baudrier met dans la main des travailleurs. Il y a là, pour la bibliographie et l'iconographie, matière à nombreuses découvertes et à rapprochements inattendus. On comprendra mieux d'ailleurs quelle est, à ce point de vue, l'inappréciable valeur de cette publication, quand nous dirons que la série des marques de Benoît Rigaud comprend à elle seule quatre-vingts numéros.

La quatrième série, qui vient de paraître et dont nous avons plus spécialement à rendre compte, offre à cet égard un intérêt tout particulier : M. Baudrier y a multiplié les reproductions de titres, de marques, bandeaux, lettres ornées, planches et portraits de toute nature. Nous signalerons entre autres les portraits d'Antoine du Verdier, de Ronsard, de Guillaume des Autelz et de sa femme, de Jean Brèche (1), des planches tirées de l'*Officium B. Mariæ*

(1) Un document récemment découvert par M. Baudrier lui permet d'établir aujourd'hui que ce portrait est l'œuvre de Claude Clérembault.

Digitized by Google

Virginis de Boninus de Boninis et de Jean Didier, la série des marques de Louis Cloquemin, de Thibaud Payen, de Thomas Soubron, de Sébastien et Barthélemy Honorat.

Spécimen des figures signées : I. D.
de l'*Officium B. Mariæ Virginis* de J. Didier, 1597

De ce dernier libraire, M. Baudrier nous donne encore une série de grande valeur : ce sont des spécimens des cartes signées par Antoine du Piney et des figures de la célèbre

Digitized by Google

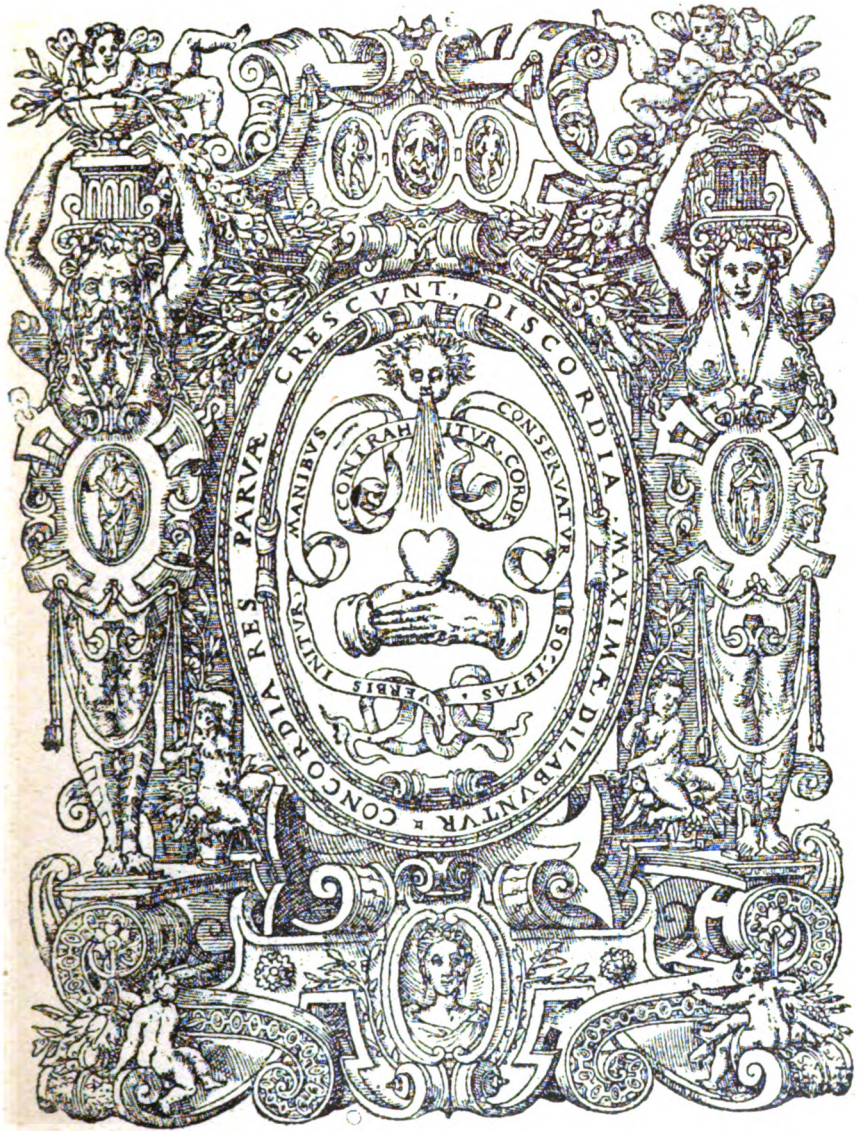

Spécimen des marques de Louis Cloquemin

Digitized by Google

Bible de 1585, en particulier la *Marche des Israëlites dans le désert*, œuvre caractéristique de Pierre Cruche dit Eskrich, cet intéressant peintre-graveur qui, né à Paris, a passé à Lyon la plus grande partie de son existence, après un séjour de quelques années à Genève. Dans une notice récemment parue (1), M. Natalis Rondot a rendu à ce maître la place qu'il mérite dans l'histoire de la gravure sur bois, en montrant que de nombreuses séries de planches, parmi lesquelles figurent au premier rang celles de la Bible de Rouville, que l'on avait attribuées sans preuves à un prétendu graveur du nom de Jean Moni, sont en réalité l'œuvre de Pierre Eskrich. Une étude attentive des productions de cet artiste nous a conduit à adopter entièrement les conclusions de M. Rondot.

C'est là, après bien d'autres services rendus par l'éminent érudit à la cause de l'art en France, une très importante contribution à l'histoire de la gravure sur bois à Lyon au XVIe siècle, histoire qui présentait jusqu'ici des difficultés inextricables, résolues aujourd'hui en bonne partie par les pénétrantes recherches de M. Rondot.

Nous avons tenu à rendre hommage au maître infatigable chez lequel les années semblent redoubler la vigueur intellectuelle, mais nous devons revenir à cette quatrième série de la *Bibliographie lyonnaise* qui doit nous occuper ici.

Parmi les nombreuses notices contenues dans le volume, nous signalerons comme présentant une importance spéciale, celles consacrées aux imprimeurs Thibaud Payen (1519-1570), et Sulpice Sabon (1535-1549), aux libraires Guillaume Boullé (1543-1545), Louis Ier Cloquemin (1560-1581), François et Jean Didier, Thomas Soubron,

(1) *Les graveurs sur bois à Lyon au XVIe siècle*, 1898, in-8.

Digitized by Google

Jean Temporal, Jean Veyrat, Barthélemy et Sébastien Honorat, Jean Saugrain.

La bibliographie de l'œuvre de *Thibaud Payen* ne compte pas moins de 345 numéros. « Bon imprimeur, nous dit M. Baudrier, libraire hardi et entreprenant, il occupe un rang des plus honorables dans la typographie lyonnaise du XVIe siècle. » Il lui a manqué toutefois, ajouterons-nous, la note d'art ou les préoccupations d'ordre littéraire qui ont porté si haut le nom de quelques-uns de ses confrères.

SPÉCIMEN DES MARQUES DE THIBAUD PAYEN

A propos de *Sulpice Sabon* qui a été, lui, un typographe vraiment artiste, M. Baudrier fait une remarque intéressante. C'est à tort que les bibliographes ont attribué jusqu'ici la marque si connue du *Rocher* à Sulpice Sabon ; elle est en réalité celle du libraire *Antoine Constantin*, lequel a si souvent employé les presses de Sabon qu'il est permis de croire à l'existence d'une association entre eux.

MARQUE DE THOMAS SOUBRON, nº 2

Bien que la plus longue et surtout la plus intéressante partie de la carrière de *Thomas Soubron*, appartienne au XVIIe siècle, ce libraire a

Digitized by Google

cependant publié, de 1592 à 1600, un certain nombre de belles et importantes éditions qui marquent avantageusement sa place au XVIe siècle et donnent un vif intérêt à la notice que lui a consacrée M. Baudrier.

Il nous suffira de rappeler les *Œuvres de Pierre de Ronsard*, 1592, 5 vol. in-12, et les *Œuvres de Remy Belleau*, 1592 et 1593, 2 vol. in-12, ainsi que quelques volumes rarissimes tels que la *Philocalie du sieur du Croset Foresien*, 1593, in-12, et les *Escraignes dijonnoises composées par le feu sr du Buisson* [Estienne Tabourot], 1592, in-8, édition à peine connue, non décrite jusqu'ici et qui serait digne d'une étude détaillée d'après l'exemplaire que M. Baudrier signale à la bibliothèque de Wolfenbüttel.

PORTRAIT DE RONSARD

Jean Temporal mérite une attention particulière comme éditeur de plusieurs relations de voyages en Afrique, insérées dans le Recueil de Ramusio. Il est regrettable, ajoute à ce propos, M. Baudrier, que les « tiers, quatrièmes et et autres [tomes] consécutifs traitant de l'Asie, des Indes et autres parties descouvertes depuis peu de temps, n'ayans estés veuës auparavant » annoncées par Temporal dans

Digitized by Google

Grande marque de Teomas Scubron

Digitized by Google

l'avis au lecteur du dit recueil, n'aient pas vu le jour. Outre le mérite très réel d'avoir rassemblé et publié ces relations, Temporal a-t-il aussi celui d'en avoir traduit lui même une partie, comme l'ont avancé certains biblio-

Grande marque de Jean Temporal

graphes ? M. Baudrier estime la chose douteuse, bien que Temporal fût un lettré. Homme de bonnes lettres et homme de goût, tel fut, en effet, ce libraire qui nous apparaît comme l'un des éditeurs lyonnais les plus distingués du XVIe siècle. Sa bibliographie présente un choix délicat de volumes aussi précieux par l'intérêt du texte que par les soins donnés à l'exécution. Citons dans le nombre :

Digitized by Google

Art poetique François [par Thomas Sibilet], 1551 et 1556, in-16. — *Amoureux repos de Guillaume des Autelz*, 1553,

PORTRAIT DE JEAN BRÈCHE
dans ses *Commentarii*, Jean Temporal, 1556.

in-8. — *Le discours de la guerre de Malte*, par Nicolas de Villegaignon, 1553, in-8. — *Luc Apulee de l'asne doré*,

Digitized by Google

traduit par Jean Louveau d'Orléans, 1553, in-16, avec 48 figures dans la manière du Petit Bernard mais gravées par plusieurs mains de valeur très inégale. Ces bois ne sont en tous cas pas les mêmes que ceux de la *Metamorphose autrement l'asne d'or*, traduction de George de la Bouthiere, parue la même année chez Jean de Tournes. — *La Tricarite*, par C. de Taillemont, 1556, in-8. — *Histoire de Fl. Josephe*, traduite par F. Bourgoing, 1558, in-folio. — *Les Eglogues de Baptiste Mantuan*, traduites par Laurent de la Gravière, 1558, in-8.

Quant à *Jean Saugrain*, il avait, comme tant d'autres de ses confrères, embrassé le protestantisme et devint l'un des adeptes les plus militants de la nouvelle religion. Associé avec Benoît Rigaud, son oncle, de 1555 à 1558, il s'en sépara pour se livrer plus librement à la publication des ouvrages de polémique protestante. Sa librairie devint le foyer d'où se répandirent tant de pièces anonymes, si rares aujourd'hui. Saugrain quitta Lyon en 1573 pour aller s'établir à Pau ; il est fort probable que ce changement de résidence fut déterminé par les massacres et les violences qui furent à Lyon les conséquences de la Saint-Barthélemy.

M. Baudrier met au nombre des publications de Saugrain un livret fort curieux et de toute rareté, qui a pour titre : *Epistre du seigneur de Brusquet aux magnifiques & honores Seigneurs, Syndicz et Conseil de Geneve*, Lyon, 1559, in-8. Cette pièce, dont nous ne connaissons qu'un exemplaire faisant aujourd'hui partie de la remarquable bibliothèque de M. Perceval de Loriol, à Genève, est un pamphlet assez mordant dirigé contre les magistrats genevois de l'époque et il serait étrange qu'un calviniste aussi convaincu que l'était Saugrain eût consenti à publier

Digitized by Google

ce libelle, alors qu'il venait précisément de se séparer de son oncle Benoît Rigaud à cause de leur divergence d'opinions religieuses. En réalité, l'*Epistre de Brusquet* n'est pas sortie de la boutique de Saugrain; un document inédit tiré des Registres du Conseil de Genève et que nous aurions voulu pouvoir communiquer plus tôt à M. Baudrier, va nous révéler l'éditeur et l'imprimeur de cette publication :

Du 7 mars 1559. « *Lettre diffamatoire contre Messieurs.* Icy est mis en avant qu'on a imprimé à Lyon une épitre diffamatoire contre ceste Seigneurie, soubz l'inscription de Brusquet fol du roy, combien que l'on pretend que ce soit Gueroult demorant à Lyon. Parquoy est arresté qu'on s'enquiere de l'imprimeur pour estant trouvé en faire plaintifz et à cest effect on donne charge au Sr Amblard Corne, de s'en enquerir. »

Du 16 mars. « Sus ce qu'on avoit donné charge de s'enquerir au Sr A. Corne, de l'auteur de ladite lettre et de l'imprimeur, il a icy raporté avoir entendu que l'imprimeur s'apele *Benoît Piquot* (1) *dit Groz doz* imprimant pour un autre nommé *Anthoine Volant* en la rue Tomasson, l'auteur Guillaume Gueroult estant à Parys dont la copie a esté envoyee à Lyon et qu'il ne s'en parle plus. Au reste que les magistrats de Lyon sont fort contraires à l'Evangile, parquoy arresté qu'on s'en souvienne cy après, si on pouvoit apprehender ledit Gueroult. »

C'est donc à Guillaume Gueroult qu'il faut attribuer la paternité de l'*Epistre de Brusquet* et c'est pour le libraire Antoine Volant qu'elle a été imprimée par ce Benoît Piquot (ou Pignot ?) auquel M. Baudrier a consacré une notice dans sa première Série.

Nous voudrions pouvoir étudier en détail chacune des monographies qui composent la *Bibliographie lyonnaise ;* les documents recueillis à pleines mains par ses auteurs nous révèlent à chaque page, entre les typographes, les libraires et les graveurs du XVIe siècle, des relations de famille ou

(1) La lecture Piquot n'est pas douteuse.

Digitized by Google

d'affaires qui éclairent une foule de points demeurés obscurs jusqu'ici dans l'histoire des publications de cette admirable époque. Il faut nous arrêter avant d'avoir trop abusé de l'hospitalité qui nous est offerte par l'aimable et dévoué directeur de cette revue, et de la patience de ses lecteurs. Disons cependant un mot encore de *Sébastien Honorat* et de son neveu *Barthélemy*, qui furent les chefs de l'une des plus importantes librairies lyonnaises du XVIe siècle.

Les Honorat appartenaient à une famille originaire du Contado de Florence, où elle possédait le château de Calenzano, nom sous lequel elle est connue dès l'an 1130. Vers 1540, ses membres adoptèrent le nom d'Onorati, en souvenir d'Onorato da Calenzano, et leurs descendants venus à Lyon le francisèrent en celui d'Honorat. Des lettres de confirmation de noblesse, du 18 avril 1665, accordées par Louis XIV à Barthélemy Honorat, écuyer, seigneur de Janzey, conseiller du roy en la sénéchaucée et siège présidial de Lyon, déclarent les Honorat, sur production de leurs titres authentiques « vrays et anciens nobles, d'ancienne extraction ».

Sébastien Honorat, dont les premières éditions datent de 1554, avait embrassé le protestantisme. A la suite des troubles de 1567, il se retira à Genève, dont il acquit la bourgeoisie, et mourut dans cette ville en 1572, après y avoir fondé une succursale de sa maison de Lyon.

On lui doit plusieurs éditions de la Bible, dont quelques-unes protestantes, une édition des Psaumes traduits par Clément Marot et Théodore de Beze et de bonnes réimpressions des principaux commentaires de Calvin sur l'Ecriture Sainte.

Mais c'est Barthélemy Honorat qui a principalement

Digitized by Google

ORLANDO FVRIOSO,

DI M. LODOVICO ARIOSTO,

ornato di varie figure,

CON *cinque canti d'un nuouo libro, & altre ſtanze del medeſimo, nuouamente aggiunti:*

CON belle Allegorie: & nel fine, vna breue eſpoſitione de gli oſcuri vocabuli:

Con la Tauola di tutto quello che nell'opera ſi contiene.

IN LIONE,

Appreſſo Baſtiano di Bartholomeo Honorati.

M. D. LVI.

Digitized by Google

contribué au lustre de l'importante maison dont il devint le chef à Lyon en 1572, à la mort de son oncle Sébastien. Il suivit les traces de Jean Ier de Tournes et de Guillaume Rouville dans le domaine des livres à figures et fut, avec ses deux illustres confrères, l'un des libraires qui contribuèrent le plus à Lyon au développement de l'illustration du livre. On connaît surtout ses *Figures de la Bible declarees par stances par G. C. T.* [Gabriel Chappuis Tourangeau], publiées en 1582 et dont les planches se retrouvent dans les belles éditions de la Bible données par Honorat en 1581 et 1585. C'est là une suite fort intéressante et d'une réelle valeur artistique, bien qu'elle n'ait point l'originalité de celles publiées par les de Tournes et par Rouville. On sait en effet que la plupart des planches imprimées par Honorat sont des copies fort habiles de celles de Bernard Salomon. La suite des *Actes* qui ne compte pas moins de 153 figures, est seule originale et révèle la main d'un artiste de talent. Avec M. Rondot, nous reconnaissons dans les *Actes*, comme dans les autres parties de cette bible, le faire caractéristique de Pierre Eskrich auquel il convient de restituer cette œuvre considérable, et il faut, là encore, faire disparaître le prétendu Moni de l'iconographie lyonnaise.

Spécimen des marques de Sébastien et Barthélemy Honorat

A côté des *Figures de la Bible*, on doit placer, parmi les beaux livres illustrés dus à Barthélemy Honorat : *Les mondes célestes, terrestres et infernaux, tirez des œuvres de Doni*

Digitized by Google

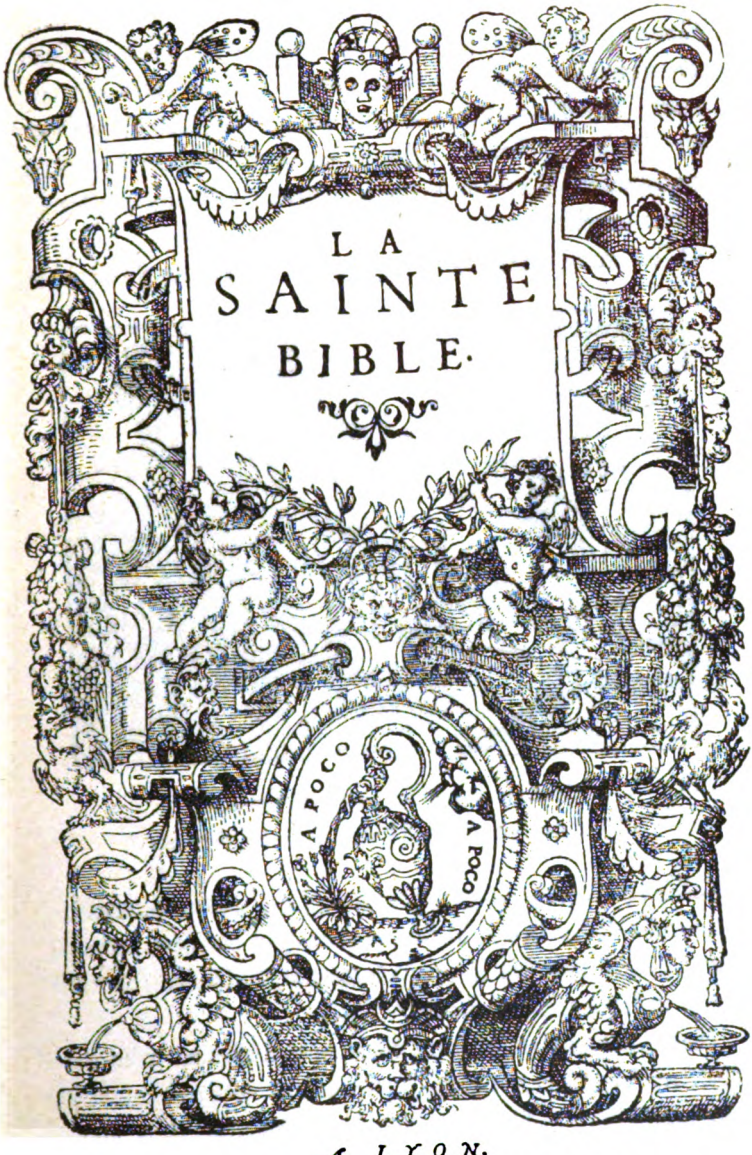

A LYON,
PAR SEBASTIEN HONORE.
1562.

Digitized by Google

Florentin, par Gabriel Chappuis, 1580, in-8, avec des bois remarquables d'un artiste inconnu, qui, en tous cas, ne saurait être Pierre Eskrich ; *Les Images des dieux des anciens par Antoine du Verdier*, 1581, in-4, dont les planches nous paraissent révéler la main de ce maître ; la *Prosopographie* du même auteur, 1586, in-fol., et d'autres encore.

C'est aussi chez Honorat, que du Verdier fit paraître

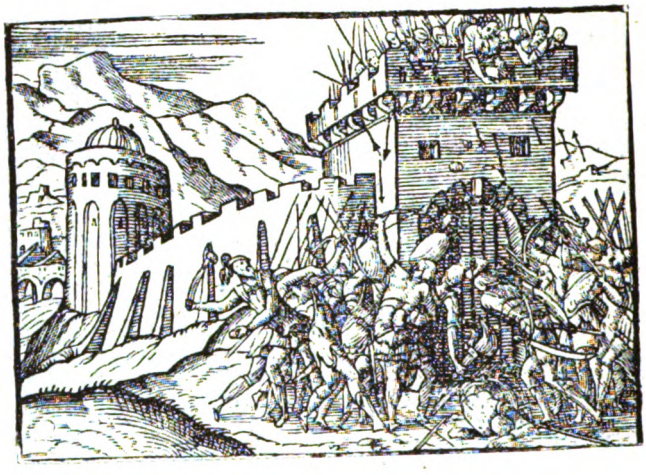

SPÉCIMEN DES FIGURES DE LA BIBLE
Exécutées par Pierre Eskrich pour B. Honorat

sa célèbre *Bibliothèque* (1585, in-fol.), qui constitue encore, avec celle de La Croix du Maine et malgré bien des lacunes, l'une des sources les plus précieuses de l'histoire littéraire et de la bibliographie du XVIe siècle.

Enfin, notre libraire a eu l'honneur de lancer avec Barthélemy Vincent, le *Corpus juris civilis*, imprimé en 1583 par Jacob Stoer à Genève, avec les commentaires et annotations de Denys Godefroy, cette œuvre magistrale qui a renouvelé l'étude du droit civil.

Digitized by Google

« Au XVIe siècle, nous dit M. Baudrier dans son Avertissement, l'imprimerie et la librairie ont joué à Lyon un rôle capital. Plus que toutes les autres branches du commerce et de l'industrie réunies, elles ont contribué à porter notre cité au nombre des villes commerçantes les plus universellement connues. On est trop disposé à l'oublier aujourd'hui. Je me borne à le constater, sans aborder pour l'instant l'histoire générale de l'imprimerie lyonnaise. Ce

SPÉCIMEN DES FIGURES DES « MONDES CÉLESTES »

sujet sera traité lorsque toutes les notices des imprimeurs et des libraires seront publiées. »

Personne n'est mieux qualifié que l'auteur de la *Bibliographie lyonnaise* pour retracer l'histoire de la typographie et de la librairie de sa ville natale, mais, dès aujourd'hui, les matériaux précieux qu'il a mis à notre disposition permettent d'indiquer le trait caractéristique de ces fastes illustres : c'est l'union intime de l'art et de la typographie.

Digitized by Google

Nulle part au XVIe siècle, en aucun temps et en aucun pays, non pas même à Venise vers la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, les imprimeurs et les libraires n'ont été, comme ceux de Lyon, pénétrés du sentiment du beau, n'ont relevé leur profession par la conscience, le soin et le goût de l'exécution, n'ont cherché à satisfaire les yeux du lecteur, autant que son esprit. C'est à l'illustre Jean de Tournes, premier du nom — *typographorum lugdunensium facile princeps,* — merveilleusement secondé d'ailleurs par son fidèle Bernard Salomon, que revient, en bonne partie, l'honneur d'avoir ouvert cette voie brillante et d'y avoir marché, entraînant à sa suite les Rouville, les Bonhomme, les Honorat et tant d'autres, dont M. Baudrier nous rappellera successivement les mérites. Les typographes lyonnais de la grande époque ont eu, d'autre part, la bonne fortune d'exercer leur art dans une ville alors le centre d'un mouvement littéraire intense, original et indépendant, de cette école littéraire qui, succéda à celle de Marot, ouvrit les voies à la Pléiade et dont Louise Labé et Maurice Scève sont les plus illustres représentants.

Ainsi se sont produites, par le concours fécond des écrivains, des imprimeurs et des dessinateurs, ces œuvres qui captivent encore aujourd'hui l'attention des lettrés autant que l'admiration des bibliophiles.

On ne saurait demander au grand public d'apprécier les travaux de bibliographie savante; il ne saurait se rendre compte des difficultés et des peines que comportent les recherches de ce genre; il confond volontiers bibliographie et bibliomanie et c'est à peu près la seule récompense que l'on puisse attendre de lui, mais c'est un motif de plus, pour les érudits et les lettrés, de rendre aux auteurs de pareils travaux la justice qui leur est due et de leur en

Digitized by Google

témoigner de la reconnaissance : « *Notitia librorum est dimidium studiorum et maxima eruditionis pars, exactam librorum habere cognitionem* », disait déjà l'un des grands érudits du siècle dernier. Mais c'est de nos jours surtout que l'on a compris que la bibliographie était la base indispensable de l'histoire littéraire et que l'on a consenti à donner à cette branche le rang auquel elle a droit dans l'ordre des sciences.

A ce titre et à d'autres encore, la *Bibliographie lyonnaise* est un véritable monument élevé par MM. Baudrier à la gloire de l'illustre cité qui doit compter l'art typographique au nombre des plus beaux fleurons de sa couronne.

Alfred CARTIER.

Digitized by Google

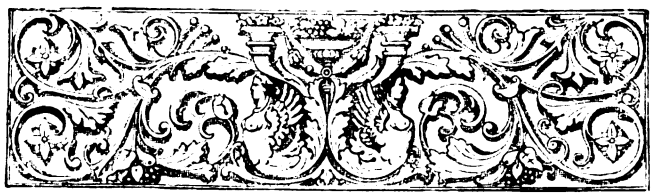

AUGUSTE BRIZEUX

d'après une étude récente (1)

Il y a onze ans, en septembre 1888, la ville de Lorient élevait une statue à l'un de ses enfants les plus illustres. On la plaçait vers le fond de la rade, « en un bosquet charmant de sapins et de tilleuls, en face d'une source jaillissante » (2), au bord des flots mugissants, dont le chantre de *Marie*, des *Bretons* et de la *Fleur d'or*, semble écouter la symphonie lointaine, tantôt suave

(1) *Brizeux, sa vie et ses œuvres*, d'après des documents inédits, par l'abbé C. Lecigne, docteur ès lettres, maître de conférences aux Facultés catholiques de Lille. Un vol. in-4° de 505 pages. Paris, Poussielgue.

(2) Lecigne, p. 26.

Digitized by Google

comme le chant d'une mère, tantôt terrible comme la grande voix de l'Océan en courroux. Dans ce paysage superbe, plein de grandeur et de poésie, tel que l'eût rêvé Brizeux pour encadrer son image, son œuvre simple et pure et sa Muse aux coups d'ailes timides et frémissants vers l'idéal et l'infini, trois poètes de Bretagne parlèrent le matin de leur Roumanille, de leur Mistral, de celui qui avait fait vibrer sous ses doigts la *Harpe d'Armorique*, *Telen Arvor* (1). Le soir, on entendit encore deux bretons, Renan, Jules Simon, puis M. François Coppée, le poète des *Humbles*, célébrant une des gloires de la Bretagne, moins éclatante que Chateaubriand ou Lamennais, mais encore assez belle pour attirer les regards de ceux qui aiment le talent original et délicat de nos *poetæ minores*.

M. François Coppée débitait de superbes strophes en l'honneur du poète breton :

Pour chanter la Bretagne et sa belle légende,
L'écume de la mer et la fleur de la lande,
Entre tous la Muse l'élut.
Mais, loin des vieux dolmens, loin des flots pleins d'épaves,
Nous aussi, nous aimons tes poèmes suaves.
Brizeux, Barde d'Arvor, salut !

. . . . . .

Oh ! comme il a senti profondément tes charmes,
Pays mouillé, touchant comme un visage en larmes !
Qu'il vous aimait, landes, rochers,
Arbres que l'Océan courbe sous ses haleines,
Et vous surtout, Bretons, cœurs forts comme vos chênes,
Et pieux comme vos clochers !

(1) C'est le titre de l'un des poèmes de Brizeux en langue celtique.

Digitized by Google

Vous l'honorez, c'est bien. Mais, devant cette image,
Le pays tout entier s'associe à l'hommage
Et veut s'incliner aujourd'hui.
Ce simple et doux Brizeux, c'est notre Théocrite ;
Son œuvre en notre cher langage fut écrite :
Tous les Français sont fiers de lui.

Après avoir rappelé qu'à l'époque du siège de Paris, on avait vu « les Bretons aux yeux pâles » défendre héroïquement le drapeau tricolore, le poète ajoutait :

Donc, Bretons et Français, honorons le poète,
Et, de plus, gardons tous de cette noble fête,
Un salutaire enseignement.
Il fut errant, malade et misérable presque,
Celui que vous voyez dans ce lieu pittoresque
Se dresser sur ce monument.

Mais qu'importe la vie et son dur esclavage,
Barde, si le laurier, mêlé d'ajonc sauvage,
Orna ton cercueil de sapin,
Et si, trente ans plus tard, jugeant ton œuvre bonne,
La Postérité vient, qui fait justice et donne
Du bronze à qui manqua de pain ?

Quand de tant d'orgueilleux la gloire est abattue,
Tu triomphes, poète, et voici ta statue.
Ton nom plane sur les sommets.
Le curé d'Arzano le disait bien au prône :
Celui qui jette bas les puissants de leur trône
Prend l'humble et l'exalte à jamais (1).

---

(1) M. Lecigne a oublié de mentionner ces vers dans sa *Bibliographie*, d'ailleurs très bien faite.

Digitized by Google

Malgré cette glorification, Brizeux n'a été nommé ni par M. Brunetière dans l'*Evolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle*, 1894, et dans le *Manuel de l'Histoire de la littérature française*, 1898 (1), ni par M. Lanson dans sa volumineuse *Histoire de la littérature française*, 3e édition, 1898.

C'est pour protester, en quelque sorte, contre cette injustice ou cet oubli que M. l'abbé Lecigne, l'un des plus jeunes et des plus brillants professeurs de l'Université catholique de Lille, a voulu consacrer à Brizeux une étude historique et critique, qui, mieux que la statue de Lorient, fait revivre sous nos yeux le « Théocrite » de la Bretagne et lui assure une immortalité préférable à celle du bronze et de l'airain.

Si M. Lecigne doit à Brizeux, ainsi qu'il l'avoue, la révélation de la poésie, qui lui est apparue fraîche et pure, comme « une feuille humide de rosée matinale », dans les vers des *Adieux* du poète à sa mère, de la *Maison du Moustoir* et du *Convoi de Louise*, il s'est noblement acquitté de sa dette de reconnaissance, en se faisant l'historien de Brizeux, avec toute la conscience, toute la sûreté d'information d'un érudit et d'un chercheur, doublé d'un écrivain élégant, dont le style poétique sait se teindre des couleurs du sujet.

La famille et les amis du poète, M. Lacaussade, M. Armand Boyer, M. Arthur Pouzin, M. Frédéric Saulnier, M. de Laprade — non pas Xavier, il n'y a pas de fils du

---

(1) M. Gustave Allais, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 juillet 1898, pense que M. Brunetière, accordant « une place un peu inusitée à G. du Bartas et à Béranger », aurait pu nommer Brizeux, « qui leur est bien supérieur ». P. 490.

Digitized by Google

poète portant ce nom, mais Norbert, Victor ou Paul — ont communiqué gracieusement à M. Lecigne toutes les *Lettres* qui devaient l'éclairer : il n'y a que celles adressées par Brizeux à E. Guyesse, son compatriote, et à Saint-René Taillandier que M. Lecigne n'ait pas pu connaître, et c'est regrettable, surtout pour ce qui concerne la mort du poète. Malgré cette lacune, M. Gustave Allais (1), l'un des juges de M. Lecigne, estime « définitive » la partie historique de son livre et complètement établie la biographie du poète.

Le critique, en M. Lecigne, est à la hauteur de l'historien. Il a su éviter l'écueil du « panégyrique à outrance » et apprécier très équitablement les qualités et les défauts de Brizeux, sauf que, tantôt il l'appelle un « grand poète », pages 21 et 492, et tantôt il ne voit en lui qu'un « peintre d'esquisses » de « vignettes », avec une incurable « indigence d'imagination ». Toutefois, il fait aimer Brizeux et la Bretagne. Aussi l'Université de Rennes a-t-elle fait un excellent accueil à la thèse de cet homme du Nord, qui a su prendre l'âme et la plume d'un Breton pour mettre en relief la physionomie douce, grave et mélancolique, de cet enfant de la terre aux genêts d'or et à la lande fleurie.

Nous sera-t-il permis de dire, après M. l'abbé Lecigne, *quel homme* et *quel poète* fut Auguste Brizeux, auquel appartient la Bretagne, comme le golfe de Naples à Lamartine, le Berry à Mme Georges Sand, les Alpes à Victor de Laprade et la mer à Joseph Autran ?

---

(1) *Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 juillet 1898, p. 487.

Digitized by Google

I

Auguste Brizeux naquit à Lorient, sous le Consulat, le 12 septembre 1803, d'une famille originaire d'Irlande et venue en France avec le roi Jacques. Elle n'avait pas changé de patrie :

Car les vierges d'Eir-inn et les vierges d'Armor
Sont des fruits détachés du même rameau d'or,

dit le poète dans *Marie*. « Ceux qui recherchent dans l'analyse d'une âme les influences de l'hérédité seraient bien embarrassés » pour démêler, dans la physionomie morale de Brizeux, quelques traits de « l'interminable lignée paperassière » de contrôleurs des actes, de receveurs et de directeurs de l'enregistrement, de notaires, que furent ses aïeux. Tout au plus peut-on dire que son grand-père, un rude paysan breton, à l'insouciante générosité, à l'esprit d'indépendance, aux âpres passions, lui fit « une substance morale dont rien ne pourra jamais altérer le métal solide ». Peut-être aussi son père, chirurgien de marine, qui avait « bercé sa vie dans la secousse des tempêtes, au bruit des vagues, au souffle des vents du large », avait-il laissé à son fils « le goût des pélerinages, des voyages au pays de la Fleur d'or ». Mais il mourut à Cherbourg, le 19 janvier 1810, et le poète n'évoque son souvenir qu'une seule fois pour s'accuser

... de ces sauvageries,
De ces fières humeurs, de ces hauteurs de ton,
Que lui transmit son père avec le sang breton. (1)

---

(1) *Marie*.

Digitized by Google

C'est sa mère, Françoise-Souveraine Hoguet, une descendante du grand pastelliste du XVIIIe siècle, Quentin de Latour, « l'immortel magicien », comme l'appelle Diderot, c'est cette femme dont la sensibilité native s'était affinée dans les malheurs de la Révolution, qui sut « mouler à son effigie l'âme de notre poète et laisser sur son génie une impression exquise de délicatesse ». Quoique remariée en 1811 et devenue Mme Boyer, elle avait le droit de dire à l'enfant qu'elle aimait :

Oui, je retrouve en toi
Un frère, un autre époux, un cœur fait comme moi (1)

A l'âge de huit ans, Brizeux fut confié à l'excellent M. Lenir (2), recteur d'Arzano, sur la limite du pays de Vannes et de Cornouailles, près du Scorf et de l'Hellé. C'est de là que date la vraie vie de notre poète : le presbytère, la maison du Moustoir, le pont Kerlô, les haies fleuries, les chênes verts, tous les parfums de ces contrées pénétrèrent l'âme du jeune breton, qui devait les immortaliser, en chantant celle qui lui était apparue entre ces rivières et ces bois, Marie, « fleur de rêve, mystérieuse comme la Bretagne, solitaire comme ces rochers, douce et parfumée comme ces landes » (3).

Sans doute, l'enfant avait bien pleuré en quittant pour la première fois « ses deux mères ». Mais comme il aima bientôt et ce vénérable prêtre, qui répétait toujours ces

(1) *Marie.*

(2) « Un de ses frères, dit M. Lecigne, greffier au Tribunal de Kemper-lé, avait épousé la tante du futur poète », qui dut se faire remarquer du bon recteur.

(3) Lecigne, p. 45.

Digitized by Google

mots : « Il faut être bon!... Pour vivre heureux, vivons caché! » et ses condisciples, Joseph Hello, Daniel,

Yves du bourg de Scaër, Loïc de Keribuel (1) ;

et les jeux dans la verdure et les foins, et les leçons apprises à travers les champs et la lande en fleurs, et le joyeux essaim des écoliers bourdonnant et gazouillant autour des haies du presbytère !

C'était, tout le matin, c'était un long murmure,
Comme de blancs ramiers autour de leurs maisons,
D'écoliers à mi-voix, répétant leurs leçons :
Puis la messe, les jeux et les beaux jours de fête,
Des offices sans fin chantés à pleine tête...
Jours aimés! Jours éteints! Comme un jeune lévite,
Souvent j'ai dans le chœur porté l'aube bénite,
Offert l'onde et le vin au calice, et, le soir,
Aux marches de l'autel balancé l'encensoir! (2)

Le « clerc d'Arzano » grandissait, et son cœur s'ouvrait bientôt au charme d'une gracieuse idylle, dont il nous dira :

... J'aimais une douce et frêle créature,
Et sans chercher comment, sans nous rien demander,
L'office se passait à nous bien regarder. (3)

C'est de l'histoire vécue que les rencontres dans la lande, à la porte de l'église, au pont Kerlô, où les deux enfants

... Causaient d'avenir avec les flots menteurs (4).

---

(1) *Marie*, 1re édition.
(2) *Marie*.
(3) *Marie : le Catéchisme*.
(4) Hégésippe Moreau.

Digitized by Google

ou donnaient la liberté aux grandes libellules bleues :

Sur la main de Marie une vient se poser,
Si bizarre d'aspect qu'afin de l'écraser
J'accourus; mais déjà la jeune paysanne,
Par l'aile ayant saisi la mouche diaphane,
En voyant la pauvrette en ses doigts remuer :
« Mon Dieu! comme elle tremble! oh! pourquoi la tuer?
Dit-elle. — Et dans les airs sa bouche ronde et pure
Souffla légèrement la frêle créature,
Qui, déployant soudain ses deux ailes de feu,
Partit et s'éleva joyeuse et louant Dieu (1),

A treize ans, en octobre 1816, Brizeux quitta le « grand nid d'Arzano », qu'il ne devait jamais oublier et où la Muse l'avait, pour ainsi dire, touché de son aile et sacré poète, comme Lamartine sur le lac du Bourget. Le jeune clerc entra au collège de Vannes, pour y passer trois ans, y conquérir de nombreux lauriers scolaires et y prendre l'amour de la paix, au milieu d'écoliers turbulents, encore enivrés des derniers bruits de bataille contre les Bleus et contre l'Europe coalisée à Waterloo.

En 1819, à l'âge de seize ans, il alla achever ses études au collège d'Arras, sous la direction de M. Sallentin, son grand-oncle maternel.

Le cœur haletant, sous un ciel de fumée,
Il vint, enfant breton, de la lande embaumée.

Il eut encore de belles couronnes et fut reçu bachelier ès-lettres à Douai, le 29 novembre 1821. Plus tard, il voulut

(1) *Marie.*

Digitized by Google

revoir ce collège d'Arras, transformé en asile de vieillards.

On m'ouvrit la maison. En montant l'escalier,
Je me mis à songer à mes jours d'écolier,
A cet âge où l'on rit, à cet âge où l'on joue,
Quand, les cheveux à l'air et le feu sur la joue,
Ici je grandissais...
Après bien des détours dans un grand corridor,
J'arrivai. Cette chambre autrefois fut la mienne.
Je reconnus la porte et la serrure ancienne.
Mais au-dedans, hélas! on n'avait rien laissé.
Mon nom sur la muraille était même effacé;
Mes plus chers souvenirs, mes cartes, mes estampes,
Ce gracieux portrait de Vierge aux belles tempes,
Et qui, me souriant avec sérénité,
M'enseignait combien douce et calme est la beauté (1)

Rentré à Lorient en 1821, Brizeux commence son stage dans une étude d'avoué, comme A. Barbier dans une officine de notaire à Paris, où il rencontre Casimir Delavigne et Louis Veuillot. En décembre 1823, Brizeux va faire son droit dans la capitale.

C'était l'heure des belles éclosions romantiques. « Il s'opérait, dit Théophile Gautier, un mouvement pareil à celui de la Renaissance. Tout germait, tout bourgeonnait, tout éclatait à la fois. Des parfums vertigineux se dégageaient des fleurs; l'air grisait. On était plein de lyrisme et d'art (2). » Lamartine tenait à la main, avec ses *Méditations*,

Ce beau luth éploré qui vibre sous ses doigts.

---

(1) *Le vieux Collège.*
(2) *Histoire du Romantisme.*

Digitized by Google

Alfred de Vigny était au lendemain de *Moïse*, *d'Éloa ;* Victor Hugo venait de publier ses *Odes,* et la *Muse française* faisait connaître les vers et les idées littéraires du premier Cénacle.

Brizeux s'occupa médiocrement de son droit et beaucoup de poésie. Il fréquenta chez les peintres, Deveria, Ingres surtout. Il assistait aux lectures d'Andrieux, « ce Despréaux familier et charmant ». Et, tout en rêvant à sa mère et à Marie, il écrivit des articles sur *Hélène* et *Éloa* et sur André Chénier. Il fit jouer, en 1828, *Racine,* comédie en un acte à propos des *Plaideurs,* composée en collaboration avec Busoni, publia les *Mémoires de Mme de La Vallière,* 1828, et se lia d'amitié avec de Vigny, Berlioz, Gustave Planche, Auguste Barbier surtout.

Voilà donc Brizeux lancé dans le monde des arts, de la littérature et de la philosophie, « capricant et sauvage, dit Blaze de Bury, mais d'une sauvagerie intermittente, modeste, réservé, élégant de manières et d'esprit, préoccupé d'art et de philosophie platonicienne, goûtant Ballanche, admirant à l'écart G. Farcy, « ce cœur tendre, attentif à cacher son or pur » (1).

Les années 1828-1830 marquent une période très importante dans la vie de Brizeux. C'est une fin et un commencement : la fin de sa religion naïve et heureuse ; le commencement d'un scepticisme douloureux. A quel moment précis se consomma le divorce ? M. Lecigne estime qu'on ne saurait le dire, mais que la vie libre de Paris, l'enseignement de Victor Cousin à la Sorbonne, la lecture du *Globe,* où Théodore Jouffroy venait de publier *Comment*

(1) *Revue des Deux Mondes,* 15 déc. 1880, p. 915.

Digitized by Google

les dogmes finissent, arrachèrent du cœur du jeune breton cette foi de sa mère, dont il devait peindre en un ravissant tableau les souvenirs et les impressions lointaines :

De ces jours de ferveur, oh! vous pouvez m'en croire,
L'éclat lointain réchauffe encore ma mémoire ;
L'orgue divin résonne en mon âme, et ma voix
Retrouve vers le ciel ses accents d'autrefois,

alors que tout un peuple à genoux priait « le Dieu des fruits et des moissons nouvelles » :

Les voix montaient, montaient ; moi, penché sur ma stalle,
Je subissais de Dieu la présence fatale :
J'avais froid ; de longs pleurs ruisselaient de mes yeux,
Et comme si Dieu même eût dévoilé les cieux,
Introduit par la main dans les saintes phalanges,
Je sentais tout mon être éclater en louanges,
Et noyé dans des flots d'amour et de clarté,
Je m'anéantissais devant l'immensité (1).

Une fois ses croyances perdues, Brizeux put faire le deuil de son bonheur évanoui, et Mgr Baunard eut un chapitre de plus pour son beau livre, *le Doute et ses victimes au* XIXe *siècle.*

« L'orgueil de la pensée,

Qui n'accepte aucun frein, aucune loi tracée (2).

ne suffisait pas plus à l'âme du jeune breton que la liberté conquise au soleil « des trois glorieuses ».

---

(1) *Marie.*
(2) *Marie.*

Digitized by Google

Après une année de solitude et de travail recueilli, Brizeux publia *Marie*, roman sans nom d'auteur, le 12 septembre 1831, le jour anniversaire de sa naissance. « Ce petit livre, dit M. Lecigne, fut un événement dans le monde littéraire, et d'emblée, d'un premier élan, Brizeux entra dans la gloire. Le public, saturé de mélodrames, repu de mauvais romans, enivré de toute sorte de littérature fermentée, avait besoin d'émotions fraîches et neuves. On en avait assez des luxueuses mollesses d'A. de Vigny, des audaces fringantes et sensuelles d'A. de Musset, des dénouements ensanglantés des drames à la mode. C'était l'heure embrasée des splendeurs romantiques ; il fallait une oasis pour se reposer, avec des ombres douces, des brises humides, des sources limpides et pures. Et voici que tout à coup quelque chose s'en venait de bien loin, une voix jeune et triste, une mélodie rustique comme celle des cornemuses bretonnes. On demeura sous le charme, et de toutes parts un concert d'éloges s'éleva vers le mystérieux inconnu. »

L'auteur de *Marie* part alors avec Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, pour Lyon, où il est heureux de saluer Mme Desbordes-Valmore, et pour l'Italie, où Pise, Florence, Naples et Venise le charment beaucoup plus que Rome (1832).

Rentré en France, il va revoir sa chère Bretagne ; il y perd sa bonne grand'mère ; mais les bardes et les poètes de l'Armorique lui tressent à l'envi des couronnes de lauriers. Il séjourne à Scaër ; il assiste à la messe à Arzano ; il parcourt la paroisse : « Oh ! ceci ne doit point se noter, écrit-il dans son *Journal*, 16 septembre 1833. Priez pour moi. » Il travaille à un nouveau poème breton.

De retour à Paris, il collabore aux *Annales romantiques*, à la *Revue des Deux Mondes*, au *Journal des Débats*. Les Mar-

Digitized by Google

seillais, auxquels il fait en 1834 un cours de poésie, dont le manuscrit existe, mais n'a pu être retrouvé par M. Lecigne, l'applaudissent avec un enthousiasme semblable à celui qu'ils ont prodigué naguère à Lamartine, partant pour l'Orient.

En avril 1834, il repart pour Pise et Florence, sa seconde patrie ; puis, la nostalgie des landes et de ce qu'il appelait « les petits pays de là-bas » le ramène en Bretagne, à Scaër, à la Tour du Finistère, auprès de son vieux maître, M. Lenir. Rentré dans la capitale, il s'y lie intimement avec M. Lacaussade et Turquety, y donne une seconde édition de *Marie, poème*, en 1836, et en prépare une troisième, qui sera définitive en 1840. Entre temps, il voit Le Gonidec, et, devant sa tombe, en 1838, il évoque la belle figure de ce grand savant, qui avait tant aimé son pays.

La traduction de la *Divine Comédie* de Dante, 1841, est beaucoup mieux accueillie du public que les *Ternaires* (les trois âges de la vie), dont le symbolisme ne plaît qu'à quelques délicats.

Après un troisième séjour à Scaër et un troisième voyage en Italie, 1844, il publie les *Bretons*, en juin 1845. Sainte-Beuve et Charles Magnin les louent ; mais l'auteur tombe malade et il faut que Lacaussade et Sainte-Beuve l'assistent dans sa pauvreté et l'envoient pour sa convalescence dans sa chère Bretagne, à Scaër.

L'année 1846 s'ouvre pour le poète par des souffrances physiques, des angoisses morales ; heureusement, elle se termine par un double triomphe : le poète est décoré de la Légion d'honneur par de Salvandy, et les *Bretons* (3e édition) sont couronnés par l'Académie Française.

Une quatrième fois, il repart pour l'Italie et présente un exemplaire des *Bretons* au pape Pie IX, qui le bénit, lui et

Digitized by Google

son œuvre ; il entre en relations avec le comte Schouvalot et sa fille Hélène, risque sa vie pour sauver un enfant qui se noie dans la baie de Naples, et se voit en proie à des tristesses plus navrantes que jamais, lorsque « maman Boyer », avec un de ses enfants malades, vient retrouver en Italie « le pauvre chanteur errant, qui la fuit, mais qui l'aime ». En février 1851, il est à Lyon et assiste au cours de Victor de Laprade, « qui parle comme Platon au cap de Sunium ». L'auteur de *Psyché*, grâce à son beau-frère, M. de Parieu, ancien ministre de l'instruction publique, et à M. de Lamartine, fait porter sa pension de 1,200 à 3,000 francs.

En 1852, paraissent *Primel et Nola*, la *Fleur d'or*, nouvelle édition des *Ternaires* ; en 1853, divers articles dans la *Revue des Deux Mondes ;* en 1855, la *Poëtique nouvelle* et les *Histoires poëtiques*, que l'Académie Française couronne sur un rapport de Villemain.

Mais Brizeux avait rêvé un fauteuil d'immortel, et malgré Sainte-Beuve et Alfred de Vigny, il ne peut, hélas ! l'obtenir. « Nous en avons bien assez de M. de Musset ! » dit Montalembert, faisant une cruelle allusion aux allures de bohême débraillé qu'avaient données à Brizeux sa vie errante et la maladie dont il souffrait, le diabète. Le poète doit, en 1856, à la suite d'une pneumomie, faire ses adieux à Scaër, partir pour Bordeaux, Montpellier, Marseille. Après avoir promené une vie mourante par toutes les routes de France, il ramasse « ce qui lui reste d'énergie, d'inspiration et d'amour en un dernier cri, le plus beau, le plus puissant peut-être qui ait jamais vibré sur ses lèvres », *l'Elégie de la Bretagne*, qui se déroule « en stances superbes d'une facture sculpturale, poignantes d'émotion » :

Digitized by Google

Silencieux mon hirs, fantômes de la lande,
Avec crainte et respect dans l'ombre je vous vois ;
Sur nous descend la nuit ; la solitude est grande ;
Parlons, ô noirs granits, des choses d'autrefois...

Et le poète s'indigne contre la civilisation moderne, qui tue le passé.

Adieu, les vieilles mœurs, grâce de la chaumière,
Et l'idiome saint par le barde chanté,
Le costume brillant qui fait l'âme plus fière...
L'utile a pour jamais exilé la beauté.

O Dieu qui nous créas ou guerriers ou poètes,
Sur la côte, marins, et pâtres dans les champs,
Sous les vils intérêts ne courbe pas nos têtes ;
Ne fais pas des Bretons un peuple de marchands.

. . . . . .

J'ai vu, par l'avarice ennuyés et vieillis,
Des barbares sans foi, sans cœur, sans espérance,
Et, l'amour m'inspirant, j'ai chanté mon pays.

Vingt ans, je l'ai chanté ! Mais si mon œuvre est vaine,
Si chez nous vient le mal que je fuyais ailleurs,
Mon âme montera, triste encor, mais sans haine,
Vers une autre Bretagne en des mondes meilleurs.

Après cette éloquente protestation, il signe mélancoliquement ses lettres : « Mon ombre ». Il part pour Montpellier et va mourir le 3 mai 1858, chez M. et Mme Saint-René Taillandier. C'était mourir dans les bras de l'amitié, mais non pas, hélas ! dans les bras de la religion, s'il est vrai que la veille de sa mort, exaspéré par un article de Louis

Digitized by Google

Veuillot, il ait renvoyé le prêtre au lendemain, qu'il ne devait pas voir.

Que n'était-il allé mourir là-bas, près de la maison du Moustoir, du pont Kerlô, de la lande fleurie, de l'église de sa mère, sur le sol de cette religieuse Bretagne, qu'il identifiait avec l'immortelle patrie et où il devait dormir son dernier sommeil !

Brizeux, tel que nous le montrent sa vie et sa correspondance, n'était pas un penseur comme Alfred de Vigny, mais un rêveur épris d'idéal, une âme sensible, tendre, délicate et profonde : c'est de là que lui est venu, non pas son génie, — il n'en a point, — mais son talent original.

La philosophie esthétique de Brizeux, qui s'est formée sous différentes influences, influence du Romantisme, à Paris, influence des voyages en Italie, influence de la Bretagne, influence de Pétrarque, de Dante, de Shakespeare, des Lakistes, se ramène à cette formule idéaliste : l'*Art pour le Beau ;* il l'a exprimée par une image magnifique :

Le Beau, c'est vers le Bien le chemin radieux ;
C'est le vêtement d'or qui le pare à nos yeux (1) :

Il dit encore :

Au prêtre d'enseigner les choses immortelles ;
Poète, ton devoir est de les rendre belles (2)

La philosophie religieuse de Brizeux, c'est le récit des efforts qu'il fait pour échapper au scepticisme et au doute,

(1) *Marie.*
(2) *Poétique nouvelle.*

Digitized by Google

qui le poursuit depuis le moment où il a renoncé à la foi de sa mère :

Et moi, tel qu'un aveugle aux murs tendant la main,
A tâtons dans la nuit je cherchais mon chemin (1).

Il ne trouve guère « qu'un flux et un reflux perpétuel de la foi au doute et du doute à la foi ; de beaux regrets pour celle-ci, des prédilections pour celui-là, un sceptisme irrésolu, qui n'a même pas conscience de lui-même et se déguise mal sous de lyriques abstractions, une sorte de philosophie naturelle où surnagent çà et là des réminiscences divines du catholicisme, amour, charité, poésie du culte, un formulaire assez vague que M. Cousin et Sainte-Beuve lui-même à certaines heures n'eussent pas refusé de signer » (2).

La philosophie morale de Brizeux est plus ferme :

Dans ton intérêt ne te corromps pas...
Aux autres il faut croire ; il faut croire à soi-même,
Pour qu'on nous aime, aimer, aimer sans qu'on nous aime (3).

M. Lecigne a raison de reconnaitre que l'imagination de Brizeux « manque de souplesse dans les sujets de passion et de sentiment, de puissance dans le poème philosophique ». Elle était, dit M. Allais, « comme réfractaire à l'étonnante magie de la couleur ». Elle n'a pas compris les radieuses contrées du soleil et de la belle lumière, que le poète aimait tant à parcourir en Italie.

Ce penseur médiocre, tantôt platonicien, tantôt pan-

(1) *Marie.*
(2) Lecigne, p. 420.
(3) *La Fleur d'or.*

Digitized by Google

théiste ou même chrétien, était un beau caractère : timide, ombrageux, farouche, sauvage même, mais fier et indépendant. « Oh ! que de choses à dire, écrivait au lendemain de la mort de Brizeux M. Audren de Kerdrel, sur l'indépendance de son caractère, le plus noble que j'aie jamais rencontré, sur cette pauvreté volontaire, qu'il avait non pas subie, mais choisie, comme le meilleur port en ce monde pour ceux qui mettent au-dessus de tout les ineffables jouissances d'une conscience tranquille, les délicates satisfactions du respect de soi-même. »

Mais ce qu'il y avait de plus remarquable en Brizeux, c'était son cœur, sa sensibilité délicate, exquise, profonde. Il aimait tendrement « ses deux mères », surtout « maman Boyer ». Ecoutez-le qui lui dit :

Si je ne t'aimais pas, qui donc pourrais-je aimer ?
Quand ton cœur au mien seul semble se ranimer,
Lorsque, dans tout le jour, peut-être, il n'est point d'heure
Que ta pensée aimante autour de ma demeure
Ne vienne, redoutant mille lointains périls
Et les chagrins sans nombre et dont souffre ton fils ?
..... Et tu m'écris alors
Pour forcer ma paresse à de nouveaux efforts ;
C'est mon sort, c'est le tien, au besoin tu m'en pries,
Et qu'il faut triompher de ces sauvageries,
De ces fières humeurs, de ces hauteurs de ton,
Que me transmit mon père avec le sang breton.
Puis, viennent de ces viens, de ces mots, de ces choses,
Que toute femme trouve, en écrivant, éclosES,
Qu'on baise avec transport et qu'on relit tout bas.
Oh ! qui pourrai-je aimer, si je ne t'aimais pas ? (1).

(1) *Marie*. M. Lecigne aurait pu citer ces beaux vers.

Digitized by Google

Et lorsque, aux vacances, de Vannes, d'Arras, de Paris, il revient au foyer domestique,

Quelle joie, en entrant, mais calme, sans délire,
Quand debout sur la porte, et tâchant de sourire,
Une mère inquiète est là qui vous attend,
Vous baise sur le front !

Jamais le cœur d'un fils n'a chanté ses souvenirs avec plus d'éloquence pénétrante que notre poète, rapportant les adieux de sa mère :

Oui, quand tu pars, mon fils, oui, c'est un vide immense,
Un morne et froid désert qui toujours recommence.
Ma fidèle maison, mon jardin, mes amours,
Tout cela n'est plus rien... et j'en ai pour huit jours,
J'en ai pour tous ces mois d'octobre et de novembre,
Mon fils, à te chercher partout de chambre en chambre...
Je t'afflige, mon fils, je t'afflige !... Pardonne,
C'est qu'avec toi, vois-tu, l'univers m'abandonne ! (1)

S'il aimait sa mère, Brizeux aimait aussi ses amis et en était tendrement aimé : Auguste Barbier, Alfred de Vigny, si personnel, si inaccessible dans sa tour d'ivoire, Turquety, Lacaussade, Mme Desbordes-Valmore, Sainte-Beuve, Victor de Laprade, Saint-René Taillandier, ont eu pour notre poète une tendresse méritée.

Et sa Bretagne bien aimée, de quel accent il en parle !

Oh ! lorsque après deux ans de poignantes douleurs
Je revis ma Bretagne et ses genêts en fleurs,
Lorsque, sur le chemin, un vieux pâtre celtique
Me donna le bonjour dans son langage antique,

---

(1) *Marie.*

Digitized by Google

Quand de troupeaux, de blés, causant ainsi tous deux,
Vinrent d'autres Bretons avec leurs longs cheveux,
Oh ! comme alors, pareils au torrent qui s'écoule,
Mes songes les plus frais m'inondèrent en foule !
Je me croyais enfant, heureux comme autrefois,
Et, malgré moi, mes pleurs étouffèrent ma voix !

Avec cette sensibilité profonde, et cette impressionnabilité extrême, Brizeux a souffert beaucoup ; mais aussi il s'est apitoyé sur les malheurs d'autrui, sur la mort d'un bouvreuil, sur celle du bon cheval Jô-Wen, et il nous arrache encore des larmes émues, ce qui n'est pas un mérite vulgaire.

En somme, comme le dit fort bien M. l'abbé Lecigne, « il a marché trente ans, la lyre à la main, n'écoutant que la voix intime de son rêve, le regard fixé vers la terre promise de l'idéal et du beau, fidèle jusqu'au bout à sa vocation, indifférent à tout le reste ». Ils sont rares en tout temps et surtout en notre siècle, ceux qui peuvent se rendre ce témoignage à l'heure suprême : « Je n'ai chanté que la religion (1), la patrie, l'amour de la nature et de l'art, les meilleures, les plus saines émotions de l'âme humaine ; jamais je n'ai prêté ma voix aux accents du désespoir (2), aux séductions de la volupté, aux entraînements de l'orgueil. Epurer les cœurs et consoler les âmes, c'était là toute ma poétique. »

(*A suivre*) L'abbé Théodore DELMONT.

Professeur à l'Université catholique de Lyon.

---

(1) Il y aurait ici des restrictions à faire ; on les trouvera plus loin.

(2) En 1855, lorsque Victor de Laprade lui eut dédié la *Symphonie du torrent*, Brizeux le pria de supprimer cette dédicace, parce qu'il n'avait pas « prêté l'oreille à la voix du torrent et ne s'était pas promené en désespéré sur les montagnes ».

Digitized by Google

LE

COLLÈGE DE THOISSEY

Le retour du commandant Marchand à Thoissey, sa ville natale, a porté l'attention sur cette paisible et souriante petite cité dont le collège a fait la réputation.

Marchand a passé quelque temps dans cette maison qui, depuis sa fondation en 1680, n'a cessé de prospérer et de fournir à toutes les carrières des hommes d'une incontestable valeur.

Nous devons à M. F. Greppo, l'excellent poète lyonnais, ancien élève de Thoissey, la communication d'un règlement de cette maison célèbre, daté du siècle dernier.

Digitized by Google

Voici ce qu'il nous dit à ce sujet :

« *Ce prospectus, qui porte le titre de Règles du Collège Royal de Thoissey en Dombes, a figuré en 1887 dans la vente aux enchères publiques, après décès, de Louis Bouillieux, le libraire-bibliophile autrefois très connu à Lyon. Disputé par plusieurs amateurs, il s'est adjugé à un prix relativement élevé.*

« *Ce règlement, curieux surtout par des détails sur le costume et les soins de toilette donnés aux élèves, ne peut manquer d'intéresser vivement les anciens élèves et les élèves actuels de cette maison toujours florissante. Je dirai en passant que de mon temps, 1854-1859, l'uniforme était identique à celui des lycées de l'État : Tunique et pantalon à passepoils rouges, képi et ceinturon de cuir verni à plaque dorée.*

« *La pièce que je vous communique, certainement rare et peut-être unique en raison de sa fragilité de feuille volante, a été imprimée par Perisse, le dernier grand éditeur lyonnais, en 1770.* »

Nous donnons plus loin de ce document une reproduction *in-extenso*.

Préalablement nous citerons sur Thoissey un historien contemporain de la fondation de son collège, Cachet de Garnerans, auteur d'un *Abrégé de l'histoire de la Souveraineté de Dombes*, imprimé à Thoissey par Jacques Leblanc, en 1696.

On remarquera, dans les quelques lignes que nous transcrivons, que Thoissey à la fin du dix-septième siècle s'écrivait sans y :

« Thoissei, la seconde ville de Dombe, agréable par sa situation et ses environs; Autrefois très renommée par son château fort qui est à présent démoli, fut bâtie par Guichard-le-Grand (1).

(1) Guichard-le-Grand, seigneur de Beaujeu.

Digitized by Google

environ l'an 1300. Ce prince lui accorda de très beaux privilèges l'an 1310. Il fit rebâtir et fonda la chapelle de sainte Marie Magdelaine, présentement la paroisse de cette ville. Elle a été assiégée plusieurs fois par les comtes et ducs de Savoie ; elle a gardé très longtemps des garnisons considérables pour empêcher les mouvements des religionnaires. L'an 1680 feue son altesse royale (1) établit et fonda un collège pour toute la Dombe. Elle y mit un Principal et plusieurs autres prêtres agrégés en corps de communauté pour y enseigner la grammaire, les Humanités, les Mathématiques et la Théologie. Son altesse sérénissime (2) qui lui a succédé a pris ce collège sous son auguste protection et lui donne tous les jours des marques de sa bienveillance. »

Actuellement, après avoir été laïcisé pendant la Révolution et assez longtemps après, le collège de Thoissey est de nouveau dirigé par des prêtres séculiers, tel que l'avait institué la *Grande Mademoiselle*, la duchesse de Montpensier, petite-fille de Henri IV, souveraine de Dombe, l'héroïne de la Fronde auteur de mémoires très curieux, l'épouse morganatique du duc de Lauzun, le célèbre courtisan, ce prototype toujours vivant de l'élégance française.

PAUL DE VANANS.

(1) La duchesse de Montpensier.
(2) Le duc du Maine.

Digitized by Google

REGLES

DU COLLEGE ROYAL

DE THOISSEY EN DOMBES

Confié aux Religieux Bénédictins de la Congrégation de St Maur, par Lettres-Patentes enregiſtrées au Parlement le 13 Février 1769, ſous les auſpices & la protection de Monſeigneur l'Archevêque de Lyon & de Monſieur le premier Préſident du Parlement.

LE Public a paru ſatisfait des Penſionnats que les Bénédictins de la Congrégation de St Maur ont élevés ou rétablis depuis quelques années. Flattés d'une confiance dont ils ſentent tout le prix, & qu'ils tâcheront de plus en plus de mériter, ils ont l'honneur d'annoncer un nouvel établiſſement entrepris à Thoiſſey en Dombes. Cette petite ville eſt ſituée dans un pays fertile & charmant, ſur les rives de la Saône, à neuf lieues de Lyon, & trois de Mâcon : l'air y eſt pur, & les fruits de toute eſpèce,

Digitized by Google

excellents. La Penſion, autrefois confiée à des Prêtres aggrégés, & qui a joui d'une grande réputation, vient d'être miſe entre les mains des Religieux de ladite Congrégation : SA MAJESTÉ, en leur enjoignant dans les Lettres-Patentes, de ſuivre les uſages de leurs Colleges, leur trace le plan qu'ils doivent ſuivre en celui-ci.

JOURS DE CLASSE

Le lever des Penſionnaires eſt fixé pour toute l'année à cinq heures & demie ; on aura cependant égard à l'âge & aux beſoins particuliers : la Priere avec une lecture de l'Evangile ſe fera aux trois quarts : elle ſera ſuivie de la première étude, qui, comme toutes les autres, ſera préſidée par un Religieux. En général les Penſionnaires ſeront toujours ſous les yeux d'un ſurveillant. On dira à ſept heures la Meſſe, à l'iſſue de laquelle on accordera un quart d'heure pour déjeûner & pour ſe récréer. La Claſſe, qui commencera à huit heures moins un quart, finira un quart d'heure avant dix heures, & ce quart eſt laiſſé pour un petit délaſſement : les deux heures qui reſtent juſqu'au dîner, ſont deſtinées à l'étude & aux différents exercices auxquels les Penſionnaires vaqueront alternativement & ſans confuſion.

Aux jours de Claſſe le dîner ſera en tout temps à midi. Un Religieux qui aſſiſtera, auſſi bien qu'à ſouper, aura ſoin que tout ſe paſſe dans l'ordre, & que les regles de la bienſéance & de la propreté y ſoient obſervées. La lecture de la table ſera utile & intéreſſante.

Les Penſionnaires ſe rendront à l'étude à une heure & demie, & en ſortiront à deux heures & demie, pour prendre un quart d'heure de relâche ; de là ils iront en Claſſe juſqu'à cinq heures moins un quart ; pendant ce quart d'heure, le goûter & la récréation. L'étude & les

Digitized by Google

différents exercices rempliront les deux heures qui reſtent juſqu'au ſouper, après lequel la récréation juſqu'à huit heures & demie. On ſonnera la Priere qui ſera ſuivie d'une lecture pieuſe, à l'iſſue de laquelle les Penſionnaires ſe retireront pour ſe coucher. Deux Religieux qui viſiteront les chambres, un réverbere allumé toute la nuit, deux domeſtiques qui ſe releveront pour veiller, doivent raſſurer Meſſieurs les Parents ſur tous les dangers auxquels les les enfants ſont expoſés.

JOURS DE CONGÉ

Les Penſionnaires vaqueront tous les Jeudis de l'année, à moins qu'il ne ſe rencontre une Fête dans la ſemaine, qui exige qu'on dérange cet ordre ; aux jours de congé, on ne ſe levera qu'à ſept heures en hiver, & à ſix heures & demie en été. La Priere, qui ſe fera un quart d'heure après, ſera ſuivie de la Meſſe & du déjeûner.

A dix heures les Penſionnaires ſe rendront dans une ſalle, pour y faire preuve devant les Religieux aſſemblés, des progrès qu'ils auront faits dans les ſciences auxquelles on les applique ; & c'eſt cet examen qui fixera les notes qu'on enverra chaque mois à Meſſieurs les Parents.

On dînera à onze heures & demie, & ſur la fin du repas on ſervira le goûter, qui ſera réſervé pour la promenade ; elle durera en hiver juſqu'à quatre heures & demie ; & elle ne pourra être prolongée en été que juſqu'à ſix heures & demie. Depuis la Touſſaint juſqu'à Pâque, on fera l'étude depuis ſix heures du ſoir juſqu'à ſept ; elle tiendra lieu de celle du lendemain matin, ce qui procurera une petite douceur aux Penſionnaires, qui ces jours-là ne ſe leveront qu'à ſix heures & demie.

Digitized by Google

JOURS DE FÊTE

Les jours de Fête, les exercices ſont les mêmes que ceux des jours de congé, juſqu'à dix heures moins un quart du matin; temps auquel les Penſionnaires ſe rendront à la Chapelle intérieure, pour y entendre une lecture de piété & une petite inſtruction ſur l'Evangile, qui durera juſqu'à l'entrée de la Grand'Meſſe.

On dînera à onze heures & demie; la récréation après dîner ſera prolongée juſqu'à deux heures moins un quart; elle ſera ſuivie d'une étude d'une heure, & d'un quart d'heure de récréation; à trois heures les Penſionnaires ſe rendront à la Chapelle, & tous indifféremment ſeront interrogés ſur le Catéchiſme du Dioceſe. Vêpres ſe diront en tout temps à trois heures & demie : à l'iſſue de Vêpres on diſtribuera le goûter, & on ſe récréera juſqu'à ſix heures, temps auquel on commencera une étude qui tiendra lieu de celle du lendemain matin, & qui prolongera le repos, comme aux jours de congé.

On tiendra la main à ce que tous les Ecoliers du College, ſoit Penſionnaires, ſoit Externes, ſe confeſſent régulièrement une fois le mois.

PRIX DES PENSIONS

Le prix des Penſions, compris les différents Maîtres d'exercices, les Perruquiers, les Peigneuſes, le Blanchiſſage, le petit raccommodage, les plumes, encres & papier, eſt fixé pour les dix mois de claſſe à trois cents quarante livres, & pour les Penſionnaires qui paſſeront les vacances au College, à la ſomme de quatre cents livres, payable d'avance à deux termes égaux, la Touſſaint & Pâque. Chaque Pen-

Digitized by Google

ſionnaire apportera auſſi en entrant, deux paires de draps, ſix ſerviettes & un couvert d'argent : les frais de l'habillement ſeront auſſi ſur le compte de Meſſieurs les Parents.

Pour maintenir l'union parmi les Eleves, il a paru convenable de fixer un uniforme, qui conſiſte, pour les jours de Fête, en un habit bleu, parements, revers & collet rouge, poches à l'angloiſe, boutons de cuivre doré, veſte & culotte rouges; & pour les jours ouvriers, il ſuffira qu'ils aient un ſurtout bleu, collet & parements rouges, boutons de même étoffe : on laiſſe la couleur de la veſte & de la culotte au choix de Meſſieurs les Parents, qui ſont priés de ne rien envoyer directement à leurs enfants, mais toujours par la médiation du Reverend Pere principal.

Ceux de Meſſieurs les Parents qui ſouhaiteroient que les Religieux priſſent ſur leur compte tous les frais de l'habillement, des livres claſſiques, du Médecin, Apothicaire, Chirurgien & remedes, & enfin des menus plaiſirs qu'on diſtribuera chaque ſemaine à leurs enfants, paieront quatre cents ſoixante & dix livres pour les dix mois de claſſe, & cinq cents trente livres, s'ils veulent les laiſſer au College pendant les vacances; & en outre leur donneront en y entrant, douze chemiſes, autant de mouchoirs, de coëffes de nuit, de cols & de paires de chauſſons, trois paires de bas d'été & trois paires de bas d'hiver, deux chapeaux & deux paires de ſouliers ; le tout neuf & bien conditionné. Ils y ajouteront un couvert d'argent. Un penſionnaire qui ſortira du College la première année, remportera ſon habit uniforme, & tout ce qu'il aura apporté; mais ſe retirant les années ſuivantes, on ne lui en rendra que la moitié en valeur.

Le premier devoir de l'homme étant de rendre à Dieu le culte qui lui eſt dû, on ne négligera rien pour procurer aux Eleves la connoiſſance de notre ſainte Religion, & pour

Digitized by Google

leur en inſpirer l'amour ; c'eſt vers ce point capital que nous dirigerons principalement nos ſoins.

Sa Majesté nous enjoint par ſes Lettres-Patentes, d'enſeigner toutes les Claſſes, depuis la Sixième juſqu'à la Philoſophie incluſivement ; mais pour donner une éducation plus complette, & pour fonder & pour développer les talents, on donnera des cours de Morale, d'Hiſtoire, de Géographie, de Mythologie, de Blaſon & de Langue françoiſe, & ſur-tout de Mathématiques, en faveur des Eleves qu'on deſtine au Génie ou à l'Artillerie. On appliquera chaque Penſionnaire à une ou à pluſieurs de ces ſciences, ſelon la volonté de Meſſieurs les Parents, & ſelon le goût & la diſpoſition des Eleves. La diverſité des objets, bien loin de jetter de la confuſion dans l'eſprit des jeunes gens, contribue au contraire à les amuſer par la variété, & à fixer la légèreté qui eſt naturelle à leur âge. L'expérience favoriſe cette aſſertion : la Muſique vocale & inſtrumentale qu'on leur enſeignera, contribuera à leur former le goût, & l'exercice de la Danſe leur apprendra à ſe préſenter avantageuſement.

Nous prions Meſſieurs les Parents qui retireront leurs enfants aux vacances, de vouloir bien les occuper, & de les renvoyer quelques jours avant la Touſſaint. Il ſeroit bien à déſirer qu'après être entrés au Penſionnat, ils n'en ſortiſſent plus qu'à la fin de leurs études ; au moins ne doit-on jamais les prévenir ſur leur ſortie du College : l'expérience apprend tous les jours que l'inconſidération des Parents ſur cet objet eſſentiel, inſpire à leurs enfants le dégoût de leur devoir.

Les Religieux de St Maur n'oublieront rien de ce qui peut contribuer à la propreté, à la décence & au bon ordre. Des Peigneuſes, ſous l'inſpection d'un Préfet, auront ſoin tous les jours d'accommoder les cheveux des Penſion-

Digitized by Google

naires, des Perruquiers les friſeront les Dimanches, les Fêtes & les jours de congé ; chacun aura ſon armoire particuliere, où il fermera toutes ſes hardes, & les clefs en ſeront confiées à une perſonne ſûre : chacun aura ſes peignes & ſes linges, qui ſeront mis dans des layettes étiquetées.

Les malades auront un appartement ſéparé, & un domeſtique particulier, & outre deux viſites que leur rendra tous les jours le Reverend Pere Principal, on deſtinera un Religieux qui veillera ſpécialement à ce que rien ne leur manque.

Les examens particuliers qui ſe feront un jour de chaque ſemaine devant les Religieux, diſpoſeront les Eleves à en ſubir, 1°. un plus étendu qui ſe fera tous les derniers Jeudis de chaque mois ; 2°. un général, & plus rigoureux, qui aura lieu au commencement de Septembre. On choiſira parmi les Penſionnaires, ceux qui ſe ſeront diſtingués pendant le cours de l'année dans les différents exercices ; leurs noms ſeront inſcrits ſur un Programme imprimé, qui renfermera la notice des différentes ſciences ſur leſquelles ils ſeront interrogés ; & ce dernier exercice ſera terminé par la diſtribution des prix, qui couronneront le mérite & exciteront l'émulation. Ceux de Meſſieurs les Parents qui ne verroient pas les noms de leurs enfants inſcrits ſur le Programme, connoîtroient facilement qu'ils n'ont pas répondu aux ſoins des Religieux : d'ailleurs les notes qui leur ſeront adreſſées tous les mois, les inſtruiront aſſez des diſpoſitions, des efforts, & des progrès ſucceſſifs de leurs enfants : enfin on n'oubliera rien pour inſpirer, par des motifs de religion & d'honneur, non ſeulement l'amour de l'étude, mais encore plus celui de la piété. Si malgré leurs ſoins, les Religieux avoient la douleur de voir quelqu'un ſe déranger conſidérablement dans les mœurs, la prudence leur dicteroit de les renvoyer, toutefois après avoir averti Meſſieurs les Parents. Cependant, pour éviter une démarche ſi diſgracieuſe, ils avertiſſent qu'ils ne recevront

Digitized by Google

point de Penſionnaires au deſſus de l'âge de ſeize ans, & ils exigent une atteſtation en bonne forme pour ceux qui auroient étudié dans quelque College éloigné de leur patrie.

On prie Meſſieurs les Parents qui voudront confier auxdits Religieux le ſoin de leurs enfants, de leur en écrire pour le plus tard dès la fin du mois d'Août prochain.

L'adreſſe pour écrire à Thoiſſey, eſt : *Au Révérend Pere Principal du College Royal de Dombes, à Thoiſſey.*

On reçoit les paiements, ſoit en argent, ſoit en billets ſur Paris, Lyon & Mâcon.

Digitized by Google

L'OUVRIER EN SOIE. MONOGRAPHIE DU TISSEUR LYONNAIS. *Etude historique, économique et sociale,* par Justin Godart, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. — Première partie : *La réglementation du travail* (1466 à 1791). Un vol. gr. in-8° avec figures. Lyon : Bernoux et Cumin. — Paris : Arthur Rousseau (1).

Voilà un livre qui comble, dans l'histoire de notre industrie locale, une lacune qu'on peut s'étonner d'y être demeurée si longtemps, vu l'importance du tissage des soieries à Lyon.

Ce n'est pas que déjà divers écrivains n'aient abordé ce sujet. Mais ils ne l'ont envisagé que partiellement, et par quelques-uns de ses côtés. L'étude approfondie de l'histoire de la manufacture, avec ses progrès au cours des siècles, son personnel de maîtres, compagnons et apprentis et leur vie intime, sa constitution corporative et religieuse, ses conditions de travail et ses démêlés intérieurs, ses rapports avec le développement même de la cité, etc. cette étude, instructive entre toutes, mais que sa complexité rendait particulièrement ardue, restait à faire. M. Justin Godart vient de l'entreprendre, et il s'est acquitté de sa tâche avec un plein succès.

Soucieux d'établir une œuvre d'ensemble qui embrassât les multiples manifestations de la fabrique, et de l'établir avec ces garanties d'authenticité qu'on exige aujourd'hui de tout écrivain qui veut être écouté,

(1) Honoré d'une souscription de la Chambre de Commerce de Lyon.

Digitized by Google

l'auteur a recouru directement aux sources, sans se lasser jamais du fastidieux travail imposé par le dépouillement et l'analyse de pièces innombrables.

En plus des imprimés généralement connus et qui ne pouvaient apporter qu'un assez faible appoint, le fonds si riche de la Grande Fabrique aux Archives communales, ceux de la Charité, de la Chambre de commerce et autres dépôts publics ont été compulsés, et, de cette préparation consciencieuse, est sorti un livre achevé, traitant à fond son sujet et nous donnant, du long passé de notre fabrique lyonnaise, un tableau vivant autant que véridique.

La première tentative d'implantation à Lyon de la manufacture des soies est due à Louis XI, mais elle échoua bientôt par l'opposition du Consulat et des notables qui, jaloux des privilèges de la ville, ne pouvaient admettre de créer, avec les deniers des habitants, — le roi avait exigé un impôt extraordinaire de 2.000 livres, — un établissement industriel dont la direction restait entre les mains du roi. Les ouvriers en soie, déjà installés dans notre ville, furent transférés à Tours en 1469.

A l'aide des documents contemporains, M. Justin Godart nous donne, sur ce premier essai, des détails extrêmement curieux et à peu près ignorés jusqu'ici, tel le compte des dettes laissées à Lyon par les ouvriers partis à Tours. Ces dettes furent acquittées des deniers communaux, et leur énumération présente une esquisse précieuse de la vie matérielle des ouvriers en drap d'or et de soie, de 1466 à 1469.

Nous arrivons aux lettres de privilèges concédées par François Ier, en 1536, aux Piémontais Turquet et Nariz pour fonder à Lyon une manufacture des velours dont Gênes avait le monopole. C'est l'origine de notre industrie du tissage des soies qui devait prendre, avec le temps, un essor inouï, conquérir, par la variété et la perfection de ses produits, une renommée universelle et faire enfin la gloire et la richesse de Lyon.

M. Justin Godart, en de savants chapitres, nous montre le long développement de la fabrique, favorisé par des circonstances de situation particulières, et ses liaisons intimes avec le développement de la cité elle-même. Il nous introduit dans l'intérieur d'un atelier d'alors et nous initie, avec la science d'un véritable praticien, au fonctionnement compliqué du métier à la grande ou à la petite tire.

La réglementation, cet élément si souvent décrié des anciennes

Digitized by Google

corporations, est étudiée avec toute l'ampleur qu'elle comporte. Une triste constatation ressort avec évidence : c'est que ces règlements qui, à l'origine, avaient pour unique but l'intérêt général et la pratique loyale de la profession, dégénérèrent bientôt en un instrument de prépondérance injuste du maître-marchand sur le maître-ouvrier, situation déplorable qui amena, entre autres révoltes, celles de 1744 et de 1786, et qui, malgré les plaintes amères des ouvriers, persista sans changement appréciable jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Trois chapitres entiers sont consacrés à l'apprentissage, au compagnonnage et à la maîtrise : c'est dire que ces trois stages de la carrière du tisseur sont étudiés ici avec le même soin scrupuleux que tout le reste, et que nous y trouvons la révélation de bien des faits peu connus.

Après avoir traité des conditions ordinaires de l'apprentissage quant à la durée, aux formes et clauses du contrat, au droit d'inscription, à la limitation, aux obligations de résidence, etc., l'auteur montre l'apprenti vivant au foyer du maître, et par un choix d'exemples empruntés aux registres contemporains, la situation spéciale des apprentis de l'Aumône générale admis gratuitement, avec droit à un gage payé par le maître.

Pour le compagnonnage, deuxième degré de la hiérarchie professionnelle, nous voyons se dérouler d'abord la série des dispositions qui le concernent : droits de réception, billet de consentement, de congé ou d'acquit, le livre du compagnon, — qui a donné naissance au livret d'ouvrier encore usité dans la fabrique, — les avances, le chef-d'œuvre. L'auteur ensuite, fidèle à un plan qu'on ne saurait trop louer, utilise les documents authentiques pour placer dans son cadre et faire revivre sous nos yeux le compagnon d'autrefois, avec le modeste budget de ses gains et de ses dépenses.

La maîtrise arrive enfin, couronnement envié d'une laborieuse préparation. Si elle confère des droits, elle impose en retour certaines obligations. Les uns et les autres sont exposés avec la parfaite impartialité dont l'auteur ne se départ jamais. M. Justin Godart, en effet, est sobre d'appréciations personnelles, estimant à juste titre que la vérité sur les avantages et les défauts de l'institution qu'il étudie se dégage d'elle-même des documents qu'il soumet à son lecteur, lesquels documents par leur grand nombre et le caractère de généralité qui en résulte, ne laissent dans l'ombre aucun point du sujet.

Les chapitres suivants traitent du *Travail* et des diverses questions

Digitized by Google

qui s'y rattachent : chômages, crises, tarifs, grèves, mises à l'index, etc.

C'est le côté religieux de la fabrique qui apparaît dans la *Confrérie* avec ses dignitaires les courriers, sa chapelle aux Grands Cordeliers, puis aux Jacobins, ses cérémonies, ses ressources, sa suppression et la vente de ses biens.

Viennent ensuite : *Le Bureau*, son installation, ses services, ses métiers pour les chefs-d'œuvre ; — *Les Maîtres-gardes* avec leurs attributions, leurs droits de visites ; — *La communauté et ses luttes contre la liberté*, la liberté ! théorie séduisante, mais au fond de laquelle nos pères ne prévoyaient que trop l'anéantissement aujourd'hui consommé du vieil atelier lyonnais ; — *La vie intellectuelle, les distractions, la prévoyance, les idées religieuses et politiques* ; — et enfin *La vie matérielle et les budgets*, deux chapitres remplis de détails curieux sur l'existence courante de nos tisseurs aux deux derniers siècles, leurs fêtes, leurs ébats, leur mode d'assistance, leurs sentiments religieux et politiques, leur condition matérielle d'après les budgets, etc., etc.

On voit, par ce simple exposé, combien l'auteur a su faire la lumière sur toutes les parties de sa thèse, et épuiser à son égard tous les modes d'informations.

Le travail de M. Justin Godart comporte encore un long et laborieux complément, précieux entre tous, et dont les chercheurs de l'avenir lui sauront gré. C'est une bibliographie générale et un classement méthodique, avec analyse sommaire, de toutes les pièces d'archives ayant trait à l'histoire de la fabrique, que renferment nos dépôts publics et dont l'auteur s'est servi pour édifier son œuvre. Cent huit pages du livre sont consacrées à cette nomenclature, référence permanente qui a épargné au texte l'inconvénient de citations qui l'eussent fréquemment entrecoupé.

On conçoit sans peine les services multiples que peut rendre à notre histoire locale un classement de cette importance.

Des dessins et eaux-fortes de M. G. Pautet reproduisant une série de motifs inédits empruntés au fonds de la Grande Fabrique, donnent à l'ouvrage un attrait de plus.

Deux autres volumes, actuellement en préparation, suivront celui-ci. Le premier, ayant pour titre : *La liberté du travail*, comprendra la période qui s'étend de la suppression des maîtrises et jurandes à la création des syndicats professionnels (2-17 mars 1891 au 21 mars 1884). Le

Digitized by Google

second, intitulé : *La liberté du travail et la liberté d'association,* ira de la création des syndicats professionnels à nos jours.

C'est donc une monographie complète de l'ouvrier en soie de Lyon que nous promet M. Justin Godart, la seule qui aura été écrite jusqu'à présent sur un plan d'ensemble aussi étendu.

« L'accueil que feront les lecteurs au volume que nous leur présen- « tons aujourd'hui nous dira si nous sommes trop ambitieux et si nous « devons compléter l'œuvre entreprise, » dit l'auteur en terminant la préface qu'il a placée en tête de son livre. Cet accueil, nous en sommes certain, sera digne du mérite de l'ouvrage et bien propre à encourager l'auteur à en poursuivre l'achèvement. Et c'est avec d'autant plus d'impatience que les lecteurs attendront ces études futures qu'ils auront pu apprécier, par le premier volume, la haute valeur d'un travail qui restera l'une des meilleurs contributions apportées depuis longtemps à l'histoire de notre ville.

A. Grand

A MI-COTE, par J. Esquirol, *Paris, Stock, 1898.*

Des convictions religieuses profondes, moins basées peut-être sur des motifs de raison que de sentiment, une nature facilement impressionnable, des tendances à la rêverie, une mollesse native et invincible, la haine de l'effort, telles sont les qualités de quelques jeunes Lyonnais. L'un d'entre eux, entraîné par la logique de la Foi, Georges Desmares, le héros, peu héroïque, aspire aux sommets de la perfection, aux alpes mystiques où les puretés éternelles promettent fraîcheur et repos, tandis que dans les vallées profondes, où le torrent du siècle roule la banalité de ses fanges, l'air manque à son âme anémiée.

Un soir, excité par le chant des rossignols, le tremblotement d'une étoile et l'odeur des fleurs de tilleul parfumant l'air tiède, ce jeune homme de vingt-deux ans sent son cœur se gonfler et des larmes « d'indécises émotions » coulent abondantes; puis « soudain des pensées qui le hantaient inconsciemment depuis des années se concrétèrent, se précisèrent, lui fondirent le cœur en un élan très doux vers le Dieu de cette nature pacifiante. C'en était fait. La résolution de Georges était prise, il serait moine. »

De sages personnes discutent cette vocation sentimentale et de bons conseils lui font ajourner ses débuts dans la vie monastique, il peut, du reste, essayer d'un noviciat moins dur, en entrant dans un grand sémi-

Digitized by Google

naire, et il part pour Issy, grand séminaire type et modèle, dirigé par les Sulpiciens. Sensible et mystique, Georges ne peut s'accommoder des réalités de l'apprentissage sacerdotal, du prosaïsme de la discipline, de la monotonie de la règle, et au bout de deux mois il reconnaît qu'il n'a pas les aptitudes voulues pour être prêtre ou religieux.

Il rentre dans le monde, organisant sa vie librement, pour jouir de tous les avantages d'une existence religieuse contemplative, n'ayant pu atteindre le pic où l'âme est plus près de Dieu, il ne quitte pas la sainte montagne et, *à mi-côte*, il établit un ermitage égoïste où la ferveur de sa foi ne sera pour lui qu'une jouissance.

Ainsi finit l'aventure psychologique de Georges Desmares. Ce livre est dédié à Huysmans, maître et ami; en effet, il procède d'*En route*, mais s'il y a quelques analogies entre ces deux œuvres, elles sont plus dans la forme que dans le fond. Georges n'a rien de Durtal, que les dialogues invraisemblables et les monologues où le pour et le contre plaident sans qu'il soit jamais tiré de conclusions. Durtal n'a pas cette foi enfantine, d'habitude, acquise dès l'enfance, dans la famille, et conservée puis développée par les directeurs de la maison d'enseignement libre. Dans *En route*, les mouvements désordonnés de l'âme font rage; l'ennemi est derrière la porte, on ne le voit pas, mais on l'entend gronder de terrible façon; cette première nuit de Durtal, à la Trappe, comme elle est tragique, comme l'immonde redouble ses furieux efforts! Avec Georges, cela n'existe pas, le lecteur en éprouve même un vague étonnement, une comique inquiétude. Car dans une étude psychologique aussi serrée, supprimer tout simplement « le tendre embarras qui maigrit l'espèce humaine » cela ne laisse pas que de dérouter un peu. Il faut voir là un parti-pris habile de l'auteur qui voulant sans doute faire un roman lyonnais, a donné cette caractéristique retenue à tous ses personnages.

Georges, Chaudier et Feirax, tous les trois d'un même gabarit, se profilent sur un ciel pâle, tous les trois tiennent à la main une tige de lis symbolique, leur barbe est fluviale, et une fumée bleue, qui les nimbe de ses volutes, sort de leurs pipes fidèles et pudiques.

Durtal n'est pas Lyonnais et Georges l'est bien, ce qui ajoute à *A mi-côte* un attrait tout particulier pour nous.

Ces formules empruntées à un autre auteur, par méfiance de soi-même, ce masque du pseudonyme, sont choses auxquelles se condamnent les écrivains citoyens des quatre ou cinq petites villes confé-

Digitized by Google

dérées sous le nom de Lyon ; il les faut, surtout dès les débuts, pour échapper à l'interprétation basse, étroite ou moqueuse des pharisiens coudoyés chaque jour.

A mi-côte est écrit, dans un style bien personnel, clair, précis, plein de pensées encore plus que d'images. Comme il est convenu, dans ce genre-là, l'auteur ne doit pas éviter un mot trivial, si ce mot exprime mieux sa pensée, il ne doit pas non plus se priver de néologismes, mots composés, etc. L'on est déjà habitué à cette manière d'écrire et l'on peut sourire lorsque ces inventions sont drôles comme l'adjectif « alléluiatique », ou comme le verbe « arc-en-cieler » ; et pourtant ne faudrait-il pas qu'un écolier soit bien coupable pour être condamné à conjuguer le verbe « j'arc-en-cielise » ?

Les paysages sont traités en artiste ; ils sont pleins de sentiment, ces petits croquis, tracés avec l'acuité du terme choisi, ou aquarellés d'épithètes inattendues. C'est à Fourvière, sur la sainte colline, que Georges se promène de préférence avec son ami Chaudier et ils errent souvent « au hasard des routes solitaires bordées de couvents, dont les murailles grises faisaient planer sur le chemin le calme de leurs clôtures conventuelles, encadraient des portes toujours fermées que surmontaient des croix, des statues de la Vierge, des Enfant Jésus soutenant la boule du monde, puis s'interrompaient de temps en temps sur des échappées de vie irréelle, des clochers, des méandres de fleuves laiteux, des épandues lointaines de plaines violettes donnant l'illusion de la mer. »

La cathédrale et le quartier Saint-Jean ne sont pas oubliés et ce sont de bonnes pages qui leur sont consacrées, par l'auteur ne traversant pas la Saône et ne voulant point voir Fourvière de la place Bellecour.

Qui donc dira les aspects multiples et variés des deux fleuves et des deux collines, qui donc peindra la splendeur de la ville vue du quai des Brotteaux, la morosité des maisons trop hautes, la tristesse grelottante des carrefours d'hiver, la poésie rétrospective du quai Saint-Clair et le merveilleux panorama qui s'étale autour du pont de la Guillotière ? Nul mieux qu'Esquirol ne le fera, il vient de donner un gage, et, déjà peut-être, il a tracé, pendant ses nuits fécondes, les meilleures pages d'un second romain lyonnais.

Qu'il en soit ainsi, et nous le couronnerons de lauriers et de lis — pas de myrtes ; *A mi-côte*, promet autant qu'il a donné.

F. Breghot du Lut.

Digitized by Google

Chronique de Juin 1899

SOMMAIRE. — Les morts du mois. — M. Auguste de Montgolfier. — Xavier Privas, prince des Chansonniers. — Arnaud-Picheran et « Madame Pistache ». — Les livres du mois. — « Ceux de Belfort. » Les « Guides » de Gil-Bert. — Les émeutes à Lyon. — Les étudiants et les fêtes de Thoissey. — Marchand et Baratier. — Gallieni à Lyon. — La Société d'enseignement professionnel. — Le congrès d'archéologie de Mâcon.

Ce mois doit être marqué d'une pierre noire. S'il commence par l'arrivée de Marchand, le héros de Fachoda, et de la mission Congo-Nil, il finit par le retour de Dreyfus ; Il s'ouvre avec les scandales d'Auteuil et se termine avec l'arrivée au pouvoir du cabinet Waldeck-Millerand et de Lanessan. S'il commence avec des ondées bienfaisantes, réclamées par le paysan, il s'achève avec des pluies torrentielles qui compromettent bien des récoltes. C'est donc un bilan néfaste qu'il nous faut enregis-

Digitized by Google

trer. La mort y fauche bien des amis. Le 8 juin, M. Ernest de Chenelette meurt emporté, à 21 ans, par une longue et terrible maladie qui brusquement interrompt une vie qui s'ouvrait devant le plus brillant avenir.

Le 10 juin, nous enregistrons la mort de M. Auguste de Montgolfier, chevalier de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand, ancien député, maire de St-Marcel-les-Annonay. On sait comment fut remplie la vie de cet homme de bien qui laisse après lui de si vifs regrets. Sorti avec le n° 2 de l'Ecole Centrale de Paris, il avait donné tous ses soins à continuer l'industrie de ses frères et créé, avec son frère aîné, M. Charles de Montgolfier, une usine modèle dont la vieille réputation est universelle.

Le 15 février 1874, il fut nommé maire de St-Marcel et l'était encore lorsque la mort est venue le frapper ; ajoutons que, depuis le commencement du siècle jusqu'en 1871, la mairie de St-Marcel avait toujours été occupée par un membre de la famille Montgolfier.

En 1885, M. Auguste de Montgolfier était élu conseiller général d'Annonay ; en 1889 il était envoyé à la Chambre des Députés par ses concitoyens.

Il fut de 1890 à 1893 président du syndicat de la papeterie française.

Le 13 juin, mort à Vienne de M. Xavier Olibo, qui pendant 33 ans (de 1847 à 1880) avait été directeur de l'octroi de Lyon.

Des travaux très remarquables sur la législation administrative, lui avaient valu d'être nommé, en 1856, chevalier de la Légion d'honneur, puis officier du même ordre, en 1877.

Nous apprenons de Feurs, le 15 juin, la mort de M. Lucien Bouchetal-Laroche, conseiller honoraire à la Cour d'appel

Digitized by Google

de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, ancien président du Conseil général de la Loire.

Le 16 juin, une fin prématurée impressionne douloureusement le monde médical de Lyon ; je veux parler de la mort, à Thoissey, du docteur Francon, qu'on enterre pendant les fêtes organisées en l'honneur du commandant Marchand, triste opposition des choses de ce monde : la fête, le deuil, c'est la loi commune. Tout le monde appréciait la modestie, le savoir et la charité du docteur Francon, ancien interne de nos Facultés, gendre de M. le professeur Vignon, qui occupa longtemps avec tant d'autorité et de distinction la chaire de rhétorique au Lycée de Lyon.

Enregistrons encore, le 18 juin, la mort de Mme Hubert de St-Didier, marquise douairière de la Verpillière, décédée à Lagnieu (Ain) ; enfin, celle de Clovis Lambert, ancien sous-directeur de l'Harmonie Lyonnaise, ancien directeur de l'Harmonie Gauloise, musicien consommé, artiste très aimé et très apprécié dans toutes les réunions musicales.

*
* *

Mais si le monde des arts et de la musique a été profondément affecté par la mort de cet artiste, une nouvelle l'a mis en joie. Notre excellent ami et compatriote Xavier Privas venait d'être sacré, à Montmartre, prince des Chansonniers. Le 10 juin, les amis du poète, réunis au Cabaret des Arts, confiaient le sceptre de la Chanson à ce chansonnier exquis, lettré délicat, amant fanatique du rythme et de la forme, qui fit pendant tant d'années les délices du Caveau Lyonnais, avant d'aller conquérir les suffrages des poètes de Montmartre jusqu'à s'en faire élire leur roi.

Digitized by Google

Qui de nous n'a connu la fière mine de mousquetaire du régisseur Taravel, l'enfant chéri de nos salons qui s'en disputaient les faveurs ? Qui ne l'a entendu, de sa voix claire, sonnante et mordante, marteler avec énergie ses fantaisies tantôt macabres, à la Villette, tantôt amoureuses, à la Piron ; la tête fièrement rejetée en arrière, s'accompagnant lui-même au piano, tourné de trois quarts vers son auditoire attaché à ses lèvres. Xavier Privas secoua, il y a tantôt sept ans, les paperasses du régisseur Taravel, il en brisa la plume pour prendre celle du poète de la Chanson et s'envola pour Paris qui vient de le sacrer prince des Chansonniers, comme il avait sacré Verlaine, Mallarmé et Dierx, princes des poètes. Quelle carrière, rapidement couronnée de la plus flatteuse des gloires!

Un autre artiste lyonnais, compositeur de talent, Eugène Arnaud-Picheran, qui tint avec beaucoup de verve le bâton de chef d'orchestre du Casino et se fit applaudir si souvent dans nos salons pour ses compositions pleines de charme et de mélodie, vient d'obtenir à Paris, aux Folies-Dramatiques, dont il est depuis deux ans le chef d'orchestre, un joli succès, le 14 juin, avec un vaudeville-opérette en trois actes dont il a fait la musique « *Madame Pistache* ». Cette œuvre badine a été très bien accueillie par la critique et marche gaillardement vers sa cinquantième.

Après les poètes et les musiciens, passons aux hommes de lettres.

Deux livres nous apparaissent en ce mois. Je ne parlerai pas du troisième volume de la *Nouvelle Histoire de Lyon*, de A. Steyert, œuvre monumentale que tous nos érudits ont déjà entre les mains. Je signalerai aux amis des lettres : *Ceux de Belfort*, de Gabriel Gerin, notre si aimable et si séduisant compatriote, l'auteur si goûté d'une précédente

Digitized by Google

étude sur le siège de Neuf-Brisach où se couvrirent de gloire les moblots du Rhône, l'écrivain charmeur du *Pays des Etangs* et des *Mariniers du Rhône*. Le nouveau roman de Gabriel Gerin est empoignant avec son style incisif, coloré, écrit avec une plume alerte et vigoureuse. Il s'en dégage même une haute leçon. Les mobiles de Lyon, recrutés à la hâte, entrent à Belfort indisciplinés, sans esprit militaire, sans instruction. Ils en ressortent décimés par le feu, mais aguerris, invaincus et triomphants. Le siège accomplit ce miracle ; la lutte de tous les jours a opéré cette transformation. Voilà la philosophique leçon qui ressort du roman de M. Gabriel Gerin ; voilà le salutaire et martial enseignement que donnent à ceux d'aujourd'hui *Ceux de Belfort*.

Enfin, voici le nouveau guide de Gil-Bert (Jules Berlot, de l'*Express) le Sud-Est de la France,* œuvre complètement remaniée, transformée, complétée, qu'il nous avait déjà présentée, il y a un an, sous le titre de *Autour de Lyon*, en plusieurs fascicules. Edité avec le plus grand soin par l'S. P. A., et avec un luxe inouï, une débauche d'illustrations et de gravures, le travail de Gil-Bert est un véritable tour de force en son genre.

Sur chaque pays, chaque vestige, chaque site, c'est une quantité prodigieuse de notes historiques, topographiques et pratiques, condensées en quelques lignes et présentées avec une clarté parfaite, un mouvement et une vie qui font que l'on dévore les pages comme les kilomètres. Son précis historique de Lyon est un travail qui se recommande autant aux touristes qu'aux fervents de notre histoire lyonnaise.

Ceux-ci ont tenu, le 6 juin, à la Commission du *Vieux Lyon*, une intéressante séance. M. Jamot y a présenté la

Digitized by Google

suite de son portefeuille contenant la reproduction des vieilles enseignes encore existantes.

MM. Gourju et Georges ont fait part à la Commission de leurs recherches personnelles pleines d'intérêt. Le *Vieux Lyon* s'est donc mis résolument au travail ; nous pouvons attendre de lui une œuvre féconde et nécessaire à notre histoire.

*
* *

J'ai réservé pour cette fin de chronique les faits saillants du mois.

Au début, manifestations tumultueuses qui, pendant cinq jours, livrent le quartier de Bellecour à l'émeute.

Au lendemain du scandale d'Auteuil, qui a rendu légendaire à l'égal de celui de Napoléon le chapeau de M. Emile Loubet, les étudiants de Lyon se réunissent à la Brasserie Thomassin pour préparer l'organisation d'un voyage sur la Saône, le 18 juin, à Thoissey, à l'occasion du retour du commandant Marchand.

En sortant de la réunion, monôme traditionnel et cris de : Vive l'Armée ! Quelques personnages, aux allures louches, leur répondent par les cris de : A bas l'Armée ! Vive Loubet !

Tapage ; horions et coups de cannes. Le lendemain, 6 juin, la rue, sur un mot d'ordre venu d'en haut, est livrée à la populace. Il faut au monôme pacifique et patriotique d'hier, une contre-manifestation officielle. Le cri de : Vive Loubet ! sert de prétexte à une foule venue des quatre coins de la banlieue où la police tolère ses chevaux de retour, pour envahir le centre de Lyon et créer, sur la place Bellecour, de véritables émeutes. Mais il était plus

Digitized by Google

facile de faire sortir ces bandes révolutionnaires de leurs repaires que de les y faire rentrer. Pendant cinq jours c'est le désordre dans les rues, avec ses charges de gendarmerie, ses razzias accoutumées.

Enfin la semaine s'achève sur une nouvelle manifestation au cours de la Faculté de médecine professé par M. Augagneur, dont les étudiants n'acceptent qu'avec répugnance les nouvelles théories socialistes-révolutionnaires. Le cours de pathologie externe est suspendu le 10 juin jusqu'au 14. Sa réouverture se fait sans incident.

Pendant cette semaine d'émeute, un scandale avait défrayé les conversations, l'arrestation de M. S....., directeur-gérant d'un de nos grands magasins de Lyon. M. S...., est remis en liberté le 30 juin, après avoir signé sa démission de directeur-gérant de la Société.

Mais les étudiants de Lyon n'avaient pas perdu de vue, pendant la semaine d'émeute, leur projet de voyage à Thoissey.

Le 18 juin, nous les retrouvons dans la plus petite ville, si coquettement plantée sur les rives de la Saône, dans le cadre le plus riant qui se puisse rêver. Ils viennent y acclamer le commandant Marchand, revenant dans sa ville natale, accompagné des capitaines Baratier et Germain, après trois années occupées à mener à bien, avec une énergie indomptable, la fameuse mission Congo-Nil, héroïquement conduite à Fachoda. Jamais je n'oublierai ces deux journées de fêtes splendides, où la foule des paysans, accourus de tous les coins du Beaujolais, du Lyonnais, du Mâconnais, de la Bresse et de la Dombes acclamait Marchand et ses collaborateurs, avec une joie débordante, un enthousiasme qui touchait au délire, où jamais note discordante ne troubla cette belle harmonie des cœurs. Tous se sentaient

Digitized by Google

fiers de serrer la main de ces héros, comme si, à ce contact, une étincelle de leur gloire, les eût, eux aussi, éclairés.

Et ces étudiants exubérants de gaieté et de patriotisme, qui dételent les chevaux de la voiture pour traîner en triomphe le commandant Marchand au champ de foire où l'attend un banquet monstre de quatorze cents couverts; ces tables qui s'effondrent sous les spectateurs juchés afin de mieux acclamer leurs héros, et ce retour du banquet à travers les rues de Thoissey, promenade triomphale où chacun veut encore embrasser l'ancien petit clerc de l'aimable notaire M. Blondel, qui perdit tant de temps à lui inculquer jadis, sans résultat hélas! quelques éléments de procédure. Marchand, pas plus que Xavier Privas, n'était né pour les paperasses.

Voilà des fêtes qui nous réconfortent et nous consolent de bien des hontes.

Le 27 juin, les anciens élèves de Thoissey acclamaient encore leur ancien camarade et Marchand se voyait de nouveau fêté, dans l'intimité cette fois du vieux collège, par des amis fiers de sa gloire.

Une chose m'a frappé dans ces deux officiers, Marchand et Baratier, avec qui j'ai vécu deux journées, celle du lundi surtout, tout à fait intime; c'est leur belle figure ouverte, crâne, terriblement dure quand elle réfléchit, pleine de charme quand elle sourit; ces yeux perçants comme l'acier, profonds, qui vous dévisagent, vous analysent, vous décèlent, noirs de jais chez Marchand, bleus chez Baratier comme son uniforme, des yeux qui devaient fasciner, terrasser les chefs africains, et qui font comprendre comment ces officiers ont pu, sans s'en douter, accomplir de si grandes choses, des yeux enfin qu'on n'oublie jamais.

Et tandis que Thoissey recevait en triomphe son enfant

Digitized by Google

prodigue... de gloire. Lyon acclamait le général Gallieni, un autre héros, tout aussi modeste, le pacificateur de Madagascar, à la Société de Géographie. Comme Marchand, Gallieni est grand, élancé ; il a la tournure énergique, le visage froid et réfléchi de l'homme d'action.

Le même jour, 18 juin, M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, présidait à côté de M. Mangini, la distribution des prix aux élèves de la Société d'enseignement professionnel du Rhône.

Le 20 juin, M. Liard inaugurait le musée archéologique installé au deuxième étage du palais commun aux Facultés de Droit et des Lettres. Autour de lui, M. le recteur Compayré, MM. Armand-Caillat, Isaac, Sicard, MM. les professeurs des Facultés ; M. Liard en a profité pour remercier solennellement les riches bienfaiteurs de l'Université ; MM. Mangini, Cambefort, Oberkampf, de Riaz, Isaac, docteur Birot.

Bientôt le public pourra visiter chaque semaine le nouveau musée archéologique.

Ne quittons pas nos Sociétés littéraires ! Voici l'Académie de Lyon qui s'honore de recevoir dans son sein M. l'abbé Rambaud, MM. les Drs Crolas et Marduel.

Et revenons, pour finir cette chronique, à l'archéologie, à propos du Congrès d'archéologie tenu à Mâcon du 14 au 21 juin, Congrès particulièrement brillant par le nombre et la qualité des membres français et étrangers qui suivirent ses excursions à Cluny, à Paray-le-Monial, à Solutré, à Berzé, Tournus, Châlon, Autun, etc... Lyon était représenté au Congrès par ses plus éminents archéologues : M. le Dr Birot qui fait au Congrès une communication intéressante au sujet des sculptures de l'abbaye d'Ainay, protographiées en collaboration avec M. l'abbé

Digitized by Google

Martin; MM. Pierre Richard, Jamot, Joseph Déchelette et Favarcq, de la Diana, y font aussi d'intéressants rapports.

Le Congrès de Mâcon aura des conséquences importantes pour l'archéologie et pour l'histoire de notre région.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Lyon, Imp. Mougin-Rusand, Waltener et Cie, sucrs, rue Stella, 3.

Digitized by Google

SAINT NIZIER

Panégyrique prononcé, dans son Eglise, pour sa fête patronale, le 16 avril 1899

S'IL est permis, en fêtant les habitants du ciel, de rapprocher les exemples qu'ils nous ont laissés des préoccupations de l'heure présente, si la piété ne se choque pas d'entendre louer des vertus antiques avec le ton et les expressions d'un langage moderne, l'illustre patron de cette paroisse, me semble-t-il, présente à l'admiration et à l'étude l'évêque populaire par excellence, dans la double signification étymologique du mot, l'évêque allant au peuple et agréé par le peuple, cher à ses ouailles, plus aimé encore que révéré, plus désireux d'être utile par sa charité que d'obtenir pour sa haute dignité les marques d'un respect obligatoire. On le vit affable et bienveillant, au moins autant que vigilant et mortifié, mais plus soucieux encore de nourrir les pauvres et de vêtir les malheureux ; il s'appliqua à combattre les ignorances et les vices de l'âme et il guérit les maux du corps ; assidu à l'oraison, ardent à

Digitized by Google

l'action, il fut prompt à rendre la justice aux humbles, la liberté aux prisonniers, la paix aux vaincus ; attentif surtout à diminuer les charges publiques, à briser les tyrannies sociales, à établir sur le travail, la fraternité et la prière, les bases nécessaires d'une civilisation naissant à peine, au souffle de l'Evangile, et lente à se constituer, dans la fusion des débris de la puissance romaine et des éléments du monde germanique, si voisins du chaos.

Et par un retour, malheureusement trop rare, jamais ministère sacré ne fut entouré de plus d'honneur et de vénération. Les services engendraient la considération ; l'obéissance s'étendait avec la renommée. On ne discutait pas des ordres qui étaient estimés comme des bienfaits ; chacun s'empressait de s'engager sous la plus paternelle et la plus indulgente des tutelles. En contemplant cette harmonieuse entente du pasteur et du troupeau, en observant les heureux effets d'une union ouvertement et sans cesse proclamée, les paroles du Sauveur viennent naturellement à l'esprit : sans hésitation comme sans hyperbole, on applique à saint Nizier et au diocèse qu'il a dirigé ce signe d'un sacerdoce fécond et d'une docilité bénie : *Cognosco oves meas et cognoscunt me meæ.*

Règle essentielle de l'activité apostolique ; idéal sublime et familier à la fois du prêtre catholique, averti de disposer des grâces, dont il est l'intermédiaire, avec une prudence avisée et une libéralité assez large pour gagner tous les cœurs.

Pendant vingt et un ans que saint Nizier fut à la tête de son église, la cité lyonnaise vécut dans cette concorde et dans cette félicité. Elle en goûta les charmes, elle en ressentit les précieux avantages. Les croyances catholiques s'affermirent et s'étendirent ; les restes des supers-

Digitized by Google

titions idolâtriques disparurent des campagnes les plus écartées, où elles s'étaient isolées; le niveau de la moralité monta; la législation s'éclaira; les coutumes sanguinaires se réformèrent peu à peu; les institutions s'inspirèrent des maximes évangéliques et la royauté mérovingienne, sous Childebert et sous Gontran, s'honora de mettre au service de Dieu ses trésors, ses trophées et ses codes.

Le peuple, délivré de l'horreur des invasions, protégé contre la violence des vainqueurs, secouru dans ses maux, ramené à la charrue et aux sillons, instruit et guidé, attribuait à son évêque les bienfaits nouveaux dont il jouissait, et le ciel, pour redoubler cette confiance et récompenser cette soumission, multipliait les miracles sur les pas de son envoyé; il ajoutait ainsi, à l'influence d'éminentes vertus et d'abondantes aumônes, l'éclat éblouissant d'une perpétuelle et mystérieuse intervention.

Les traces et les preuves de ce tout-puissant ascendant sont aussi innombrables que certaines; l'histoire, en ce cas, a de beaucoup précédé la légende; elle est plus merveilleuse qu'elle. Un des derniers traits de la destinée de notre saint est en effet d'avoir eu pour biographe son petit-neveu, celui qu'on a surnommé le Père de nos annales françaises. C'est avec ses souvenirs personnels, la mémoire encore toute chaude des spectacles qui l'avaient frappé, la plume agile et exacte à reproduire les récits rapportés par des témoins oculaires, que Grégoire de Tours a composé la *Vie* de son bienheureux oncle et qu'il nous a laissé le portrait achevé de sa physionomie aussi attachante que noble, moins terrible aux méchants qu'elle ne fut souriante aux infirmes, aux miséreux et aux opprimés.

Avec un tel guide, on est assuré d'avance de ne pas glisser dans la banalité de louanges indécises et communes.

Digitized by Google

Notre appréhension serait bien plutôt d'affaiblir les couleurs du tableau et de ne parvenir qu'imparfaitement à en reproduire les traits, dessinés avec tant de sincérité et d'émotion filiale.

Je crois légitime d'expliquer par la bonté le crédit et la popularité de saint Nizier; elle nous livre le secret de son action sur son diocèse, du succès de ses prédications, de l'efficacité de ses prières, du don même des miracles qu'il portait partout où il allait et dont ses cendres furent longtemps honorées.

La bonté fut sa vertu de naissance, de prédilection et de grâce, le fond de sa nature, l'inspiration de sa conduite, la source intarissable de ses largesses et de ses prodiges. Prenez la peine de le suivre dans la demeure paternelle, au milieu des siens, sur son trône épiscopal, dans le tombeau où il fut enseveli avec tant de larmes et de regrets, partout il est constant avec lui-même : enfant humble, prélat bienfaisant, thaumaturge secourable, il tire sans cesse de son cœur les trésors d'amabilité, de compassion, de dévouement et de miséricorde dont il surabonde; personne n'accourt vers lui, sans être exaucé dans sa requête, protégé dans son innocence, soulagé dans sa faim, encouragé dans ses espérances et dans ses vœux. A l'école du grand Apôtre, il s'est fait tout à tous et il les gagne tous à Jésus-Christ : jusque par delà les portes de la mort, tout poudre que son cadavre est devenu, il ne peut demeurer insensible aux plaintes de sa clientèle accoutumée qui l'assiège : il sèche les pleurs, il redresse les membres, il chasse les démons. Voilà le modèle des évêques, le plus tendre des pères, le plus compatissant des intercesseurs. Caractère, œuvres, prodiges, tout révèle dans ce célèbre pontife le parfait imitateur du Maître qui a dit : « Venez tous à moi et je vous

Digitized by Google

soulagerai. » Sa vie entière n'a été que la reproduction ininterrompue de cette parole et de cet exemple divins. Je m'arrêterai, dans son cours, aux épisodes les plus saillants et vous en serez de plus en plus convaincus.

I

Lorsqu'il prit possession de la chaire fondée par saint Pothin, arrosée du sang de plus de vingt mille martyrs, illustrée par la science d'Irénée, les austérités de Just, l'éloquence d'Eucher, la sainteté de vingt de ses prédécesseurs, placés sur les autels, Nizier touchait à sa quarantième année et il acceptait avec simplicité une dignité qu'il n'avait pas recherchée. Sa personne aussi bien que son éducation, ses études comme ses vertus, son humilité, sa réserve et sa piété annonçaient qu'il serait un homme d'Eglise et un défenseur de la cité, tel que la Providence les choisit aux heures critiques et les donne aux nations qu'elle aime.

J'ignore si nos ancêtres le connaissaient et l'avaient vu; il était né à Genève et sa jeunesse s'était écoulée en Bourgogne. Mais ce qu'ils apprirent de sa famille, de son caractère, de ses habitudes, la recommandation que le vénérable évêque Sacerdos, dont ils pleuraient le trépas récent, en avait faite, suffit amplement à les rassurer. L'élu s'offrait à eux avec les marques évidentes d'une vocation d'en haut, orné des dons les plus propres à lui en faciliter les devoirs et à lui concilier toutes les sympathies.

L'étoile des prédestinés avait brillé sur son berceau et une guérison inattendue, au sortir de l'enfance, avait permis d'augurer qu'à son endroit les plus ambitieuses espérances maternelles ne seraient pas déçues. Ce double

Digitized by Google

récit vaut la peine d'être reproduit; les intentions célestes s'y dévoilent avec le plus gracieux intérêt.

Les parents du futur prélat de Lugdunum, Florentius et Artémia, attendaient sa venue prochaine en ce monde, quand les Genevois perdirent leur propre pasteur et décidèrent de le remplacer par le sénateur Florentius lui-même. Une pareille élection, extraordinaire à nos yeux, n'avait rien d'insolite et d'anormal dans ces âges reculés; on voyait assez fréquemment ces passages subits de la famille au sanctuaire, de l'administration de vastes domaines au gouvernement ecclésiastique. Le roi Sigismond avait ratifié le vote, et le candidat un peu involontaire n'avait pas refusé son consentement. Mais il avait compté sans l'émoi et les résistances de sa femme. Dès qu'elle eut appris le projet, elle le combattit avec sa raison et avec ses pleurs et finit par dire à l'époux ébranlé : Abandonnez, je vous en prie, votre dessein; repoussez la dignité qui vous est offerte par la cité. Je porte dans mon sein le fils que vous m'avez donné; c'est à lui qu'il est réservé d'être évêque. Le Gallo-Romain s'inclina devant cette prophétie, comme Abraham s'était rendu à la voix de Sara, et quand l'enfant vit le jour, on l'appela Nicétius, le victorieux, voulant bien signifier par là ses triomphes à venir sur la chair et sur le siècle, mais pour rappeler aussi que la tendresse conjugale l'avait emporté, en cette circonstance, sur l'engagement pris avec des concitoyens dont les désirs furent impuissants à séparer ce que Dieu avait précédemment uni.

Au seuil de l'adolescence, on eut à redouter que l'oracle fût brutalement démenti par la mort. Un abcès infectieux, *pustula mala*, comme s'exprime l'hagiographe, envahit la face du petit malade et bientôt son état fut désespéré. Artémia s'adresse à tous les saints du paradis, mais surtout,

Digitized by Google

plongée dans les plus affreuses angoisses, elle invoque le crédit de saint Martin. Depuis deux jours l'enfant était sans regard et sans voix, la pauvre femme songeait aux apprêts funèbres, lorsque tout à coup l'agonisant ouvre les yeux et réclame sa présence. Elle accourt. « Que me veux-tu, mon fils, demande-t-elle. Cessez de craindre, lui répondit-il; le bienheureux Martin a tracé sur mon visage le signe de la croix et il m'a ordonné de me lever. » A ces mots il s'élance hors de sa couche; tout malaise a disparu. Il lui resta néanmoins sur la joue une cicatrice, comme témoignage du danger qu'il avait couru et de l'opportune intervention qui l'en avait délivré.

Cependant l'heure des leçons sérieuses approchait et l'avenir présageait trop de grandeur et de fortune au fils, pour que la mère ne jugeât pas indispensables, et le plus tôt possible, une discipline rigoureuse et une instruction étendue. Le portrait que Grégoire de Tours, son arrière-petit-fils, nous a tracé de cette patricienne distinguée, nous la montre non moins dévouée que vigilante, unissant dans sa maison l'ordre et l'activité, très résolue à ne pas sacrifier la moindre parcelle d'une autorité qui était, entre ses mains, aussi ferme qu'absolue. Frappée par un veuvage prématuré, elle suppléa à l'absence du chef de famille, et dans ses immenses exploitations agricoles, comme dans son intérieur, tout marcha sous l'impulsion de sa haute intelligence et de sa décisive volonté.

Mais il semble que Nizier ait obtenu, sur son frère et sur sa sœur plus âgés, une part privilégiée de sollicitude, quelques marques plus sensibles de cette tendresse si éveillée et si respectueusement nourrie.

Que de fois, le long des siècles, nous apercevons ainsi l'âme des saints les plus originaux tenir d'une mère,

Digitized by Google

presque leur égale, le meilleur de leurs inspirations, de leur perfection et de leur générosité; on rencontre jusque dans les plus libres inventions de leur génie, dans les coups audacieux de leur héroïsme, dans l'initiative de leur ardent mysticisme, l'empreinte ineffaçable des leçons et des caresses reçues dès le berceau. Mère par la transmission du sang, la femme chrétienne le devient une seconde fois par la loi de la grâce, avec ce je ne sais quoi d'achevé et de divin que le christianisme communique à tout ce qu'il touche et à tout ce qu'il sanctifie.

Artémia, qu'il n'est pas déplacé de proposer comme un modèle, n'épargna rien et entendit bien que son fils fût formé à la science comme à la vertu. Elle ne redouta pas pour lui un excès d'application et un surcroît écrasant de peine; elle s'ingénia plutôt à lui rendre l'application facile et la peine agréable. Des précepteurs distingués, des écoles florissantes cultivèrent sa raison et l'initièrent aux connaissances les plus relevées des lettres profanes et de l'antiquité sacrée. Les progrès physiques ne furent pas moins surveillés que le perfectionnement intellectuel et moral; selon la remarque de son historien, le travail manuel lui fut imposé et dans une tâche quotidienne, en fatiguant son corps, on lui apprit à le vaincre autant qu'à l'assouplir. On eut soin surtout, dès le commencement de cette éducation et jusqu'à son couronnement, d'envisager l'avenir et de veiller à ses spéciales exigences. La vocation ecclésiastique sans doute doit être libre, débattue et décidée par la conscience; mais il n'est que sage de la prémunir contre les tentations capables de l'ébranler et de la tenir à l'abri des orgueils ou des lâchetés, qui la rendraient plus funeste qu'utile, odieuse et criminelle même.

Les Saintes Lettres devinrent la lecture la plus chère et la

Digitized by Google

plus assidue du docile écolier; il se plaisait à en confier le texte à sa mémoire et les maximes à son cœur; il en approfondit le sens; il en goûta les suaves beautés, il en adora les impénétrables mystères. Le livre des Psaumes fut surtout pour lui un compagnon de toutes les heures, de la nuit et du jour; il se pénétra des sublimes accents de la poésie de David et jusqu'à la fin de sa vie, il se surprendra à interpréter ses émotions et ses sentiments personnels avec les paroles du saint roi ; il lui empruntera, avec un à propos toujours nouveau et une familiarité toujours récompensée, les gémissements de sa pénitence, les cris de sa détresse, ses plaintes dans l'épreuve, ses chants de triomphe pour l'Eglise et pour le Christ.

Le jeune clerc croissait donc en âge autant qu'en sagesse, sous les bénédictions de Dieu et aux applaudissements des hommes. Le moment arrivé de lui conférer la prêtrise, il n'y eut qu'une voix pour le proclamer prêt à cet honneur. Il était seul à déplorer une insuffisance qui l'épouvantait; il tremblait de se sentir évidemment trop faible devant un fardeau redoutable aux anges eux-mêmes.

Le saint évêque, qui lui imposa les mains, rassura cette timidité, en louant la délicatesse des ses scrupules et la pureté de ses intentions. Ce ne fut pas du reste un mince avantage pour votre patron paroissial de recevoir l'ordination d'un pontife aussi exemplaire que le bienheureux Agricola. Sous la couronne de ses cheveux blancs et avec les mérites d'une carrière déjà longue et bien remplie, l'évêque de Châlon-sur-Saône était une des lumières de la Gaule ; il conseillait ses rois, il dirigeait ses conciles et partout il laissait sur son passage quelques traces de son zèle, de son éloquence et de sa miséricorde. Ainsi, avec l'onction, Nizier recueillit ces grâces particulières et transmissibles qu'une

Digitized by Google

éminente sainteté porte en elle et communique à ceux que ses charmes ont déjà conquis et engagés dans la lutte contre le monde et dans l'immolation d'eux-mêmes. Plus tard si la nature a des défaillances, les croix trop d'accablantes pesanteurs, l'esprit de troublantes incertitudes, Nizier se retournera vers les souvenirs de son initiation sacerdotale; dans l'image même de son consécrateur il apercevra le symbole vivant des sacrifices et des joies de sa propre consécration, à quelle hauteur elle l'a placé, ce qu'elle commande d'abnégation, de labeur et d'humilité.

Sa famille eut les prémices d'un ministère aussi providentiellement inauguré; il paraît même avoir circonscrit à elle seule son activité et son influence. Mais le champ était vaste et plus que suffisant aux forces les plus entreprenantes. Les domaines étaient considérables, les fermes nombreuses; colons, serviteurs et serfs, femmes et enfants formaient une population très dense et très disséminée. Le cercle domestique constituait une paroisse importante à desservir.

Les enfants occupèrent spécialement l'attention du nouveau prêtre, du jeune curé. A leur profit, il se transforma en maître d'école. Bientôt il eut groupé autour de lui des lecteurs et des choristes exercés : dans la maison, comme dans un cloître, le chant des psaumes retentit, pour ainsi dire, sans interruption et, quand les lèvres étaient silencieuses, les esprits se plongeaient dans la méditation des versets qu'on avait retenus.

La villa seigneuriale prit les allures d'un couvent bien discipliné ; la prière sanctifia le travail ; la charité régla les rapports sociaux ; la justice rendit à chacun l'usage de ses droits et le salaire de sa peine ; l'autorité conserva le commandement, l'obéissance le mérite de l'exécution ; la pauvreté fut assistée, la vieillesse entourée, la maladie

Digitized by Google

comblée des consolations qui en dissipent les angoisses et les privations. Le Décalogue fut promulgué comme l'unique loi pour tous ; l'Evangile devint le livre où l'enfant apprit à lire, l'homme à vivre, le chrétien à mourir. La religion eut une voix toute-puissante : sous le joug de ses préceptes et de ses dogmes, elle courba tous les fronts et enchaîna toutes les consciences. Sous ce toit béni, on ne forma plus qu'un cœur et qu'une âme, et pendant quelques années, dans ce coin de terre bourguignonne, à l'ombre de la croix, on put croire que l'idéal du christianisme originel était ressuscité.

L'affection et la partialité du sang ne décidèrent donc pas exclusivement Sacerdos à solliciter de Childebert Nicetius pour héritier de son siège. Le métropolitain de la Lugdunaise, en assistant aux premières sessions du synode de Paris, venait de juger à quels périls et à quelles souffrances était exposé un troupeau abandonné à un mercenaire ; il avait sans doute aussi contribué à faire remettre la houlette de saint Denis à saint Germain, abbé d'Autun, fondateur sur la rive gauche de la Seine de la savante abbaye qui perpétua son nom : il désira naturellement un bienfait identique pour la région qui lui était plus chère encore et son neveu lui parut le plus digne. « Vous savez, dit-il au prince qui le visitait sur son lit de mort, que j'ai été pour vous un serviteur fidèle, et quelle ponctualité j'ai mise à vous soutenir en toute occasion ; ne me laissez pas partir d'ici-bas avec l'amertume d'une prière repoussée. Accordez à mon Eglise, pour chef et pour père, le fils de mon frère ; c'est un prêtre chaste, dévoué aux églises, miséricordieux aux pauvres ; ses œuvres et ses mœurs, dénoncent en lui un des plus honorables serviteurs du Christ. » « Que la volonté de Dieu soit faite ! » répondit

Digitized by Google

Childebert. « *Fiat voluntas Dei* ». L'élu, le clergé et le peuple répétèrent, entre Rhône et Saône, la même parole, le premier pour s'incliner dans une modeste obéissance, les seconds pour se réjouir du présent qui leur était échu.

On remarquait dans cette élévation tant de signes qui l'avaient fait pressentir et préparer, tant de mérites qui l'expliquaient, tant d'espérances qui présageaient des merveilles plus grandes encore, qu'on se plut immédiatement à la regarder comme le plus signalé des bonheurs. On fut unanime à attendre d'elle des jours pleins de paix et un gouvernement abondant en progrès et en bénédictions.

II

La puissance épiscopale au VIe siècle, alors que l'élu de la royauté franque et de nos aïeux courbait les épaules sous le poids de ses responsabilités, était plus prépondérante que jamais. Elle embrassait non seulement le gouvernement spirituel qui lui était immédiatement dévolu, mais le plus souvent elle suppléait à l'autorité des fonctionnaires, au silence des lois, à l'absence de la force publique. Elle veillait à la sécurité de la cité, à ses finances, à ses approvisionnements mêmes. Intérêts privés et publics, familles et province, agriculture et pédagogie, tout s'appuyait sur elle, tout évoluait à son ombre. Sa crosse n'avait pas la pointe acérée du glaive, mais ses coups intimidaient les plus intrépides et contenaient les plus violents. Ses richesses territoriales lui permettaient enfin de subvenir aux disettes trop communes et de nourrir des troupes d'affamés, immatriculés sur ses registres, et ne vivant que de son assistance. L'intensité de la foi, le désir du salut éternel achevaient d'élever le repré-

Digitized by Google

sentant du Christ, le successeur des Apôtres, au-dessus de toutes les magistratures et de toutes les dignités ; ils avaient créé à son profit une domination à peu près sans bornes et sans contre-poids.

Mais les âmes, bonnes par réflexion et par nature, ne montent qu'afin de mieux se répandre, semblables à ces sources jaillissantes qui tombent de haut en écartant la masse de leurs eaux. Le dévouement chez elles s'accroît à proportion de leur autorité. Notre métropolitain en est un exemple frappant et, dès la première heure de sa trop courte carrière jusqu'à la fin, il n'usera des droits de sa charge, de ses prérogatives et de ses revenus qu'en faveur de ses subordonnés ; selon la belle parole de saint Augustin, il songera beaucoup moins à commander qu'à servir : *plus prodesse quam præesse*. Il sera plus utile qu'impérieux.

La prière pour son peuple prendra le principal rang dans ses occupations ; il ne cessera d'être le plus actif et le plus vigilant des intercesseurs et dans cette piété, aussi pure que désintéressée, on rencontrera une haute leçon et une source d'abondants mérites. Un de ses hagiographes, l'anonyme, nous le dépeint précédant constamment son clergé à matines et ne laissant à personne le soin d'entonner cet office nocturne. Son assiduité au chœur ne se relentira jamais ; on l'y admirera toujours attentif et toujours recueilli ; on entendra, dans sa voix, passer toute l'émotion d'une âme nourrie des plus saintes méditations et familiarisée avec le sens des psaumes et des antiennes. Il fera partager autour de lui son goût pour les cérémonies ; les solennités se célèbreront avec plus de pompe ; la musique sera remise en honneur et mieux exécutée et, dans son épitaphe même, le marbre le louera de ces réformes intelligentes, favorables à l'ordonnance des rites et agréables à la foule.

Digitized by Google

Psallere præcepit normamque tenere canendi
Primus et alterutrum tendere voce chorum.

C'est de la faveur d'en haut du reste, plus que des hommes, qu'il implore habituellement les secours opportuns, afin de soulager les misères publiques, lutter contre les fléaux dévastateurs, dissiper de vaines alarmes, mettre un peu de vaillance et de paix dans les esprits, de productives semences dans les champs. Il combat le découragement, la paresse, les superstitions fatalistes par les lumières de la foi, les raisonnements du bon sens, les inventions d'un culte plein de confiance en une Providence paternelle. Quand une sécheresse, telle qu'on ne se rappelle pas en avoir éprouvé depuis les âges les plus reculés, brûle sur pied les moissons et dévore la graine du raisin, le pontife convoque les populations rurales à des litanies et à des pèlerinages; il prend la tête des cortèges qui promènent, dans les campagnes désolées, les reliques des saints et les supplications des affligés; il commande avec un crédit, au moins égal à celui du prophète Elisée, aux nuées de répandre leur fécondante pluie.

Il agira de même pendant les rigueurs d'un hiver qui mêle les angoisses de la famine au supplice d'un froid intolérable; il ne s'arrête pas de gémir sur les péchés qui attirent de semblables châtiments et il compatit avec la plus libérale tendresse aux maux dont il désirerait supporter exclusivement le poids. Tantôt c'est une épizootie effroyable qui répand la mort et la ruine dans les étables; tantôt c'est la peste qui atteint les hommes après les animaux et qui, annoncée par une comète fantastique, paraît ôter à chacun l'espoir de lui échapper et le remède pour s'en guérir. Plus la consternation est universelle, plus l'intrépidité de saint Nizier se soutient et s'affirme. Il ne compte ni avec les

Digitized by Google

fatigues, ni avec le danger ; il est partout où sa présence est utile, ses exhortations agréables, ses aumônes nécessaires. Mais si la charité le guide, son esprit surnaturel ne relâche rien de ses inspirations familières ; il ne quitte le chevet des moribonds que pour s'agenouiller au pied des autels ; pendant des nuits entières, il y verse d'abondantes larmes capables de fléchir les plus légitimes colères ; il s'offre lui-même comme victime, il supplie que ses ouailles soient épargnées et il voudrait détourner sur sa tête toutes les horreurs de l'épidémie et toutes ses calamités.

Se rappelant ce que l'archevêque de Vienne avait fait, dans des conjonctures aussi terrifiantes, et combien les Rogations solennelles, qui précèdent l'Ascension, avaient obtenu de merveilleux résultats, il en établit des secondes au commencement de novembre, aux jours dangereux de l'automne, touchant à son terme, et il demanda à un concile d'en sanctionner le maintien perpétuel. L'institution n'a pas survécu, comme celle de saint Mamert ; mais si peu qu'elle ait duré, elle témoigne que, dans cette circonstance comme dans toutes les autres de sa carrière laborieuse, le prélat fut préoccupé de sauvegarder les intérêts, la santé, la prospérité de ses concitoyens, et qu'il tint à associer de plus en plus indissolublement les bénédictions divines à la sécurité de cette terre, la grâce à nos épreuves, le sourire céleste au bien-être matériel. Il citait à propos les assurances de l'apôtre saint Paul et il lui plaisait de se persuader que la religion n'est pas une ouvrière inactive de la paix et de la fortune sociales ; ses promesses, qui regardent surtout l'éternité, ne sont jamais tout à fait étrangères aux labeurs et aux récompenses d'ici-bas.

Il se rencontra un jour où le père dut céder la place au juge et instruire contre deux de ses disciples, devenus ses

Digitized by Google

collègues, un procès qui mettait en conflit les intérêts des fidèles et de l'Eglise avec le penchant de sa tendresse et les désirs de sa mansuétude. Il n'hésita pas cependant ; la justice est encore une forme de la bonté et défendre la bergerie contre la rapacité des loups est une obligation non moins rigoureuse que celle de la mener dans les plus gras pâturages. Nous aurions volontiers jeté un voile sur des faits où le scandale part du côté même où l'on attend l'édification et la dignité de la conduite ; mais notre silence ne couvrirait rien ; l'histoire a depuis longtemps enregistré ces fautes. Il est plus franc et plus simple de laisser à chacun la responsabilité de ses actes : la pureté de la doctrine n'en est pas atteinte, ni la sainteté de la morale chrétienne éclaboussée. Il me semble au contraire que la douce figure de votre patron grandit et s'illumine encore, lorsqu'on connaît mieux les mœurs barbares de quelques-uns de ses contemporains et qu'on est renseigné sur les vices qui les souillaient et sur les infamies dont ils se rendaient coupables.

Deux clercs de l'école cathédrale, Salonius et Sagittarius, avaient été appelés, le premier sur le siège d'Embrun, le second sur celui de Gap. Mais il eût été davantage dans leur caractère et dans leurs goûts, au lieu de la mitre, de coiffer un casque militaire. On fut en effet, bientôt après leur consécration, étonné d'apprendre qu'ils étaient, tous les deux, aux côtés du duc Mommole dans son expédition contre les Lombards. Leur vaillance et leurs coups d'épée n'excusaient pas l'incorrection de leur présence dans les rangs de l'armée. Rentrés chez eux et, pour continuer le métier qui les avait enchantés, ils organisèrent une attaque de bandits contre l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Ils envahissent sa demeure, massacrent ses serviteurs, brisent son mobilier, vident ses celliers et l'accablent lui-

Digitized by Google

même d'injures et de coups. Leur audace criminelle n'a pas de bornes : au dire de Grégoire de Tours, pillage, incendie, meurtre, adultère sont pour eux des forfaits quotidiens et ils portent jusque dans le sanctuaire les souillures de leurs orgies et l'impudence de leurs blasphèmes cyniques. Ceux qui osent les blâmer sont fouettés ignominieusement et ils protègent par la terreur qu'ils inspirent les brigandages qu'ils commettent.

A la fin, le roi Gontran s'émeut; l'indignation publique éclate et ne permet plus de différer leur mise en accusation. Ils comparaissent devant le synode assemblé à Lyon; quatorze évêques y prennent part ou bien y sont représentés; parmi eux on compte le vénérable métropolitain de Vienne, Philippe, Agricola de Châlon et le fameux Siagrius d'Autun, si cher au Saint-Siège. Tous sont unanimes à déclarer déchus de l'épiscopat ces malheureux qui en ont vraiment usurpé le titre, quand ils n'en possédaient aucune des qualités et n'ont su en remplir aucun des devoirs. Nizier, qui préside, intervient alors; songeant au salut des pécheurs, sans hésiter à condamner leurs fautes, il propose qu'ils soient enfermés dans un monastère : il avait l'intention par cet emprisonnement adouci, en les empêchant de nuire encore, de ménager leur conversion, heureux s'il eût été écouté et si d'autres conseils n'eussent prévalu pour se leurrer d'un repentir hypocrite et croire même à une innocence plus suspecte encore.

Après cette catastrophe, qui troubla sa conscience et le blessa dans son honneur, le généreux archevêque se renferma de plus en plus dans sa mission pacificatrice et s'inclina avec une abnégation plus indulgente vers les infirmités qui l'entouraient. Evitant les conflits, fuyant tout apparat de grandeur, on ne l'entendit désormais commencer une

Digitized by Google

réprimande que pour la terminer par le plus prompt des pardons. Il fut de plus en plus empressé à exercer les devoirs de l'hospitalité et plus que jamais il vida ses trésors dans les mains des indigents; il ne chercha plus à s'enrichir, nous dit-on, qu'avec les largesses qu'il distribuait.

Il ne touchait pas encore aux premières limites de la vieillesse et déjà les ombres du tombeau l'enveloppaient; on se promettait de jouir longtemps de ses bienfaits et de ses vertus, tandis que Dieu se préparait à les couronner. Le 2 avril 573 termina brusquement ce ministère si avantageux au bien, si cher à la cité et à tout le diocèse. Vingt ans avaient suffi au moins ambitieux et au plus charitable des pontifes pour conquérir, au ciel et dans les cœurs, la plus sûre immortalité.

III

A peine ce père vénéré des fidèles a-t-il fermé les yeux, que l'opinion publique, n'étant plus retenue par la crainte d'offenser sa modestie, transforma les chants de deuil en des hymnes triomphales et commença, de son propre mouvement, une canonisation improvisée et enthousiaste.

On vante ses mérites, on publie ses aumônes, on rappelle sa complaisance ; on cite ses miracles. Toutes les bouches répètent qu'il fut « un homme d'une sainteté accomplie, d'une exemplaire continence, d'une exquise charité ». Ses prêtres le pleurent et le prient ; ses serviteurs l'ensevelissent et l'invoquent comme un intercesseur infaillible. Pendant ses funérailles, de la maison où il est mort à cette basilique où il fut enterré, on arrête cent fois le cortège, on écarte les diacres en aubes blanches, on se suspend au

Digitized by Google

brancard funèbre pour contempler ses traits une dernière fois, baiser son vêtement et obtenir des guérisons désespérées. On n'assista jamais à une explosion de regrets plus universels et nulle part le culte d'une mémoire sacrée ne fut inauguré par un accord plus sincère et plus touchant de toutes les classes des citoyens.

Mais cette popularité, loin de cesser après la fermeture du tombeau, redoubla d'année en année et s'accrut de prodiges en prodiges. Il n'y aurait aucune exagération, je pense, à la comparer, au moins pour nos contrées, au concours et aux merveilles dont la basilique martinienne de Tours était le théâtre. Nos ancêtres possédaient aussi leur thaumaturge, Lyon et la province le palladium de leur sécurité et de leur bien-être. Le pontife compatissant, qui n'avait pas su repousser les bras qui se tendaient vers lui, ni se montrer insensible aux misères qu'il rencontrait sur son chemin, désormais entré dans la gloire de son éternité, voulait être plus favorable encore aux suppliants et ne pas les renvoyer, sans avoir allégé leurs maux et répondu à leurs prières. De toutes parts on accourait vers lui chercher sa délivrance, un terme à d'incurables infirmités, le calme pour des esprits en fureur, le remède à des convulsions douloureuses, la vigueur pour des membres languissants.

Un témoin contemporain a rapporté que des multitudes immenses affluaient auprès de ces cendres bienfaisantes, comme un bourdonnant essaim d'abeilles vole autour de sa ruche. Chacun se pressait pour emporter quelques gouttes de la cire dérobée aux cierges qui brûlaient à l'entour, ou bien de la poussière prise à la pierre sépulcrale, quelques fils des étoffes d'or et de soie qui la recouvraient. Les dévots semaient le parvis d'herbes odoriférantes et de verdure fraîche ; les captifs abandonnaient leurs chaînes rompues

Digitized by Google

et la masse de ces lourds anneaux, qui avaient étranglé le col de ces malheureux, meurtri leurs chevilles et leurs poignets, s'élevait comme une pyramide de fer, ex-voto terrible et touchant à la fois. Des lampes ardentes descendaient de la voûte, et on fut étonné, en plus d'une rencontre, de les voir brûler durant toute une quarantaine, sans qu'il fût nécessaire de renouveler l'huile qui ne s'épuisait pas, ni la mèche qui n'était pas consumée.

Cependant les manifestations surnaturelles se renouvelaient sous le regard des assistants agenouillés, criant leur misère et mêlant, dans une confusion inexprimable, leurs plaintes et leurs cantiques d'allégresse. Les boiteux reprenaient l'usage de leurs jambes, les aveugles la lumière de leurs yeux. Les paralytiques étaient redressés, les fiévreux apaisés, les énergumènes délivrés, les démoniaques rendus à eux-mêmes. Le prêtre Jean atteste, sous serment, à Grégoire de Tours qu'en sa présence trois personnes avaient recouvré la vue et le diacre Aigulfe, revenant d'un pèlerinage à Rome et à Constantinople, après avoir visité le saint tombeau et avoir assisté aux édifiantes scènes qui s'y déroulaient, se répétait à lui-même : « J'ai bravé la fureur des flots, je suis descendu dans les cryptes des martyrs de l'Orient, mais dans le trésor que je rapporte, je n'aurai rien de plus précieux que les reliques de ce saint confesseur de nos Gaules. »

Le bruit de cette puissance extraordinaire se répandit au loin et bientôt les clients de saint Nizier se propagèrent dans tous les lieux où l'on eut la bonne fortune de posséder et d'honorer un peu de ses dépouilles.

Sa ville natale fut la première à bénéficier d'un présent aussi envié. Genève le reçut au chant des psaumes ; on le porta en procession avec la plus pompeuse cérémonie ; à tant

Digitized by Google

de supplications ardentes et de débordante joie, le ciel répondit en guérissant des aveugles et des boiteux.

L'évêque de Troyes, Gallomagnus, sollicita la même faveur; il l'obtint et au jour de l'ostension, plusieurs malades recouvrèrent la santé; depuis une église magnifique, encore debout, s'éleva pour célébrer la mémoire du bienfaiteur et du bienfait.

A Autun la renommée avait seulement apporté le bruit de ces faits sensationnels et un diacre, qui avait été frappé d'une ophtalmie aiguë, disait un jour à ses amis : « Si au moins il m'était possible d'aller prier sur cette tombe chérie, si j'avais une parcelle de ce saint corps, une frange de la tunique qu'il a portée, assurément ma confiance ne serait pas trompée, ni mes larmes inutiles. » On lui offrit alors le manuscrit de la vie du Bienheureux Patriarche; poussé par un sentiment irrésistible de piété : « Dieu est tout puissant par ses serviteurs, » s'écria-t-il, et il appliqua sur ses yeux les feuilles de parchemin dont il ne distinguait aucune ligne. Toute douleur disparaît instantanément; la taie épaisse, qui obscurcissait ses paupières, est déchirée et sans hésitation il se met à lire la relation de nombreux miracles, semblables à celui qui le touche de si près.

La Touraine connut promptement l'homme de Dieu, si étroitement lié à son évêque par la parenté et par l'amitié dont il avait entouré son enfance et ses débuts dans la cléricature. Saint Grégoire avait reçu le suaire dont la tête de son oncle bien-aimé avait été enveloppée après sa mort. Il en déposait de petits fragments dans les autels qu'il consacrait et on ne tardait pas d'apprendre que l'effet de leur présence avait été des plus surprenants. A Pernay, la clarté du jour fut rendue à un vieillard; au bourg de Pressigny, trois étrangères agitées depuis longtemps par les esprits mauvais, les crachèrent

Digitized by Google

dans un vomissement de sang noir et nauséabond ; partout, comme les habitants d'Artane, on rendait de vives actions de grâces au nouveau libérateur qui imposait son adoption d'une façon aussi gratuite qu'excellente.

Mais nulle part, autant que chez les siens, la mémoire de saint Nizier ne fut plus complètement et plus longuement associée à tout ce qui constituait l'existence, le progrès, les libertés de la ville; il se mêla à l'exercice de la justice, aux luttes contre l'anarchie comme au développement de la religion, aux espérances de l'autre monde comme aux calamités de celui-ci. Les magistrats conduisent les criminels auprès de son autel pour les convaincre ou les absoudre ; les serments qu'on y prononce y sont considérés comme les plus inviolables; les parjures y sont découverts et confondus; les vagabonds l'adoptent pour asile, les affamés pour refuge ; les pauvres gens y assignent leurs oppresseurs comme à une barre où tous les droits sont égaux; la simple signature de l'illustre mort brise l'orgueil et dénonce les mensonges des tyrans les plus fanfarons.

Il n'est pas jusqu'aux bouleversements et aux tempêtes de l'air, aux phénomènes naturels les plus désastreux qui ne cèdent devant ce thaumaturge infatigable ; ses ossements en poussière fondent les glaces les plus dures et les plus épaisses; ils rendent aux sillons, stérilisés par la grêle, leur fécondité et leurs récoltes perdues. Dans un violent incendie, dont les flammes en fureur enveloppent la plus grande partie des maisons et des remparts, son nom, jeté dans la foule, on ignore par quelle voix, probablement pas humaine, devient comme le mot d'ordre de la lutte contre l'embrasement. On assure que le saint patron est apparu à deux femmes pour leur commander d'organiser les secours et la résistance ; la nouvelle vole de bouche en bouche ; c'est assez pour

Digitized by Google

chasser le désespoir du cœur des sinistrés et rendre aux vaillants citoyens, accourus pour arrêter le feu, le courage qui les abandonnait.

Ce concours incessant à la chapelle sépulcrale, ces unanimes hommages perpétuellement exaucés, même dans leurs manifestations les plus audacieuses et les moins réfléchies, cette série progressive de prodiges inouïs, inexplicables à la froide raison, si doux toutefois à la piété des simples, si réconfortants pour l'infortune des humbles, provoquèrent dans le titre de cette église une substitution qui survit, depuis plus de treize siècles, à toutes les ruines et à toutes les réédifications.

Ce lieu, un des plus vénérables par son antiquité et ses traditions, qu'on se plaît à considérer comme le berceau de la foi lyonnaise, dont le sol aurait porté le premier autel érigé dans la Celtique, passa sous l'invocation du saint qui dormait sous ses dalles et il devint le monument impérissable de sa gloire immortelle. L'évêque Patiens, en célébrant sa dédicace solennelle, l'avait consacré aux bienheureux apôtres; mais peu à peu ce vocable disparut et s'effaça; celui-là fut justement le maître et le possesseur unique du sanctuaire, qui le remplissait de la multitude de ses visiteurs, de l'éclat de ses miracles, des signes retentissants de ses vertus miséricordieuses et de son magnifique pouvoir.

Cette révolution liturgique s'opéra avec lenteur et dut se heurter à des difficultés de plus d'un genre. L'autorité ecclésiastique, pourquoi le cacher? loin de l'approuver, la combattit avec des raisons et des moyens qui en accélérèrent l'issue. Les coutumes les plus respectables, les plus précieux souvenirs cédèrent devant les désirs populaires et la logique de la reconnaissance; le langage acheva enfin d'imposer par la force de l'habitude ce que le sentiment général avait

Digitized by Google

innové, tant l'amour est invincible, tant il est rare que la volonté de Dieu ne soit pas d'accord avec la voix des orphelins, des ouvriers et des pauvres pour l'exaltation de ses saints et la glorification de leurs œuvres.

L'abbé J.-B. VANEL.

Digitized by Google

LA

CHASSE A L'ABONNÉ

I

Quand Théophraste Renaudot, — médecin de son état, — eut l'idée de créer une gazette pour amuser les malades qu'il ne pouvait guérir, il ne songeait certainement pas à l'extension prodigieuse que le journalisme était appelé à prendre en France et ailleurs.

Il lui fallut peu de temps, cependant, pour s'apercevoir que le besoin de potiner, — le mot est d'invention moderne, à cette époque on disait : jaser, — était inhérent à la nature humaine, curieuse à l'excès et « débineuse » par tempérament.

Aussi, dès le 30 mai 1631, il écrivait en tête de son journal ces lignes prophétiques :

«... Seulement, ferai-je une prière aux princes et aux Estats étrangers de ne perdre point inutilement le temps à vouloir fermer le passage à mes gazettes, vu que c'est

Digitized by Google

une marchandise dont le commerce ne s'est jamais pu défendre et qui tient cela de la nature des torrents qu'il se grossit par la résistance. »

La Presse, — aujourd'hui, — ne peut plus être comparée à un torrent, mais bien à un fleuve débordant, à une mer envahissante.

Quarante mille journaux pour le monde entier, voilà où nous en sommes à l'heure actuelle.

Et ce n'est pas fini !

Le journal est devenu le pain quotidien de l'existence morale, — et quelquefois immorale, — des peuples, et, de ce pain-là, chaque année en voit augmenter les fournées : pourvu que cela ne finisse pas par un étouffement général !

Une statistique obligeante vient d'établir que 17.000 journaux se publiaient en langue anglaise, 7.500 en allemand, 6.800 en français, 1.800 en espagnol, 1.500 en italien.

Cinq à six mille journaux se partagent les autres idiomes.

Dans cette statistique, je suis surpris de ne voir figurer ni les journaux publiés en volapük, ni ceux qui, — chez nous, — sont rédigés dans une langue nouvelle que personne ne comprend, — pas même ceux qui s'en servent ! — et contre laquelle le bon sens et le sens commun finiront peut-être par s'insurger.

Paris, — à lui seul, — présente deux mille publications périodiques.

Dans cette avalanche de papier noirci, la politique est représentée par cent soixante organes clamant en chœur du matin au soir et du soir au matin :

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde !

Vous représentez-vous l'accueil qui serait fait aujour-

Digitized by Google

d'hui à ce personnage de comédie disant à qui voulait l'entendre :

— Des journaux, à quoi bon en lire ? S'ils sont de votre opinion, c'est superflu. S'ils n'en sont pas, c'est inutile !

Ce bonhomme-là ne se faisait assurément aucune idée du reportage effréné, de l'information à outrance dont notre époque enfiévrée ne pourrait plus se passer.

Le Commerce, l'Industrie, la Finance, les Lettres, les Sciences, les Beaux-Arts, les Religions, les Théâtres, les professions les plus diverses se partagent les dix-huit cents autres publications.

La Diplomatie n'a pas moins de onze journaux spéciaux à son service ; les Sciences occultes en possèdent autant ; cinq feuilles se prêtent exclusivement aux innocents ébats des collectionneurs de timbres-poste et quatre sont entièrement dévouées à ce que Rabelais appelait « la Science de gueule » et à ce que nous appelons avec plus de retenue « l'Art culinaire. »

Vingt-six s'occupent de musique, — c'est beaucoup ! — cent quarante-cinq s'occupent de notre santé, — c'est trop !...

Une jolie trouvaille au moment où notre belle langue française est si odieusement maltraitée : l'Industrie des cuirs en fait vivre quatre !

A signaler également dans cette nomenclature laborieuse trois journaux prônant le mariage ; deux s'épanouissant sur les naissances et un seul s'apitoyant sur les décès.

Ce dernier, organe attitré des pompes funèbres, ouvre largement ses colonnes aux articles nécrologiques, il spécule sur la reconnaissance des héritiers satisfaits ; inutile d'ajouter que son tirage est des plus restreints.

Tout journal qui se crée, aspire à vivre ; pour vivre il lui faut nécessairement des abonnés ou des lecteurs.

Digitized by Google

Il est extrêmement rare qu'ils viennent tout seuls.

De là, est née la chasse à l'abonné, chasse sans trève et sans merci, où toutes les ruses semblent permises, tous les traquenards autorisés.

Ce serait grand dommage, — en vérité, — de laisser dans l'ombre des exploits cynégétiques qui valent assurément la peine d'être mis en lumière, ne serait-ce que pour s'en divertir un peu.

II

Je ne sais plus où j'ai lu cette recette qui pourrait aussi bien s'appeler un apologue.

Un paysan avait trouvé le moyen de faire marcher son âne en fixant à deux doigts de son nez une botte de carottes que le baudet poursuivait sans cesse et n'atteignait jamais.

Quand la pauvre bête, fatiguée, découragée, secouait les oreilles et était sur le point de s'arrêter, le paysan lui permettait de brouter un peu de fane... C'était bien appétissant pour un estomac affamé !... et, — tant bien que mal, l'âne reprenait sa course ingrate à la poursuite de son insaisissable carotte...

Je crois me souvenir que, dans l'apologue, l'âne, c'était nous; et la carotte, le bonheur que nous poursuivons sans jamais l'atteindre.

Abstraction faite de ce que cette comparaison, — d'allure un peu trop rustique, — peut avoir de blessant, elle traduit assez fidèlement la situation de l'abonné vis-à-vis de certains journaux trop enclins à faire des promesses qu'ils ne peuvent réaliser.

Dans l'espèce, ces promesses s'appellent « des primes ».

Digitized by Google

Au début, quelques impresarios de lettres pensèrent qu'en offrant, — de loin en loin, — aux lecteurs, des sacs de pralines et de chocolats à la crème, des caisses de mandarines, ils les rendraient plus assidus.

Le règne des douceurs fut, — hélas ! — de courte durée.

Il fallut bientôt en venir aux paniers de vins fins dont chaque bouteille portait l'étiquette, — oh, combien fallacieuse ! — d'un clos réputé fameux.

Le lecteur devenant de plus en plus exigeant et de moins en moins assidu, on lui offrit des gravures... après la lettre ; on le combla de trésors littéraires à 0 fr. 25 le volume ; on le bourra de chronomètres à 3 fr. 50 ; on le satura enfin de « de récréations » en faisant passer, — chaque matin, — sous ses yeux, des rébus, de charades, des énigmes, des mots carrés et des devinettes tellement abracadabrantes que le sphinx, lui-même, aurait rougi de les proposer aux passants.

Des milliers de Français occupèrent leurs loisirs à se creuser la cervelle pour trouver la solution de ces intéressants problèmes.

De toutes parts les œdipes surgirent, les argus pullulèrent : nous ne fûmes plus seulement le peuple le plus spirituel de la terre, nous en fûmes aussi le plus sagace.

Cette sagacité qu'on put croire inopinément élevée à la hauteur d'une institution nationale, a eu le sort de beaucoup d'autres choses ; elle s'est usée et si l'on tenait à en retrouver maintenant quelques vestiges il faudrait aller les chercher dans des cantons éloignés, parmi les habitués de l'auberge du Cheval Blanc ou du café du Lion-d'Or.

Il n'est pas jusqu'à la politique dont les finesses, — pourtant cousues de fil blanc, — ne soient maintenant devenues impénétrables à la plupart d'entre nous.

Digitized by Google

Quelques journaux ont eu l'idée géniale de faire des plébiscites : Faut-il encourager chez les femmes l'usage du corset? — Quel est l'opéra préféré? — Quelle forme de chapeau convient le mieux au visage masculin? — Quel est, de Coppée ou de Sully-Prudhomme, celui qui a la plus large envolée? — A quelles mesures faut-il avoir recours pour augmenter le nombre des naissances en France? — Quelle est l'influence de la taille sur le génie et, *vice versa*, du génie sur la taille?

Autant de questions qui vous paraissent inutiles ou frivoles! Détrompez-vous.

Transformé en juge, le lecteur, — à l'inverse des juges de profession, — ne dort plus, et, dans ses nuits sans sommeil, sa pensée se reporte obstinément vers le journal qui le met ainsi à la question : le but souhaité est atteint.

Un journal spirite, — ne lisez pas : spirituel, — s'est avancé jusqu'à gratifier ses abonnés d'un ticket en échange duquel ils pouvaient, — une fois par semestre, — se mettre en rapport avec une grande intelligence de l'autre monde.

Il suffisait pour cela de se présenter, — à de certaines heures, — au bureau de la rédaction et de demander la communication avec Pépin le Bref, le chancelier d'Aguesseau, Voltaire, Lafayette, Cambacérès, Napoléon Ier ou Gambetta.

Ces messieurs y allaient de leur petite entrevue, même les dimanches et fêtes.

Quelques abonnés, — probablement moins spirites que les autres, — finirent par s'apercevoir que c'était toujours le même esprit qu'on leur servait : celui des rédacteurs du journal.

Digitized by Google

Il fallut rompre la communication et chercher autre chose.

On a récemment annoncé la fondation, à Paris, d'une « Revue des rhumatisants », avec une rédaction comprenant, — en même temps que les illustrations des Arts et de la Science, — les maîtres de la littérature contemporaine.

Cette publication recommandée par le *Temps*, — un journal qui s'interdit, comme on le sait, toute plaisanterie, — offrira aux rhumatisants et aux goutteux, — et Dieu sait s'ils sont en nombre! — une tribune où ils pourront échanger leurs doléances, leurs petits et grands moyens de guérison : les uns y feront bénéficier les autres de leur expérience, de leurs impressions.

Ne trouvez-vous pas l'intention charmante, et le sous-titre de « Coopérative spirituelle du rhumatisme », déjà donné à cette aimable revue, n'est-il pas suffisamment justifié?

La « Revue des rhumatisants » n'est pas une innovation, mais bien une importation. Il existe déjà, en Amérique, une demi-douzaine de « journaux pour malades » qui s'imposent le devoir difficile de distraire et consoler les personnes qui, — par suite de maladie, — sont « shutins » (lisez : cloîtrées).

Il va de soi que les malades usent et abusent de la permission qui leur est accordée de collaborer à ces feuilles transformées en « intermédiaires des souffreteux », ils y décrivent, — pour se consoler et s'égayer mutuellement, — tout ce qu'ils éprouvent et comment ils passent leurs heures de captivité.

En Amérique, également, trois journaux donnent à leurs abonnés le droit de se faire photographier pour rien; cinq les invitent à dîner une fois par mois; deux cent

Digitized by Google

soixante les pourvoient de médecins et de médicaments et trois se chargent de tous les frais nécessités par leurs funérailles, le jour où la Parque ennemie tranche le fil de leur vie... et de leur abonnement.

En Amérique, aussi, se publient sept journaux imprimés sur des mouchoirs.

Voilà une innovation qui s'impose chez nous. Avec le journal mouchoir, on achète à la fois des informations politiques, des articles de fond et du linge.

Après s'être renseigné sur la situation de l'Europe, on a encore la ressource de s'éponger le front avec la critique dramatique et

Quand on a tout perdu et qu'on n'a plus d'espoir...

de se moucher avec le cours de la Bourse.

Les journaux américains ne sont pas les seuls à offrir à leurs abonnés les joies de l'objectif. Cette gracieuseté est offerte, — chez nous, — aux lecteurs de certaines feuilles sous les apparences d'un « BON DE POSE » intercalé à la quatrième page avec cette indication : *à découper et à conserver*.

Ce bon donne droit à une magnifique carte-album délivrée au prix de un franc chez un photographe, — généralement, — de quinzième ordre.

Je dois déclarer tout d'abord que la bonne foi des susdites feuilles n'a rien à voir dans la fumisterie dont il s'agit. Vous découpez religieusement le carré en question et, — animé d'une inébranlable confiance, — vous vous rendez chez l'artiste désigné.

S'il est huit heures du matin, vous avez quelques chances de passer devant l'objectif à trois heures de l'après-

Digitized by Google

midi : vos illusions sur les procédés dits « instantanés » auront eu tout le temps de se dissiper.

Quant à posséder votre portrait, c'est une autre affaire; vous comptiez l'avoir à Pâques, il faudra vous estimer très heureux de l'avoir à la Trinité, et même à la Toussaint, si jamais vous l'avez...

C'est là qu'est la véritable pose!

Que ceux qui seraient tentés de se soumettre à de pareilles épreuves se tiennent pour avertis.

III

J'arrive maintenant aux billets de tombola offerts au public par quelques journaux.

L'appât est tentant : posséder un bien dont l'acquisition n'aura rien coûté, — ou à peu près, — c'est le rêve de beaucoup de gens, même de ceux que leur situation de fortune devrait mettre au-dessus de pareilles convoitises.

Après quelques années d'abonnement, — si la chance daigne vous favoriser, — vous pouvez être en possession d'un lit succinctement garni, d'une armoire à glace en pitchepin ou d'un filtre Pasteur.

Que faut-il de plus pour être heureux, je vous le demande ?

Je dois déclarer cependant que, — dans cette voie, — l'étranger nous a déjà dépassés.

Un journal autrichien, le *Nieuwe Koerier,* faisait figurer naguère, — parmi les deux cents objets à tirer au sort entre ses 25.000 lecteurs, — une vache, que le directeur s'engageait à reprendre pour 50 florins.

Ce que voyant, le *Koerier de Herteen* n'hésita pas à mettre,

Digitized by Google

— à son tour, — en loterie, une étable comprenant un poulain, deux génisses, deux verrats, deux truies.

Il n'est pas de bonheur parfait, et j'imagine que, pour plus d'un lecteur, le plaisir de gagner a dû être, — en cette circonstance, — singulièrement mitigé par la difficulté de loger son gain, surtout si l'heureux gagnant logeait au cinquième étage.

Le *Bulletin de la Presse* vient de consacrer toute une série d'articles aux journaux anglais : là encore, — au point de vue de la chasse à l'abonné, — nous sommes dans un état d'infériorité visible.

The Daugther, — lisez : *la Fille*, — le mot paraît un peu sec en notre langue, mais pour les Anglais il a la grâce pudique qu'a pour nous l'expression de « jeune fille », *The Daugther* réserve un petit coin fantaisiste où un astrologue à bonnet pointu dit la bonne aventure à ses lecteurs.

Mlle Félicie a écrit au journal pour avoir son horoscope, voici en quels termes le journal le lui transmet : — « Vous serez très chanceuse ; le Soleil et Vénus, et aussi la Lune et Jupiter étaient en conjonction à votre naissance, ce qui promet de grands biens dans la vie. Vous aurez des succès dans une profession artistique. Mariage encore loin, mais brillant : probablement vers quarante ans. La dernière moitié de votre vie bien plus brillante que la première. Attendez maladie à trente-trois ans. »

C'est là un jeu innocent, équivalent à la bonne aventure graphologique qui s'étale dans certains de nos journaux de dames : au point de vue de l'abonnement croyez bien qu'il n'est pas sans importance.

The Woman (la Femme) s'est attachée une lady Marian, qui donne aux pauvres petites Anglaises affligées des « avis confidentiels ».

Digitized by Google

Comme le journal tire à 50.000 exemplaires, le terme « confidentiels » paraît empreint d'une légère ironie.

— « J'ai dix-neuf ans, écrit miss Werneth, et mes parents persistent à me dire trop jeune pour me marier. Moi, je ne me crois pas trop jeune. Mon fiancé ayant vingt-huit ans, nous serons bien assez vieux à nous deux pour gouverner une maison. Prière de me faire savoir quel âge vous considérez le meilleur pour marier une jeune fille ? »

Lady Marian répond que la mariée doit avoir au moins vingt et un ans et que vingt-cinq vaudraient mieux. « Une jeune fille de dix-neuf ans est, en général, peu en état de se former une opinion raisonnée et de choisir sagement le partenaire de toute sa vie. »

Les jeunes filles de dix-huit ans pourront crier raca sur la vieille sorcière ! elles n'empêcheront pas que ses consultations ne soient un des éléments de succès du journal, qui s'adresse surtout aux misses de la classe populaire.

Après *The Daugther* et *The Woman*, voici *The Empire-Journal* à un penny.

Jules Célès a dit dans une de ses chansons :

On n'a pas l'existence oiseuse,
Ni les faveurs d'une danseuse,
Pour un sou ;
Mais, comme dit Clara-la-Brune,
On ne peut pas avoir la lune
Pour un sou ;

Il faut, quand même, vite prendre
Le peu que l'on veut bien nous vendre
Pour un sou,
Car le métal perd sa puissance.
Bientôt on n'aura rien en France
Pour un sou !

Digitized by Google

Vous allez voir tout ce qu'un journal anglais peut encore donner pour un sou.

Le *Journal de l'Empire* commence par déclarer qu'il est le journal du siècle, un journal pour la maison, un journal pour tous, un journal surpassant tous les autres, un journal sans précédent.

On ne saurait être plus modeste.

Et sans doute, — ajoute le *Bulletin de la Presse,* — il réalisera ces ambitieuses visées, tant ses fondateurs lui ont préparé les voies avec intelligence et largesse.

Des centaines de mille francs ont été employés à faire plusieurs mois d'avance la publicité sur son titre depuis la Cité jusqu'au fond de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Canada, de la colonie du Cap, etc., etc.

Les murailles de tous les pays anglais sont tapissées d'affiches en chromolithographie annonçant le journal, et le service de vente est assuré partout.

La direction a pris soin d'ajouter, — à ces procédés d'organisation, — des appâts financiers absolument nouveaux.

1° Les héritiers de toute personne tuée dans un omnibus, un tram, un paquebot, sur laquelle sera trouvé le numéro de la semaine, recevront d'une Compagnie d'assurances une indemnité de 2.500 francs.

2° Les trois premières personnes qui auront envoyé la solution d'un problème géographique posé dans le journal jouiront respectivement d'une rente de 25 francs par semaine pendant un an, de 12 fr. 50 pendant six mois, de 6 fr. 25 pendant trois mois.

Et comme l'*Empire-Journal* tient à encourager les lettres, il fait appel à ses abonnés pour sa rédaction et paie 26 fr. 25 les mille mots, toute copie acceptée, renvoyant toutes les

Digitized by Google

autres à leurs auteurs s'ils ont eu soin de fournir une enveloppe affranchie pour le retour.

N'êtes-vous pas d'avis que, dans l'art d'attirer les lecteurs et les abonnés, nos journaux français sont — pour l'instant — relégués au septième plan ?

On s'efforce, — depuis quelques années, — de retrouver l'emplacement occupé par l'Eden de nos premiers parents. Jusqu'à présent cette recherche n'a fourni aucun résultat probant, en revanche il est dès maintenant permis d'établir que c'est au Canada que se trouve le paradis des abonnés.

Jamais vous ne trouverez en tête d'un journal canadien l'avis traditionnel que tous les lecteurs français savent par cœur :

« Les personnes dont l'abonnement expire le..... sont priées de le renouveler de suite, si elles ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal. »

Au Canada, on s'abonne aux journaux... à crédit, comme cela est établi par le dialogue suivant que je trouve dans la chronique d'un de mes confrères de Québec :

LE MARI *comptant son argent.* — Voici quatre piastres que je mets de côté pour aller payer demain le... (mettons *Le Canadien)*

LA FEMME, *étendant sa main potelée vers le rouleau de quatre piastres.* — C'est que, vois-tu, j'en avais disposé autrement de ces quatre piastres. J'ai besoin d'une paire de gants, la petite d'une paire de mitaines et toi de quelques cols. Tu paieras ton *Canadien* une autre fois. Les gazettes, ça se paie quand on a de l'argent de reste; il ne faut pas s'ôter le nécessaire pour le leur donner ! Il y en a tant qui ne les paient point ! Crois-tu que X... le paie, son journal, lui ? Il m'a dit l'autre jour qu'il devait trois ans. Sans doute, toi, tu le paieras, mais il peut bien attendre un peu !

Digitized by Google

Le mari cède, comme toujours, et le journal n'est pas payé.

Aussi, de temps en temps, les infortunés journalistes canadiens se livrent-ils à de véritables jérémiades.

« On nous doit trois cent cinquante abonnements sur cinq cents, s'écriait dernièrement l'un d'eux. Si nos clients ne se décident pas à nous payer, ou tout au moins à nous donner un acompte, nous allons être forcés de faire une faillite dont toute la responsabilité pèsera sur la tête de nos trop *chers* souscripteurs. »

Un journaliste américain émettait récemment l'avis qu'il était impossible à un journal de contenter tout le monde... et surtout ses lecteurs.

Je m'en étais toujours un peu douté.

Les doléances de mon confrère d'outre-mer sont de celles qu'on ne saurait trop méditer : je me fais un devoir de les reproduire ici :

« Editer un journal est un travail très plaisant comme on peut le voir.

« S'il contient trop de politique, personne n'en veut ; s'il en contient trop peu, personne n'en veut. Si les caractères sont trop petits, on ne peut pas lire ; s'ils sont trop gros, on dit qu'il n'y a rien à lire. S'il publie des dépêches, on dit que ce sont des mensonges ; s'il n'en publie pas, on dit qu'il n'est pas sérieux et qu'on les supprime pour raison politique.

« S'il donne quelque « bon mot » on dit qu'il est fait par des têtes sans cervelles ; s'il n'en donne pas, on dit qu'il est fait par des pince-sans-rire.

« S'il publie quelques relations originales, on le blâme de ne pas donner quelque chose de plus sérieux ; s'il en donne, on trouve qu'il ne sait pas distraire et qu'il donne ce qu'on a déjà vu dans d'autres journaux.

Digitized by Google

« S'il rend compte impartialement d'une réunion, on dit qu'il eût mieux fait de se taire ; s'il ne le fait pas, on dit qu'il tronque les textes.

« S'il donne la biographie d'un homme public, on le taxe de partialité ; s'il n'en parle pas, on dit qu'il ne s'occupe de rien.

« S'il donne un article qui peut intéresser les femmes, les hommes sont mécontents et *vice versa*. Si le directeur du journal va à l'église, on dit que c'est un clérical ; s'il n'y va pas, on trouve que c'est un homme sans foi ni conscience.

« S'il reste au bureau pour diriger son journal, on dit qu'il a peur de se montrer ; s'il sort trop souvent, s'il va dans un café, on dit qu'il ferait mieux de diriger son journal. »

L'abonné n'est jamais content de son journal, — cela est d'une rigoureuse exactitude, — et cependant neuf fois sur dix, il rend hommage à l'ingéniosité du traquenard dans lequel il est tombé.

Sa situation est exactement celle du commanditaire naïf qui disait à sa femme pour justifier sa confiance excessive dans les entreprises de Tamponnet :

— C'est un malin ; rappelle-toi comme il nous a roulés dans l'affaire des 1.300 francs !

Léon MAYET.

Digitized by Google

AUGUSTE BRIZEUX

d'après une étude récente (suite) [1]

II

Le poète en Brizeux est l'écho fidèle de l'homme, de son esprit, de son imagination, de son caractère et surtout de son cœur et de sa sensibilité.

Pour bien s'en rendre compte, il faut analyser son œuvre, dont il a donné lui-même la synthèse dans l'*Introduction* des *Histoires poétiques*, 1854. « De mon pays, dit-il, j'ai tracé d'abord une image légère dans l'idylle de *Marie* (1831), puis un tableau étendu dans l'épopée rustique des *Bretons* (1846), laquelle trouve son complément dans ces *Histoires poétiques* et le recueil de *Primel et Nola* (1852). Tout a son lien dans le livre lyrique de la *Fleur d'or*, intitulé d'abord

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de Juillet 1899.

Digitized by Google

les Ternaires, 1841. Enfin, issu de la race celtique, je ne devais pas négliger sa langue : plus d'un chant de la *Harpe d'Armorique* ou *Telen Arvor* (poésies en langue celtique avec une traduction française en regard, 1844), destiné à raviver la pensée et la poésie nationales, s'est répandu dans nos campagnes ». Il faut ajouter qu'une *Poétique nouvelle*, en 1855, compléta par un essai théorique l'ensemble de ces œuvres et, mieux que la *Fleur d'or*, résuma la vie intellectuelle et la physionomie morale de Brizeux (1).

Marie n'est pas un « roman », comme le poète l'avait d'abord appelée : c'est un « poème », ou plutôt, ainsi que l'écrivait Brizeux lui-même, « une idylle, une histoire d'amour entremêlée d'épisodes et d'idées. »

La dédicace en est exquise : *A ma mère*, dit le poète.

Prends ce livre qu'ici j'écrivis plein de toi,
Et tu croiras me lire et causer avec moi.
Si ton doigt y souligne un mot frais, un mot tendre,
De ta bouche riante un jour j'ai dû l'entendre :
Son miel avec ton lait dans mon âme a coulé ;
Ta bouche en mon berceau me l'avait révélé.

L'héroïne du livre, ou plutôt des huit pièces qui lui sont consacrées, est une paysanne bas-bretonne, habitante du Moustoir, qui, tous les dimanches, vient à l'église, « pieds nus », se cachant à demi sous sa coiffe de lin.

Le jeune clerc d'Arzano l'a remarquée au catéchisme, et les jours d'école buissonnière, ils se retrouvent le long des haies odorantes; ils cueillent les marguerites; ils passent de longues heures assis au pont Kerlô et regardent couler les flots, nager les poissons, ou voler les papillons et les libellules.

(1) Lecigne, p. 456-7.

Digitized by Google

L'hiver suivant, Marie a les fièvres, et grandit si fort, mûrit si vite qu'après six longs mois elle a oublié papillons, libellules, poissons et marguerites. Bientôt, en l'absence de son jeune amoureux, elle épouse un honnête métayer. Le poète la revoit deux ou trois fois, la rencontre au Pardon de Scaër, avec ses deux sœurs,

Belle comme un fruit mûr entre deux jeunes fleurs,

lui achète des velours, des croix, une bague, qu'elle porte sans mystère.

Elle a l'air calme d'une épouse et d'une jeune mère ; son image suit le poète comme une bénédiction au sein de Paris et du monde. Il en demande des nouvelles au conscrit Daniel (1) et le supplie de lui rapporter quelque chose de Marie, un de ces riens charmants qu'elle a touchés :

Assis dans sa maison, alors regarde bien
Si quelque joie y règne et s'il n'y manque rien ;
Si son époux est bon, sa famille nombreuse,
Et si dans son ménage enfin elle est heureuse.
Et ses petits enfants, prends-les entre les bras,
Et s'ils ont de ses traits, tu les caresseras...
Oh ! s'il croît une fleur, une feuille à sa porte,
Daniel, prends-les pour moi ! déjà sèches, qu'importe ?

Marie ne lira jamais le poème qu'elle a inspiré : elle ne connaît que la langue du pays. D'ailleurs, elle ne se croirait pas l'héroïne du livre.

Telle est cette histoire touchante, « légère comme le rêve, réelle comme la vie », et autour de laquelle Brizeux a groupé

(1) M. Lecigne parle à ce sujet, p. 316 des « journées de février » : ces journées ont eu lieu en 1848, et *Marie* est de 1831-1840. — Il s'agit des journées de juillet 1830.

Digitized by Google

une quinzaine de pièces qui sont faites de rien, ou peu s'en faut, d'une impression, d'un souvenir : *le Livre blanc*, *Paris*, *le Mois d'août*, *la Chanson de Loïc* sous les buissons verts, *l'Elégie de le Braz*, *Hymne à M. Ingres*, *Histoire d'Ivona*, les *Batelières de l'Odet*, *A la mémoire de Farcy*. Qui ne connaît les vers délicieux du *Convoi de Louise* ?

Quand Louise mourut à sa quinzième année,
Fleur des bois par la pluie et le vent moissonnée,
Un cortège nombreux ne suivit pas son deuil ;
Un seul prêtre en priant conduisit le cercueil ;
Puis venait un enfant, qui, d'espace en espace,
Aux saintes oraisons répondait à voix basse...
..... Par les taillis couverts,
Les vallons embaumés, les genêts, les blés verts,
Le convoi descendit au lever de l'aurore :
Avec toute sa pompe avril venait d'éclore,
Et couvrait en passant d'une neige de fleurs
Ce cercueil virginal, et le baignait de pleurs ;
L'aubépine avait pris sa robe rose et blanche.
Un bourgeon étoilé tremblait à chaque branche :
Ce n'étaient que parfums et concerts infinis ;
Tous les oiseaux chantaient sur les bords de leurs nids.

Sainte-Beuve avait donc raison de dire dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1841 : « *Marie* dans sa troisième forme est la perfection même..... Elle n'a plus qu'à rester comme cela, sans une épingle de plus ou de moins, et à vivre..... *Marie* est le livre poétique le plus virginal de notre temps ; c'est même le seul véritablement tel que je connaisse. Aux jeunes filles, quel autre à donner, je vous prie ? Si elles s'appellent Marie, il leur revient de droit, avec un bouquet de fleurs blanches. J'en ai vu un exemplaire aux mains de

Digitized by Google

deux charmantes sœurs à qui on l'avait envoyé, parce qu'elles avaient un chagrin ce jour-là, et il y était écrit pour épigraphe ces deux vers :

Lire des vers touchants, les lire d'un cœur pur,
C'est prier, c'est pleurer, et le mal est moins dur.

Les deux vers étaient de Sainte-Beuve lui-même. La gracieuse et charmante idylle de *Marie* nous reporte à Moschus, à Bion, à Synésius, à Théocrite enfin. « Les poètes anglais du foyer, Cooper, Wordworth, n'ont jamais rendu plus délicieusement les joies d'un intérieur pur, la félicité domestique, le bonheur des champs. Il n'est pas chez les Lakistes un sonnet pastoral plus gracieux et plus limpide. » Enfin, mérite suprême, *Marie* est une œuvre sans précédent dans les lettres françaises. Elle nous apparaît comme une fleur exquise qu'a produite spontanément la terre de Bretagne. Son doux poète, énergique à ses heures, chante si bien

Le noir Ellé d'abord, ou le Scorf à ta droite
Roulant ses claires eaux dans sa vallée étroite,
Et, tel qu'un doux parfum, le chant de mille oiseaux
S'élevant du vallon avec le bruit des eaux ;
La brise dans les joncs qui siffle et les caresse ;
Puis l'appel matinal de la première messe,
Répété tour à tour comme un salut chrétien,
Du clocher de Cléguer à celui de Kérien...
Adieu, Daniel! adieu, le bourg, l'église blanche!
Adieu, ton beau pays! Après vêpres, dimanche,
Tes amis te verront pour la dernière fois,
Et tu cacheras mal tes larmes sous tes doigts;
Car pour nous, vieux Bretons, rien ne vaut la patrie,
Et notre ciel brumeux et la lande fleurie!...

. . . . . .

Digitized by Google

Oui, nous sommes encor les hommes d'Armorique,
La race courageuse et pourtant pacifique,
Comme aux jours primitifs la race aux longs cheveux,
Que rien ne peut dompter, quand elle a dit : Je veux!
Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres;
Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres.
Les chansons d'autrefois, toujours nous les chantons.
Oh! nous ne sommes pas les derniers des Bretons;
Le vieux sang de tes fils coule encor dans nos veines,
O terre de granit, recouverte de chênes!

Les *Bretons* en dix chants, parus quinze ans après *Marie,* sont l'œuvre d'un art plus exercé, plus maître de lui, qui a pris plus de force, de sonorité, de relief et d'éclat, quoiqu'il ait perdu la grâce printanière de sa fleur naissante.

Loïc Daulaz, le petit pâtre de Scaër, qui chante en conduisant sa vache dans les landes, ne montera pas à l'autel, comme le voulait son curé, parce qu'il aime Anna Hoël, dont la sœur Hélène est aussi aimée de Lilèz. Après un Pardon, où Loïc et Lilèz ont défendu Mor-vran de Carnac contre « les buveurs de cidre », et une quête avec le vicaire, auquel Loïc a révélé « ses angoisses amères », le jeune homme va chez Mor-vran, puis aux îlots dorés du Morbihan : Houad, Hoëdic, Gavr'inis. Mais l'oubli ne descend pas dans son cœur ; alors Anna le rappelle.

Si tendre était sa voix et son regard si tendre
Qu'Anna, les yeux baissés, s'oubliait à l'entendre.
Il comprit, l'heureux clerc! — et lui prenant la main,
Il y passa la bague en ajoutant : « Demain,
Demain, après la lutte, on dansera; les fêtes
Seront pleines de joie, Anna, si vous en êtes. »

Elle en est ; elle se mêle avec Loïc à cette ronde trop

Digitized by Google

profane. Alors, le malheur entre dans la ferme d'Anna Hoël : sa mère languit d'un mal mystérieux. Anna s'embarque à Concarneau pour le pèlerinage du repentir avec Lilèz et le vicaire. Une effroyable tempête se déchaîne et menace de l'engloutir ; mais un cri vers le ciel les arrache à la mort. Ils accomplissent leurs vœux et reviennent aider Hoël à bien mourir, le conscrit Lilèz à se préparer au départ pendant la funèbre veillée des morts.

Tous sont dans la tristesse : Anna pleure son père,
Et Lilèz son départ. — Et toi, Loïc, mon frère ? —
Oh! moi, vous savez trop comment s'en vont mes jours ;
Votre sort est le mien : aimer, souffrir toujours.

Mais voilà que les conscrits luttent contre les gendarmes : Loïc et Lilèz s'échappent,

fuyant de pays en pays,
Chevreuils légers des bois poursuivis par les chiens.

Ils voyagent longtemps par les nuits sombres, jusqu'à ce qu'on leur annonce une amnistie. Adieu, les angoisses! Loïc et Lilèz rentrent à Scaër et, le même jour, épousent l'un Anna, qui s'est fait un peu prier, et l'autre Hélène. La double noce s'arrête sous les ifs du cimetière et convie ses morts

A se mêler un jour aux fêtes de ce monde.

Les pauvres en sont aussi,

Comme en ces âges d'or, lointain qui toujours brille,
Tous ne formaient entre eux qu'une seule famille.

Cette histoire romanesque n'est que le côté secondaire du poème et « l'entoure moins comme un vêtement que comme une écharpe », disait Charles Magnin ; elle sert de

Digitized by Google

prétexte à tous les incidents, pardons, pèlerinages, tempêtes, voyages, qui nous peignent les Bretons dans leur vie rude et patiente, simple et naïve, religieuse avant tout.

Brizeux et d'autres avec lui ont parlé d'épopée, à propos des *Bretons*. Mais il ne pouvait être l'Homère de la Bretagne, et on ne doit voir dans son poème « ni une épopée légendaire, ni une épopée héroïque », comme le fait remarquer M. l'abbé Lecigne. Il ne faut y reconnaître qu'un poème descriptif, doublé d'un roman, *Les travaux et les jours de la Bretagne,* suivant l'heureuse expression de Charles Magnin.

« Brizeux a été l'Hésiode ou le Walter Scott de sa patrie. A son appel, les voilà qui apparaissent en foule, les recteurs, les fermiers, les fermières, les pêcheurs, les conscrits, Loïc, Lilèz, Anna, Hélène, Hoël, Mor-vran, bardes, aubergistes, marchands, commères, tout un peuple. Y a-t-il un des traits bretons qui leur manque ? Regardez : croyants et pieux, c'est le fond de la race ; durs au travail, il le faut bien, l'âpreté du sol les y a contraints ; naturellement poètes, avides de merveilleux, avec je ne sais quoi de tendrement rêveur, comme tous les peuples chez lesquels prédomine l'imagination ; mélancoliques surtout : leurs chants de joie eux-mêmes finissent en élégies (1). » Les Bretons de Cornouailles, ceux de Léon, ceux des îles revivent dans le poème de Brizeux, avec leur physionomie particulière et leurs mœurs spéciales.

Déjà, sans doute, dans *Marie*, le lecteur avait vu passer sous ses yeux les enfants traversant les genêts et les chemins creux pour se rendre au catéchisme,

(1) Lecigne, p. 359.

Digitized by Google

Dans les beaux mois d'été, lorsqu'au bord d'une haie
On réveille en passant un lézard qui s'effraie,
Quand les épis des grains commencent à durcir,
Les herbes à sécher, les mûres à noircir...
Tous pieds nus, en chemin, écartant le feuillage
Pour y trouver des nids, et tous à leur chapeau
Portant ces nénuphars qui fleurissent sur l'eau.

On avait salué aussi la jeune bretonne avec « son corset rouge et ses jupons rayés ». Mais les *Bretons* déroulent devant nous des tableaux bien plus variés. Ce sont d'abord les Pardons, les quêtes, à l'heure où

L'aube pointait, la terre était humide et blanche;
La sève en fermentant sortait de chaque branche;
L'araignée étendait ses fils dans les sentiers
Et ses toiles d'argent au-dessus des landiers...
Heure mélodieuse, odorante et vermeille,
Première heure du jour, tu n'as point ta pareille !

Ce sont ensuite les luttes sur le gazon, les marchés remplis

De beuglements de bœufs aux cornes acérées ;

les conscrits en marche, le travail au champ, les grands et robustes paysans récoltant le blé noir :

Un chêne de cent ans avec son grand feuillage,
Un Breton chevelu dans la force de l'âge,
Sont deux frères jumeaux au corps pur et noueux,
Deux frères pleins de sève et de vigueur tous deux.

C'est le recueillement des hommes, « graves et mûrs », à l'église, ou leurs entretiens avec « le clerc », le vicaire et le recteur. Ce sont enfin les fiançailles, les noces, les fêtes des morts, les veillées d'hiver.

Digitized by Google

Voilà pour les habitants. Voici pour le pays :

La lande
Qui jette vers le soir une odeur de lavande...
Un lourd soleil d'aplomb sur un terrain pierreux...
Le murmure des pins sur le bord de la mer...
... Bruyantes et gonflées,
Les sources vers la mer vont dégorger leurs eaux,
Et les rocs de Pen-Mark déchirent les vaisseaux...

L'enfer de Plo-Goff est une évocation saisissante ; la tempête au IXe chant apparaît comme « une scène d'une pathétique horreur ».

Comme un bruit de chevaux, cachés dans le brouillard,
On entendit gronder les rochers de Pen-Mark.
Ils étaient là, debout, pêle-mêle et sans nombre,
Devant eux, sur la mer, projetant leur grande ombre ;
Les flots couraient sur eux avec leurs mille bras ;
Cabrés contre les flots, ils ne reculaient pas ;
Hérissés, mugissants, inondés de poussière,
Ensemble, ils secouaient leur humide crinière.
De leur masse difforme ils effrayaient les yeux ;
L'oreille s'emplissait de leurs cris furieux ;
Et l'homme tout entier, en face de ces roches,
Dont les oiseaux de mer bravaient seuls les approches,
Sur son mince vaisseau, pâle et dans la stupeur,
Se voyant si chétif, sentait qu'il avait peur.

Sur les bords de la *Baie des Trépassés*, chant Xe, Brizeux ne verra pas les souriantes Néréides de Raphaël, de Fénelon et de Chénier, mais je ne sais quelle divinité druidique, dure, humide et glauque :

Digitized by Google

. . . . Elle se tord sur son banc de limon ;
Ses verdâtres cheveux, l'algue et le goëmon,
Elle les jette au vent ; les vents par leurs baleines
Réveillent en sursaut et requins et baleines :
Tout le ciel retentit d'épouvantables bonds.

Plus loin, les montagnes d'Arré

Dressent sur le chemin leur dos morne et sacré,
Le dos de la Bretagne.

Brizeux est donc un admirable peintre d'esquisses bretonnes. Mais il sent que ce ne serait pas assez, et il veut qu'on découvre dans son livre « la vie humaine, ce fond éternel de toute poésie ».

Si mon pays mourant revit dans mon poème,
Toute la vie humaine y trouve aussi sa part,
Du berceau de l'enfant au tombeau du vieillard.
Après les purs amours cachés dans les feuillées,
Les glas des morts viendront et les noires veillées,
Les veuves dont les pleurs inondent un cercueil,
Et les barques, la nuit, sombrant sur un écueil ;
Puis le pauvre mineur cherchant son pain sous terre,
Ou sans pain, sans abri, le hardi réfractaire,
Les durs travaux des champs, les joûtes, les lutteurs,
Et les noces aussi, leurs danses, leurs chanteurs,
Et landes, bois, vallons, où la douleur s'émousse,
Enfin tout ce qui fait la vie amère et douce.

Les *Bretons*, d'après Brizeux, « trouvent leur complément dans les *Histoires poétiques* et le recueil de *Primel et Nola* ». En effet, si les *Histoires poétiques* contiennent une série de poèmes que M. Lecigne appelle d'un nom très heureux

Digitized by Google

« le cycle des Humbles », *Job et son Cheval*, *le Vieux Rob*, *la Mère du Conscrit*, *les Hêtres de Lo-Théa*, *l'Incendie*, *l'Artisane*, etc., où l'on trouve comme un écho de la poésie de Sainte-Beuve, dans son *Joseph Delorme*, et un avant-goût de celle de François Coppée, les histoires et les légendes bretonnes occupent la plus grande place dans ce recueil, où Brizeux a versé le trop-plein des *Bretons*. Voici *les Pêcheurs*, *les Moissonneurs*, *les Ecoliers de Vannes*, *le Combat de Lez-Breiz*, *Morvan*, le Cid de la Bretagne, rival de Louis le Débonnaire. Voilà la sanglante idylle de *Lina*, fille du duc de Bretagne, qui aimait le batelier Loïs, son frère de lait, et se précipita avec lui dans un lac plutôt que d'épouser le seigneur de Plaisance, « un noir poursuivant d'amour ». Ailleurs, c'est la belle légende de *Rosily*, les *Immortels de Saint-Vermolé*, le *lac de l'Eostik* et enfin *Primel et Nola:* la jeune veuve d'un vieillard offre sa main à un jeune homme fier et généreux, qui ne l'épousera que le jour où il aura gagné son habit de noces. Devant ce récit, on se demande involontairement que sont devenues la fraîcheur virginale, la délicatesse ravissante de *Marie*,

Cette grappe du Scorf, cette fleur du blé noir,

dont Alfred de Musset aurait dit :

C'est la rosée en pleurs
Dans les fleurs.

La Muse de Brizeux a vieilli; elle n'a plus répondu joyeusement à son appel, lorsqu'il lui disait :

. . . . *Esprit des champs et de la lande,*
Versez en moi la paix pour que je la répande (1).

(1) Invocation de *Primel et Nola*.

Digitized by Google

Il faut en dire autant des *Ternaires*, 1841, ou de la *Fleur d'or*, 1853, qui contient environ trente pièces ajoutées à celles des *Ternaires*. C'est un poème philosophique ou symbolique, l'*Itinerarium mentis* de Brizeux : « les jours florissants; les jours civils; les jours suprêmes », où il dit :

Mon voyage est fini. Vienne à présent le sort :
Mon cœur est aussi bon, mon esprit est plus fort.

Est-ce bien sûr ? Il n'y paraît guère. Sa pensée religieuse est indécise et flottante entre le scepticisme et la foi; sa pensée artistique unit désormais à la Bretagne l'Italie, sa nature enchanteresse, les splendeurs de son soleil, les charmes d'une terre où croît la *Fleur d'or*,

Douce comme le ciel de la blonde Toscane.

Les pièces, *A Naples*, *En revenant du Lido*, *Aux environs d'Albano*, l'*Aleatico*, alternent avec *A Marie endormie*, *En passant à Kemper*, *Lo-Théa*, le *Combat de Saint-Patrick*. Barbey d'Aurevilly, dans son livre *les Œuvres et les Hommes*, reproche vivement à Brizeux d'avoir ainsi perdu « sa nationalité poétique » : Saint-René Taillandier et M. Lecigne, au contraire, trouvent originale cette alliance des deux patries intellectuelles et artistiques du poète.

Quoiqu'il en soit, la *Poétique nouvelle* est, mieux que la *Fleur d'or*, « le lien général » de l'œuvre de Brizeux. Il veut indiquer, après Horace, Boileau et André Chénier dans son poème de l'*Invention*, le fond de toute poésie : en réalité, il ne nous fait que la confidence de ses idées et l'histoire de son esprit poétique et critique. *La Nature, la Cité, le Temple*, voilà les trois parties de la *Poétique nouvelle*,

Digitized by Google

les trois sources d'inspiration pour tout artiste : *la Nature,* initiatrice de tout vrai talent,

Celui qui n'a point bu son lait ne vivra pas,

est la mère de la poésie lyrique et de la poésie pastorale. La *Cité* inspire la satire, l'élégie, la tragédie, la comédie, celle de Molière surtout,

le sage, l'artiste,
Le grand contemplateur, au rire bon et triste (1).

Le *Temple,* les monuments, les églises de Rome, où l'on foule aux pieds la cendre des héros et des saints, donne naissance à l'épopée. Puis la poésie, la philosophie, la théologie apparaissent chacune avec leur cortège, dont on ne voit pas bien le rapport avec ce qui précède.

La dernière œuvre de Brizeux n'a pas le souffle poétique de l'*Invention* d'André Chénier ; pourtant, elle lui est supérieure par l'élévation des idées, le sentiment de la nature et le respect des traditions littéraires. Notre poète ne dit pas seulement :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques ;

mais il unit Shakespeare à Corneille, à Racine, « brillant dans la cour divine de l'art tragique ».

S'il est vrai, comme l'a très bien dit Lamartine (2), que pour faire « un poète véritable », il faut « une puissante sensibilité pour sentir, une puissante imagination pour concevoir et une puissante raison pour régler son imagination et sa sensibilité », on doit reconnaître que Brizeux n'a

(1) *Souvenirs et portraits.*
(2) Lecigne, p. 481.

Digitized by Google

que l'un des trois dons du grand poète : une puissante sensibilité. Il lui manque et la puissance de la raison, ou de la pensée, et la puissance de l'imagination créatrice. Il n'a que la raison et l'imagination nécessaires pour composer avec art, non pas des poèmes de longue haleine, de larges tableaux épiques ou lyriques, mais des séries de vignettes, où le dessin des figures et le relief des scènes ressortent en pleine lumière, grâce à une couleur sobre et forte.

Il est plus artiste que poète, grâce à une habileté d'exécution, voisine du génie.

Il croit que l'art ne doit pas être une copie de la nature, un miroir qui réfléchit, mais un prisme qui colore. La nature idéalisée, voilà ce qu'il poursuit dans son œuvre.

Son style poétique est très personnel et très original. Pas de procédé artificiel : la simplicité, le naturel, une parfaite ingénuité, une transparence merveilleuse. « Il réfléchit dans son flot de cristal les faits, les personnages, les scènes de la nature qui les encadre, comme les ruisseaux de Bretagne reflètent en leur miroir le paysage de chênes ou de rochers qui s'étale sur leurs bords (1) ». Si, dans sa première manière, l'auteur de *Marie* a quelques nonchalances, quelques banalités, il s'en corrige bientôt par un effort soutenu, et arrive à la précision élégante, à la sobriété forte, qui en font un de nos bons écrivains. Volontiers, il aurait dit avec Joubert : « Je m'arrête jusqu'à ce que la goutte de lumière dont j'ai besoin soit formée et tombe de ma plume. »

« Sa versification n'offre point de ces effets d'harmonie

(1) Brizeux en parle mieux qu'Alfred de Musset lui-même dans des vers célèbres.

Digitized by Google

musicale, où Lamartine et Victor Hugo révèlent leur maîtrise souveraine; mais on trouve chez lui les coupes irrégulières, les rejets et les enjambements d'un poète qui connaît la technique de son art. Il a eu tort de modifier la coupe classique du sonnet et de préférer dans plusieurs des tercets de la *Fleur d'or* (le *Livre des Conseils*) le vers étroit de huit syllabes au grand vers de haut vol et de libre allure. »

M. Lecigne estime qu'il n'était ni classique ni romantique. On pourrait croire, pourtant, qu'il fut l'un et l'autre à la fois, avec la mesure et le goût qui le caractérisaient.

Romantique, il l'est, puisque le romantisme c'est le règne du moi dans la littérature, la poésie, et que *Marie* nous apparaît comme une confidence, discrète, sans doute, et charmante, mais enfin une confidence intime dans le genre de celles du chantre d'Elvire, d'Olympio ou du poète des *Nuits*. Qu'il n'y ait dans *Marie* ni un ridicule et pompeux « étalage du moi », ni un désespoir tragique à la René et à la Byron : d'accord. Mais c'est de la poésie intime, personnelle, subjective et partant romantique. — Même dans *les Bretons, les Histoires poétiques, la Fleur d'or*, où le poète s'efface pour ne peindre que sa Bretagne, son Italie et ses héros, n'est-il pas encore romantique par ce goût de la couleur locale et d'un certain exotisme, dont il a porté le goût à un si haut degré? — Romantique enfin, il l'est, dans sa langue et son style, comme le reconnaît M. Lecigne, en saluant en lui « un disciple fervent et discret à la fois des grands révolutionnaires romantiques, qui ont renouvelé notre vocabulaire et notre poésie » (1). Seulement, il y

(1) *Brizeux*, p. 337. La même idée est exprimée p. 437 et fait ainsi double emploi. L'auteur aurait évité ces redites en fondant en quelques chapitres plus généraux ses études spéciales sur les œuvres du poète.

Digitized by Google

a dans Brizeux « des négligences », des « inégalités », signalées autrefois par Villemain et Charles Magnin et trop atténuées peut-être par M. Lecigne, qui loue « le fini du travail » de *Marie* et l'impeccable perfection des *Histoires poétiques*.

Mais si l'ami d'Alfred de Vigny, d'Auguste Barbier, de Sainte-Beuve et de Deveria, était assez romantique pour qu'en 1835 l'auteur de *Chatterton* lui écrivît : « Où étiez-vous, mon ami, où étiez-vous ? Quand A. Barbier, Berlioz, Antony et tous mes bons et fidèles amis me serraient sur leur poitrine en pleurant, où étiez-vous ? Mon premier mot à Barbier a été : « *Si Brizeux était ici !* » L'ami d'Andrieux, l'admirateur enthousiaste d'Ingres, auquel il a consacré un *Hymne*, et de la beauté plastique de l'art italien de la Renaissance, ne pouvait point ne pas être classique, non pas de ce classicisme finissant, qui s'enfermait dans de vaines et étroites formules, mais de ce classicisme large et libéral, qui est « l'école de l'ordre, de la mesure, du bon goût et du bon sens » — « J'appelle classique ce qui est sain », disait un jour Gœthe : à ce point de vue, l'auteur de *Marie* est classique, lui pour lequel les lettres et la poésie sont l'âme qui se déploie tout entière dans sa puissance ordonnée, sa beauté et son harmonie native, sans le faux brillant de la déraison, sans les excès d'une sensibilité fiévreuse, d'une désespérance morbide. — Il est classique encore, parce qu'il croit aux genres et aux règles, comme Horace, Boileau, André Chénier, dont il se réclame dans sa *Poétique nouvelle*, tout en disant « qu'après la poétique des règles, il restait à faire une autre poétique », la poétique des sources d'inspiration :

Ils ont donné la forme et j'indique le fond.

— Il est classique enfin par l'art de la composition, l'amour

Digitized by Google

du naturel et de la simplicité, le travail consciencieux et le fini de ses œuvres. Il n'a pas brassé la poésie à pleine cuve; il a ciselé longtemps son petit écrin de perles, dont toutes, pourtant, ne sont pas de la plus belle eau.

Ce qui manque le plus à l'œuvre de Brizeux, c'est d'être chrétienne. Quand il écrivait *Marie*, il était « sans culte », comme il l'avoue lui-même. S'il voyait en Jésus « son ami le plus doux », il n'y voyait pas un Dieu, mais un philosophe :

Philosophe essénien, *amoureux des symboles,*
De sa bouche abondaient de longues paraboles,
Des mots mystérieux sous lesquels il couvrait
Sa doctrine puisée au lac de Nazareth...
Les sages écoutaient, mais ils ne croyaient pas.
Nous, qu'écouter et croire? Homme ou Christ, oh! qu'importe?

Il importe souverainement et il y va de toute la religion.

Dans la *Fleur d'or*, le poète présente le christianisme et la foi comme le lait de l'enfant, et la philosophie à laquelle il s'adresse en disant :

Sœur de la piété, noble philosophie,

comme le pain de la virilité. Les millions de martyrs de la Ville Eternelle, la majesté de saint Pierre, les sublimes enseignements des Catacombes ne disent rien, absolument rien, au cœur de Brizeux, fermé à toute idée chrétienne. L'art seul le remplit de sa foi, et les hymnes *au Père, au Fils* et *à l'Esprit* n'ont de religieux que le nom, au dire de M. de Margerie (1), plus sévère ici que M. Lecigne (2).

(1) *Etudes littéraires*, p. 309; 1865.

(2) Le P. Chervoillot, dans le numéro des *Etudes* du 20 octobre 1898, ne reproche-t-il pas trop au dernier historien de Brizeux d'avoir laissé

Digitized by Google

Il est vrai que ce dernier, après avoir déploré la perte de la foi dans l'âme du poète, montre comment Brizeux dans les *Bretons*, dans les *Histoires poétiques*, revient, sinon au christianisme, du moins « à ses riants symboles », au « lait des paraboles », dont « son cœur faible a besoin ». Un jour, passant auprès des maçons qui construisent une école dans son village, il leur donne de religieux conseils :

De l'église du bourg sondez les fondements ;
La foi, la paix du cœur en furent les ciments.
Dix siècles ont passé sur le saint édifice.
Donc, pour bien affermir la nouvelle bâtisse,
C'est peu du granit dur et c'est peu du mortier,
Et c'est encore trop peu des règles du métier.
Maçons, si vous voulez que votre blanche école
Ne tombe pas au vent comme un jouet frivole,
Dès la première assise, à côté du savoir,
Mettez la foi naïve et l'amour et l'espoir.

Comment ne pas admirer encore ce tableau de l'île d'Hëdic, dont tous les gens

---

dans l'ombre son manque de foi ? M. l'abbé Lecigne y revient souvent ; seulement, il fait remarquer avec raison que les idées religieuses de Brizeux se modifient, à partir de 1831, dans un sens de plus en plus orthodoxe. Celui qu'il appelait son « ancien Dieu » redevient simplement « son Dieu ». Dans l'édition de 1831, l'auteur de *Marie* disait de Jésus :

Philosophe essénien, amoureux des symboles.

Dans l'édition de 1836, il dit :

Tel qu'un sage d'Asie, amoureux des symboles.

Le P. Chervoillot n'aurait-il pas dû tenir compte de cette évolution de la pensée de Brizeux, si bien notée par M. l'abbé Lecigne ?

Digitized by Google

Se tenaient sur la grève à regarder les lames ;
« Ah ! disaient-ils, la mer est rude, le vent fort,
« Et le prêtre chez nous ne viendra pas encor ! »
Ensuite, ils reprenaient d'un air plein de tristesse :
« Ceux de Houad sont heureux ; ils ont toujours la messe. »
Et sans plus espérer, graves, silencieux,
Sur leur île jumelle ils attachaient les yeux :
« A genoux, dit soudain le chef. Voici qu'on hisse
« Le pavillon de Dieu : c'est l'heure de l'office. »
Alors vous auriez vu tous ces braves matelots
Ces femmes, ces enfants priant le long des flots...
Les îles se parlaient.

Certes, cette messe entendue de loin, ces prières passant par-dessus les vagues agitées, en face de l'infini des flots et de l'infini du ciel, voilà une « toile superbe, digne des plus grands maîtres ».

Pourquoi faut-il que l'auteur, élevé au milieu d'un peuple « monarchique, catholique et soldat », comme le disait un jour en Bretagne Napoléon III, ait perdu la plus belle part de son âme de breton, la foi catholique ? Du moins, il nous donne à tous le moyen d'éviter ce malheur :

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
Le devant de la porte où l'on jouait jadis,
L'église où tout enfant et d'une voix légère
Vous chantiez à la messe auprès de votre mère,
Et la petite école où, traînant chaque pas,
Vous alliez le matin, oh ! ne la quittez pas !
Car une fois perdu dans ces capitales,
Ces immenses Paris aux tourmentes fatales,
Repos, fraîche gaîté, tout y vient s'engloutir,
Et vous les maudissez sans en pouvoir sortir.

Digitized by Google

Croyez qu'il sera doux de voir un jour peut-être
Vos fils étudier sous votre bon vieux maître,
Dans l'église avec vous chanter au même banc
Et jouer à la porte où l'on jouait enfant.

Ce qui honore encore Brizeux, c'est qu'à part quelques vers où il parle de « regards tout chargés de mollesse, du cœur et des sens qui s'éveillent ensemble », il n'y a rien, dans le recueil de ses poèmes, « qui fasse monter le rouge au front ». C'est à la religion de sa mère qu'il le doit. Il avait juré

De n'aimer ici-bas que les plus douces choses,
De se nourrir du beau, comme du suc des roses
L'abeille se nourrit.

Il est demeuré fidèle à son serment. « Pendant que d'autres cueillaient les fleurs du mal, disait Renan devant sa statue, lui, il n'aima que les fleurs du bien. » Comme « la jeune fille noyée de Lanildut », Annaïk, qui, surprise par les flots au moment où elle pêchait sur la grève, se montra fidèle à la Bretagne jusque dans la mort, et, dénouant ses cheveux, les attacha aux goémons qui pendaient sur la roche, pour ne pas être emportée par la houle et reposer près des siens, dans la terre bénite, de même Brizeux, dans le naufrage de ses croyances, s'est attaché à la pureté de l'art, dont sa mère si chrétienne lui avait appris l'amour, et l'art français, reconnaissant, gardera du poète, si malheureux dans ses angoisses d'incroyant, un souvenir ému, avec le culte de ces fleurs, embaumées du parfum de la terre d'Armorique : *Marie*, *les Bretons*, *la Fleur d'or*, *les Histoires poétiques*, *Primel et Nola*.

Ce sera l'honneur de M. l'abbé Lecigne de nous avoir fait respirer mieux que personne ce parfum sain et pur,

Digitized by Google

parfois exquis, qu'avaient déjà su recueillir Villemain, Sainte-Beuve, Charles Magnin, de Pontmartin, Saint-René Taillandier et Victor de Laprade.

Tous les amateurs de poésie intime et de poésie locale salueront en Brizeux, non pas un « génie », un « grand poète », un poète unique et « sans ancêtres » dans notre littérature, mais un poète secondaire, très honorable, qui, malgré son style, toujours terne et gris, comme les brumes de sa Bretagne, a quelque chose de très personnel et de très original : une sensibilité exquise, à la fois profonde et discrète, dans l'expression des choses du cœur, et assez d'inspiration patriotique et locale pour donner un droit de cité à la Bretagne dans notre histoire littéraire, heureuse d'admirer en Brizeux le poète de *Marie*.

L'abbé Th. DELMONT.

P. S.— Au moment où cet article allait paraître, les journaux ont annoncé que l'Académie Française venait de couronner le Brizeux *de M. l'abbé Lecigne et de lui décerner 500 francs sur le prix Bordin.*

Nous sommes très heureux d'en féliciter les Facultées catholiques de Lille et surtout le jeune et distingué professeur, M. l'abbé Lecigne, qui leur vaut cet honneur.

Digitized by Google

Notes et Souvenirs

Dans un de ses cours de la Sorbonne, M. Em. Faguet a étudié la vie et les œuvres de Jacques Vergier, né à Lyon vers 1655, assassiné à Paris en 1720 par la bande de Cartouche. Cet écrivain, qu'on appelait le « singe de la Fontaine », est aujourd'hui bien oublié. Cependant ses contes en prose ne sont pas sans agrément (Voir la *Revue des Cours et Conférences*, 6 avril 1899).

⁂ *L'Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France* (années 1897 et 1898) analyse divers « Actes d'État » du roi Philippe VI. Un assez grand nombre concernent des personnages de la région lyonnaise, entre autres : l'archevêque de Lyon (nos 351, 520, 578), Guy, comte de Forez (272), Briand, seigneur de Saint-Priest et de Saint-Chamond (289).

⁂ On trouvera aussi plusieurs mentions qui intéressent le diocèse de Lyon dans le livre tout récent de M. Joseph

Digitized by Google

Loye : *les Archives de la Chambre apostolique au XIVe siècle*, Paris, 1899 (Voy. pp. 23, 128, 136, 152, 207, 227, 232).

⁂ La Société de l'histoire de France a publié, en 1898, le premier volume des *Mémoires du chevalier de Quincy*, jusque-là inédits. A l'année 1702, Quincy tient registre, jour par jour, de son voyage de Paris à Lyon par Nevers, Moulins, Roanne et Tarare. Bien que les réflexions de l'auteur soient fort banales, on nous saura peut-être gré de transcrire en partie la fin de cet itinéraire : « Le 29 [mars 1702], ayant traversé la Palisse... nous fûmes coucher à Roanne, petite ville située sur la Loire... — Le 30, à Tarare. — Le 31, à Lyon, où nous séjournâmes le 1er avril. Elle est la capitale du Lyonnois ; le Rhône et la Saône s'y joignent. Cette ville est fort ancienne ; elle est aux François depuis l'an 532. Elle est renommée par son commerce, par ses manufactures et par son négoce. Il y a des édifices et des places magnifiques, entre autres celle que l'on nomme Bellecour. L'hôtel de ville est la plus belle *(sic)* qu'il y ait en France, etc. »

⁂ Les autres volumes publiés en dernier lieu par la même Société ont tous de l'intérêt pour l'histoire de notre province. Le tome VIe des *Lettres de Louis XI*, qui va de 1475 à 1478, nous montre le roi longtemps installé à Lyon. Un grand nombre de lettres sont datées de cette ville, une de Pierre-Scize, une de l'Arbresle, et quatre de Roanne. — Le premier volume des *Lettres de Charles VIII* nous apprend que deux mille Suisses furent embarqués sur la Loire à Roanne au printemps de l'année 1488 ; d'autres avaient passé à Lyon en octobre 1487. — Le *Journal de Jean Barillon* (t. Ier) raconte le voyage et l'arrivée de François Ier à

Digitized by Google

Lyon, où il fit son entrée triomphale le 12 juillet 1515. — Enfin, le premier volume de la *Chronique d'Antonio Morosini* (1396-1413) mentionne en plusieurs endroits un Forézien illustre, Jean de Châteaumorand, fait prisonnier en 1403 par les Vénitiens à la bataille navale de Modon.

⁂ A six mètres au-dessous de la terrasse du Patronage situé rue du Bon-Pasteur, 35, et longeant le flanc de la colline de la Croix-Rousse, on a trouvé une galerie souterraine de 60 mètres de longueur, entièrement voûtée en plein cintre, d'une hauteur moyenne de 2 mètres et d'une largeur de 1 m. 50 environ.

Ce qui est caractéristique, c'est l'existence de puits nombreux creusés extérieurement à la paroi septentrionale, et communiquant avec la galerie.

On accède à cette intéressante galerie par une autre galerie plus basse et plus étroite, qui semble descendre dans la direction du Jardin des Plantes.

⁂ Une jolie naïveté de J. Barbier, imprimeur à Lyon. Dans l'hommage qu'il fit aux Consuls du livre des Privilèges et Authoritez des prévot des marchands..... il leur déclare qu'en les désignant la Ville « n'a fait que suivre les intentions de Dieu qui vous avoit de toute éternité destinez et choisis pour tenir droict le *timon* du vaisseau lyonnois et le faire triompher de tant et de si rudes secousses et furieuses tempestes. »

Avec son char de l'Etat naviguant sur un volcan M. Prudhomme n'a fait que rééditer J. Barbier.

Digitized by Google

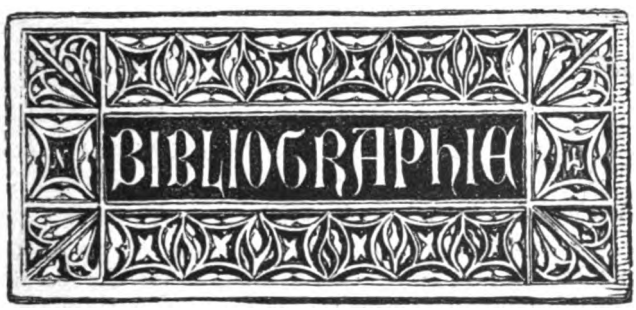

UN LIVRE DE FAMILLE. — GÉNÉALOGIE DES RIVÉRIEULX, LEUR DESCENDANCE PAR LES FEMMES, LEURS FIEFS ET SEIGNEURIES... par Paul de VARAX. *Deuxième édition.* 1 beau volume in-4, orné de blasons, en vente chez MM. Waltener et Cie, 3, rue Stella.

La première édition de cet ouvrage, parue il y a peu de temps, fut rapidement épuisée. Alors l'auteur, cédant aux nombreuses demandes qui lui étaient adressées, se décida à en publier une nouvelle qui vient de paraître.

De même que pour la *Généalogie de la famille de Pomey*, dont nous avons eu le plaisir d'entretenir nos lecteurs dans la livraison de juin de cette revue, c'est un excellent livre d'histoire lyonnaise dont M. Paul de Varax vient de propager la diffusion.

« L'origine la plus probable de la famille de Rivérieulx, lisons-nous dans le chapitre Ier, se trouve en Bourbonnais ; Saint-Allais, *Nobiliaire universel*, dit qu'elle vient de Bourbon-l'Archambault ; les premiers membres de cette famille que l'on trouve à Lyon, y arrivèrent vers 1630 et étaient natifs de Jaligny, en Bourbonnais. Vers la même époque, ce nom se rencontre sur les registres paroissiaux de Verneuil, en Bourbonnais, et de Saint-Chamond, en Lyonnais. Au XVIIIe siècle, les Rivérieulx jouirent, à Lyon des plus hautes charges consulaires, ayant donné à cette ville deux prévôts des marchands ; en possession aussi du service militaire, cette famille compte en moins vingt officiers, dont un maréchal de camp et cinq chevaliers de St-Louis. Plusieurs de ses membres ont exercé des charges en la cour des Monnaies, Sénéchaussée et Siège présidial de Lyon. A l'époque de la Révolution de 1793, elle

Digitized by Google

se divisait en plusieurs branches, distinguées entre elles par leurs noms de fiefs, mais se ralliant toutes aux sentiments religieux et monarchiques, qui lui valurent cinq victimes de l'anarchie révolutionnaire; quatre dans la branche de Varax et une dans celle de Chambost. Elle se divise aujourd'hui en trois branches principales : l'aînée, qui porte simplement le nom patronymique de Rivérieulx, réside aux environs de Brest, en Bretagne; la seconde, surnommée de Varax, a pour siège central le château de la Duchère près de Lyon, et s'étend dans la Dombes, le Mâconnais, le Beaujolais, la Bresse chalonnaise et les Basses-Marches du Bourbonnais. La troisième, dite de Chambost, vient de s'éteindre dans son rameau aîné, à Chambost-Longessaigne, mais subsiste toujours dans le Dauphiné et la Savoie. »

Parmi les nombreux fiefs possédés par les Rivérieulx de Varax, il faut citer le château de la Duchère, bien connu de tous les Lyonnais, et dont la pittoresque silhouette se détache entre des ombrages séculaires à l'extrémité du faubourg de Vaise.

On trouve dans la *Généalogie des Rivérieulx* de très copieuses notes, sortes d'éphémérides de la Duchère, qui nous initient à la vie du vieux castel depuis l'an 1300 jusqu'à nos jours. Ce château, à lui seul, demanderait une monographie ; les pages que lui consacre M. de Varax pourront servir de jalons à son futur historien.

Une table analytique des noms cités, terminant le volume, permet de faciles recherches parmi les généalogies de familles lyonnaises alliées à celle des Rivérieulx.

La première édition de la *Généalogie des Rivérieulx* a été presque entièrement absorbée par la famille; la seconde, tirée à un nombre restreint d'exemplaires, sera promptement écoulée. Nous engageons nos amis, bibliophiles et généalogistes, à ne pas attendre la chute des feuilles pour se procurer cet excellent ouvrage.

Léon GALLE.

LE PEINTRE JACQUES PILLARD, par M. Jules BOUVIER et M. l'abbé Claude BOUVIER. Avec un portrait du peintre par lui-même et trois reproductions de ses tableaux. Vienne, 1898, gr. in-8°, 174 pages.

Sous ce titre, deux Viennois racontent avec bonne humeur, et sans trop surfaire de mérite de leur compatriote, la vie d'un peintre qui n'est pas

Digitized by Google

arrivé à la célébrité. Artiste cependant, d'une main sûre, d'une manière simple et large. Peut-être lui a-t-il manqué un accent un peu plus personnel, et d'être moins asservi à des formules académiques; mais il lui a surtout manqué la science de se pousser et de se faire valoir. Il a mieux aimé traverser la vie paisiblement, très dédaigneux des moyens qui assurent d'ordinaire le succès. A tout prendre, ce qu'il y a eu de meilleur en lui, c'était l'homme. C'était aussi le causeur aux fins propos, aux traits pittoresques, l'anecdotier inépuisable, déroulant de préférence l'histoire de ses longues flâneries à travers les quartiers de Rome; il connaissait la ville « comme s'il l'avait bâtie », et on dit que Louis Veuillot lui doit quelques pages de ses *Parfums de Rome*. Un jour pourtant, Pillard se souvint qu'il avait passé son enfance près de la porte de Serpaize; il revint à Vienne, avec sa vieille bonne Santa, et s'installa près du Rhône, en face des coteaux de Sainte-Colombe. C'est là qu'il s'éteignit le 9 avril 1898 (1).

RECRE.

LOUIS XV ET LES PETITES MAITRESSES, par le comte FLEURY. — Librairie Plon, Nourrit et Cie, 10, rue Garancière, Paris. Un volume in-8° avec portraits. Prix : 6 francs.

Quittant cette fois les sombres récits de la Révolution (on se rappelle Carrier à Nantes), le comte Fleury publie à la librairie Plon un ouvrage d'ordre moins sévère et très anecdotique intitulé : *Louis XV intime et les Petites Maitresses*. Bien qu'il ait été beaucoup écrit sur la Cour de Louis XV, on n'avait jamais pensé à retracer l'histoire des maîtresses de second plan du roi voluptueux. Quelques-unes valaient la peine d'être sorties de l'oubli : les unes parce qu'elles furent rivales de Mme de Pompadour, comme la comtesse de Choiseul-Romanet, la marquise de Coislin, la princesse de Rebecq, la comtesse d'Estrades ou Mme d'Esparbès, et jouèrent un instant un rôle politique; les autres, comme Mlle de Romans, la Morphise ou Mlle Tiercelin, parce qu'elles ont donné des enfants à Louis XV et qu'il était intéressant de retrouver leur descendance. Qu'à celles-là on joigne quelques maîtresses de

---

(1) Jacques Pillard avait commencé son éducation artistique à Lyon, où il séjourna de 1830 à 1834.

Digitized by Google

passage venant du Parc aux Cerfs, et l'on connaîtra une liste presque complète des femmes remarquées par Louis XV. De très curieux documents recueillis à la bibliothèque de l'Arsenal, aux Archives nationales, à la bibliothèque Mazarine et aux Archives de Seine-et-Oise apportent une lumière nouvelle à ce tableau de genre sur lesquels planent les ombres connues des sœurs de Mailly-Nesle, de Mme de Pompadour et de la Du Barry. Huit gravures d'après des portraits de Nattier rehaussent l'attrait de ce volume, écrit de plume alerte et appelé à être goûté des amateurs du séduisant XVIIIe siècle.

LAURIERS ET CYPRÈS, poésies patriotiques, par JOSEPH MANIN, Alphonse Lemerre, éditeur, passage Choiseul, 23-31, Paris. — Prix : 3 francs.

Rappeler l'héroïsme, les hauts faits d'armes des grands vaincus de l'Année Terrible, et stigmatiser en des vers cinglants la férocité, la barbarie et la lâcheté des vainqueurs, c'est aimer son pays, c'est faire aimer son Drapeau.

M. Joseph Manin, qui fut soldat volontaire, et devint officier à cette époque est, de plus, avantageusement apprécié du monde des Lettrés comme écrivain et comme poète. Il a choisi avec soin l'heure psychologique où la France est, pour ainsi dire, partagée en deux camps sur a question de l'Armée et du Drapeau, pour publier ses *Lauriers et Cyprès*.

Son nouveau livre, qui se trouvera dans toutes les mains vraiment françaises, est l'œuvre d'un bon patriote, tout en étant celle d'un poète de grande marque.

BAISERS D'AMES, un volume de poésies, par JOSEPH MANIN, Alphonse Lemerre, éditeur, passage Choiseul, 23-31, Paris. — Prix : 3 francs.

Le savant auteur de la *Cosmographie de l'Esprit*, du *Carnet d'un Philosophe* et des *Peuples Latins*, M. Joseph Manin, publie aujourd'hui chez Lemerre un ouvrage de vers : BAISERS D'AMES, appelé, croyons-nous, à un double succès d'estime et de librairie. La réputation du

Digitized by Google

poète s'était accentuée avec le poème : *A Travers l'Infini*, qui lui valut les hommages unanimes des Lettrés. Nous sommes persuadés qu'elle ne pourra que s'affirmer davantage encore avec *Baisers d'Ames*, en le classant parmi les bons poètes de la pléiade parnassienne.

Avis aux amateurs de véritable poésie, aux gourmets de vers harmonieux et sonores, à tous ceux qui recherchent dans le style ardent, lyrique et coloré, une distraction aux banalités de la vie.

CATALOGUE SOMMAIRE DES MUSÉES DE LA VILLE DE LYON, ouvrage de 375 pages, format in-8° carré, orné de nombreuses reproductions en similigravure, photogravure, gravure sur bois, etc. — Edition ordinaire : **1** fr.; édition de luxe : **5** francs.

En vente aux Musées et à l'Imprimerie Mougin-Rusand, Waltener et Cie, successeurs, rue Stella, 3, éditeurs-propriétaires du Catalogue.

Digitized by Google

Chronique de juillet 1899

+ 38° à l'ombre. — Les morts du mois, le père Tharin, M. Desprez. — Les faits du mois, une élection sénatoriale, Congrès des Jurisconsultes catholiques, arts, théâtres, littérature. — Sarah Bernhardt et « Hamlet ». — M. Vermare, prix de Rome, les livres du mois.

La chronique chôme. Est-ce l'effet des chaleurs que nous subissons; serait-ce parce que cette affreuse affaire Dreyfus captive toute l'attention et nous fait négliger bien des incidents intéressants? Quel qu'en soit le motif, les faits à relater sont peu nombreux.

Est-ce aussi le résultat de cette température sénégalienne, qui fait oublier toute mesure de prudence — + 38° à l'ombre? — les décès sont nombreux et très nombreux sont les cas de cholérine que certains ont, dans leur panique, baptisés du nom de choléra.

Le 9 juillet, meurt M. André Mathel-Tharin, officier d'Académie, chevalier de l'ordre du Nicham, administrateur de l'Enseignement professionnel du Rhône. M. Tharin,

Digitized by Google

« le père Tharin », comme l'appelaient familièrement les Touristes lyonnais, dont il était le fondateur, était issu d'une famille très ancienne de Beaufort-sur-Doron, en Savoie. En 1870, engagé volontaire à la 3e légion, il s'y conduisit bravement. En 1872 il aidait à la création de plus de quinze cours élémentaires gratuits à l'Enseignement professionnel du Rhône. En 1876, il fondait la Société des Touristes lyonnais dont l'éloge n'est plus à faire. Il fut l'initiateur d'une dizaine de Sociétés patriotiques en Savoie et président de la Société Philanthropique Savoisienne de Lyon. C'était un brave homme, dans toute l'acception du mot, et un bon Français. Le 12 juillet s'éteignait M. Adrien Chartron, petit-fils de Mme Giraud-Novalet, présidente de l'Œuvre de la Croix-Rouge.

Deux morts le 24. C'est d'abord M. le comte de Montbriand qui succombe à Paris, aux suites d'un terrible accident, à l'âge de quarante-quatre ans. Avec lui s'est éteint le nom des Léviste de Montbriand, qui a tenu une si large place dans l'histoire des Dombes et dont les membres avaient jadis occupé les charges les plus hautes au Parlement de Trévoux.

Le même jour mourait à Lyon, après quelques heures de maladie seulement, M. F. Desprez, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats. Depuis plus de vingt années, M. Desprez était maintenu, grace à la haute estime dans laquelle le tenaient ses confrères, et à sa droiture réputée, dans le Conseil de l'Ordre. Dans les moments si troublés qui suivirent le krach financier de 1882, sa parole claire et sobre, son jugement droit et sain, apportèrent aux magistrats un concours recherché au milieu des conflits d'intérêts si aigus et si passionés.

En 1889, M. Desprez, bâtonnier de l'Ordre, recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Enfin, le 26 juillet, s'éteint à la Maison-Mère des Petits Frères de Marie, à Saint-Genis-Laval, le très cher frère Euthyme, âgé de soixante-dix-neuf ans, après soixante-quatre ans de vie religieuse. Le frère Euthyme a laissé après sa mort un vide immense dans son institut dont il était une des colonnes; la science et surtout l'histoire naturelle perdent en lui un de leurs représentants les plus autorisés.

*
* *

Après cet hommage posthume rendu au frère Euthyme, enregistrons avec plaisir un autre hommage rendu à un homme de bien, par la Société d'économie sociale de Paris, le 2 juillet dernier, à M. l'abbé Boisard, qui se voit attribuer les revenus, 6.000 francs environ annuellement, d'un legs important, en faveur de ses établissements agricoles de Tunisie qui reçoivent plus de quarante adultes de la région lyonnaise se formant à la colonisation dans notre belle possession africaine.

Avec des colons, il nous faut aussi des soldats et des hommes ; aussi avons-nous volontiers applaudi, le 2 juillet, aux exploits de nos gymnastes, au septième concours de l'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône, à Villeurbanne, tandis qu'on inaugurait à la mairie de cette commune la plaque en bronze, — œuvre de Pagny, — portant les noms des morts de 1870 du canton. Pourquoi faut-il que la politique, cette maudite politique, se mêle toujours à ces fêtes où l'on ne voudrait voir vibrer à l'unisson que des cœurs de Français.

Elle trônait aussi en maîtresse, le dimanche suivant, 9 juillet, au Palais de Justice, où se trouvaient réunis les délégués sénatoriaux pour l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Perras, décédé. La lutte a été chaude et

Digitized by Google

les deux tours de scrutin ont montré la ténacité de chacun des partis en présence. En dernier lieu, M. Million, modéré, était élu sénateur par 401 voix, contre 336 voix données à M. le docteur Cazeneuve, que les socialistes prétendaient défendre et dont les amis du député Colliard ont assuré, bien malgré eux, la défaite.

*
* *

Pendant ce temps, le Congrès des Jurisconsultes catholiques s'ouvrait à Lyon à la Faculté catholique des lettres, le 18 juillet, sous la présidence de M. de Larmazelle. On y entendait les rapports du plus vif intérêt de MM. Poidebard, Fernex de Mongex, ancien bâtonnier de Chambéry, Rivet, comte de Lucay, de la Société des agriculteurs de France, Richard, François Gairal.

Le 20, M. Loubet, se rendant en villégiature à Marsanne, passait incognito à Perrache, tandis qu'on l'attendait à Collonges, chez Mme Perret, de Chessy, dont il fut l'ancien avocat-conseil et où jadis il se rendait bien souvent. Les habitants de Collonges n'ont pas oublié la silhouette de l'ancien président du Sénat qui fumait avec tant de bonheur et de négligé sa bonne pipe sur la terrasse du château de Mme Perret, coiffé d'un immense panama — oh ! shoking ! — et les jambes bien à l'aise dans une immense culotte de coutil blanc.

Le 21 juillet, l'assemblée générale du Barreau de Lyon renouvelait dans leurs fonctions les membres de l'ordre sortant, et Me Morin, bâtonnier, réélu à l'unanimité qui prononce l'éloge funèbre des avocats morts dans l'année : Mes Jules Dulac, Poncet et Lucien Brun.

Quand nous aurons cité encore les fêtes du onzième centenaire de la fondation par l'archevêque Leydrade du

Digitized by Google

Petit Séminaire de St-Jean, — un auteur érudit en a conservé le souvenir dans un livre très documenté ; quand nous aurons signalé les brillantes représentations sportives offertes à leurs invités, au camp de la Valbonne par MM. les officiers du 1er hussards, en manœuvres près de nous, nous aurons résumé les faits principaux du mois.

*
* *

Mais la Valbonne n'a pas eu seule le privilège des représentations de gala. Malgré une chaleur étouffante, Mme Sarah Bernhardt a fait salle comble aux Célestins le 2 juillet, avec son interprétation d'*Hamlet,* non pas cet Hamlet que nous connaissons tous, cet opéra classique, mais l'Hamlet énigmatique, prodigieux conçu par Shakspeare, traduit fidèlement par MM. Eugène Moreau et Marcel Schwob, et merveilleusement incarné par la grande tragédienne. C'est assurément un des plus beaux exploits de la glorieuse carrière de Sarah Bernhardt. Jamais, je crois, son génie ne s'était élevé si haut, mettant en jeu toutes les ressources de la voix, de la physionomie et du geste. D'un coup d'aile, elle a dépassé tous les interprètes pour monter jusqu'à Shakspeare.

Le 29 juillet, Mme Réjane obtenait sur cette même scène un succès considérable avec deux de ses meilleures créations du Vaudeville, *Lolotte* et *La Parisienne.*

Sans quitter les Célestins nous nous transporterons aux concours du Conservatoire, très intéressants cette année et qui, sous une chaleur torride, attirent la foule énorme des habitués de ces réunions, dames Cardinal et mères d'étoiles en espérance.

Parmi les principaux lauréats de ces concours citons, dans la classe de déclamation de M. Gerbert, MM. Bourbon

Digitized by Google

et Sance, Mlle Chevalier, dans la classe d'opéra M. Milleret, Mlles Poussonnel et Sapaly, tout particulièrement remarqués et applaudis.

Pendant ce temps, une ancienne élève de notre Conservatoire, Mlle Frère-Halo, obtenait à Paris le premier prix de chant.

Et nous n'en avions pas fini avec les apothéoses dans cette période heureuse des concours et des distributions de palmes et de couronnes. Voici qu'une dépêche nous apprenait le 26 juillet qu'un de nos jeunes statuaires lyonnais, ancien élève de notre école des Beaux-Arts, M. Vermare, venait d'obtenir le grand premier prix de Rome pour la sculpture.

Le sujet à traiter était : « la Douleur d'Adam et d'Eve devant le corps d'Abel tué par Caïn ». M. Vermare avait déjà produit des œuvres remarquables : une « Eve », achetée par la Ville de Lyon il y a quelques années, et une statue en marbre de Giotto, que l'on a pu admirer au dernier Salon de Bellecour. M. Vermare n'a pas trente ans, c'est un tempérament bien servi par une conception rare de l'art et de la forme. Souhaitons que le chemin de Rome ouvre toute large pour notre jeune statuaire la route de la gloire.

*
* *

Des arts passons aux lettres et signalons quelques œuvres d'auteurs lyonnais qui se recommandent aux amis du livre et de notre histoire.

C'est d'abord l'œuvre si complète, si documentée, si curieuse de M. Natalis Rondot et dont la *Revue du Lyonnais* a eu la primeur ; j'ai nommé les *Thurneysen,* ces graveurs d'estampes lyonnais si réputés au XVIIe siècle. Avant de nous donner la nomenclature de leurs œuvres, l'érudit

Digitized by Google

Lyonnais, à qui nous devons tant d'œuvres d'une compilation savante et bien coordonnée, nous fait revivre dans une préface, qui est un précis d'histoire, tout un coin du vieux Lyon « au coin de la Poulaillerie, près Saint-Nizier », où se trouvaient la boutique et l'atelier du célèbre graveur.

Cet ouvrage continue, avec un rare bonheur, la remarquable collection des études de M. Natalis Rondot sur les artistes et les anciens maîtres de métier de Lyon.

M. l'abbé Bauron, curé de Saint-Eucher, a eu l'excellente inspiration d'écrire la vie du vénérable chanoine : « *Le curé Paret* », demeuré si populaire à la Croix-Rousse, cet homme de bien, qui avait constamment la main ouverte et qui, lorsque sa bourse était épuisée, savait plaider si éloquemment auprès des heureux de ce monde le sort des malheureux, des canuts du Plateau éprouvés par le chômage.

Voici un ouvrage d'un tout autre esprit, dans un ordre d'idée bien opposé. Aux douceurs de l'apôtre opposons la pointe aiguë de l'escrimeur. M. le capitaine E. Coste, si connu et si estimé à l'état-major de la place de Lyon, vient de publier un livre qui fera époque dans les annales de l'escrime : *Fleurets rompus*. M. le capitaine Coste, premier champion de l'escrime française, était bien qualifié pour remplacer l'aridité des manuels des professeurs d'armes, ou la naïveté de ces recueils trop savants de bottes dites secrètes, qui n'ont jamais réservé à ceux qui voulaient les mettre en pratique que les plus cruelles déconvenues, par une œuvre hors des banalités connues. L'aimable maître en l'art de l'épée s'est maintenu dans une région philosophique, qui donne à son œuvre un cachet de remarquable originalité.

Et voyez quelle diversité curieuse dans les sujets traités par leurs auteurs ! De l'histoire, avec Natalis Rondot, nous avons passé à la charité, avec l'abbé Bauron. Le capitaine

Digitized by Google

Coste nous conduit à la pointe de l'épée; et voici que M. Pierre de Bouchaud, avec son *Recueil des Souvenirs*, va va nous entraîner à sa suite dans ses envolées poétiques.

Souvenirs, — non point confidences, les intellectuels abusent de ce mot, — souvenirs poétiques de voyages, souvenirs de méditations sur les grèves, souvenirs de rêves sur l'Adriatique et sur la Grande Bleue, délicieusement groupés, finement ciselés, tous empreints de cette chaleur du cœur qui, chez Pierre de Bouchaud, est si communicative, peints avec cette fulguration de couleurs éclatantes que mon vieux camarade de collège a fixée pour tout jamais sur sa palette.

Ne quittons pas les poètes et signalons en terminant les *Sonnets foréziens ;* ce sont des souvenirs aussi, que M. Antonin Lugnier, un Stéphanois transplanté à la Lice chansonnière de Montmartre, a délicieusement écrits et qu'a encadrés avec art un autre Forézien, M. Eugène Delatre. Le vers y est plein de flamme ou de douce mélancolie, de profondes rêveries ou de fières envolées.

Par le cœur et l'esprit retournant en arrière
Au nom du sol natal nous nous redressons forts.

Oui, c'est ainsi que le sol natal nous souffle ses chaudes effluves; c'est ainsi qu'en honorant la petite patrie, nous nous sentons plus forts pour défendre la grande.

Pierre VIRÈS.

Digitized by Google

Revue de la Presse

Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon. — 7, 14, 21, 28 mai ; 4, 11, 18, 25 juin 1899 : *Délibérations des corps municipaux de la ville de Lyon pendant la période révolutionnaire.* — Conseil municipal, séances des 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 25, 27, 28, 30, 31 août ; 1, 2, 3, 9, 10, 13, 14, 18, 20, 21, 22, 23, 27 septembre 1790. — Conseil général, séances des 16, 23 août ; 3, 6, 17 septembre 1790.

L'Express. — 10 mai 1899 : Francdouaire, *à Fourvière.* — 13 mai : Francdouaire, *Réponse à M. Sainte-Marie Perrin à propos de Fourvière.* — 14 et 15 mai : Francdouaire, *Fêtes à Bourg-de-Thizy en l'honneur de Claudius Chervin.* — 21 mai : Emmanuel Vingtrinier, *La Bresse au* XVII*e siècle, d'après un livre récent.* — 25 mai : Emmanuel Vingtrinier, *La vie provinciale.* — *Le Canal de Jonage, protestation des habitants de Vaulx-en-Velin.* — 28 mai : *Causerie d'un bibliophile ; la bibliographie lyonnaise*, de M. Baudrier. — 12 juin : Francdouaire, *Le quartier des Célestins transformé.* — 20 juin : Emmanuel Vingtrinier, *Le mouvement intellectuel en province.* — 22 juin : *Le Congrès archéologique de Mâcon.* — 15 juillet : *Autour de Lyon ; le bois de l'Etoile.* — 31 juillet : Joseph Vingtrinier, *Le lieutenant Bonaparte à Montribloud.*

Digitized by Google

Lyon Républicain. — (Supplément littéraire). — Suite des études lyonnaises de M. Josse, 4 mai 1899 : *Laurent de la Veuhe.* — 11 mai : *Les Villars.* — 18 mai : *François Villette.* — 25 mai : *Jacques de Vintimille.* — 1er juin : *Les Vitet.* — 8 juin : *Etienne Ydelez.* — 15 juin : *Jean Yvernat.* — 22 juin : *François Zacharie.* — 29 juin : *Abascantus.* — 6 juillet : *Claude Corneille.* — 13 juillet : *Jean Cottereau.* — 20 juillet : *Claude Bimet.* — 27 juillet : *Mme Desbordes-Valmore.* — 16 juillet : Marcel Violette, *Les joutes lyonnaises.*

Le Nouvelliste. — 10 mai 1899 : Th. D., *Les décorations de l'église Saint-Paul.* — 12 mai : *La question des eaux à Lyon.* — 21 juin : Henri Beaune, *La Nouvelle histoire de Lyon de M. Steyert* (tome III).

Progrès illustré. — 7 mai 1899 : Félix Desvernay, *Les rues de Lyon, place du Petit-Collège et montée du Garillan.* — 25 juin : *Quai de la Pêcherie*, dessins de Girrane.

Le Salut Public. — 3 mai 1899 : Pierre Desroches, *Questions municipales ; le monument de Pierre Dupont et la délibération de 1896.* — Pierre Desroches, *Les grands travaux publics et le pont des Facultés.* — 14 juin : Henri Rojeas, *Lyon inconnu, les gardiens de la paix.* — 6 juillet : Henri Thiers, *Nouvelle histoire de Lyon.* — 13 juillet : *L'Enseignement secondaire dans la région.* — 28 juillet : Etienne Charles, *Un Lyonnais grand prix de Rome : André Vermare.*

Revue Dauphinoise. — 30 juin 1899 : *Le colonel de Beylié et le Musée de Grenoble*, par Aristide Albert ; *Marsanne*, par H. Lacroix ; *Prière du soir*, poésie, par Henri Second ; *Francisque Sarcey à Grenoble*, par Emile Roux ; *Le Valgaudemar pittoresque*, par Stéphane Moulin ; *Chronique* ; Portrait du colonel de Beylié. — 15 juillet : *Marsanne* (suite), par A. Lacroix ; *Elle était la bonté*, poésie, par Louis Pocat ; *Francisque Sarcey à Grenoble* (suite), par Emile Roux ; *Touristes d'autrefois*, par Henri Second ; *Le Valgaudemar pittoresque* (suite), par Stéphane Moulin ; *Chronique et Bibliographie.*

La Revue Forézienne. — Juillet 1899 : *La France nouvelle*, par Paul Gourmand ; *Une officine de chirurgien-apothicaire en Forez au*

Digitized by Google

XVIIIe *siècle*, par Charles Guilhaume; *Féminisme*, par L. Van den Place; *La Baronnie de Cornillon*, par J. Prajoux, etc., etc., chronique, études littéraires, bibliographie.

La Revue du Siècle, avril 1899. Ce numéro est consacré aux fêtes en l'honneur de Pierre Dupont. — Préface : Camille Roy. — *Etude sur les œuvres et sur la vie de Pierre Dupont :* Armand Belloc. — *Historique de la souscription pour le monument et des Fêtes de la Chanson.* — Les fêtes du 29 et du 30 avril : *La fête de la Chanson; La cérémonie d'inauguration du monument; Le Banquet du Caveau lyonnais.* — *Odes en l'honneur de Pierre Dupont*, de Mme Antonia Bossu, de M. Jean Renoud et de M. Paul Houter. — Discours de MM. Coste-Labaume, Ballet-Gallifet, Camille Roy, Henri Roujon, directeur des Beaux-Arts, et M. Le Roux, préfet du Rhône. — Gravures : *Portrait de Pierre Dupont et vue du monument des Chartreux.*

ERRATUM

Dans la notice sur Arthur de Gravillon, parue dans notre livraison de juillet, lisez, page 7 : « ... Arthur de Gravillon, né à Lyon, en 1828, était fils d'un ancien garde du corps de Charles X et de la *fille* de l'illustre Camille Jordan... » et non de la *petite-fille*, comme il a été dit par erreur.

Le Gérant : P. BERTHET.

Lyon, Imp. Mougin-Rusand, Waltener et Cie sucrs, rue Stella, 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

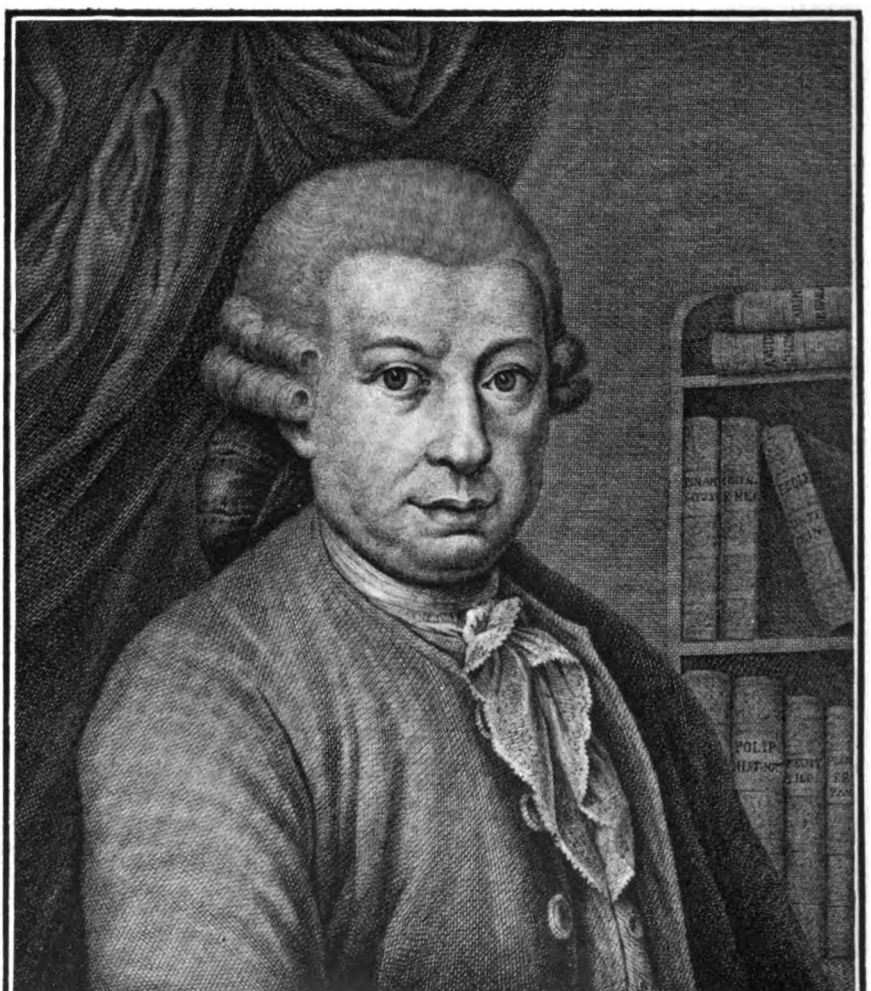

Laurentio Ioannon de Saint Laurent Lugdunensi,
qui Europa peragrata, Florentiae primum in Litteris, rebus gerendis, commercii scientia florens,
hist. nat.; physices, antiquitatis Explorator diligens, dein Ferrariae Casareus Administrator,
Mantuae vectigalium Quaesitor, in magistratu Consiliarius, ac demum Propraeses,
animi Lenitate, constantia, Liberalitate integritatem veterem servavit, religionem coluit,
Antonius Gobius Mantuanus amicitiae ac grati animi monum.
Obiit anno CIƆIƆCCLXXXIII. vitae LXIX. Coelebs.

Joseph Bongiovanni Pinx. Joseph Lotioli delin. Christophorus ab Aqua Sculpsit.

Digitized by Google

UN LYONNAIS DIGNE DE MÉMOIRE

Joannon de Saint-Laurent

PHILOSOPHE, NATURALISTE, ARCHÉOLOGUE

(1714-1783)

Il y a un siècle et demi à peine que l'abbé Pernetti nous donnait en deux minces volumes la biographie des Lyonnais dignes de mémoire. Depuis lors la liste de nos compatriotes distingués s'est considérablement allongée, et il faudrait presque un dictionnaire pour nous les tous faire connaître, avec les détails qu'ils méritent.

Bon nombre d'entre eux n'ont pas eu jusqu'ici, à proprement parler, de biographes, et Breghot du Lut et Péricaud, les continuateurs de Pernetti, se sont contentés de nous indiquer sommairement, en même temps que les dates de leur naissance et de leur mort, les actions d'éclat de leur vie et le titre des ouvrages qu'ils ont publiés.

Digitized by Google

De ce nombre est le savant modeste dont je vais m'occuper; cinq lignes (1) seulement lui ont été consacrées dans ce recueil, et sans un concours de circonstances d'ordre en quelque sorte privé, il m'eût été presque impossible de mener à bonne fin cette entreprise.

Parmi les portraits de famille que possédait M. Antoine Mollière, mon père, il en est deux qui nous avaient toujours particulièrement intéressés. Le premier est un joli pastel, très finement dessiné, dans le genre de ceux qu'exécutait au siècle dernier le célèbre Latour, peut-être est-il l'œuvre du peintre lui-même.

Il représente au quart de grandeur naturelle la figure et le buste d'un jeune homme de 25 ans environ, aux traits fins et distingués, dans le costume des élégants d'alors. Perruque poudrée, gilet blanc, habit marron à revers avec jabot brodé, tout indique la tenue d'un personnage appartenant à la meilleure société. Le second, que nous reproduisons en tête de cette notice, n'est qu'une gravure sur cuivre fort simple, il est vrai, mais très bien venue, de format petit in-quarto, faite d'après un tableau (2). Il nous montre un homme âgé, à la figure grave et sérieuse, assis dans son cabinet de travail près de sa bibliothèque. Il est vêtu d'une longue redingote et coiffé à la manière des diplomates

---

(1) Joannon de Saint-Laurent (Laurent), habile physicien, de l'Académie de Lyon, né en cette ville le 10 mai 1714, mort le 7 octobre 1783, auteur de mémoires restés manuscrits dans les archives de sa Compagnie. *Biographie lyonnaise. Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, rédigé par Breghot du Lut et Péricaud aîné, p. 155-156. et publié par la Société littéraire de Lyon. Paris et Lyon, 1839.

(2) Joseph Bongiovanni pinx. Joseph Artioli delin. Christophorus ab aqua sculpsit.

Digitized by Google

autrichiens, tels qu'ils sont représentés dans les estampes de la fin du siècle dernier. Sur le dos des livres qui sont à ses côtés, l'artiste a inscrit le nom de quelques-uns des ouvrages du savant dont il avait figuré les traits. Dans la marge inférieure, se trouve une légende indiquant ses titres honorifiques et les fonctions qu'il a remplies pendant son séjour en Italie.

Or, ces deux portraits concernent un seul et même personnage et ce personnage n'est autre que Laurent Joannon, Lyonnais dit Joannon de Saint-Laurent, dont nous allons chercher à esquisser la biographie et surtout à faire connaître les travaux.

Laurent Joannon, naquit à Lyon, le 10 mai 1714. Il appartenait à une honorable famille de négociants. Une de ses sœurs épousa, en 1730, M. Vincent Carrel, avocat au Parlement de Dijon et capitaine châtelain royal de la ville de Seyssel, arrière-grand-père maternel de mon père.

Joannon étant resté célibataire, ses portraits et quelques papiers de famille qui le concernent sont ainsi parvenus jusqu'à moi.

Après avoir passé sa jeunesse à Lyon, exclusivement occupé dans des études spéculatives, Laurent Joannon résolut d'aller chercher fortune à l'étranger, il voyagea beaucoup à travers l'Europe et se dirigea finalement vers l'Italie. La péninsule était alors dans une situation intérieure toute particulière. Depuis les dernières grandes guerres, l'Autriche victorieuse avait été mise en possession du Milanais, du Mantouan, puis du duché de Toscane, où une branche de la dynastie de Habsbourg-Lorraine avait été établie.

Comme ces riches contrées, éloignées du centre de la monarchie, étaient toujours l'objet des convoitises de

Digitized by Google

l'Espagne, de la France et de la Sardaigne, la Maison d'Autriche avait résolu de se les attacher par de grandes concessions, afin d'éviter toute espèce de mécontentement de leur part. En conséquence, elle les laissa se gouverner elles-mêmes et sauf la présence de quelques garnisons dans les forteresses, les Italiens pouvaient se croire en puissance de leur autonomie. L'Autriche eut surtout grand soin de leur éviter la présence de ces bureaucrates allemands, aux allures rogues et déplaisantes, qui, un siècle plus tard, ont été la cause de son expulsion définitive de ces contrées, elle acceptait donc avec empressement les services des étrangers de distinction qui sollicitaient l'honneur d'entrer dans l'administration des principautés annexées et malgré les guerres récentes contre les Français, ces derniers étaient toujours bien accueillis. Laurent Joannon n'hésita donc pas à solliciter un poste de ce genre (1).

Comme on faisait remarquer à l'impératrice Marie-Thérèse que Joannon n'étant pas noble ne pouvait être employé dans l'administration de ses États, cette princesse qui connaissait la valeur du jeune étranger répondit : « Eh bien, qu'à cela ne tienne, et que désormais il soit Joannon de Saint-Laurent. C'est ainsi que notre compatriote fut annobli de la manière la plus flatteuse. Il ne dut cette distinction qu'à son propre mérite et à l'intelligence d'une souveraine habile dans l'art de gouverner et de bien choisir

(1) Ce régime libéral devait cesser à l'avénement de l'empereur Joseph II qui, au dire de Gorani, « s'attribuait le pouvoir judiciaire et opprimait la Lombardie où 1.200 satellites allemands faisaient la police à coups de bâton ». Marc-Monnier : *Un aventurier Italien du siècle dernier. Le comte Joseph Gorani d'après ses mémoires inédits.* Paris, 1885, page 141.

Digitized by Google

ses serviteurs. N'ayant pas eu de postérité, son titre disparut avec lui. Il n'existe de ce fait aucun rapport entre ce personnage et les familles qui ont porté et portent encore le nom de Saint-Laurent.

Il s'établit donc d'abord à Florence, où il se distingua dans les belles-lettres, le commerce et le maniement des affaires. Il s'acquit une réputation de savant par ses connaissances en histoire naturelle, en physique et par ses recherches sur l'antiquité. De bonne heure il fut membre de l'Académie Florentine, l'une des plus célèbres de l'Europe. Le gouvernement impérial le choisit ensuite pour être son agent à Ferrare (je ne puis traduire autrement le mot latin qui lui est appliqué dans la légende de son portrait).

Puis il remplit avec honneur une place de conseiller dans le sénat de Mantoue, dont il devint un des présidents. Il fut doux, sincère, généreux, très attaché à la religion catholique et fit revivre en lui l'exacte probité des anciens (1).

Il mourut dans cette ville en l'année 1783.

Par une singulière coïncidence, Joannon de Saint-Laurent achevait ainsi ses jours comme fonctionnaire autrichien dans cette ville de Mantoue, devant laquelle un demi-siècle auparavant son beau-frère, M. Vincent Carrel terminait prématurément sa carrière militaire contre ces mêmes Autrichiens. Soldat dans l'armée française, commandée par le maréchal de Noailles, Carrel assista en 1735 au siège de Mantoue. Pendant un assaut, l'échelle qu'il gravissait s'étant rompue, il fut précipité dans le fossé et se brisa la jambe. Privé des soins nécessaires, il resta boiteux

(1) Papiers de famille.

Digitized by Google

et dut rentrer en France où il exerça, comme nous l'avons dit, diverses fonctions publiques (1), principalement dans la petite ville de Seyssel, son pays d'origine.

I

Peu après son arrivée en Italie, en 1740 ou 1741, Joannon de Saint-Laurent consacra à la philosophie, aux sciences et à l'archéologie les loisirs que lui laissaient ses occupations commerciales. Sans doute, il était depuis longtemps préparé à ce genre d'études si cultivées dans sa ville natale depuis le commencement du XVIe siècle. Il devait connaître les travaux des Syméoni (2), des Jacob Spon (3), des Colonia (4) et de tant d'autres érudits qui nous ont laissé la description des antiquités gallo-romaines qu'on recueillait à chaque instant dans le sol du vieux Lugdunum.

Toutefois, c'est par la philosophie qu'il semble avoir débuté dans la carrière des sciences et des lettres. A cette

---

(1) Papiers de famille. Lettres écrites pendant la campagne de 1735. Ce siège entrepris par les armées françaises réunies aux Espagnols et aux Sardes ne put être continué par suite de la défection de ces derniers, Le général français pour couvrir ses opérations en fut réduit à l'inaction ou à des hostilités insignifiantes. Dareste. *Histoire de France*, 2e édition, t. VI, Paris, 1876, page 319.

(2) Gabriel Syméoni. *Les illustres observations antiques en son dernier voyage d'Italie, l'an 1557*, Lyon, 1558.

(3) J. Spon. *Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, Lyon, 1675.

(4) de Colonia. *Antiquités sacrées et profanes de la ville de Lyon*, Lyon, 1701, in-4°.

Digitized by Google

époque, de même qu'au siècle précédent, la plupart des savants, imitant en cela leurs maîtres Descartes et Newton, s'occupaient beaucoup de philosophie et réciproquement les philosophes n'avaient garde de négliger les hauts problèmes de la physique (1). Aussi, voyons-nous, dès l'année 1746, notre auteur publier, en français, à Lucques, un volume important de méditations philosophiques. Malgré toutes nos recherches nous n'avons pu, mon père et moi, nous le procurer. Mais les citations données par Joannon lui-même dans un autre de ses ouvrages, semblent autoriser à admettre que cette étude était écrite dans le sens des idées de Locke et de Condillac. Comme eux, il paraît avoir étudié en détail les facultés de l'entendement. « Par facultés humaines, dit-il, on peut entendre la perception, la rétention, les puissances. Voyez : Locke *Entendement humain,* pages 147, 157, 271, etc., ou bien comme dans nos *Méditations philosophiques* l'Ame, la Conscience, le Cœur, l'Imagination, l'Esprit ou la Raison, le bon Sens, etc., pages 142 à 150. » Ce livre contient encore, pages 34 à 37 un discours sur le raisonnement (2).

Il relève à coup sûr des doctrines alors régnantes et ne saurait beaucoup nous intéresser aujourd'hui. Toutefois il nous donne à nouveau la preuve du goût qu'avaient alors

---

(1) J'ai sous les yeux un volume contenant divers ouvrages de Descartes, publiés du vivant de l'auteur. Il a soin de placer les traités de philosophie en tête des traités de physique, cette dernière doit tous ses progrès à la métaphysique. *Discours de la méthode, plus la Dioptrique et les Météores,* par René Descartes, Paris, 1668, in-4°.

(2) *Méditations philosophiques.* Lucques, 1746, in-12. Cet ouvrage ne se trouve dans aucune bibliothèque lyonnaise. Il a été vainement cherché à la Nationale et à la Mazarine, ainsi que dans les bibliothèques de Florence.

Digitized by Google

les savants de tout ordre pour les spéculations métaphysiques qu'on affecte tant de mépriser aujourd'hui.

Le second ouvrage de notre auteur a trait à des matières absolument différentes : il est exclusivemeut consacré à l'histoire naturelle. A cette époque où il n'existait encore qu'un petit nombre de musées, les particuliers favorisés de la fortune et amis des sciences réunissaient des collections d'objets d'art ou d'histoire naturelle dont l'accès n'était réservé qu'à quelques privilégiés. Tel était le cabinet du chevalier de Baillon, gentilhomme français, établi à Florence, qui renfermait de véritables merveilles. Joannon eut la bonne fortune de pouvoir les étudier et il publia, non sans encourir quelques désagréments de la part de ce collectionneur jaloux, ses remarques personnelles dans un ouvrage ayant pour titre : *Description abrégée du fameux cabinet de M. le chevalier de Baillon pour servir à l'histoire naturelle des pierres précieuses, métaux, minéraux et autres fossiles*. Lucques, 1746-7, in-4°. « L'arrangement méthodique des fossiles, dit-il, la diversité des sucs pierreux, ci-devant ignorée, leur caractère spécifique, leur configuration propre, la formation des pierres, la colorification (*sic*) des pierres précieuses, et enfin la voie analytique qu'il faut suivre pour connaître à fond le règne minéral, sont une partie de ces ressources indiquées. »

Sous le titre modeste que nous venons de transcrire, Joannon de Saint-Laurent dotait la science d'alors d'un véritable traité de minéralogie et il avouait plus tard, sans en tirer vanité, qu'il contenait d'importantes observations sur la collection la plus propre qu'il y eut « pour enrichir et éclairer l'histoire naturelle du règne minéral ». Lorsque le président de Brosses visita Florence, il admira le cabinet de Baillon. Aussi, quatre années après cette publication, Sa Majesté Impériale (l'impératrice Marie-Thérèse), acheta ce

Digitized by Google

cabinet et le fit transporter à Vienne. De telles études avaient admirablement préparé leur auteur à celle des pierres gravées, anciennes et modernes, qui font encore aujourd'hui l'admiration des artistes et des archéologues. « Les anciens aussi bien que les modernes, dit-il, ont gravé et taillé des figures dans toutes sortes de pierres dures, même dans les pierres précieuses opaques, demi-transparentes et transparentes comme les turquoises, les prases, les opales, les yeux de chat, de loup, etc., les topazes, chrysopases, amétistes, hyacinthes, émeraudes, saphirs et rubis. » Un artiste moderne, Jean Constanzi, de Rome, a gravé une tête de Néron sur le diamant.

Au sujet des pierres antiques, il nous dit encore que le 30 novembre 1748, il envoyait à l'Académie étrusque de Cortone un mémoire ayant pour titre : *Delle pietre preziose degli antichi, et del modo quale le lavoravano* (Des pierres précieuses des anciens et de la manière dont elles étaient travaillées), qui fut lu publiquement en plusieurs séances et imprimé dans le cinquième volume des Mémoires de cette académie.

Il connaissait donc à fond son sujet, aussi bien au point de vue de l'histoire naturelle que de l'art antique et moderne, quand l'occasion s'offrit à lui de publier de nouveau sur ces questions l'œuvre importante dont nous allons bientôt parler.

Comme aux siècles précédents, la patrie de Benvenuto Cellini était toujours éprise de ces chefs-d'œuvre de la gravure et de la ciselure sur pierres précieuses dont ce maître incomparable nous a laissé des spécimens presque aussi beaux que sur les métaux. De plus, le sol de la péninsule fournissait alors, comme de nos jours, des modèles de l'art antique dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre

Digitized by Google

inimitables. Aussi les savants et les érudits s'efforçaient-ils d'en donner la description et d'en interpréter les sujets en même temps que les artistes cherchaient à les imiter sans toutefois les copier servilement. C'est ainsi qu'à la place des divinités du paganisme et des empereurs romains, nous les voyons figurer le roi de France et les princes de la maison d'Autriche qui gouvernaient alors une partie de l'Italie. D'autres, plus hardis et plus habiles, abordaient des sujets fort compliqués se rapportant à des allégories touchant les sciences, les beaux-arts, la politique. De ce nombre était Louis Siriès, français d'origine, dont le nom se trouve étroitement lié à celui de notre Saint-Laurent. Si nous ignorons la date de l'établissement de Siriès, en Italie, nous savons, du moins, d'une manière certaine, qu'il portait le titre d'orfèvre du roi de France, lorsqu'il fut employé dans la galerie de Florence. Les détails suivants, que nous avons recueillis à son sujet, prouvent qu'il excellait dans l'art de la ciselure, appliquée aussi bien aux métaux qu'aux pierres précieuses. C'était, paraît-il, un artiste consommé, car il a laissé des chefs-d'œuvre en coutellerie et en orfèvrerie. Il a même fait des tableaux sans jamais avoir appris l'art de la peinture. Sa fille, la signora Violante Siriès, mariée au sieur Giuseppe Serroti, a laissé la réputation d'un habile peintre de portraits, et le sien propre figure parmi ceux des artistes distingués que l'on voit dans la galerie de Florence.

Pendant son séjour en Toscane, la reine de Hongrie, qui bientôt devait devenir l'impératrice Marie-Thérèse, commanda à Siriès une cuillère, une fourchette et un couteau d'or, pouvant tenir dans un étui qu'elle voulait porter dans sa poche. Elle désirait, qu'outre ces trois pièces, il y en eût le double, non pour servir à un usage réel, mais

Digitized by Google

pour les montrer comme un objet de surprise et de curiosité à ses invités dans une partie de chasse.

Pour se conformer au désir de la princesse, sur deux des pièces principales, l'habile ciseleur plaça une plaque tournante sur un vide qu'il avait ménagé dans un ornement qui en terminait les manches. Cette pièce, selon qu'on la faisait jouer, ouvrait ou fermait ce creux, sorte de petit étui d'or, où l'on pouvait cacher aussi quelques menus bijoux. Puis il se mit à faire deux petites cuillères, deux petites fourchettes, deux petits couteaux, tous en or, comme ceux qu'il avait exécutés en grand, tous parfaitement bien travaillés. Aux deux grandes pièces préparées, il joignit donc une de ces cuillères, une de ces fourchettes, un de ces couteaux; c'est la plus grande partie d'un couvert de table qui pèse moins d'un grain !

Siriès construisit beaucoup d'autres bijoux du même genre, tels que cuillères, fourchettes, couteaux et ciseaux. Ces pièces ont une à deux lignes de longueur. Elles sont couvertes d'ornements et pèsent la vingtième partie d'un grain. Comme le dit très bien l'auteur, ce sont de véritables infiniment petits de l'art et il faut une loupe pour en reconnaître tous les détails (1).

Pour l'exécution de travaux si minuscules, Siriès trouva le secret de donner à l'or assez de raideur et de dureté, pour que, façonné en instruments à couper et à tailler, il devînt propre aux usages auxquels on emploie l'acier. C'est ainsi

---

(1) Millin dit que son mérite consistait à renfermer le plus grand nombre de figures dans le plus petit espace. Giulianelli en fait un grand éloge ; ses gravures n'étaient, selon Natter, que des égratignures. *Introduction à l'Etude de l'Archéologie des pierres gravées et des médailles.* Nouvelle édition, Paris, 1826, p. 215-16.

Digitized by Google

qu'il a pu construire une montre avec boîte et rouages complètement en or.

On doit signaler encore ses tableaux d'acier. Dans des plaques de métal doré de 9 à 10 pouces de surface, il enchâssait des médailles de diverses grandeurs et des cartouches de différentes formes, les uns et les autres en acier. Ce sont de petits bas-reliefs faits à la main, et représentant les sujets les plus variés, tant attributs et figures, que personnages et animaux. Certains artifices de préparation donnaient à quelques parties de ces petits tableaux des colorations spéciales qui en rendaient l'ensemble plus charmant encore.

Vers 1746, environ, Siriès entreprit d'exécuter en petit des sujets, soit gravés, soit en relief, sur une très belle pierre bleue, le lapis-lazuli. C'était une tentative audacieuse, car la matière de cette pierre, facile à « s'égriser », n'avait jusqu'à cette époque permis aux anciens pas plus qu'aux modernes de la travailler avec succès, autrement que pour des objets de gros volume, tels que plaques, coupes, poignées de sabre, cuvettes (1). L'artiste français

(1) Le trésor de la couronne de France possède plusieurs magnifiques objets en lapis-lazuli, entre autres, une coupe de lapis pyriteux, en forme de nacelle, d'une très grande dimension, estimée 200.000 francs, un sabre à manche de lapis, donné à Louis XVI par Tipoo-Saïb, estimé 6.000 francs.

Parmi les bijoux admirables que vient de découvrir en Egypte M. de Morgan, dans des tombes remontant au XVIIe siècle avant notre ère, on remarque des perles de lapis-lazuli et de petits fragments de la même pierre servant à des incrustations sur des bijoux d'or, le mélange fréquent de la cornaline, de l'émeraude et du lapis-lazuli sur les pectoraux d'or massif était utilisé avec infiniment de goût. A. Amélineau, *Les fouilles récentes en Egypte, Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1895, p. 439-441.

Digitized by Google

débuta par une merveille. C'était un petit crucifix d'une grande beauté de forme. La figure du Christ y était de bas-relief sur un fond plat et très uni. Le montant de la croix avait deux pouces de longueur et le travers un et quart, l'un et l'autre sur deux lignes de large. Encouragé par ce premier succès, il exécuta ensuite un médaillon représentant l'impératrice Marie-Thérèse, œuvre fort remarquable et qui fut suivie de plusieurs autres, qui paraît-il ne lui étaient pas inférieures. Parmi ces dernières, on signalait deux camées de calcédoine ou nicolo représentant Héro et Léandre et Amphyon jouant de la lyre sur un dauphin.

Ses nombreuses copies de l'art antique sont également fort intéressantes et furent très appréciées par le grand Soufflot, architecte du roi de France, qui passait pour un fin connaisseur en matière d'art.

Enfin, vers l'année 1747, il exécuta encore sur lapis lazuli un admirable camée, œuvre capitale au point de vue artistique et technique tout à la fois. Ce travail incomparable excita l'admiration des plus compétents et Joannon de Saint-Laurent, en sa qualité d'artiste et d'amateur passionnné de pierres précieuses, crut devoir en donner la description minutieuse dans l'ouvrage suivant, que nous avons sous les yeux et dont voici le titre : *Description et explication d'un camée de lapis lazuli, fait en dernier lieu par M. Louis Siriès, artiste français, orfèvre du roi de France et employé dans la galerie de Florence, ou Lettres de deux amis sur diverses productions de l'art, avec des Notes curieuses et intéressantes. On a joint à la fin du livre la description d'un camée onyx travaillé fort singulièrement, le tout avec des figures de très bonne main,* par Joannon de Saint-Laurent ; à Florence, MDCCLVII. De l'imprimerie à l'enseigne d'Apollon, avec approbation et permission. Petit in-4° de 203

Digitized by Google

pages, titre rouge et noir, avec 2 pl. hors texte (1).

C'est un ouvrage bien singulier et qui donne infiniment plus que ne l'indique le titre ainsi libellé. Il est écrit, comme on le voit, sous forme de lettres, comme c'était l'usage à cette époque. L'auteur suppose deux amis, habitant l'un Paris, l'autre Florence, qui s'entretiennent et se font de mutuelles questions sur les productions de l'artiste dont nous venons de parler, mais principalement sur le grand camée, son œuvre capitale. Pour faciliter l'intelligence de ses descriptions, il nous donne une fort belle planche dessinée et gravée par Joseph Zocchi (2). Elle montre que ce camée est un véritable bas-relief ovale qui, avec sa bordure enchâssée dans de l'or, a deux pouces et demi dans son plus grand diamètre et qu'il contient plus de soixante-dix figures, toutes plus petites les unes que les autres, si bien qu'il faut une loupe pour en voir distinctement quelques-unes qui n'en sont pas moins admirables d'exécution.

Suivant l'auteur, cette pièce merveilleuse peut être mise en parallèle avec le fameux bouclier d'Achille, exécuté par Vulcain, chanté par Homère (3). A l'exemple des anciens

---

(1) Un religieux Antonin du nom de Pitiot, auquel l'exemplaire que je possède a appartenu, a inscrit dans la marge de la grande planche les vers suivants : *Domino Ludovico Siries :*

Quod non tentarunt Graeci, tu sculpis et artem,
Qui priscam fallit sit tibi sera lapis
Quid tot, non dederit scalprum ducendo figuras
Aurum qui ferro durius esse facit
Dicat quis talem veteres coepisse laborem
Hoc tibi, nempe probat quod lapis ipse monet.

(2) *Epistole croiche di P. Ovidio Nasone, tradotte da Remigio Fiorentino in Parigi, 1762, apresso Durand.*

(3) Iliade, chant XVIII, 477-609. Cf. *Apologie d'Homère et bouclier d'Achille*, par Boivin, 1715, avec planches reproduisant le fameux bouclier.

Digitized by Google

qui nous ont laissé des descriptions du même genre comme l'auteur du *Temple de Cébès* (1) et Philostrate de Lemnos, en ses *Tableaux de plate peinture* (2), Joannon de Saint-Laurent entreprend de dévoiler l'allégorie qu'a voulu figurer Siriès et sous le titre, un peu trop pompeux, d'*Epistemo-technodicée*, ou *Cause des Sciences et des Arts*, il s'étend dans de longs commentaires sur les divers groupes qui entrent dans la composition de cette œuvre sans pareille. Prenant à un point de vue différent le sujet de l'Académie des Sciences, traité jadis par le célèbre graveur Sébastien Leclerc (3), Siriès nous montre la Science, aujourd'hui négligée au profit de la Musique et des musiciens (4). — A cet effet, il représente très ingénieusement sur son camée une sorte de théâtre, où la musique ayant l'aspect d'une divinité fastueusement vêtue, trône à la première place, tandis que les génies des Sciences et des Arts libéraux y sont représentés, tout nus, reconnaissables seulement à leurs attributs.

---

(1) Le *Temple de Cébis*, d'après un dessin de N. Vleughels, gravé par C. Cochin.

(2) Les *Images ou Tableaux de plate peinture* (description d'une galerie de tableaux peut-être imaginaire) ont été traduits au commencement du XVIIe siècle, par Blaise de Vigenère. Paris, l'Angelier 1615, in-folio. Ils sont accompagnés de très belles gravures qui figurent ces tableaux d'après la description.

(3) Sébastien Leclerc eut un fils qui fut directeur du Séminaire de Saint-Irénée de Lyon. (Delandine *Manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Lyon*, t. III, p. 513.)

(4) Un publiciste distingué de nos jours, M. Albert Sorel, a fait la remarque qu'à la fin du XVIIIe siècle « l'Autriche n'enfantait que des musiciens, et ne montrait d'entraînement que pour le plaisir. » *L'Europe et la Révolution française. Les Mœurs politiques et les traditions.* Paris 1885, p. 458.

Digitized by Google

La bordure du camée consiste en une sorte de zodiaque, gravé sur or, à huit stations figurant la culture des terres, la récolte des fruits, l'entretien des troupeaux, la navigation, le commerce intérieur, le commerce extérieur, le faste des villes et le palais des souverains. Le soleil, presque de « fabrication cartésienne », le mot est de l'auteur, se lève, puis se couche aux deux extrémités du tableau (1).

Sur ce thème, en somme assez simple, Saint-Laurent accumule réflexions et commentaires de toutes sortes ayant trait aux diverses branches des lettres et des sciences, donnant la preuve de la variété de ses connaissancees et de sa passion pour l'étude. Il faut lire une à une les nombreuses notes dans lesquelles il donne son opinion personnelle sur tant de questions intéressantes et les citations curieuses qu'il emprunte aux savants de son temps. Sans doute son style est parfois emphatique, ses périodes et ses amplifications un peu longues. Quelques tournures de phrases semblent parfois éloignées de l'esprit de notre langue. Mais il faut attribuer ces défauts autant à l'usage qu'à l'esprit même de la langue italienne qu'il pratiquait depuis bientôt dix ans. « Je ne suis, après tout, dit-il, qu'un provincial [un Lyonnais], sorti de France et avec cela un peu de patavinité s'acquiert à mesure qu'on s'éloigne du commerce de sa nation. » Nous n'en citerons pas moins, comme fort curieuses à lire, les pages consacrées à la peinture, à la sculpture, à l'anatomie, etc., etc., à la composition des minéraux et à bien d'autres sujets encore ! Le volume se termine par la description d'un second camée en onyx ou nicolo de trois couleurs, exécuté en 1757, lequel représente le portrait du roi Louis XV entouré des

(1) En récompense d'un tel travail Siriès fut nommé directeur de la galerie de sculpture du Musée de Florence.

Digitized by Google

signes du zodiaque. Une belle figure exécutée par Carolo Gregori donne l'idée de ce que devait être ce second chef-d'œuvre. De l'avis des plus compétents, les anciens ne sont jamais arrivés à ce degré de perfection.

II

Peu après la publication du livre de Saint-Laurent un savant français, P.-J. Mariette, qui résidait à Paris, en donna une critique assez acerbe dans le tome Ier de sa *Bibliothèque dactyliographique* (1), ouvrage dans lequel il s'était proposé de faire la bibliographie complète de tout ce qu'on avait écrit jusqu'alors sur les pierres gravées aussi bien dans l'antiquité que dans les temps modernes.

Siriès, qui le premier en eut connaissance (Mariette avait eu la malice de le lui faire parvenir), ne manqua pas d'avertir l'auteur de la description de son camée, qu'il y était maltraité. Les critiques qui lui étaient adressées blessèrent d'autant plus Saint-Laurent qu'elles ne portaient que sur des questions de forme, des fautes de style. « Pour un Français, dit-il, qui seul écrit dans un pays étranger, des choses qui font honneur à la nation, il est fort désagréable qu'un autre Français, sans le moindre égard pour les circons-

(1) A la fin du t. II du *Traité des pierres gravées* de P.-J. Mariette. Paris 1750, in-folio, on trouve le catalogue des publications sur la glyptique parues jusque-là sous le titre : *Bibliothèque Dactyliographique ou catalogue raisonné des ouvrages qui traitent des pierres gravées*, p. 245 à 268. — E. Babelon. *Dictionnaire des Antiquités grecques* de Daremberg et Saglio, 20e fascicule art. *Gemmæ*, p. 1473.

Digitized by Google

tances, se soit fait un plaisir, par la pure envie de mordre, de le décrier sur sa façon d'écrire et d'affecter de le faire dans le pays même ou il réside. » Ce fut l'avis des gens les plus compétents, entre autres, du célèbre baron de Stosch, entre les mains duquel était tombé le même ouvrage (1). En conséquence il résolut de répondre à

---

(1) Le baron Philippe Mussel de Stosch, qui habitait alors l'Italie, passait pour le connaisseur le plus habile qu'il y eut en fait de pierres précieuses, anciennes et modernes. Il avait réuni une collection admirable de camées dont quelques pièces sont actuellement au Musée de Berlin. (Daremberg et Saglio. *Dict. des Ant.*, 20e fasc.) Il publia sur les camées un grand ouvrage avec planches : *Gemmæ ant. cœl.* et un autre intitulé : *Pierres antiques gravées sur lesquelles les graveurs ont mis leurs noms.* Ils sont encore cités aujourd'hui. C'était un collectionneur grincheux et jaloux : il avait dans toute l'Italie des agents qui cherchaient pour lui les objets d'art. Une fois en possession d'un objet il ne le cédait à aucun prix. (Voir l'abbé Barthélemy. *Voyage en Italie*, etc. Imprimé sur ses lettres originales écrites au comte de Caylus, publié par Sérieys. Paris, an X, 1801. Lettre IV, p. 24, 25). Dans ses *Lettres sur l'Italie*, le président de Brosses, après avoir dit qu'il avait été chassé de Rome comme espion d'Angleterre, rapporte sur lui l'anecdote suivante : « Voici une petite histoire assez comique que j'ai ouï conter de lui en France. Hardion, notre confrère à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, montrait le cabinet du roy, à Versailles, à plusieurs personnes du nombre desquelles était ce galant homme (le baron Stosch). Tout à coup, certaine pierre bien connue de vous sous le nom de cachet de Michel Ange se trouve éclipsée. On cherche avec la dernière exactitude, on se fouille jusqu'à se mettre nu, le tout sans succès. Hardion lui dit : Monsieur, je connais toute la compagnie, vous seul excepté, d'ailleurs, je suis en peine de votre santé, vous paraissez avoir un teint fort jaune qui dénote de la plénitude : je crois qu'une petite dose d'émétique vous serait absolument nécessaire. Le remède, pris sur le champ, fit un effet merveilleux et guérit ce pauvre homme de la maladie de la pierre qu'il avait avalée. » Citation emprun-

Digitized by Google

son adversaire et composa un mémoire en français qu'il envoya vers la fin de l'année 1750 à M. Christin, membre de l'Académie de Lyon, pour l'examiner, en faire corriger le style par plusieurs membres de la Société royale et ensuite le donner à l'impression. M. de Fleurieux, savant estimé de notre ville et membre de l'Académie, qui eut ce mémoire entre les mains, en fit une réfutation dans une des séances de la Société royale, 22 décembre 1751 (n° 793 des Archives) et les libraires lyonnais refusèrent de prendre à leur charge les frais d'impression. Joannon, ayant appris ce qui s'était passé à cet égard, témoigna son indifférence pour l'impression par une lettre qu'il écrivit de Florence à M. Christin, le 23 février 1753. M. de Fleurieux reprochait à Joannon sa manière de voir sur la nature des vases murrhins et défendait celle de Mariette qui les croyait formés de la même matière que la porcelaine, opinion absolument erronée comme nous le verrons plus loin. Ce mémoire de Joannon, conservé aux archives de l'Académie ne lui ayant pas été envoyé officiellement ni composé pour elle, n'a pas de numéro particulier et se trouve placé simplement avant le n° 793 (1).

Mon père en a relevé lui-même une copie très soignée et après l'avoir lue et relue attentivement, j'estime que cette dissertation est fort remarquable et mériterait d'être publiée *in-extenso*, car elle renferme des détails très instructifs sur

---

tée à Dieulafait. *Pierres Précieuses*, page 168. Il ne faut pas oublier pourtant que l'inculpé avait la réputation d'un homme désagréable et que d'autre part, le célèbre avocat au Parlement de Dijon était, après Voltaire, une des plus mauvaises langues de son temps.

(1) Delandine. *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, Lyon, 1812, t. III, page 511.

Digitized by Google

l'histoire de l'art et de l'archéologie au siècle dernier. Je ne puis comprendre pourquoi elle fut si mal accueillie par nos compatriotes. Les archéologues lyonnais de cette époque avaient déjà sans doute le caractère ombrageux que nous sommes forcés de leur reconnaître encore aujourd'hui. Il faut croire que la réputation de Mariette, l'ami et le collègue des plus grands savants de l'époque, leur sembla à l'abri de toute critique, cela est encore possible. Après s'être défendu tant bien que mal sur ces questions de forme qui lui étaient si à cœur, Saint-Laurent, prenant à son tour l'offensive, refute une à une toutes les erreurs que renferme le livre de Mariette qui n'est pour lui qu'une compilation dont les éléments sont en grande partie empruntés à l'ouvrage de Georges Vasari (1) et à Paciaudi, ses traducteurs. La plupart des textes des auteurs anciens ne sont donnés que de seconde main, d'après Kirchmann et Longus qu'il ne cite même pas. Puis l'auteur se perd en digressions étrangères à son sujet sur des questions qui ne lui sont pas familières, lorsqu'il dit sérieusement que les anciens ne connaissaient ni la perspective, ni l'art enchanteur de la composition et du clair obscur, alors que le témoignage de Pline et la découverte des fresques d'Herculanum démontrent absolument le contraire (2).

---

(1) Mariette fut aussi accusé par Giulianelli. (*Mémorie delli Intagliatori moderni in pietre dure,* etc., Livorno, 1752), d'avoir pillé texte et notes du livre de Vasari. Sur ces chicanes d'archéologues, voir la correspondance inédite du comte de Caylus avec le Père Paciaudi, Théatin, suivie de celle de l'abbé Barthélemy et de P. Mariette, avec le même Père, par Ch. Nisard (de l'Institut). Paris, Imprimerie Impériale, 1877, 2 v. in-8°.

(2) De récentes découvertes ne permettent plus d'avoir le moindre doute à ce sujet. Les deux belles fresques de la maison de Livie à

Digitized by Google

Même série d'erreurs dans les paragraphes consacrés au mérite artistique des anciens comparé à celui des modernes, à la manière de distinguer les chefs-d'œuvre de l'antiquité d'avec ceux de l'époque présente, etc. Il ose même insister sur l'importance de la signature des artistes anciens, qui, dit-il, apportaient une extrême attention à en bien former les caractères, tandis que le juge le plus compétent en ces matières, le baron de Stosch, affirme qu'à sa connaissance la chose n'a été observée que deux fois seulement, et que Benvenuto Cellini fait remarquer que jamais ils ne se sont attachés « à bien former les caractères de leurs légendes. » L'histoire des graveurs en pierres fines est également très incomplète. Mariette oublie en effet de mentionner un merveilleux zodiaque gravé sur cristal de roche par le même Benvenuto et qui fait époque dans l'histoire de l'art. Il ne dit rien non plus des graveurs des anciens ateliers d'Allemagne et de Constantinople qui ciselaient les verres appelés cristaux de Bohême et gravaient des caractères orientaux sur des agates et des onyx à une époque où on n'exécutait rien de semblable ni en France ni en Italie. Il ne parle même pas de la galerie de Florence que les Médicis ont dotée de véritables merveilles et où s'exécutent tous les jours de nouveaux chefs-d'œuvre.

La description des pierres précieuses propres à la gravure mérite les mêmes reproches. Cependant M. Mariette est assez avisé pour convenir qu'il y a beaucoup d'incerti-

---

Rome, représentant Argus et Hermès, Polyphème et Galatée et la vue d'une rue de Rome, peuvent être comparées, comme exécution, à nos meilleures œuvres modernes. Cf. G. Perrot ; *Mémoires d'Archéologie d'Epigraphie et d'Histoire*. Paris, 1875, §. V. *Les Peintures du Palatin avec planches*, p. 73.

Digitized by Google

tudes dans la comparaison qu'on voudrait faire de nos pierres précieuses avec celles dont Pline et les anciens rapportent les noms. Sur ce point, grâce à ses connaissances en minéralogie, Joannon de Saint-Laurent relève encore quelques erreurs du compilateur parisien et fixe avec précision le sens d'un bon nombre de textes du naturaliste romain, nous ne saurions le suivre sur ce terrain par trop spécial.

Relativement à la taille des pierres précieuses, Mariette a encore mal interprété le passage de Pline qui s'y rapporte. C'est absolument sans preuves qu'il nous dit que les anciens ont dû se servir comme nous du touret et des outils d'acier et de cuivre qu'on nomme scies et bouterolles, montés sur le tour où ils deviennent autant de tarières qui produisent beaucoup d'ouvrage en peu de temps. Les mots *terebræ* et *terebrarum fervor* ne peuvent s'appliquer qu'à la mécanique de l'archet qui permet, à l'aide de la pointe de diamant, que les anciens connaissaient aussi, de percer les pierres précieuses et de les travailler. Par contre, il est démontré qu'ils se servaient du touret pour scier les pierres et de certaines poudres pour user les parties qu'ils voulaient segmenter. Mais leur outil le plus efficace, nommé en latin *cos*, était une sorte de meule de grandeur proportionnée aux usages pour lesquels on s'en servait et qui était surtout employée pour sculpter et graver les pierres fines (1).

Tout cet attirail d'instruments spéciaux leur permettait non seulement de graver de simples camées, mais d'exécuter des ouvrages ayant les formes les plus variées parmi les-

(1) Le baron de Stosch, qui, malgré ce que j'en ai dit, fait autorité sur la question, possédait des monuments des premiers temps de l'Egypte où le travail de la roue est parfaitement reconnaissable. Jaonnon de Saint-Laurent : *Description du grand camée*, etc., page

Digitized by Google

quelles on peut citer les vases de cristal, d'onyx et d'améthyste dont plusieurs sont restés célèbres comme le grand vase de Verrès dont parle Cicéron, l'étui du poignard de Darius (1), la coupe d'agate des Ptolemées et de Mithridate (2), le magnifique vase de sardoine du trésor de Saint-Maurice-d'Agaune (3), enfin les célèbres vases murrhins dont nous allons parler. Sur cet intéressant sujet, Joannon de Saint-Laurent croit devoir donner aussi son avis et combattre encore victorieusement l'opinion de son adversaire. Ce n'est pas la partie la moins intéressante du mémoire que nous analysons.

(A suivre) Dr Humbert MOLLIÈRE.

(1) Joannon de Saint-Laurent. Manuscrit cité.

Cicéron. *Discours contre Verrès.*

(2) *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines de Daremberg et Saglio*, art. *Gemmæ* par Babelon, page 1476, 20e fascicule.

(3) Aubert : *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune,* in-fo avec planches, Paris, 1872, pages 16-17. Ce vase d'origine antique représente une scène de l'Iliade. Il fut donné à Charlemagne par le calife Haroun-al-Raschid. Il servit de reliquaire et contient du sang des martyrs.

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

SUR LE

BEAUJOLAIS

Le document ci-dessous (1) n'est qu'un faible renseignement sur les guerres de la Ligue dans le Beaujolais, époque troublée sur laquelle on peut consulter la volumineuse correspondance entre les échevins de Villefranche et ceux de Lyon, conservée aux Archives communales de cette dernière ville. Chaque seigneur, toujours sur le qui vive, devait pouvoir tenir tête à ses adversaires ; Jehan Arod pouvait lever de 380 à 400 hommes dans les paroisses de sa seigneurie. Montmelas fut attaqué en 1593 par une bande d'aventuriers, et Jehan Arod fut tué en les repoussant.

---

(1) Extrait des Archives du château de Montmelas.

Digitized by Google

I

Les Forces de la Seigneurie de Montmelas en 1590.

C'est le rolle des sucgest de Montmelas pour venir en garde au château du dict lieu.

PREMIÈREMENT SAINCT CYR ET LA MURE

Guyonnet et Mathieu dizenniers de Pierre Mebonn

Antoine Aumyo, dict Mathieu.
Claude Montellard.
Claude Gotelle.
Estienne Montellard.
Claude Aumyo.
Eduard Sandrein, dict Dubost.
Anthoine fils de Michel de But.

La dizaine de Guyonnet du Bost dict de But

Anthoine Thomas, dict de But.
Estienne de But.
Fleury de But.
Jehan Gastier.
Anthoine de Mathieu.
Noël Landuin.
Hugues Gentil.
Loys Mollozet.
Philibert Dugelay, dict de But.

BLACÉ

Plus, donné une escouade à Jehan de la Foret de quatorze hommes, tant de Blacé que de Vaulx qui entrera en garde le xxve jour de janvier 1590.

Digitized by Google

Plus Barthelemy Aublanc doibd venir en garde le XXVIe jour du dict mois, heures susdictes du dict Blacé.

Plus Antoine Savigny doibd venir en garde le XXVIIe de Janvier avec unze hommes.

Plus Laurent Buatel doibd venir en garde le XXVIIIe de Janvier, heures susdictes, avec unze hommes.

Plus Estienne Créppier doibd venir en garde le XXIXe jour du présent mois.

Sainct Jullien

Premièrement donné une dizaine à Claude Verrier de XIII hommes.

Plus une aultre à Anthoine Martin de dix hommes.

Plus une aultre à Jehan Pinet de unze hommes.

Plus une aultre à Benoist de Colombier de unze hommes.

Arbuissonas et Sainct Etienne

Donné une dizaine à Jehan Jacquin tant du dict Arbuissonas que Sainct Estienne, de douze hommes.

Rogneins

Donné une escouade à Estienne Rozier du dict Rogneins.

Denicé

Plus donné une escouade à André Rozier, du dict Denicé.

Plus une aultre à François Damiron, du dict Denicé.

Plus une aultre escouade à Pierre Brocard, du dict Denicé.

Plus une aultre à Claude Pellein, du dict Denicé.

Coigny

Plus donné une dizaine à François Poncet, du dict Coigny.

Digitized by Google

Plus une aultre à Pierre Poncet, du dict Coigny.
Plus une aultre à Benoist Toussainct, dict Pied de Loup.
Plus une aultre à François Chervet, dict Bicho.
Plus une aultre à Toussainct Blanc.
Plus une aultre à Anthoine Germain.
Plus donné une aultre escouade à Jehan et Pierre Verney.
Plus une aultre dizaine à Claude Toussainct.
Plus une aultre à Anthoine Branciard.
Plus une aultre à Benoist Tournassoud.
Plus donné une aultre escouade à Philippe Thollon.
Plus une aultre à Claude Auryon.
Plus une aultre à Etienne de Lamercery.

LACENAZ

Plus donné une aultre escouade à Benoist Clayette, du dict Lacenaz.
Plus une aultre à Etienne Montessuits, dict Vallas.
Plus une aultre à Pierre Vallas.

ARNAZ

Plus donné une escouade à Anthoine Bonnafay, du dict Arnaz.
Plus une aultre à Jehan Vallin.
Plus une aultre à Jacques Chazier.

II

Ordonnance aux habitants de la Seigneurie de Montmelas.

De par Monsieur. Messieurs, qui estes cy assemblés vous entendrez ce petit myen discours pour le sallut de voz

Digitized by Google

ames et correction à ung chascun bon chrestien et catholique des abuz qui se commettent journellement au grand mécontentement de nostre bon Dieu doulx et amyable, comme aussi de justice, qui doibt veiller et avoir l'heul tant jour que nuict pour noiger les blasphemateurs du nom de Nostre Dieu, de ses saincts et sainctes, contre lesquels blasphemateurs sera desclairée l'admande de dix escuz, moytié à mon dict seigneur et l'aultre aulx paouvres et fabrique des esglises parrochialles des contrevenans et contre ung chascun d'iceulx. Semblablement vous considererez le port d'harbalests, harquebuz pour allez chasser qui est un deslict et un acte pony tant contre nostre Roy que contre vostre seigneur qui ont cy devant fait publier lettres, ordonnances, génerallement par toute la France, chascun en ce qui touche et peut toucher son auctorité et grandeur, ausquels appartient telle vaccation et non à vous aultres, par quoy vous garderez de y plus retourner à poyne de quattre escuz d'amande envers mon dict sieur et de confiscation des dictes armes, et à tenir prisons jusques à entier payement d'icelles amandes qui sont dès à présent contre ung chascun contrevenant desclairées. En tant que touche au sainct jour de Dimenche et aultres festes solempnelles vous assisterez au divin service qui se fera doresnavant en vos esglises parrochialles, pour prier à mains joinctes nostre Dieu nous voulloir repartir la paix que lui a pleu et à nostre roy impartir, et corriger des grands voulleries qui se sont faictes et commises longtemps et au moyen de quoy son pouvre peuple a tant patty qu'il estoit quasi venu sauvaige pour avoir demeuré la plupart du temp jour et nuit parmy les bois et contrainctz d'habandonner tous leurs biens, femmes et effants; par quoy mes amis vous mettrez en dévotion par cy après suivre la

Digitized by Google

Saincte Croix et prossessions de vos esglises ; et ne vous abusez à tenir berlans aulx tavernes et lieux saincts et sacrés à peyne contre ung chascun contrevenant de cinq escuz d'amande; moytié à mon dict sieur et l'aultre aux pouvres et fabriques de vos esglises parrochialles : d'advantaige vous est enjoinct d'assister aulx commandements qui vous seront faicts par justice en ce que de droit et de raison, à peyne de cent sols tournois contre ung chascun defaillant ; ensemble nettoyer chascun à l'endroit soy les chemins, à mesme poyne que dessus dans la huictaine, aultrement par faulte de ce faire dès à présent leur est déclairée l'amende de cent sols tournois contre ung chascun défaillant. Aussy sont faictes deffenses aulx sergens de la dicte présente jurisdiction d'apourter et mettre gaige aulx contrevenans, à peyne de l'amande de deux escuz et privation de leurs estas. Et pour faire plus facilement observer et entretenir tout le contenu cy dessus est enjoinet à tous ceulx qui verront commettre telz abuz de venir reveller à justice à peyne d'estre declairés rebelles et infracteurs des commandemens de justice.

Aujourd'huy dixiesme d'aoust, mil six cent sept, Sainct Laurent, ont esté tenues les assises de Monseigneur de Montmelas, suivant les coustumes de la paroisse d'Arbuissonaz, justice du dit Montmellaz et au lieu accoustumé près la rivière de Vauxonne... (le reste illisible). CALARD.

Dans un document antérieur il a été dit qu'Arbuissonas fut détaché de la seigneurie de Montmelas en 1651. Cet avertissement pouvait ou devait s'appliquer aux habitants de cette paroisse et à ceux des localités voisines. Les assises du seigneur devaient probablement se tenir à certaines époques déterminées. Les archives d'où cette

Digitized by Google

pièce est tirée contiennent les avertissements aux justiciables de se rendre aux assises, en 1571, les rôles de celles tenues en 1590, 1601, 1604, 1610, 1620, les noms des habitants convoqués pour y assister en 1570, 1571. A cette époque, 1607, le seigneur de Montmelas était Jean-Jacques Arod, marié à Christine de Gleteins.

Que de réflexions ne peut-on pas faire entre ces temps-là et notre époque actuelle! Le blasphème était sévèrement puni, et aujourd'hui la licence la plus effrénée est pour ainsi dire encouragée! Si tous les seigneurs n'étaient pas parfaits, un grand nombre valaient mieux qu'on ne le croit généralement, et ces temps anciens dont on médit tant faisaient au moins respecter les lois, la morale et la religion.

I. Morel de Voleine.

Digitized by Google

NOTICE SUR LA PRÉFACE

DE LA

« Monographie de la Table de Claude »

Par MONFALCON

La mort récente du regretté J.-J. Grisard, rappelle au public lettré son *Odyssée de la Table de Claude,* histoire de sa découverte et de ses périgrinations avant d'avoir trouvé asile dans le vestibule du Musée archéologique, péripéties qu'il a relatées dans les fascicules XIX et XX de la *Revue du Lyonnais,* année 1895. Il s'agit dans la présente notice de la monographie de ce précieux monument, éditée en 1851, aux frais de la ville de Lyon, M. Reveil, maire, par les soins de Monfalcon, bibliothécaire de la Ville, et principalement de sa préface.

Cette belle publication, tirée à 100 exemplaires, offrait l'avantage de donner pour la première fois, dans ses dimensions et sans fautes, le texte intégral du monument dont notre ville est fière. L'édition ne devait pas être mise dans

Digitized by Google

le commerce, mais répartie entre les bibliothèques, les sociétés savantes, les principales villes de France et de l'Etranger, et enfin les savants avec lesquels l'auteur entretenait des relations. Nous en ferons connaître plus loin l'attribution.

Disons, pour le moment (et nous en expliquerons le pourquoi), qu'un certain nombre de ces exemplaires sont précédés d'une préface, sous forme de lettre ouverte à M. Lenormant, alors que d'autres ne la possèdent pas. Ce fait constitue une curiosité bibliographique sur laquelle personne n'avait attiré l'attention.

Monfalcon avait à se plaindre des attaques de M. Lenormant ; le savant membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres aurait, prétendait-il, excédé ses droits de critique, et l'aurait calomnié... M. Lenormant en présentant à l'Académie l'édition officielle de la Table de Claude, avait prononcé les paroles suivantes : « M. de Boissieu est le « premier qui ait fait voir que Claude en prononçant dans « le Sénat l'étrange discours dont la table de Lyon conte- « nait la reproduction authentique, n'avait point prétendu « faire conférer à sa ville natale un droit, dont en qualité « de colonie romaine, elle jouissait depuis sa fondation, « mais que la faveur impériale dont le monument nous « est parvenu, devait dans l'intention du fils de Drusus « s'étendre aux cités de la Gaule chevelue. Cette circons- « tance, qui nous semble inattaquable et qui rend plus « général l'intérêt qu'offre la Table de Claude, doit rester « comme une conquête de M. de Boissieu. »

Ce n'était pas l'avis de Monfalcon, qui s'attribuait la paternité de cette opinion et qui se croyait bien armé contre des affirmations de cette nature. Malheureusement pour lui, M. Lenormant avait, en connaissance de cause, dépar-

Digitized by Google

tagé les titres de priorité et se prononçait pour son rival. L'auteur était calomnié, cela est clair. Que le distingué bibliothécaire fût froissé, nous le comprenons, mais ce n'était pas une raison pour faire servir la publicité donnée par la ville aux Tables Claudiennes, à la satisfaction de ses rancunes.

Il le fait cependant en écrivant la préface qu'il se propose de placer en tête de la monographie, et dans laquelle il dit les plus dures vérités (il le croit du moins) à M. Lenormant.

L'assentiment du maire à cette manœuvre était douteux, aussi s'arrange-t-il de manière à lui forcer la main.

Le 5 octobre 1851, sous le même pli, il lui adresse l'épreuve d'imprimerie de sa préface et la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

« Voici la lettre-préface que j'ai l'intention de réunir à « la monographie de la Table de Claude; je ne pouvais « rester sous le coup des paroles plus qu'inconsidérées de « M. Lenormant; permettez-moi de me charger des frais, « c'est peu de chose. Il s'agit d'une affaire qui m'est per- « sonnelle. Or, je ne mettrai certainement pas à la charge « de la Ville les dépenses auxquelles nos démêlés littéraires « peuvent donner lieu. »

Le Maire se trouvait en présence d'un fait accompli; néanmoins, le 7, il lui répond :

« J'ai lu, avec l'intérêt que commande tout ce que vous « écrivez, votre lettre à M. Lenormant. Permettez-moi, « au prix même de la contrariété que je puis vous causer « (et j'éprouve de la peine à le faire), permettez-moi de « vous dire que votre réponse quelque péremptoire qu'elle

Digitized by Google

« soit, ne doit pas trouver sa place en tête de votre mono-
« graphie. Votre œuvre va faire le tour de l'Europe, elle
« va traverser les siècles. Qui donc, dans les siècles, aura
« connaissance ou connaîtra les critiques de M. Lenor-
« mant? Laissez intact l'éloquent et savant complément
« des tables de Claude, et ne prenez pas à tâche de porter
« à la postérité le nom du critique. »

Sages paroles, dont Monfalcon eût dû tenir compte. L'avis était net. « Cette réponse ne doit pas trouver sa place en tête de votre monographie. » Mais, pour tirer profit de ce conseil désintéressé, il eût fallu moins se presser. Le bon à tirer était déjà donné, la préface imprimée et à sa place en tête de l'ouvrage, moins treize exemplaires, dans lesquels elle manque. Le 8 octobre, il adressait au maire une seconde lettre.

« Monsieur le Maire, voici les treize exemplaires de la
« *Monographie de la Table de Claude* que vous avez
« demandés, la préface n'y est pas; mais cette préface
« subsiste, elle ira à son adresse, des membres de l'Institut
« et de quelques autres académies. Je n'ai pas eu l'intention
« de lui donner plus de publicité. S'il y avait eu des
« critiques dans le peu de mots que m'a consacrés M. Le-
« normand, j'y aurais répondu, comme je fais d'ordinaire
« en tâchant d'en profiter, mais M. Lenormand ne me
« critique pas du tout, il me calomnie d'une manière
« absurde : au fond, je ne suis pas si en colère que j'en ai
« l'air. Je me suis servi de l'occasion, en exagérant quelque
« peu mon grief, pour dire des choses que je désirais qu'on
« sût, par exemple la ténacité de mes efforts depuis trente
« ans pour écrire une histoire de Lyon passable. Veuillez
« agréer, etc. »

Digitized by Google

Telles sont les pièces du procès qui nous permettent de publier trois autographes intéressants. En jugeant froidement, nous estimons que Monfalcon a eu le tort grave de placer sa lettre-préface, qui contient elle-même des imputations calomnieuses, en tête de l'édition officielle de la ville. Il comprend, trop tard, qu'il a outrepassé son droit, puisque dans les treize exemplaires qu'il remet au maire, la préface n'y est pas, ce qui donne à ces exemplaires l'attrait de la rareté.

La Table de Claude fut répartie entre les autorités civiles et militaires de Lyon, les savants, les bibliothèques de Paris, les académies, les principales villes de France et les nations étrangères; treize exemplaires sont distribués par Monfalcon à MM. Lajard, Vitet, Lebas, Raoul Rochette, Mérimée, Mignet, A. Bernard, abbé Christophe, abbé Jolibois, Cailhava, de Polinière, de Chaponay, Charles Zell. — Les anciens maires, MM. de Lacroix-Laval, Martin, Laforest, Prunelle, en reçoivent chacun un; de même MM. Sériziat, Boué, Yemeniz, d'Aigueperse, Menoux, Fulchiron, ancien député, Grégoire, Chamboz, typographe, Perrin, imprimeur.

Les villes de Bordeaux, Marseille, Nantes, Rouen, Lille, Dijon, Grenoble, Toulouse, Strasbourg, Pau, Montpellier et les puissances suivantes : L'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, le Danemark, la Bavière, la Toscane, la Suède, la Sardaigne, les Deux-Siciles, les Etats Romains, l'Espagne, la Belgique, furent favorisées par l'envoi de la monographie.

On remarquera, sans s'en étonner, que le nom d'Alphonse de Boissieu ne figure pas sur la liste des destinataires, le savant auteur des *Inscriptions antiques de Lyon* ne dut pas s'en émouvoir; depuis longtemps, il était fixé sur les procédés de Monfalcon à son égard.

Digitized by Google

Il subsiste de leur animosité réciproque un curieux autographe; c'est une lettre adressée au PACHA, propriétaire de la Bibliothèque *(Voir Annales de la Ville de Lyon*, 1849, p. 313, en note), lettre qui froissa tellement l'auteur de l'*Histoire de Lyon*, qu'au lieu de la jeter au panier, il la transmit avec plainte motivée au Maire, dans les termes suivants :

Lyon, 27 novembre 1849.

Monsieur le Maire,

« Les emprunteurs de livres sont toujours mon fléau. « M. de Boissieu s'est fait autoriser par M. Fraisse, alors « second adjoint, à emporter chez lui quelques ouvrages; « on lui a donné tout ce qu'il a voulu, le prêt a été limité « comme pour tout le monde à *huit jours*, j'ai attendu « huit mois.

« Après un temps si long il fallait cependant faire rentrer « les livres; un employé est allé cinq fois les réclamer; il « est parvenu cependant à les arracher ce matin, mais avec « l'accompagnement du billet honnête que voici :

« Je vous prie d'avoir la bonté de ne jamais accorder « d'autorisation à M. de Boissieu que j'ai rayé, et pour « cause, de la liste des emprunteurs; il faut faire un « exemple.

« Veuillez agréer, etc.

« MONFALCON. »

Voici la lettre de M. de Boissieu

A M. Monfalcon, propriétaire de la bibliothèque publique.

« J'envoie à l'aimable pacha de la bibliothèque les livres « qu'on l'a forcé de me prêter. Si je n'avais pas très bien

Digitized by Google

« compris que sa continuelle persécution pour les ravoir « n'était qu'une manière gentille de me faire sentir sa « petite tyrannie, j'aurais cru qu'il me prenait pour un de « ces hommes, comme il doit en connaître, qui en « dépouillant les ouvrages, pensent pouvoir ensuite se les « approprier. »

La lettre de M. de Boissieu est une leçon qui paraît un peu corsée et on est surpris d'une pareille vivacité de plume chez un homme d'une aussi parfaite correction. Mais l'éminent épigraphiste, le savant qui a honoré notre ville par d'inoubliables travaux, avait bien lieu de se montrer blessé des procédés de Monfalcon.

M. de Boissieu avait gardé des livres plus longtemps que ne l'autorisait le règlement. Mais en semblable cas, un bibliothécaire éclairé et intelligent n'hésitera jamais à accorder quelques adoucissements à la règle, à faire quelques concessions à un personnage dont les travaux sont, en somme, des services d'utilité publique.

Dr Réveil.

Digitized by Google

Causerie d'un Bibliophile

PENDANT ces deux derniers mois de juillet et août, alors que les bibliophiles citadins s'ébattent à la montagne, aux eaux, à la mer, une véritable floraison de livres lyonnais est venue s'épanouir pour le plus grand bonheur de nos frères infortunés, que leurs occupations retenaient sur l'asphalte de la ville surchauffée.

A mon retour d'exil d'un affreux trou de la Savoie, où certes je n'avais pas été villégiaturer pour mon plaisir, je trouve ma table encombrée de volumes de tous les formats, mais non de tous les genres, et se tenant en général dans la note grave. Par suite de la fréquentation journalière des commensaux obligés de table d'hôte, j'étais revenu avec l'intellect tant soit peu déprimé. La besogne qui s'offrait était la bienvenue. En aussi bonne compagnie, je n'ai pas tardé à reprendre mon aplomb, et me voici tout disposé à vous faire connaître les nouveaux venus.

*
* *

M. l'abbé Pourrat, qui a professé avec distinction la philosophie au petit séminaire de Saint-Jean, avait employé

Digitized by Google

plusieurs années à réunir des matériaux pour une histoire de Millery. C'est le résultat de ces recherches que nous offre le beau volume qui vient de paraître (1).

Je l'ai dit maintes fois, les monographies de nos villages sont des travaux utiles, intéressants et qu'il est bon d'encourager. Pour les environs de Lyon, il y a encore beaucoup à faire; nos voisins Foréziens nous ont devancés sensiblement dans ces sortes d'études. Le livre de M. Pourrat mérite donc un accueil empressé; il est très sérieusement documenté, il embrasse toute l'histoire du petit bourg de Millery et ne laisse aucun point dans l'ombre.

Cependant, l'auteur voudra bien me permettre une critique qui ne touche en rien au fond de l'ouvrage et n'atténue nullement la valeur des recherches. M. Pourrat est tombé dans le même écueil que plusieurs de ses devanciers. Il n'a pu résister au désir bien naturel de s'étendre un peu trop longuement sur des détails touchant des choses et des faits qui lui sont familiers et dont son enfance a été bercée. Le sujet traité ne comportait pas un semblable développement; nous trouvons aussi trop d'histoire générale mêlée à l'histoire particulière de Millery. L'ensemble demandait à être plus condensé. M. Pourrat me pardonnera cette remarque, mais une œuvre de cette valeur doit être analysée sans arrière-pensée (2).

---

(1) *Essai historique sur le village de Millery et la baronnie de Montagny (Rhône)*, par l'abbé Pourrat, licencié ès lettres, Lyon, 1899, in-8 de 523 pages, figures. (En vente à la librairie Brun, rue du Plat. Prix : 10 francs.)

(2) Un érudit de mes amis me communique la note suivante :

« Il est fâcheux que, sur l'autorité plus que mince d'Ogier, dans la *France par cantons*, M. Pourrat ait laissé subsister la confusion entre Grigny, du département du Rhône et les monastères portant un nom

Digitized by Google

Le plan de l'ouvrage, divisé en quinze chapitres, est bon. Toutefois, on regrettera l'absence d'une table alphabétique des noms cités. On néglige trop souvent cet appendice indispensable à tout ouvrage documenté. Voici d'abord la topographie de la commune, ses confins, quelques mots sur les communes limitrophes. Sur le rôle de Millery pendant l'antiquité, on ne peut que passer très rapidement, pour arriver au moyen âge, époque où commencent les rapports du bourg avec les chanoines-comtes de Lyon, qui en étaient curés primitifs; les barons de Montagny étant seigneurs suzerains. M. Pourrat publie plusieurs documents très curieux sur les droits de ces seigneurs vis-à-vis des habitants de Millery, entre autres une pièce de 1448 relative au droit de péage qui se levait à l'occasion des foires et, en dernier lieu, un acte de foi et hommage au roi, du 8 novembre 1780, de Claude Ravel, seigneur de Monta-

---

identique, fondés dans le diocèse de Vienne : *monasteria Grinincensia*. Les documents abondent cependant pour l'empêcher et le texte seul de Mabillon, dont quelques lignes sont citées dans l'ouvrage, est assez clair pour enlever toute hésitation. La légende de saint Clair (Bolland., 1er janvier), les lettres de Sidoine Apollinaire, la description de saint Avit dans sa chronique sont encore plus explicites. En diplomatique, on peut encore invoquer deux chartes de Léger, archevêque de Vienne, des années 1036 et 1037 (Martène : *Amplissima collect.* T. I, p. 402). Or, il n'y a nulle trace de monastère au XIe siècle, dans la paroisse limitrophe de Millery. Une simple réflexion suppléerait du reste aux documents, si les documents n'étaient pas d'une clarté parfaite. Comment des archevêques de Vienne auraient-ils fondé une abbaye sur un territoire étranger et comment y auraient-ils exercé leur juridiction ? Grigny, à aucune époque, n'a cessé d'appartenir au diocèse de Lyon.

« Cette inadvertance était à signaler, car elle tend à se communiquer et nous la constations, il y a quelques jours, sous la plume d'un des rédacteurs officiels de la *Semaine Religieuse*. »

Digitized by Google

gny, qui nous donne exactement et minutieusement l'état du pays à cette époque.

Nous trouvons ensuite la nomenclature des fiefs qui dépendaient de Montagny, l'historique de l'église de Millery, la liste des curés et celle des œuvres de piété et de bienfaisance, la relation des principaux événements dont Millery fut le théâtre. Parmi ces derniers, un émouvant épisode de la terreur blanche est rapporté avec une rare impartialité.

De nos jours, l'histoire des anciennes familles occupe beaucoup de chercheurs. L'auteur paye un large tribut à la généalogie par de nombreuses notes, puisées sur des actes originaux et intéressant quantité de familles lyonnaises possessionnées à Millery. Citons au hasard les de Vauzelles, de Grolée, Ollivier de Sénozan, Faye d'Epeisses, Parent, Thomé, Dervieu de Goiffieu, de Sève, de Bocsozel, Pianelli de la Valette, Huvet, de Villars, Ferrus, Fournillon de Butery, de Verna, de Moulceau, etc., etc.

Le dernier chapitre nous présente la vie journalière de Millery, et le fonctionnement des diverses administrations de la commune. A la fin, l'auteur a eu l'idée très originale, pour nous initier au dialecte vulgaire, de publier deux pièces en patois : *Un dîner le jour de la vogue* et l'*Ecole buissonnière*.

Comme on le voit, depuis les temps les plus anciens, jusqu'à cette fin de siècle, le tableau de Millery, est esquissé plein de mouvement, de lumière et de variété.

*
* *

Les lecteurs de la *Revue du Lyonnais* ont été tenus au courant des fêtes célébrées dernièrement au petit séminaire

Digitized by Google

et à l'église de Saint-Jean en l'honneur du onzième centenaire de l'école de Leidrat. A cette occasion, il a été publié une fort jolie plaquette (1) destinée à perpétuer le souvenir de cette fondation et de la maison d'éducation qui continue tant de bonnes et nobles traditions.

Cette notice, dont le texte a été confié à M. l'abbé Pourrat, ancien professeur à Saint-Jean, n'est qu'un exposé sommaire des annales de l'ancienne Manécanterie et du petit séminaire, dont l'histoire, on le sait, a été traitée magistralement par M. Forest, supérieur des Missionnaires diocésains. Mais les éditeurs, par les nombreuses images dont ils ont enrichi cet opuscule, en ont fait un recueil très curieusement documenté au point de vue iconographique. On ne compte pas moins de 8 planches hors texte et de 57 figures dans le texte. Parmi les hors texte, je signalerai plusieurs reproductions des très intéressantes et fort rares lithographies, exécutées au commencement de ce siècle, vers 1825 environ, sous la direction de l'abbé Marduel, le fameux collectionneur (2). Elles représentent les anciennes cérémonies de Saint-Jean. La suite de ces lithographies n'existe, dit-on, nulle part complète. Le grand séminaire en possède une certaine partie, mais plusieurs pièces sont assez endommagées. Il y a quelques années, on résolut de photographier cette collection pour en assurer la conservation. On arriva à grand'peine à réunir les 20 ou 25 pièces qui la composent. Il a été tiré de cette suite photographiée un nombre restreint d'exemplaires; elle est devenue, elle-

(1) *L'Antique École de Leydrade ; Onzième centenaire de sa fondation*, par l'abbé Pourrat. Lyon, Emm. Vitte, éditeur. 1899, in-8, de 132 pages, figures.

(2) Deux de ces pièces avaient déjà été reproduites par M. Forest.

Digitized by Google

même, assez rare. On ne peut donc que féliciter les éditeurs d'avoir tiré quelques-unes de ces pièces de l'oubli. Parmi les figures dans le texte, on remarque de nombreux écussons armoriés, entre autres tous ceux des archevêques de Lyon depuis le cardinal Fesch jusqu'au cardinal Coullié. Un très beau portrait de ce dernier archevêque orne le frontispice du livre; on aurait aimé y trouver également le portrait du cardinal Fesch, l'insigne bienfaiteur du diocèse de Lyon, beaucoup trop oublié aujourd'hui.

La notice de M. Pourrat a été complétée par la lettre de Leidrat à Charlemagne sur la réorganisation du clergé de Lyon et la restauration des églises de cette ville. Cette lettre est publiée d'après la transcription de M. Félix Desvernay. A la suite, on lit une savante bibliographie de Leidrat, par M. l'abbé Martin.

Pourquoi faut-il que cette élégante plaquette, intéressant recueil de sérieux documents, soit gâtée par l'adjonction d'une composition funambulesque. Sous le titre : « Fig. LVII, *L'Ecole de Leidrade au* XXe *siècle* », une des figures hors texte représente la place Saint-Jean, telle que la souhaite, pour le siècle prochain, l'imagination désordonnée d'un disciple de Robida. A gauche, s'élève la Primatiale, dont les tours de la façade sont surmontées de petites tours Eiffel, qui veulent être des flèches; en face, apparaît une énorme bâtisse, sorte de caravansérail américain : brasserie, musée, hôtel des postes, club, fabrique de jambons, ce que vous voudrez! Là, tous les styles possibles se meuvent dans la plus réjouissante confraternité.

Je ne vois là, bien entendu, qu'une fantaisie d'artiste, de jeune artiste. En somme, son *Ecole de Leidrade* n'est pas plus mal qu'autre chose. Il serait même à désirer que nous fussions favorisés de quelques édifices semblables dans les

Digitized by Google

nouveaux quartiers de la rive gauche du Rhône, où s'étale en pleine lumière la vulgarité bourgeoise des maisons d'entrepreneurs.

Mais ce que je ne puis laisser passer, sans protester hautement, avec ma conscience de vieux Lyonnais, c'est l'insertion d'une composition aussi fantaisiste, que d'aucuns peuvent prendre pour un projet sérieux, dans un ouvrage qui traite des plus anciens souvenirs de l'illustre Eglise de Lyon.

*
* *

In multa patientia, telle était la devise célèbre de l'un de nos derniers archevêques qui, lui, s'est rendu surtout célèbre par la manière dont il la mettait en pratique. Hélas, ce n'est point la mienne! Les flèches de Saint-Jean et la nouvelle *Ecole de Leidrade* m'ont laissé dans une telle effervescence, que j'ai été obligé, pour reprendre le fil de cette causerie, de faire appel à l'intercession du respectable archevêque défunt. J'ai été bien servi. Le sujet qui s'offre sous ma plume est de ceux qui produisent l'apaisement, nous rappelant à la charité chrétienne.

Parmi les institutions dont s'honore le diocèse de Lyon, il faut citer la maison de retraite de Vernaison. Ce n'est qu'au siècle passé, vers 1737, que l'on songea à l'hospitalisation des prêtres âgés ou infirmes. Sur l'initiative de quelques ecclésiastiques et avec l'assentiment de François de Châteauneuf de Rochebonne, archevêque de Lyon, il fut fondé une maison de retraite établie d'abord à la Croix-Rousse sous la désignation de séminaire de Saint-Pothin. (De là, vient le nom de la rue actuelle de Saint-Pothin.) Plus tard, elle fut transférée à l'Ile-Barbe; dans des locaux délaissés de l'ancienne abbaye. La maison n'avait

Digitized by Google

que de modiques ressources et s'administrait difficilement. L'archevêque Malvin de Montazet, aussi peu attaché à son chapitre qu'à son clergé, et qui le premier porta atteinte à l'antique liturgie de Saint-Jean, supprima purement et simplement le séminaire Saint-Pothin, par ordonnance du 28 août 1782.

Après la Révolution, le projet fut repris. En 1806, Mlle de la Barmondière, qui distribuait en charitables libéralités les revenus de son immense fortune, fit construire à Fourvière des bâtiments destinés à hospitaliser des prêtres âgés ou infirmes. D'où provenaient les ressources nécessaires à l'entretien de cet établissement? On l'ignore. En 1824, Mgr de Pins jeta les premiers fondements d'une administration régulière. Il adressa une circulaire au clergé, réclamant aux fabriques, d'après le décret du 1er août 1805, le sixième des revenus des chaises pour l'entretien des prêtres infirmes. L'œuvre était définitivement fondée. Le cardinal de Bonald, à peine installé à Lyon, se préoccupa vivement du sort de ses vieux prêtres. Le 18 mars 1843, il acquit à Vernaison une superbe propriété de près de quinze hectares et la fit aménager pour une vaste maison de retraite. Quelques années après, il en faisait don au diocèse de Lyon; parc, bâtiments anciens et nouveaux, mobilier étaient estimés plus de 500.000 francs. Le généreux cardinal, peu de temps après cette donation, avait adressé au clergé un pressant appel, sollicitant des offrandes pour la nouvelle institution. Des dons nombreux, formant une somme importante, servirent de base à un capital dont les revenus devaient être attribués à l'entretien de l'œuvre.

La maison de Vernaison est administrée, d'après une ordonnance ministérielle, par un conseil nommé pour trois

Digitized by Google

ans, par les suffrages du clergé; l'archevêque en est le président de droit. L'œuvre se nomme : *Caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse de Lyon*. Le budget actuel est de 56.000 francs environ, alimenté par les redevances des fabriques, les souscriptions du clergé, les pensions de quelques prêtres retirés et non assistés et les produits de la propriété.

Tel est le résumé de la notice (1) que vient de publier, sous le voile trop modeste de l'anonyme, le supérieur actuel de Vernaison, M. le chanoine Barbier. Ces pages lui ont été dictées par son amour et son dévouement pour l'œuvre dont il a été établi le directeur, pour cette maison, dont il est le gardien fidèle, pour les malheureux et les infirmes, dont il se montre le consolateur et le père. Ce modeste petit volume, qui n'est pas destiné à une grande publicité, fera connaître cette institution si utile, rappellera la générosité de ses fondateurs et prendra place honorablement dans la collection d'histoire religieuse de Lyon.

*
* *

Le Beaujolais, délaissé pendant longtemps par les historiens et les archéologues, semble depuis quelques années être l'objet de nouvelles recherches. Les travaux de MM. Longin, Alexandre et Georges Poidebard, Irénée Morel de Voleine, ont attiré l'attention sur cette petite province, riche en souvenirs historiques. Bientôt paraîtra la grande histoire du Beaujolais de Louvet, dont le texte entièrement imprimé, n'attend plus qu'une préface. Et voilà

(1) *Notes historiques sur la maison de retraite des prêtres du diocèse de Lyon*. Lyon, Emm. Vitte, éditeur, 1899, in-8 de 247 pages.

Digitized by Google

qu'il nous arrive un bien intéressant ouvrage qui, par l'érudition et le talent d'écrivain de son auteur, se place au premier rang des publications beaujolaises (1).

Le Beaujolais préhistorique de M. Savoye est une merveilleuse introduction à toutes les études historiques sur le Beaujolais. C'est le résultat de nombreuses fouilles, de savantes recherches, exposé avec autant de clarté que de précision. Le lecteur suit avec émotion et curiosité l'aimable érudit dans ses heureuses trouvailles de gisements. Il entrevoit les tâtonnements de cet embryon de civilisation qui se manifeste d'abord par des haches, des couteaux, des pointes de flèches en pierre taillée, plus tard, par de grossières poteries et enfin par des armes, des instruments, des bijoux de bronze et de fer. De nombreuses figures représentant les objets exhumés rendent cette étude facile et attrayante.

A la fin du volume, en des pages charmantes, pleines de poésie et de fraîcheur, M. Savoye nous fait connaître le folk-lore (traditions populaires) du Beaujolais. Les anciennes légendes de fées, de lutins, de sorcières, de fontaines guérissantes, les vieilles coutumes pour les baptêmes et les mariages viennent animer un sujet quelque peu austère.

Félicitons M. Savoye de son excellent livre, et souhaitons qu'il n'en reste pas là. Le champ des études beaujolaises s'offre encore bien large à ses intéressantes recherches.

---

(1) *Le Beaujolais préhistorique*, par Claudius Savoye, instituteur à Odenas. Lyon, A. Rey et Cie, 1899, in-8, avec 70 figures dans le texte, une carte et 4 planches hors texte. (Ouvrage publié avec le concours de l'Association française pour l'avancement des sciences.)

Digitized by Google

*
* *

Les généalogistes me permettront de leur signaler une petite brochure dans laquelle ils trouveront sans doute à glaner : *Notes historiques sur les Jubin* (1).

Si les Jubin ne remontent pas exactement à saint Jubin, archevêque de Lyon au onzième siècle, l'auteur présume qu'ils tirent leur nom de ce saint prélat. Les Jubin, répandus dans plusieurs paroisses du Lyonnais, sont fort nombreux ; plusieurs familles se composaient de neuf, douze et treize enfants. Les renseignements, avec dates, ne remontent pas trop au-delà du milieu du dix-septième siècle.

L'auteur a donné une large envergure à son sujet par un abrégé de la vie de saint Jubin et des notes historiques sur les localités habitées par les Jubin.

Nous possédions déjà de très curieuses publications généalogiques, devenues rares pour la plupart, et que les amateurs conservent avec un soin jaloux. L'opuscule *Les Jubin* aura une place bien méritée dans cette collection.

Montribloud, 1er septembre 1899.

Léon Galle.

---

(1) *Notes historiques sur les Jubin et sur les endroits en Lyonnais qu'ils ont habités ; Le lieu « le Jubin » et les paroisses de Saint-Julien-sur-Bibost, Bessenay, Brullioles et Brussieux,* XVIIe, XVIIIe *et* XIXe *siècles.* Lyon, imprimerie Lavaissière, 1899, in-8 de 38 pp. (Pour se procurer cette brochure, s'adresser à la librairie Brun, rue du Plat.)

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. — *Séance du 7 mars 1899.* — Présidence de M. Gilardin. — M. Perrin, trésorier, présente un rapport sur les finances de l'Académie. — M. Gabriel Roux communique un compte rendu au sujet de la fièvre typhoïde, qui a régné à Lyon pendant l'été de 1898. La fièvre typhoïde, dit l'orateur, est à l'état endémique à Lyon, avec recrudescence pendant l'été. Mais on a observé que généralement la mortalité, due à cette cause, est allée en décroissant depuis l'année 1872 jusqu'en 1897. Aussi fut-on surpris, avec juste raison, de la recrudescence qui s'est produite de juillet à octobre 1898, et on a pensé naturellement qu'elle était due à des causes peu ordinaires, tout en observant que les arrondissements, où cette maladie a fait le plus de victimes, sont ceux où existent le plus de puits. Et ce sont ces causes que la Commission s'attacha à rechercher. Or, si l'eau des puits renferme une quantité plus ou moins considérable de micro-organisme, on n'avait, jusqu'à ce moment, jamais trouvé dans l'eau de la Compagnie, le coli-bacille de la fièvre typhoïde, sauf en temps de crue. Mais, au moment où régnait, avec le plus de force, l'épidémie de 1898, on y constata, dans tous les quartiers, l'existence d'un coli-bacille très virulent. Cette observation, qui causa un vif étonnement, a provoqué une enquête et on a été amené ainsi à constater, que, depuis quelques années, le service des Ponts et Chaussées a construit sur le Rhône, en face de Vassieux, une digue qui rejette le courant sur la rive gauche. Ce fait a été aggravé encore par l'établissement d'un perré artificiel, au moment où furent creusés les puits filtrants. Or, le courant étant supprimé sur la rive droite, il s'est formé, par suite, le long de cette rive,

Digitized by Google

une sorte de bassin d'eau croupie et stagnante, où l'on retrouve jusqu'à 35.000 microbes par centimètre cube. Telle a été la première cause de l'épidémie. La seconde résulte de ce que, dans le but de fournir de l'eau aux étages supérieurs des maisons, on a eu recours à une aspiration plus considérable de ces eaux contaminées. Une troisième cause tient enfin aux terrains qui avoisinent les galeries et sont livrés à la culture maraîchère, qui emploie une grande quantité d'engrais. A la suite de cet exposé des trois causes de l'épidémie de 1898, l'orateur fait connaître que la Commission d'hygiène a émis les vœux suivants : 1° que les puits soient supprimés à Lyon ; 2° que des travaux soient effectués pour ramener le courant d'eau pure sur la rive droite du Rhône; 3° que la ville entre, au plus tôt, en possession des terrains acquis des Hospices et avoisinant les puits de filtration de la Compagnie ; 4° que Lyon s'entende avec la commune de Caluire, pour qu'il soit interdit de déverser des vidanges, dans le ruisseau de cette dernière localité ; et 5° enfin que des instructions soient données aux employés de la Compagnie des eaux, pour éviter l'aspiration des eaux stagnantes et contaminées.

Séance du 14 mars 1899. — Présidence de M. Gilardin. — M. Gabriel Roux explique que le perré et les puits de filtrage, dont il a parlé dans la dernière séance, sont ceux qui sont situés en amont. — M. Locard revenant sur cette question, fait observer qu'à l'origine, l'eau distribuée par la Compagnie était puisée directement dans le Rhône. Aujourd'hui elle passe par les puits de filtration, situés en face de l'ancienne gare de Saint-Clair, réservée actuellement aux marchandises, à 150 mètres de l'axe du chemin de fer et au pied de la balme de la rive droite. Mais toute eau de puits peut, suivant les circonstances, devenir mauvaise. Ici, par suite d'un changement de pression, il peut se produire des fissures et les filtres peuvent se déplacer. L'eau de ces puits peut recevoir ainsi des matières impures, soit par le Rhône lui-même, soit par l'infiltration de l'eau pluviale à travers le plateau bressan, soit à cause de voisinage des écuries des chevaux de la gare de marchandises. Sur le Rhône, une digue circulaire force, malheureusement, le fleuve à s'éloigner des puits ; peut-être l'a-t-on fait dans l'intérêt de la navigation ; mais l'intérêt de la santé publique doit être assurément préféré. Dans tous les cas, il arrive que les puits de filtration sont alimentés avec des eaux croupissantes et contaminées. Or, deux remèdes sont à employer : L'un, tout provisoire,

Digitized by Google

consiste à supprimer la digue de la rive droite, et à en construire une autre sur la rive opposée pour ramener le courant sur la rive droite et l'on aura ainsi une eau renouvelée sans cesse. Une autre solution consiste à séparer l'eau servant à l'alimentation de celle qui sert au nettoyage de la ville et aux fontaines. Pour ces dernières, il n'y a pas besoin d'eau pure, on peut donc garder, pour cet usage, le régime actuel. Mais pour les usages domestiques, il faut revenir au projet Michaud, consistant dans une dérivation de l'Ain, avec une canalisation spéciale. — M. Tavernier présente, à son tour, quelques observations sur le mode d'alimentation des galeries de filtration de Saint-Clair. Il y a quinze ans que les galeries de filtration, établies à l'origine, étant devenues insuffisantes, de nouveaux puits furent construits. La digue, construite depuis, a produit des effets regrettables, sans doute; mais il est difficile de revenir sur ce qui a été fait, car les puits creusés sur la rive gauche, près du Grand Camp, en souffriraient. — M. Locard répond qu'il n'y a rien à redouter de ce côté; car ces puits sont alimentés non seulement par l'eau du Rhône, mais aussi par les eaux de la nappe souterraine. — M. Roux pense que les puits sont alimentés par le Rhône souterrain. C'est pourquoi on devrait préférer de faire passer le courant sur la rive droite. Car contrairement à l'avis de M. Duclaux, il estime que la plus grande partie des eaux alimentant les puits de filtration vient du Rhône lui-même et que l'eau souterraine n'y pénètre qu'en faible quantité. Aussi pense-t-il qu'on peut ramener le courant sur la rive droite, sans nuire aux puits de la rive gauche. — M. Delore rappelle que le projet Michaud, qui date de 1886, proposait de fournir à Lyon 350.000 mètres cubes, par jour, d'eau provenant de la rivière d'Ain au moyen d'un barrage établi vers l'embouchure du ruisseau du Riez, affluent de cette rivière, et que le projet, rectifié par une Commission technique, n'exigeait qu'une dépense de 30 millions.

Séance du 21 mars 1899. — Présidence de M. Gilardin. — M. Michel, membre émérite, présente l'analyse d'un travail intitulé : *Contribution à l'histoire de Saint-Maurice en Valais.* Dans une première partie, l'auteur démontre que les pierres employées dans les constructions romaines de Saint-Maurice et notamment dans les tombeaux qui y ont été retrouvés, proviennent de carrières situées près de Neufchâtel. Il en est de même, d'ailleurs, du revêtement de la base de la cathédrale de Lausanne. La deuxième partie renferme un tableau des malheurs subis par ce monas-

Digitized by Google

tère depuis le Ve siècle et notamment à l'époque des invasions. L'auteur présente, à ce sujet, quelques détails sur une inscription du XIe siècle, retrouvée dans l'ancienne église de Saint-Maurice, à 1 m. 20 au-dessous du sol, et portant le nom de *Vultcherius*, qui, d'après M. de Lasteyrie, est une transformation du nom primitif de *Vulcarius*, abbé de Saint-Maurice au VIIIe siècle. — M. Michel présente aussi un travail intitulé : *Les assurances contre la vieillesse et le projet de loi sur une Caisse nationale de retraite en France*, dont il fait aussi un résumé. — M. Beaune offre aussi à l'Académie un travail intitulé : *La liberté d'enseignement devant le Parlement*. — M. Bleton fait hommage d'une publication récente : *Au delà des Pyrénées. Notes et impressions*. — M. Lacassagne fait hommage du volume qu'il vient de publier sous le titre de : *Vacher l'éventreur et les crimes sadiques*. Cet ouvrage renferme surtout un examen approfondi du vagabondage, considéré comme source de la criminalité. Le nombre des crimes, dus à des auteurs inconnus, augmente de jour en jour avec celui des vagabonds. Dans le sud-est notamment, on peut signaler de nombreux crimes, dont les auteurs n'ont jamais pu être arrêtés. C'est pourquoi les pouvoirs publics devraient s'attacher, avec un soin particulier, à réprimer le vagabondage. Et pour diminuer le nombre des crimes, dont les auteurs demeurent inconnus, il faudrait notamment que tous les dossiers de ces crimes soient envoyés à la Chancellerie, qui parviendrait souvent, en les comparant, à découvrir leurs auteurs, comme l'a démontré la méthode pratiquée par M. Fourquet, juge d'instruction à Belley, en se faisant adresser, de divers côtés, les dossiers de crimes commis dans des circonstances semblables.

Séance du 11 avril 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Hommage fait à l'Académie : *Nouveaux fragments de droit et d'histoire*, par M. Beaune. — M. Teissier présente une liste des principaux travaux publiés récemment, sous son inspiration, par plusieurs de ses élèves : MM. Levautre, Cordonnier, Cardenat, Fuzier, de Lignerolles et Régnaud. Comme une sorte de corollaire au travail de ce dernier : *Le cœur des tuberculeux*, M. Teissier expose l'ensemble de ses recherches sur l'*Influence de l'altitude*, par rapport aux variations de la *pression artérielle*, en concluant ainsi : 1° L'altitude élève sensiblement la pression artérielle ; 2° mais une altitude de 3.000 mètres n'élève guère plus la pression qu'une altitude de 300 (tour Eiffel) ou de 900 (fort des Quatre-Seigneurs sur Uriage) ; 3° chez les enfants l'élévation de la pression est

Digitized by Google

très faible; 4° cette élévation de la pression artérielle n'est pas durable, et au bout de quelques heures la pression tend à retomber à la normale pour remonter ensuite; 5° un exercice un peu violent, un effort soutenu donne rapidement le maximum de pression réalisé au cours de route; 6° la brusquerie du déplacement agit plus que la hauteur atteinte, si l'ascension a été très lente et s'est faite sans fatigue (funiculaire, ou course de voiture). Ces données sont intéressantes pour le choix d'un séjour de montagne, suivant que les malades sont ou non disposés à l'*hypertension*. L'altitude, au contraire, convient aux sujets présentant de l'*hypotension*. Peut-être même joue-t-elle un rôle important dans la cure de la tuberculose dans les climats de montagne, en élevant la pression artérielle. Dans tous les cas, les observations qui précèdent suffisent pour établir qu'une altitude moyenne est suffisante pour un *sanatorium*, puisqu'elles démontrent que les grandes altitudes ne modifient guère plus la pression que les hauteurs moyennes. — M. Rougier présente un rapport sur un document communiqué par M. Traversier, et consistant dans la copie d'un mémoire de M. Partarieu-Lafosse, ancien député à la Constituante et gouverneur du Sénégal, qui fut envoyé, en 1802, avec un autre délégué, nommé Letellier, par la Chambre de commerce de Bordeaux, auprès du premier consul, alors à Lyon. Ce dernier les interrogea d'abord sur la reprise du commerce à Bordeaux, puis sur les avantages que pouvaient présenter les Compagnies coloniales, comparées au commerce libre. Les deux délégués ne cachèrent pas leurs sympathies pour la liberté commerciale, attendu, dirent-ils, que si les Compagnies importent davantage, elles exportent moins que le commerce libre. Le premier consul le reconnut, mais en observant, à son tour, que les puissantes Compagnies peuvent donner au commerce un essor plus étendu, comme le démontre l'exemple de la Compagnie des Indes. L'opinion, émise par Napoléon, dans cette circonstance, achève de démontrer la pénétration de son esprit.

Séance du 18 avril 1898. — Présidence de M. Gilardin. — M. le Président adresse quelques paroles de bienvenue à M. Edouard Aynard, membre titulaire, qui assiste pour la première fois aux séances de la Compagnie. — Hommages faits à l'Académie : 1° par M. Bleton, *Histoire populaire de Lyon*, 2e édition. — 2° par M. Vachez : *Les peintures murales de l'ancienne Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez* (Loire). — M. Delore communique un travail intitulé : *Des étapes de l'hermaphro-*

Digitized by Google

disme. Dès les temps les plus reculés, les anciens se sont occupés de l'hermaphrodisme, pour lui consacrer un culte, que l'on retrouve dans toutes les religions des peuples asiatiques. De là, ce culte avait passé en Grèce, et même, mais à un moindre degré, dans la religion romaine. Les philosophes comme Platon, les poètes, comme Martial, Ovide et Ausone, en cherchent l'origine. De même, les artistes de l'antiquité reproduisent le type d'Hermaphrodite sous les formes les plus diverses. Mais dans les temps modernes on s'en occupe seulement au point de vue scientifique et depuis longtemps les idées se sont complètement transformées à ce sujet. Au lieu d'être considéré comme un progrès, comme le pensaient les anciens, l'hermaphrodisme est considéré, de nos jours, comme un défaut et une dérogation regrettable aux lois de la nature.

Séance du 25 avril 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Hommage fait à l'Académie : *Les Coquilles marines au large des côtes de France*, par M. A. Locard. — M. le Président fait connaître les bases du programme arrêté, la veille, par la Commission du Centenaire de l'Académie. — M. Caillemer donne lecture d'une notice sur M. Loir, ancien président de l'Académie et ancien doyen de la Faculté des Sciences, décédé à Paris, le 24 février 1899. M. Loir était né à Paris, le 18 juillet 1816. En 1861, il avait succédé à Bineau, dans la chaire de chimie, à la Faculté des Sciences. En 1879, il fut nommé doyen, en remplacement de M. Faivre, et il prit sa retraite seulement en 1883. L'orateur termine en faisant ressortir sa bonté, sa droiture et son obligeance. — M. Lafon fait ensuite une communication sur le calendrier celtique trouvé à Coligny, au mois de novembre 1897. Il le compare avec le calendrier romain, et fait observer qu'il est établi par années, composées de mois lunaires. Le mois lunaire étant de 29 jours et demi, il en résultait qu'au bout d'un certain temps, il fallait recourir à un mois intercalaire et qu'on arrivait ainsi à avoir des années de 384 ou 385 jours. L'orateur explique ensuite comment se faisait cette intercalation, et il arrive à conclure que ce calendrier celtique, dont plusieurs termes sont encore inexpliqués, était une copie de celui des Grecs. Puis il termine en faisant connaître comment la fête de Pâques peut tomber le 24 avril et la Fête-Dieu, le 24 juin, ce qui donne lieu à la fête du Grand Jubilé de Saint-Jean, qui a eu lieu en 1886, et ne se présentera de nouveau qu'en 1943.

Digitized by Google

Chronique d'août 1899

Chaleur torride. — Lyon en 1534. — Les morts du mois. — L'affaire de Rennes. — Drames et faits divers. — A la Chambre de Commerce de Lyon. — Les vendanges et la chasse. — Au Conseil Général du Rhône. — Un livre de M. G. Guigue. — La Commission du Vieux Lyon. — MM. George, Vermare, Tony Garnier, Jean Patricot, les Prix de Rome. — Notes d'art et de théâtre.

ENCORE un mois de chaleurs torrides, un mois de canicule, où le temps se passe à s'éponger et à saluer ses amis de ces mots absurdes dans leur monotonie : « Qu'il fait chaud, mon cher ! Qu'il fait chaud ! Je crois que nous n'avons jamais eu pareille chaleur ! » On sait ce qu'il faut retenir de ces exclamations hyperboliques ! Rubys nous raconte qu'en 1534 « le Lyonnoys fut assailli d'une si ardente chaleur et seicheresse, qu'il ne pleut point tout le long de l'Esté, ny une bonne partie du Printemps, qui donna occasion aux bonnes gens des villages voisins de la ville de recourir à Dieu et à sa glorieuse mère, par ces processions que l'on appelle vulgairement les processions blanches, où l'on ne voyoit que hommes, femmes et petits enfants tout nuds et seulement affeublez d'un linge blanc, qui alloyent criants avec voix

Digitized by Google

pitoyable et la larme à l'œil, en leur *gavot* (patois) : « Santa Maria, d'*aiguy*, d'*aiguy !* »

Heureusement n'en sommes-nous pas encore réduits à cette terrible extrémité. Un bolide en a profité pour visiter notre atmosphère le 12 août, et pour déposer sa carte de visite, en passant, à l'Observatoire de Lyon.

Mais les chaleurs ont une influence désastreuse sur les tempéraments et les décès sont nombreux pendant cette période.

Le 2 août nous apporte la nouvelle de la mort, à Néroud, de Mme la générale Rolland, veuve du général Rolland qui commanda longtemps la division de Lyon.

Le 5 août, meurt dans sa propriété de Briennon, sur la Loire, à l'âge de 72 ans, M. Ernest Damour, ancien avoué à Lyon, où il fut mêlé pendant plus de 40 ans à toutes les causes judiciaires importantes et principalement aux tristes événements du lamentable krach de 1882.

Le 8 août, M. Paul-Edouard Archinard, ingénieur, ancien professeur à l'Ecole centrale et à l'Ecole de commerce de Lyon, meurt à Lausanne. Le 17 août, décès, à Boze, de M. Léo Clozel de Lestrange, allié aux plus anciennes familles de l'Ardèche; le même jour s'éteignait au château d'Aoste, dans l'Isère, Mme la comtesse de la Forest-Divonne. C'est encore dans l'Isère, à Nivolas, que meurt, le 23 août, Mme la vicomtesse de Rivoire de la Bâtie, née de Coligny. On sait que la famille de la Bâtie possédait encore, il y a quelques années, le magnifique château de Richemond, près de Chalamont, dans l'Ain, fondé au XIIe siècle, par Pierre de la Palud et si bien restauré par M. Baussand.

Mais les morts ne doivent pas nous faire oublier les vivants et nous sommes heureux de noter, le 26 août, les noces d'or de M. et Mme Charles Payen, les doyens de cette

Digitized by Google

belle famille lyonnaise qui occupe une si large place à la fois dans le milieu des affaires et dans le domaine de la charité et des œuvres de bienfaisance de Lyon.

*
* *

Passons aux menus faits du mois qui sont comme le condiment nécessaire de la vie.

Le 2 août, un déplorable événement sème la désolation dans une famille très estimée à Lyon. Un sieur S..., bien connu dans le monde des sports et des coulisses, est arrêté comme chef d'une bande d'écumeurs des magasins de soieries de Lyon et comme intermédiaire entre les voleurs et leurs entrepôts de Zurich.

Le 7 août, s'ouvrent enfin les débats de cette épouvantable affaire Dreyfus qui agite si terriblement la France depuis deux ans. Un Lyonnais, M. Villon, boyaudier à Vaise, dépose à Rennes contre le traître et établit contre lui des faits écrasants dans un aveu surpris à Berlin, dans un hôtel. Attendons avec confiance l'arrêt du Conseil de guerre. Mais comme il serait grand temps que le calme revînt dans les esprits pour que la France puisse enfin se reprendre !

Je signalerais bien, le 12 août, la création des petites « mougeottes », nouveau modèle de boîtes aux lettres particulières qui nous permettra de voir notre courrier levé à notre porte par de braves facteurs dont on augmentera sans regret la tâche, sans augmenter assurément les émoluments. Mais, le 12 août, des événements plus graves occupaient tous les esprits et l'on voyait le Gouvernement ordonner, sans autre forme de procès, l'arrestation de plus de quarante personnes qui n'ont commis d'autre crime que de désapprouver ses tendances révolutionnaires.

Guérin proteste contre cette atteinte inqualifiable aux

Digitized by Google

droits des citoyens et s'enferme avec ses amis au fort Chabrol, dont le Gouvernement devra faire le siège en règle.

Le 15 août, terrible drame à Perrache : un instituteur laïque nommé Baron, résidant à Alixan, dans la Drôme, vient assassiner, rue Mazard, trois personnes, peu recommandables il est vrai, et se fait arrêter dix jours après à Bourg-de-Péage, sur la dénonciation de son père indigné !

Et les événements se succèdent sans interruption. Le 17 août nous apporte la nouvelle de cet épouvantable drame du Soudan où trouvent la mort le lieutenant-colonel Klobb et le lieutenant Meunier. Un des assassins serait le capitaine Voulet, qui habita longtemps dans le Rhône, à Lamure, où son père exerçait la médecine. Mais l'Afrique nous réservait aussi des consolations et des occasions de légitime orgueil. Le jour même où nous apprenions ces tristes nouvelles, sir George Goldie, un des membres directeurs de la Compagnie royale du Niger, dans un grand discours prononcé à Londres, faisait l'éloge le plus grand du R. P. Rousselet, de la Société des Missions africaines de Lyon, qui, en mission en Afrique, y déploya, pendant une insurrection, un courage admirable, au milieu des plus grands dangers et arrêta par son héroïque obstination le développement de la révolte.

Et tandis que l'Angleterre rend un si éclatant hommage aux missionnaires catholiques, la tourbe révolutionnaire de Paris met à sac, le 20 août, l'église Saint-Joseph et se livre, en toute tranquillité, aux plus hideux excès.

Le même jour, à Lyon, réunion du Comice agricole de Lyon, à Villeurbanne, sous la présidence de M. Joannard. Trois jours avant, la Chambre de Commerce de Lyon se rendait par bateau à Villefranche, à Mâcon et à Chalon-

Digitized by Google

sur-Saône, pour répondre à l'aimable invitation des Chambres de Commerce de ces trois villes. On n'a pas oublié l'initiative admirable prise par la Chambre de Commerce de Lyon, il y a trois mois, quand elle conviait à un congrès toutes les Chambres de Commerce de la région, pour y discuter en commun les graves questions de tarifs, de transports, de navigation qui intéressent à un si haut point notre commerce et notre industrie.

C'était la première fois que pareil congrès était tenu. Il était présidé par M. Isaac, entouré de MM. Aynard, Coignet, Guérin et de tous les présidents des Chambres de Commerce adhérentes. Les résultats de ce premier congrès furent considérables. Le 17 août, les Chambres de Commerce, citées plus haut, rendaient à celle de Lyon son aimable invitation et échangeaient avec elle ces coquetteries, préludes de travaux féconds.

Le mois se termine par l'appel au ban de vendanges et par la sonnerie des trompes de Saint-Hubert, conviant les chasseurs, le 27 août, aux exploits accoutumés. Hélas ! la chaleur était accablante ; les chiens restaient sans nez et le gibier dans les fourrés, et nos Nemrod lyonnais ont dû, à défaut de ces lièvres à la broche, mangés « avec une poivrade épaisse, bien liée au sang », comme le disait avec tant de saveur et d'esprit ce bon Puitspelu dans ses *Propos de Gueule,* se contenter « des becfis fins, au cul de graisse, sautés dans une casserole de terre » ; ces becfis que notre excellent écrivain prisait si fort quand il disait : « hélas ! la saison des becfis est encore plus courte que le printemps des femmes ! »

*
* *

Ma chronique serait incomplète si j'omettais de consigner mes notes d'art. Serais-je moins soucieux des arts que ne le

Digitized by Google

fut notre Conseil général qui, après avoir élu, le 21 août, pour son président, l'aimable et si spirituel M. Lagrange, adoptait, le 28, son budget des Beaux-Arts porté cette année à 4.500, après l'acquisition pour la Préfecture d'une toile de José Frappa et de la belle composition de Mlle Guérin, *Cerises et Roses*, très remarquée au dernier salon. Le même jour, le Conseil général du Rhône votait une annuité de 1.500 francs pour l'organisation de l'enseignement de l'histoire de Lyon et de la région lyonnaise à la Faculté des lettres. On sait que la Société des Amis de l'Université a, la première, promis une libéralité pour cet objet. Cette chaire manquait à notre Université et était, depuis longtemps, réclamée par tous les amis du Vieux Lyon. Ce n'est pas le lieu de discuter ici les divers modes de conférences que cet enseignement pourra comporter. Le cours sera-t-il professé par un seul maître ès-histoire lyonnaise ? Ce mode donnera peut-être lieu à des critiques suivant le titulaire de la chaire, ses connaissances spéciales, ses origines ou ses tendances. Nommera-t-on, au contraire, plusieurs conférenciers chargés de traiter différentes périodes de notre histoire locale ? Ces questions sont à l'étude. Espérons qu'elles seront résolues à la satisfaction de tous les amis de notre histoire.

Après un juste hommage rendu par le Conseil général à notre excellent archiviste, M. G. Guigue, qui, dans un rapport très substantiel, nous montre quel travail incessant de classement se fait dans nos archives et quelles heureuses réintégrations ont été faites cette année dans nos collections, le Conseil apprend avec plaisir la prochaine publication, sous la surveillance intelligente de M. Guigue, des « *Procès-verbaux des séances de la Commission populaire républicaine et de salut public du département du Rhône-et-Loire* », complé-

Digitized by Google

ment heureux des publications faites déjà sur la période révolutionnaire à Lyon.

Le Conseil général se sépare après un vote repoussant le vœu si anti-libéral du Conseil d'arrondissement tendant à l'abrogation de la loi Falloux. Toutes nos félicitations à la majorité du Conseil général du Rhône !

Mais je m'aperçois que je parle politique et que je m'écarte sensiblement des notes d'art. J'y reviens en rappelant la proposition de M. le Maire de Lyon qui tend à inscrire au budget de 1900 un crédit de 2.000 francs au profit des travaux de reproduction photographique de la Commission du « Vieux Lyon ». Cette Commission est composée, chacun le sait, de nos plus éminents archéologues ; l'un d'eux, M. George, architecte, obtenait, le 7 août, de l'Académie des Beaux-Arts, sur le rapport de la Section d'architecture, le prix Bordin, récompensant un mémoire très intéressant dont la *Revue du Lyonnais* aura bientôt la primeur ; « *De l'influence de l'étude de l'archéologie en général et des avantages ou inconvénients qui peuvent, au point de vue de l'architecture, être tirés des connaissances que procure cette science. Rechercher et indiquer les conséquences qu'elle a pu avoir, en France, sur les œuvres d'architecture, depuis le commencement du* XIXe *siècle.* »

Le même jour, 7 août, M. Tony Garnier obtient, pour l'architecture, le prix de Rome, que M. Vermare venait de remporter dans la section de sculpture. Voilà donc deux élèves de notre Ecole des Beaux-Arts devenus à la fois pensionnaires de la villa Médicis.

Jamais Lyon, depuis Jean Patricot, graveur au burin, en 1886, n'avait pu s'enorgueillir d'un prix de Rome. Il en compte deux cette année. Les « Romains » précédents étaient Lemot, Hippolyte Flandrin, Bonnassieux, Berlioz.

Digitized by Google

Vermare a obtenu le prix de Rome avec un groupe splendide de composition et de modelé : *Adam et Ève pleurant sur le corps d'Abel*. Avec Tony Garnier le voilà sur le chemin de la gloire ; ils y entrent quand leur devancier Patricot, semble toucher le but. Il reçoit en effet, le 14 août, la croix de la Légion d'honneur, dont ses grands travaux d'art, comme gravure et comme peinture, l'avaient depuis longtemps rendu digne.

Rien à dire des découvertes, encore non classées, faites le 2 août par des terrassiers vers l'ancien puits Saint-Michel, dans une tranchée ouverte au milieu de la rue Sainte-Colombe, près de la place Saint-Michel. Le 4 août, exposition dans le hall de la *Vie Française* d'un beau panneau peint par Mlle Cornillac pour l'église de Villevocance (Ardèche), l'*Adoration de la Vierge*. L'artiste s'est heureusement inspirée du grand maître Puvis de Chavannes qui, lui-même, coïncidence curieuse, a un tableau très remarqué dans cette même petite église de Villevocance dont la restauration s'achève aujourd'hui.

Enfin, n'oublions pas l'érection, dans les jardins de la Préfecture du Rhône, des deux statues du général Duphot et du poète de Laprade, qui attendaient cet heureux jour depuis si longtemps dans leurs enveloppes de sapin noirci.

Tout le monde connaît l'œuvre admirable de Laprade.

On ignore davantage ce que fut le général Duphot, mort à Rome, à l'âge de 28 ans, après une vie pleine de courage et d'héroïsme, terminée misérablement par la balle d'un soldat pontifical, vers la porte Septimiane, au moment où Duphot essayait, par un coup de main hardi, de faire proclamer, au mépris des droits et des engagements, la déchéance de la Papauté et la République romaine.

Curieux rapprochement : Duphot est élevé sur son socle,

Digitized by Google

à la Préfecture, le jour même où l'on célèbre à Valence le centenaire de la mort du vénéré pontife Pie VI, qui paya la mort de Duphot de sa liberté et de sa vie.

*
* *

Pendant ces chaleurs torrides, la chronique des théâtres est pauvre; et cependant Lyon semble privilégié cette année, et désigné plus particulièrement par les bonnes tournées artistiques que Paris déverse chaque année, à cette époque, sur la province.

Le 10 août, Félicia Mallet donne, aux Célestins, une représentation de cette jolie pantomime de Michel Carré, l'*Enfant prodigue*. Du 12 au 17, nos bons félibres méridionaux de Paris, plus félibres que les Provençaux eux-mêmes, traversent Lyon, pour faire flotter à Valence, à Marseille, à Orange, pendant les représentations, sur le théâtre antique, d'*Alceste* et d'*Athalie*, la bannière du Félibrige.

Le 18 août, notre ancien baryton du Grand-Théâtre, M. Noté, aujourd'hui pensionnaire de l'Opéra, reçoit pour acte de dévouement et de courageux sauvetage, la croix de la Légion d'honneur.

Le 25 août, Mme Jane Hading, donne aux Célestins, avec MM. Dieudonné, Lenormant etc., la *Princesse de Bagdad*. Le même jour, réouverture du Casino.

Le 26, la Duse, la Sarah Bernhardt italienne, est attendue au Grand-Théâtre, où elle doit jouer la *Dame aux Camélias*. Mais la grande tragédienne fausse compagnie aux Lyonnais. Pourquoi cette fugue? A-t-elle cru les Lyonnais si inaccessibles aux beautés de la langue italienne, qu'elle a préféré la faire déguster aux Genevois ? Ce serait vraiment peu flatteur pour nous. Je crois plutôt qu'elle a craint, avec raison, de

Digitized by Google

ne pas faire salle comble au Grand-Théâtre, avec ces chaleurs insupportables.

Le 27, Mme Jeanne Granier donne aux Célestins, *Amants*, l'œuvre exquise de Maurice Donnay.

Enfin, le 30 août, l'excellente tournée Barret nous régale d'un programme charmant: *L'anglais tel qu'on le parle*, de Tristan Bernard et *Le gendarme est sans pitié*, farce molièresque désopilante de Georges Courteline, agrémentés d'intermèdes de notre aimable compatriote Xavier Privas, « le prince des chansonniers ».

N'y avait-il pas avec cela de quoi passer la plus délicieuse soirée !

Pierre VIRÈS

Le Gérant : P. BERTHET.

Lyon, Imp. Mougin-Rusand, Waltener et Cie succrs, rue Stella, 3.

Digitized by Google

UN LYONNAIS DIGNE DE MÉMOIRE (1)

Joannon de Saint-Laurent

PHILOSOPHE, NATURALISTE, ARCHÉOLOGUE

(1714-1783)

III

Il est peu de problèmes d'archéologie qui aient autant passionné les savants que celui de l'origine et de la nature de ces fameux vases murrhins si célèbres dans l'histoire du luxe chez les Romains. Faute d'avoir su interpréter les textes de Pline qui s'y rapportent les opinions les plus singulières ont été soutenues à leur sujet. Il faudrait pres-

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de septembre 1899.

Digitized by Google

que un volume pour résumer tout ce qu'on a écrit sur ces vases (1).

Suivant le grand naturaliste romain, ce fut Pompée qui apporta à Rome les premiers vases murrhins. Ils faisaient partie du butin enlevé à Mithridate, roi de Pont, l'un des plus grands collectionneurs d'objets d'art de l'antiquité. Le général vainqueur, ajoute Pline, consacra à Jupiter Capitolin les pierres et les coupes de cette matière qui avaient figuré à son triomphe (2).

Bientôt cette substance précieuse entra dans le commerce. On en fit des vases de toutes sortes, voire même de petites tables ou guéridons, *abaci*, qui atteignirent bientôt des prix exorbitants. C'était une véritable frénésie et l'auteur déjà cité parle d'un personnage consulaire qui, dans sa passion pour une coupe qu'il avait payée 70 talents, soit 344,400 fr. de notre monnaie, en avait rongé les bords.

Ce détail nous permet d'établir, dès à présent, que ces vases n'étaient ni en verre, ni en porcelaine. Le poète satyrique Pétrone, condamné par Néron, brisa avant de mourir

---

(1) *De murrhinis sive de iis quæ murrhino nomine exprimuntur opuscula varia. Romæ, MDCCLII. Typis et sumptibus Nicolai et Marci Palearini, Superiorum facultate.* Ce volume contient les deux dissertation suivantes : *Assertio de murrhinis sive de iis quæ murrhino nomine exprimuntur..., Nicolao Guiberto Lotharingo doctore medico, auctore. — De murrhinis veterum disquisitio, auctore Frederico Ehrgot saxio eppendorpio misnico.*

(2) Appien rapporte qu'à Talaura, ville des états de Mithridate, province de l'empire des Parthes, aujourd'hui le Mekran, ancienne satrapie de l'empire des Achéménides située à l'est du golfe Persique, on prit entre autres richesses à ce prince deux mille tasses d'onyx enchâssées d'or. Appien. *Bell. Mithrid.*, 115. Sur Mithridate collectionneur, voir dans Théodore Reinach, *Mithridate Eupator, roi du Pont*, Paris, 1890, in-8, page 285.

Digitized by Google

un splendide vase murrhin qui lui avait coûté 300 talents, 1,476,000 francs; mais Néron pour ne point paraître surpassé acheta immédiatement une tasse à deux anses qu'il paya un prix proportionnel.

Les pierres murrhines, ajoute encore Pline, viennent de de l'Orient. Elles s'y trouvent en plusieurs endroits peu connus, *nec insignibus*, surtout du royaume des Parthes. Cependant les plus belles proviennent de la Carmanie. On croit que c'est une substance liquide, *humorem*, qui s'épaissit sous terre par la chaleur, car on retire des mêmes terrains les murrhins et le cristal de roche. Les objets fabriqués avec cette substance ne dépassaient pas la grandeur des petits *abaci* dont j'ai parlé : ils avaient une très faible épaisseur. Ils n'avaient qu'une très imparfaite translucidité, *splendor sine viribus*, et leur éclat était plus remarquable que leur transparence. « Les vases murrhins prenaient une grande valeur par la variété des couleurs lorsqu'elles se présentaient en taches successives et contournées, mélangées de pourpre et de blanc ainsi que d'une troisième couleur de feu qui servait à la fusion des deux autres, de manière que le pourpre pâlit et le blanc rougit. On estimait beaucoup aussi certaines teintes comparables à celles du sang coagulé ou aux reflets de l'azur. »

De plus, la matière murrhine présentait parfois des taches opaques et des verrucosités qui en augmentaient beaucoup le prix. Enfin, ils répandaient soit à froid, soit sous l'influence de la chaleur, une odeur agréable qui donnait au vin une saveur particulière analogue à celle de la myrrhe « Les mots *murrhinus, murrheus, myrrhinus, myrrheus* désignant à la fois la nature de ces vases et la myrrhe, résine odoriférante avec laquel on parfumait le vin, les murrhins auraient ainsi été nommés parce qu'ils exhalaient un parfum

Digitized by Google

semblable à celui de la myrrhe. » Tels sont les renseignements fournis par Pline qui plaident en faveur d'une origine minérale (1). Cependant certains textes fournis par quelques écrivains de la même époque paraissent en contradiction avec ces descriptions pourtant si claires. Quoiqu'ils soient en petit nombre, il est nécessaire de les discuter. Ainsi Martial dit que les murrhins ne sont pas transparents et qu'ils sont peints. Lampride a soin de les différencier avec les onyx. Properce laisse entendre que les Parthes les confectionnent à l'aide du feu :

Murrhiaque in Parthis pocula cocta focis.

C'est en groupant ces affirmations contradictoires que quelques auteurs ont cru pouvoir soutenir que les murrhins étaient des vases de porcelaine de la Chine. Cette assertion nous paraît tout à fait erronée. D'abord, ce que Pline nous dit de la couleur des vases murrhins n'indique pas qu'ils fussent peints : bien plus, il nous parle de contrefaçons qu'on faisait avec du verre, qui nécessairement devait être recouvert de couleurs.

D'autre part, le vers de Properce date d'une époque bien antérieure à celle où écrivait Pline, alors qu'on n'était pas encore fixé sur l'origine de la précieuse substance. Contre l'opinion de ceux qui voient dans les vases murrhins de la porcelaine de Chine, nous ferons valoir encore ce fait que jamais on n'en a trouvé aucun débris ni à Rome ni ailleurs. Par contre, Paul Saint-Olive, l'érudit lyonnais bien

(1) Pline, *Histoire naturelle*, Livre XXXVII, C. III. — Je me suis servi du texte et de la traduction de Guéroult. Morceaux extraits de l'*Histoire naturelle* de Pline, Paris 1785, p. 529 et suiv.

Digitized by Google

connu, auquel nous empruntons une partie de ces détails d'archéologie et d'histoire, prétend avoir recueilli à Rome un fragment de vase murrhin présentant les verrucosités signalées par Pline mais sans l'odeur caractéristique dont il avait parlé (1).

Sur cette question si délicate de l'origine des murrhins, le dernier mot devait être dit par la science, et c'est à un minéralogiste de notre ville, le savant Fournet, qu'était réservé le mérite de clore le débat (2). Après avoir posé les éléments du problème à l'aide des données précédentes, Fournet, se reportant à l'étude méthodique des minéraux, est d'avis « que, d'après les couleurs (mentionnées par les anciens), la substance murrhine peut être rapprochée de l'agate onyx et du spath fluor, et de certains albâtres gypseux. Mais la possibilité d'être entamée par la dent fait éliminer les agates comme les silicates en général ainsi que le spath fluor, qui non seulement est assez dur pour rayer la chaux carbonatée mais de plus trop dur pour être entamé par la dent . Restent donc la chaux carbonatée et le gypse, que l'ongle suffit pour rayer. Tous deux possèdent un grain souvent très fin, acquièrent un beau poli, sont souvent translucides, peuvent prendre de belles couleurs, et le gypse en particulier est parfois d'un rouge très vif. On pourrait donc accepter une variété accidentelle de celui-ci comme étant la matière cherchée. » Le fragment trouvé par Saint-

(1) Paul Saint-Olive. *Mélanges historiques et littéraires*, Lyon, 1868. — *Les vases murrhins*, page 56-57.

(2) J. Fournet. *De l'influence du mineur sur les progrès de la civilisation, d'après les données actuelles de l'archéologie et de la géologie*, in *Mémoires de l'Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts de Lyon*, 1862, t. XII, pages 173, 174 et suivantes.

Digitized by Google

Olive à Rome remplit parfaitement ces conditions. Quant à l'odeur de myrrhe dont parlent les anciens, ce n'est ni une imagination ni une fable, comme on pourrait le croire. Suivant le même savant, aujourd'hui que l'on connaît mieux le rôle des matières colorantes et odorantes contenues dans les pierres, on a reconnu que plusieurs d'entre elles n'étaient pas absolument dépourvues de senteurs. Chez quelques-unes les effluves parfumées se manifestent par la friction, le chauffement, la simple insufflation. Les qualités de ces émanations sont, bien entendu, variées. Ainsi il en est qui ont une odeur de myrrhe. Suivant Lédelius, l'iolithe provenant des environs des bains d'Hirseberg a l'odeur de la violette et embaume les boîtes où on en renferme des échantillons.

Il en est qui, au contraire, ont une odeur fétide, comme la baryte sulfatée du filon de Brandes, en Oisans (1). D'autre part les singulières propriétés du caméléon organico-minéral, dont Fournet a fait la découverte dans les argiles de Vichy, et d'Oum-Teboul en Algérie (2) expliquent très bien, certaines colorations qui sont modifiées de diverses manières et sous de faibles influences. Mais si l'on ajoute à ces données le fait de l'évaporation plus ou moins facile de ces corps à la fois tinctoriaux et odorants, qui ne sont point combinés avec les pierres, mais disséminés dans

---

(1) Sur la géologie de la partie des Alpes comprise entre le Valais et l'Oisans, *Annales Soc. agric. de Lyon*, t. IV, p. 105 et 483, 1841 et 1842. *Echo du monde savant*, t. IX, p. 226. E. Chantre, *Notice historique sur la vie et les travaux de J. T. Fournet*, 1870, p. 41.

(2) *Note sur le caméléon organico-minéral contenu dans les argiles schisteux, de Keef-oum-Teboul, province de Constantine. Annales des sciences industrielles de Lyon*, 1865, t. III, p. 186.

Digitized by Google

ses pores, on est autorisé à admettre que les murrhins pouvaient fort bien, à un moment donné, perdre leur odeur caractéristique : j'ajouterai même en partie leurs couleurs. Et comme conclusion l'éminent géologue déclare « qu'un temps viendra où on trouvera dans la Caramanie (lisez Carmanie) le cristal incolore, l'améthyste purpurescente, avec la chaux carbonatée, pourprée, veinée de blanc et de la couleur du feu, car toutes ces matières minérales peuvent se trouver parfaitement associées ensemble dans un seul et même filon. » La discussion nous semble close et les écrivains contemporains les plus autorisés ont adopté ces conclusions.

Or, il est intéressant de remarquer qu'il y a bien près d'un siècle et demi, Joannon de Saint-Laurent, après avoir employé la même méthode, était arrivé à des conclusions approchant beaucoup de ces dernières. Chez lui, le savant était doublé d'un archéologue de premier ordre. L'auteur de la *Description des camées antiques* et de la *Collection des minéraux de Baillou* était certes plus à même que les compilateurs d'alors de nous bien éclairer sur ces questions obscures. Du premier coup il aborde le problème avec une grande sagacité, serrant de près son même adversaire, qui s'obstine à considérer la matière murrhine comme de la porcelaine peinte, il oppose à son hypothèse des faits rigoureux, observés par le grand naturaliste romain dont Mariette torture comme à plaisir le sens dans ses traductions fantaisistes.

La matière murrhine est une sorte de minéral qui se trouve dans les profondeurs du sol : c'est là un fait établi. Au livre consacré à l'étude des terres cuites et des vases de toutes sortes, Pline ne dit pas un mot des murrhins. Les mots *sub terrâ colore densari* qu'il leur applique ne signifient donc pas la coction, mais l'effet de la chaleur centrale que

Digitized by Google

les anciens connaissaient très bien, d'autant plus qu'au paragraphe où il traite de la cuisson du verre et des argiles Pline se sert de tout autres expressions, *fornaces, cameræ, ignes,* pour désigner la manière dont elle se fait. De plus les renseignements que nous fournit l'écrivain latin sur la couleur des murrhins, en dépit de tous les artifices de traduction, n'ont trait qu'à des colorations naturelles, fortuites si je puis ainsi dire et n'évoquent aucunement l'idée d'un travail artistique quelconque, dû à la main de l'homme. Cette distribution de couleurs est la caractéristique de l'onyx et de la sardoine, dont se rapproche aussi l'agate sardonique et dont les reflets azurés, analogues à ceux de l'iris et de l'opale, ne peuvent être obtenus artificiellement dans la porcelaine. Joannon de Saint-Laurent, lui aussi, possédait un fragment ancien qui répondait à ces descriptions et il ne doutait pas qu'il provînt d'un vase murrhin (1). En ce qui concerne les verrucosités dont nous avons parlé, il déclare que les mots *maculæ pingues* ne peuvent s'appliquer en aucune manière aux ornements de la porcelaine. Ce sont les taches de couleur propre à chacune d'elles qu'on trouve dans toutes les pierres fines comme les serpentines, les jaspes, plusieurs agates et calcédoines, caractère qui se remarque aussi dans l'agate sardonique. Mariette veut encore que certaines de ces verrues soient simplement des défauts de la porcelaine, mais Joannon lui objecte victorieusement qu'un grand nombre de pierres précieuses en présentent soit à l'extérieur, soit à l'intérieur de leur substance *verucæ non eminentes,* des points épaissis dans la masse, comme

(1) Nicolas Guibert (*op. c.*) donne aussi la figure d'un fragment de vase murrhin qui répond à nos descriptions : mais sa restitution du vase entier est absolument défectueuse.

Digitized by Google

on voit des nodules et des rondeurs dans les vraies calcédoines. Au surplus, s'il s'agissait de défauts de facture de la porcelaine, pourquoi les vases qui en présentaient étaient-ils si particulièrement recherchés ?

Et comme conclusion de tout ce débat, notre savant Joannon de Saint-Laurent admet que la matière murrhine tient à la fois de l'agate, de la calcédoine, de la cornaline et de l'onyx (l'onyx et la cornaline étant des espèces de calcédoine).

Pour lui l'agate sardonique était la véritable matière des vases murrhins. Elle répond en tous points à la description de Pline, sauf en ce qui concerne la dureté. L'agate, on le sait, est fort dure, tandis qu'il est spécifié que la matière des murrhins ne l'était pas et pouvait être attaquée par les dents.

Quoi qu'il en soit de cette dernière objection, il n'était pas possible au XVIIIe siècle de serrer de plus près la vérité et la découverte par Fournet d'une substance ayant les mêmes apparences extérieures que l'agate sardonique et en plus une moindre dureté en même temps que des effluves odorantes, éclaire définitivement la science sur la nature véritable des précieux vases murrhins.

IV

Nous venons de résumer en ces quelques pages les ouvrages les plus importants de notre savant compatriote. Il nous reste maintenant à dire quelques mots d'autres travaux moins considérables, il est vrai, mais également aussi fort intéressants.

Digitized by Google

Malgré l'insuccès de ses démarches auprès de l'Académie de Lyon dans sa querelle avec Mariette, Joannon de Saint-Laurent ne lui en tint pas rigueur. Nommé associé (correspondant) (1), il ne cessa pendant sa longue existence d'adresser à la savante compagnie le résumé de ses travaux dans une série de notes qui ont été conservées dans les archives de la compagnie. Elles ont trait à des sujets assez variés de physique et d'histoire naturelle. Nous avons pensé qu'il était inutile aujourd'hui d'analyser en détail ces divers mémoires.

Depuis un siècle et demi les sciences naturelles ont marché d'un pas si rapide qu'il serait puéril d'attirer l'attention sur ces premiers essais. Toutefois nous avons cru devoir en donner au moins la liste raisonnée afin de montrer la méthode suivie par un esprit vraiment scientifique dans des recherches dont nous venons de voir plus haut les applications. Dans l'ordre des sciences naturelles, les théories sont destinées à disparaître le plus souvent, mais les faits bien observés demeurent définitivement acquis. A ce point de vue Joannon de Saint-Laurent peut être considéré comme ayant été en possession de la vraie méthode.

Les tributs académiques de Joannon de Saint-Laurent ont trait à des sujets très variés, concernant les sciences physiques et naturelles. Dans les extraits que nous en donnons le lecteur trouvera à nouveau la preuve de la multiplicité de ses connaissances et de son ardeur pour le travail. Il est à remarquer que dans les découvertes scientifiques il

(1) Les Almanachs de Lyon qui renferment les noms des membres associés (on appelait ainsi nos correspondants actuels) nous le montrent habitant Florence en 1759, où il est désigné déjà comme membre de l'Académie florentine ; en 1775, il est à Ferrare ; en 1779, à Mantoue...

Digitized by Google

cherche toujours les déductions pratiques à en tirer, les applications qu'on peut en faire aux arts et à l'industrie. C'est en quelque sorte, la note dominante de cet esprit à la fois investigateur et érudit : singulier mélange de deux tendances qui de prime-abord paraissent s'exclure.

J'ai dit plus haut que Joannon de Saint-Laurent était membre associé de l'Académie de Lyon. Voici de quelle manière il entra dans cette docte compagnie. En 1713 les Lyonnais amateurs des beaux-arts et surtout de la musique s'étaient remis dans un local du quai St-Clair pour y former une société nouvelle. On y donnait des concerts suivis de conférences sur des sujets relatifs à la musique, à la peinture, au dessin et aux mathématiques.

Telle fut l'origine de la Société des Beaux-Arts dont l'existence fut reconnue officiellement par lettres patentes du mois d'août 1724 (1). En 1750, cette Société des Beaux-Arts se réunit à l'Académie des Sciences et Lettres et les deux compagnies fusionnées portèrent le nom d'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. Depuis longtemps Joannon faisait partie de la première, il devenait donc de droit académicien. Mais comme il résidait alors en Italie, on lui donna le titre d'associé. Pendant la durée de son séjour à Lyon il paraît avoir été très assidu à la Société des Beaux-Arts et y fit plusieurs communications sur les applications de la physique à la musique, dont les manuscrits ont été conservés et analysés dans le catalogue des manuscrits de la grande bibliothèque de Lyon (2). Dans

(1) Clapasson. *Histoire et description de la Ville de Lyon, de ses antiquités, de ses monuments et de son commerce*, etc. Lyon, Bruyset, 1761, p. 75.

(2) Delandine. *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, 1812, t. III, p. 296. Registres de la Société des Beaux-Arts et de l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

un mémoire sur la nature et la formation de l'écho il étudie tout particulièrement ce phénomène, détermine les principes de géométrie qui président à sa formation, branche nouvelle de la physique à laquelle on a donné le nom d'Ecometra (1). Les pères Mersenne, Kircher, Gaspard Schott les ont étudiés en même temps qu'ils ont cherché les moyens de les rendre plus sonores. Dans le salon du château de Neuville, près Lyon, Joannon a fait l'expérience qu'une syllabe répétée vingt fois dans un angle, restait douze secondes pour être entendue de même vingt fois à l'angle opposé, éloigné du premier de trente-huit pieds six pouces.

Peu après, à l'aide de ces connaissances nouvelles, il fait la critique des conditions acoustiques que présente la salle du concert de la Ville. Le monument qui la renfermait fut construit, en 1724, sur un terrain cédé par la Ville, et qui faisait partie de la place des Cordeliers. C'était une sorte de petit édicule fort élégant, qui existait encore dans mon enfance et fut détruit à l'époque de la construction du palais de la Bourse. La façade, assez joliment décorée, mais trop chargée d'ornements pour son étendue, n'en était pas moins d'un aspect des plus agréables. La grande salle, éclairée par huit fenêtres cintrées et voûtées en arcs surbaissés, avait la forme d'un parallélogramme de cinquante-huit pieds de longueur sur trente et un de largeur (2).

---

25 v. in-folio. — Règlements et délibérations de l'Académie de Lyon, in-folio. Manusc. acad., p. 298.

(1) *Mémoire sur la nature et la formation de l'écho. Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, par Delandine, t. II, page 173, nº 874, Manusc. académiques.

(2) *Application des principes physiques sur l'écho de la salle du concert de la Ville de Lyon*. Delandine, t. III, p. 264.

Digitized by Google

Avec ses tribunes et ses balcons, formant galerie des deux côtés, elle était peu sonore. En appliquant les principes de physique sur l'écho à ce problème d'acoustique, Laurent Joannon reconnut que les balcons et les tribunes rompaient les ondes (rayons) sonores et détruisaient un seizième du son produit. Il formulait le vœu qu'on remplaçât le plafond par une voûte qui offrirait une matière compacte unie et peu poreuse, et qu'on abattît la corniche qui le supporte. Les principes qu'il développa à cette occasion sur l'échométrie peuvent s'appliquer à la forme de toutes les salles de spectacle et de concert.

Dans un *Discours sur l'Harmonie*, dissertation pleine d'érudition et de traits piquants, Joannon, après avoir fait connaître les travaux antérieurs de Zarlino de Chioggia, cherche la notation du chant du rossignol, celui du coq qui est une loure, celui de la poule chantant un mouvement à quatre temps, ceux de la caille à trois temps et du coucou à deux temps graves. Puis il entre dans des détails de technique sur la production des tonalités harmoniques. Se trouvant à table avec quelques amis, et la séance se prolongeant, l'ennui fit porter à l'auteur le doigt sur le bord de son verre ; il en tira des sons plus ou moins aigus, suivant que le verre fut plus ou moins plein, et ayant réfléchi sur cet effet : « J'ai trouvé, dit-il, dans la même proportion de la corde de Rameau, tout le système de l'harmonie dans mon verre (1) ». Cette phrase, dit le savant Delandine, auquel nous empruntons ces extraits, a été écrite vers l'année 1739, et on sait que l'invention de l'harmonica est

(1) *Discours sur l'harmonie*, t. II, p. 474. *Monuments sur la musique*. n° 965.

Digitized by Google

très postérieure, à cette époque. Enfin, dans une suite au discours précédent, le savant physicien offrait quelques réflexions sur les intervalles que les progressions ont établis pour consonnances et dissonnances et une méthode pour trouver par le rapport des nombres ces intervalles.

Toujours en quête des perfectionnements que la science pure peut apporter à l'industrie, Joannon consacre à l'art de la coutellerie un intéressant article (1). Il examine successivement les outils nécessaires à la fabrication des ouvrages, et surtout la roue propre aux couteliers, dont il a étudié, à un autre point de vue, le fonctionnement dans l'art de la gravure des pierres précieuses, puis les objets qui sortent des fabriques, enfin les moyens de porter la coutellerie à un plus haut degré de perfection, soit en faisant de meilleurs outils, soit en améliorant la trempe. A cette époque, la meilleure coutellerie se faisait en France, dans les villes de Paris, de Caen et de Moulins.

Le *Mémoire sur la fabrique des porcelaines*, dont nous avons déjà parlé, présente un grand intérêt. L'auteur examine quelle est le point de perfection des porcelaines de la Chine, comment cette fabrique a été apportée en Europe, dans quel état elle se trouvait en France en l'année 1737, comment on pourrait la perfectionner. La porcelaine chinoise est un mélange de terre choisie, de sable et de cailloux pilés et réduits en poudre. On en fabrique de toutes couleurs, en blanc, en bleu, en violet, en noir, mêlé de parcelles d'or. La jaune est la moins estimée. La blanche peinte avec des fleurs ou des compartiments en

(1) *Memoire sur la coutellerie*, t. II, p. 502, nº 977. *Mélanges sur les arts mécaniques*. (Manusc. acad.)

Digitized by Google

bleu est la plus commune. Les Hollandais sont les premiers qui ont apporté la porcelaine en Europe (1).

Comme nous l'avons vu plus haut, de telles études préliminaires devaient singulièrement faciliter à l'auteur ses recherches sur la céramique antique et la structure des vases murrhins.

Enfin, Joannon s'était aussi occupé du thermomètre comme le témoignent les lettres que lui adressait en 1740, M. Christin au sujet de l'envoi d'un thermomètre de Réaumur (2).

En ce qui concerne l'histoire naturelle proprement dite nous signalerons d'abord : Une note des objets d'histoire naturelle envoyés à l'Académie en 1753. Ce sont des coquilles, des tuyaux de vers marins (*sic*), des lithophytes, des polypiers, des coraux. Une lettre sur plusieurs polypes d'eau douce. L'auteur a réuni le dessin de ces polypes à ses descriptions (3). Un recueil de la Bibliothèque de Lyon, qui ne paraît pas appartenir au fonds académique, contient cinq lettres de Joannon de Saint-Laurent (4) sur la colorisation (*sic*) des fleurs et des papillons. Après avoir parlé des plus belles collections de l'époque, il cherche quelle est

---

(1) *Mémoire sur la fabrique des porcelaines*, t. II, p. 500, nº 977, *Mélanges sur les arts mécaniques*.

(2) *Des thermomètres*. Lettre à M. Joannon sur l'envoi d'un thermomètre de Réaumur par M. Christin, 1740. Delandine, *ibid*. II, 179, nº 875. *Observations météorologiques*.

(3) Note des objets d'histoire naturelle envoyés à l'Académie de Lyon, par M. Joannon de Saint-Laurent en 1753. Lettre du même sur plusieurs polypes d'eau douce (avec dessin). *Ibid*., t. II, p. 214. Manuscrits académiques. *Productions marines*.

(4) Delandine, *loc. cit*., t. II, page 216, nº 884. Lettres sur la colorisation (*sic*) des fleurs et des papillons.

Digitized by Google

la cause de la symétrie et de l'étonnante variété des couleurs des plantes et des fleurs. Il l'attribue à une sorte de fermentation des sucs qui circulent dans les trachées. Il étudie également la nature des sucs, l'influence du soleil, et des insectes imperceptibles que recèlent leurs calices. Il indique enfin les fleurs dont on peut extraire les parties colorantes pour les appliquer à la teinture.

Comme on le voit par cette modeste esquisse, l'esprit si original de Joannon de Saint-Laurent se prêtait merveilleusement à la compréhension et à l'exposition des plus abstraites des sciences humaines. Tour à tour philosophe, physicien, naturaliste, minéralogiste, critique d'art, archéologue, notre compatriote nous apparaît comme une belle figure de savant, comme un écrivain laborieux et fécond. Il m'a paru juste de rappeler sa mémoire, de donner un aperçu de ses œuvres.

Quelque incomplète que puisse paraître cette notice, j'ose espérer qu'elle remplira le but pour lequel elle a été écrite ; mettre à son rang, dans les annales littéraires de notre cité, le nom d'un Lyonnais qui, par ses talents et ses travaux, ne devait pas rester oublié.

Dr Humbert MOLLIÈRE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie raisonnée des publications de Joannon de Saint-Laurent, est due à l'extrême obligeance de M. Julien Baudrier qui, pendant un voyage en Italie, a bien voulu mettre au service de son ami, le docteur Mollière, toutes les ressources de son érudition et de son expérience en matière bibliographique, pour ces recherches longues et difficiles.

MÉDITATIONS PHILOSOPHIQUES, Lucques, 1746, in-12.

Description || abregée || du fameux || cabinet || de || M. le chevalier || de Baillou, || pour servir à l'histoire naturelle || des || pierres précieuses, || métaux, minéraux, || et autres fossiles. || par Joannon de S. Laurent. || A Luques, MDCCXLVI. || chez Sauveur de Jean-Dominique Marescandoli. || Avec permission des Supérieurs.

In-4 de 1 f. pour le titre, VIII pp. pour l'épître au chevalier de Baillou et 156 pp.

La table des chapitres occupe la p. 156.

Florence, *Bibliothèque Nationale*, 5. Z. 5. 55.
» » *Riccardi*, HH. III. 13536.

Description et explication || d'un camée de lapis-lazuli || fait en dernier lieu || par M. Louis Siries || artiste françois, orfevre du roi de France || et emploïé dans la galerie || de Florence. || ou lettres de deux amis || sur diverses produc-

Digitized by Google

tions || de l'art, || Avec des Notes curieuses & intéressantes. || On a joint à la fin du livre || la description || d'un camée en onyce || travaillé fort singulierement. || Le tout avec des Figures de très-bonne main. || Par Joannon de Saint-Laurent. || A Florence MDCCXLVII. || De l'imprimerie à l'Enseigne d'Apollon. || Avec aprobation *(sic)* et permission.

In-4° de XIII pp. 1 p. blanche, 203 pp. et 1 p. blanche, 2 fig. gr. sur cuivre (titre rouge et noir).

Le verso du titre est blanc, les XIII pages sont occupées par le *Discours préliminaire*. La *Table* occupe les pp. 193-203.

La première planche se déplie et représente le *crucifix de lapis-lazuli* et *sa monture*. Plus le *camée* en trois grandeurs (grandeur naturelle, plus grand et au trait pour l'explication et enfin en très grand). Cette planche est signée : *Joseph Zocchi delineavit et sculpsit.*

La seconde planche représente le *camée en onyce ou nicolo de trois couleurs, lequel représente le portrait de S. M. T. C. Louis XV, roi de France et Navarre au milieu des 12 signes du zodiaque.* Cette figure est signée : *Caroli Gregorij sculpsit.*

A la fin du volume on a relié : *Articolo delle Novelle Letterarie di Firenze 19 gennaio 1748, numéro 3,* 2 pages à 2 col.

C'est un compte rendu en italien de l'ouvrage ci-dessus.

Florence, *Bibl. Marucelli,* I. K. XI. 31.
» *Bibl. Riccardi,* II. III. 13747.
» *Bibl. Nationale.*

Memorie || di || varia erudizione || della || societa Colombaria || fiorentina || volume I. || In Firenze MDCCXLVII || (1747) nella Stamperia all'insegna d'Apollo in Piazza di S. M. I.

In-4°, pages 231-234.

Lettre || de Mr Joannon || de St Laurent || à M. le chevalier de Baillou || En lui faisant présenter le Livre qui contient || la Description abregée de son Cabinet || d'Histoire naturelle.

Digitized by Google

La lettre est datée : A Luques ce 7me septembre 1746.

Ce volume contient aussi :

Lettera del proposto Anton Francesco Gori al signor cavaliere de Baillou... datée du 19 septembre 1746 (pages 155-159).

Riposta del signor cavaliere de Baillou alla Lettera antecedente del Proposto Anton Francesco Gori... datée du 22 septembre 1746 (pages 161-164).

Mémoire présenté à la Société Colombaria par Mr le chevalier de Baillou à l'occasion du Livre qui donne la Description abrégée de son Cabinet (p. 165-230).

Ces deux lettres et ce mémoire sont relatifs à l'ouvrage de Joannon de Saint-Laurent qui a soulevé une polémique assez vive.

Flôrence, *Bibl. Marucelli*, I. KK. IV. I.

Joannon de Saint Laurent. Lettera a Gio. Lami sul suo articolo n° 22, delle novelle Letterarie, 1749, in cui da Giudizio del libro di Marcello Venuti sulla scoperta della cita d'Escolasio. Roma, 1748.

Cette lettre est indiquée sous la cote 19. — 3. 195 du catalogue de la Nationale de Florence. J'ai demandé le volume et j'ai constaté que sous cette cote il n'existe que l'ouvrage de Marcello Venuti. Les recherches faites par les bibliothécaires ont été vaines. Je pense que cela doit être une simple feuille comme celle que je signale après la *Description et explication d'un camée de lapis-lazuli.*

Saggi || di || dissertazioni || accademiche || publicamente lette || nella || nobile accademia etrusca || dell' antichissima citta di Cortona, tomo V. || In Roma MDCCLI. || Nella || stamperia di Pallade ...

In-4.

De la p. 1 à la p. 76.

Dissertazione I. || Di Mr Joannon de S. Laurent || sopra ||

Digitized by Google

le pietre preziose degli antichi, || e sopro il modo col quale Jurono lavorate.

INTRODUZIONE

I. Delle Pietre preziose in generale. II. Delle Pietre preziose antiche. III. De Marmi in quanto appartengono alla scienza delle Iscrizioni, ed alla Statuaria. IV. Degl' Intaglj. V. Delle Gioje antiche. VI. Delle Paste antiche. VII. Dell'utile, che da tutto cio ridonda alla Istoria civile. VIII. Di alcune osservazioni attenenti alla Pisica ricavate dell' istesso argomento. IX. Dell' oggetto del presente discorso, il quale è un preliminare ad un comento di Plinio in tal particolare. X. Delle testimonianze afavore di Plinio, del suo carattere di Autore grave, e della sua autorità in riguardo delle cose, di cui fu Testimonio di veduta. XI. Di una singolarissima osservazione di Plinio intorno alla Cattotrica degli Antichi. XII. Di un' altra osservazione dell' istesso sul particolare del Disegno, e delle proporzioni dell' antica Pittura. XIII. Di diverse altre osservazioni del medesimo concernenti la statuaria. XIV. Dello stroardinario lusso delle Pietre preziose nel tempo di Plinio, e della conoscenza che ebbe di querte. XV. Della somma autorita di questo Naturalista in tal materia, il che è tutto il fondamento di questo Trattato.

Saggi ||... même titre qu'au tome V.

Tomo VI. || In Roma MDCCLI. || Nella stamperia di Pallade...

De la p. 41 à la p. 74.

Dissertazione III. || Di Mr Joannon de S. Laurent || sopra le pietre preziose degli antichi. || e sopra il modo col quale furono lavorate. || Parte II. || Come, e con quali strumenti fecero gli antichi, si le loro gioje, || che i si forprendenti loro Intaglj, e Cammei.

Digitized by Google

LXXVIII. Delle diverse arti che hanno rapporto all' intaglio delle gemme. LXXIX. Capitolo I. Dell' Arte del Torno, edi alcani Tornitori più celebri. LXXX. Delle opere che gli Antichi hanno fatte al Torno. LXXXI. Capitolo II. De vasi detti *Toriumata,* e se furono fatti al Torno. LXXXII. Della *Torentice* e di diversi Scultori, come Fidia, Policleto, Lissipo, etc. LXXXIII. Capitolo III. Esame dell' opere di Fidia inventore de' Toreumati. LXXXIV. Perche Fidia su detto Autore della Torentica. LXXXV. Della natura del Basso relievo. LXXXVI. Del carattere dell' opere di Fidia, e della di lui Minerva. LXXXVII. Del giove Olimpio, e dell' occasione del medesimo. LXXXVIII. Delle sue figure colossali. LXXXIX. Capitolo IV. Di Policleto imitatore di Fidia, della sua Giunone, e perchi il detto fosse perfezionatore della Torentica. XC. Capitolo V. I Vasi detti Toreumati non furono opere del Torno. XCI. De' Vasi Toreumati di oro e di argento. XCII. De' vasi Toreumati di vetro, e di terra di Sorrento. XCIII. Capitolo VI. Di alcune pietre che presso gli antiche sono state tornite. XCIV. Delle opere di Alabastro, il quale si riconosce essere stato lavorato al Torno. XCV. Capitolo VII. Dell' Arte di segare i Marmi, etc. XCVI. Come questo comprende il principio fondamentale delle arte dei Giojellieri. XCVII. Esposizione del detto principio. XCVIII. Di un altro principio dell' istessa arte, cioè quello di diversificare le polveri, secondo la qualità delle Pietre preziose che si vanno tagliando. XCIX. Del fondamento del detto principio nel antichita.

Se compose de CXXVI divisions et XVI chapitres.

Florence *Riccardi*, HH. V. 13598-602.
» *B. Nationale.*

Digitized by Google

Memorie || die || varia erudizione || della || Societa Colombaria || Fiorentina. || Volume II. || In Livorno MDCCLII. || Nella stamperia di Gio. Paolo Fantechi e Compagni. || Con Licenza de superiori.

In 4°.

A la page 244 du volume II.

Dissertazione VIII. || Della caprificazione || Recitata nella Nobile Accademia Etrusca di || Cortona il 20. Ottobre 1752. || Del signore || Joannon di Saint Laurent || Accademico etrusco || e socio colombario.

Cette dissertation occupe les pp. 243-270 et se termine par : Corollario di nuove osservazioni fatte sopra le stesso argomento.

Florence, *Bibl. Marucelli*, I. KK. IV. I.

Digitized by Google

DE L'INFLUENCE

DE

L'ÉTUDE DE L'ARCHÉOLOGIE

au point de vue de l'Architecture

CONCOURS POUR LE PRIX BORDIN

De l'Institut (1899)

PROGRAMME DONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

De l'influence de l'étude de l'archéologie en général,

Et des avantages ou inconvénients qui peuvent, au point de vue de l'architecture, être tirés des connaissances que procure cette science.

Rechercher et indiquer, par des exemples, les conséquences qu'elle a pu avoir, en France, sur les œuvres d'architecture depuis le commencement du XIXe siècle.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE ET ARCHITECTURE

I

Si nous nous reportons à plus d'un demi-siècle en arrière, vers les années 1830 à 1840, par exemple, nous voyons l'architecture française, comme lasse de se servir de formules vieillies et impropres désormais à rendre fidèlement sa pensée, s'appliquer avec ardeur à la recherche d'un principe vital et fécond qui pût lui ouvrir une voie nouvelle tout en tenant compte des traditions du passé.

Quelle ne devait pas être, toutefois, à ce moment, l'hésitation de l'artiste, à la recherche d'une semblable solution, alors que trois écoles distinctes étaient en possession de se partager les goûts.

Trois, car à l'école des Classiques et des Romantiques, déjà en lutte dans les arts comme dans la littérature, venait de s'ajouter encore celle des archéologues qui, formée depuis peu d'années seulement, voyait déjà grossir considérablement le nombre de ses adeptes et envahissait d'un zèle quelque peu exagéré une si large part dans les publications périodiques. Et, se joignant à ce courant, les voyages, les monographies, la photographie contribuèrent à créer alors une manière d'architecture complexe.

Jetons un coup d'œil sur ces trois écoles afin d'avoir un point de départ plus précis pour nos appréciations.

La première, celle de l'architecture dite *Classique*, ne fut point chez nous le résultat d'essais, de recherches, d'études. Notre caractère national, nos mœurs, nos matériaux ne lui ont pas donné naissance.

Elle est arrivée toute créée, importée vers les commence-

Digitized by Google

ments de notre ère par les Romains, nos conquérants, et adoptée par les Gallo-Francs sans contrôle.

Ce fut certainement un bienfait pour la Gaule, une sorte de compensation à son asservissement que la dotation par les Césars de tous les somptueux édifices qui faisaient jouir notre patrie des mêmes avantages que ceux don jouissait Rome elle-même.

Mais c'était là une civilisation se substituant à une autre et non un véritable progrès. Le génie propre de nos ancêtres avait été étouffé et quand leur appui allait leur manquer, les ténèbres devaient se faire ; et ce ne pouvait être qu'après bien des siècles de tâtonnements et d'essais qu'ils devaient, abandonnant cette architecture d'emprunt, se créer la leur propre.

Aussi, du deuxième au dixième siècle, à travers les phases trop souvent obscures et militantes de leur civilisation, les architectes français font leur éducation nationale, pour entrer ensuite dans la période dénommée du Moyen Age, s'étendant du onzième au quinzième siècle, et sur laquelle nous aurons à revenir.

La Renaissance, qu'elle soit bien ou mal nommée, a été plus tard, vers la fin du quinzième siècle, le retour de cette architecture romaine abandonnée depuis dix siècles, mais reprise alors sous l'influence de nos mœurs et revêtue d'un cachet propre et particulier qui en fit une architecture nationale, laquelle brilla en France d'un vif éclat et dont de grands maîtres nous ont laissé de si remarquables exemples.

Après une phase brillante, cette architecture, par suite de transformations successives rentrant dans l'histoire générale de notre art, s'est encore perdue, bien que non sans grâce, dans les mœurs de la Régence.

Digitized by Google

En vain l'Empire prétendit-il, dans ses rêves de gloire, s'approprier, en la régénérant cette forme de construction des Césars.

Ce ne fut plus qu'un pastiche sans principe vital qui put la soutenir et en faire un art vraiment national ; aussi les années qui suivirent n'offrirent-elles plus, dans leur architecture qu'une espèce de formule conventionnelle dont il ne fallait ni approfondir ni discuter la valeur, et qui pouvait se prêter à tous nos monuments, sans qu'il fût besoin d'en modifier sensiblement la forme.

Ce fut là la plus triste phase de cette architecture classique. C'est à elle que nous devons les nombreux monuments sans inspiration personnelle, sans expression déterminée et qui ont longtemps servi de modèle à nos jeunes architectes, dans le premier quart de ce siècle.

Faire la critique de cette architecture, c'est justifier ou tout au moins expliquer l'impulsion qui poussa alors les architectes à chercher une expression plus juste, plus rationnelle, plus vivace.

On a appelé cette architecture ou plutôt cette tendance d'architecture nouvelle : *Romantique*.

Pourquoi ce nom ? simplement par assimilation au nom appliqué à l'école nouvelle qui s'était formée en littérature avec Victor Hugo pour chef et en peinture avec Eugène Delacroix pour porte-drapeau et qui, à son point de départ, réagissait contre tout ce qui avait caractérisé le dix-huitième siècle.

Quoi qu'il en soit de la justesse du nom, démodé actuellement, donné à cette jeune architecture, ses tendances étaient justifiées ; et d'habiles maîtres, parmi lesquels des hommes tels que Caristie, Hittorff, Duban,

Digitized by Google

Labrouste, Vaudoyer, Gilbert, lui imprimèrent sa direction, en excitant comme un réveil et une vive émulation.

Cette direction deviendra-t-elle féconde et dans quelle mesure ? C'est ce que l'avenir montrera. Nous ne sommes pas au point de vue et à distance pour en juger.

Dans tous les cas rappelons-nous qu'aucune architecture n'a été créée tout d'une pièce. L'idée trouvée et entrevue par l'artiste doit être mûrie et fécondée par d'autres pour arriver ensuite à se traduire dans un monument avec toute sa netteté et sa vigueur.

Si donc les tentatives de l'Ecole nouvelle, faussées quelquefois par la hâte et l'exagération de quelques disciples, n'ont pas été exemptes de défauts, ce n'est point à dire, non plus, qu'il n'y ait pour l'avenir et avec le talent souple et éclairé de nos vaillants architectes actuels, une ère brillante à en attendre.

De nombreux exemples présents à l'esprit de tous en sont déjà le présage et la preuve.

II

Mais entre l'architecture romaine implantée d'abord comme droit de conquête, en France, et l'architecture de la Renaissance qui en fut plus tard le brillant ressouvenir, en s'adaptant aux besoins de notre civilisation, ou plutôt, entre le douzième siècle, fin de la période intermédiaire, dite romane, et le seizième siècle, siècle de Léon X en Italie et de François Ier en France, il y eut une autre architecture pleine de sève, d'originalité et de vie qui prit racine chez nous, s'y développa, s'y répandit à l'exclusion de toute

Digitized by Google

autre, grandit, grandit démesurément et jeta un éclat inoubliable.

Ce fut l'architecture *ogivale,* plus tard dénommée gothique et qui, du douzième au quinzième siècle, parut se manifester comme l'expression de notre première architecture nationale.

Celle-là prit bien, en effet, l'ampleur et le développement d'une architecture nationale, ayant sa raison d'être, ses principes, ses conséquences, prenant ses racines dans l'état de civilisation de l'époque et ne craignant pas de poursuivre l'application de ses principes jusque dans ses développements les plus extrêmes.

C'est cette architecture qui imprima aux châteaux féodaux cet aspect mi-civil, mi-militaire qui les caractérise si fortement, et qui sut donner à la cathédrale ces proportions gigantesques, cet air si extraordinairement grandiose et inspiré qui ne laisse froid, devant elles, aucun de nous.

Et cependant, c'est là, aussi, cette architecture qui, entraînée à son tour par la marche de la civilisation, en même temps que détournée par ses propres excès, ne tarda pas à disparaître sous le souffle de la Renaissance, pour devenir même bientôt l'objet d'un dédain excessif qui l'avait fait à peu près complètement délaisser depuis près de quatre cents ans, jusqu'à notre dix-neuvième siècle.

La réaction devait se faire et elle s'est fait vive, entraînante, passionnée, et j'ose le dire (car il n'y a qu'un pas de la passion à l'exagération), exagérée bientôt dans un autre sens.

Un mouvement littéraire et artistique très accentué se produisit, prenant son origine vers 1830 et ayant à sa tête des hommes tels que Victor Hugo, prenant Notre-Dame de Paris pour sujet de son chef-d'œuvre en prose ;

Digitized by Google

Didron, poursuivant avec ardeur le vandalisme des démolisseurs dans ses nombreux écrits;

De Caumont, se faisant le propagateur infatigable des idées nouvelles;

Vitet, Mérimée, multipliant leurs voyages et leurs rapports sur la conservation de nos édifices nationaux.

Un tel mouvement, dis-je, remit en honneur nos vieux monuments du Moyen Age encore si nombreux sur notre sol, appela l'attention des pouvoirs publics sur leur protection et répandit le goût, je pourrais dire en me reportant à l'époque, la mode de ce retour aux choses anciennes.

Des comités se formèrent, des enseignements spéciaux se créèrent jusque dans les séminaires, et des publications de toute espèce classèrent méthodiquement et avec des classifications minutieuses toutes les transformations en fournissant à l'envi jusqu'aux moindres détails gothiques.

C'est de là qu'est venue cette troisième école dont nous parlions en commençant, celle des Archéologues.

Notons que le mouvement n'est pas venu des architectectes; ceux-ci ne s'y sont associés que plus tard et non sans indécision. Ce fut surtout de 1839 à 1847 que l'architecture du Moyen Age devint l'objet d'études passionnées (Daly, 1863).

Lassus en fut le premier champion ardent et convaincu, bien que pas toujours heureux et peu après Viollet-le-Duc, son collègue, puis son continuateur, vint par ses ouvrages et ses travaux remarquables donner à ces recherches archéologiques relatives au Moyen Age, une précision et un intérêt considérables.

A remarquer que cet intérêt n'empêcha pas qu'il n'y eût de la part des « indépendants » une vive opposition contre ces tendances, et l'on put même voir, à un certain moment,

Digitized by Google

comme une lutte entre l'architecture et l'archéologie, alors qu'il semblerait si naturel que cette dernière ne fût que l'auxiliaire de l'architecture.

NOTA. — Quelques-unes de ces idées avaient déjà été exprimées dans une lettre de l'auteur publiée en 1885, à l'époque où se produisait ce mouvement archéologique.

III

Voyons donc le rôle de cette science de l'archéologie dans ses rapports avec l'architecture, son but utilitaire, les services et avantages qu'on peut en retirer.

L'archéologie est une science plus ancienne qu'on ne le dit généralement, mais seulement au point de vue historique et descriptif.

Son nom définit sa mission :

« Etude des choses anciennes », et elle a pour base l'antiquité figurée.

Pausanias, au deuxième siècle de notre ère, recherchait et signalait, dans son voyage historique de la Grèce, les monuments déjà disparus, de son temps en grande partie.

Au seizième siècle, les Médicis, entourés de savants, créèrent à Florence un enseignement public qui n'était autre que l'archéologie, mais plutôt littéraire que scientifique.

Au dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, elle fut surtout un objet d'érudition et de curiosité avec les Peiresc, Spon, Montfaucon.

Enfin, Winkelmann publie en 1764 son Histoire de l'art chez les anciens et marche à la tête des savants qui font dès lors de l'archéologie une science positive.

Digitized by Google

C'est dans leurs rangs que s'illustrèrent les Caylus, E. Q. Visconti, Millin, A. Lenoir, Champollion, A. de La Borde, Letronne, etc., qui, chacun dans leur genre, ont ouvert une large et féconde voie aux recherches et aux investigations, depuis la première moitié du dix-huitième siècle jusqu'au milieu du dix-neuvième.

Enfin, c'est plus près de nous encore, en plein dix-neuvième siècle, presque de nos jours, que, ne se bornant pas à des recherches théoriques, des missions importantes, sous les auspices du Gouvernement, furent accomplies avec tant de succès par M. Mariette, en Egypte, découvrant le Sérapeum de Memphis, et par MM. Botta, Oppert, Place, Thomas, fouillant les ruines et découvrant les antiques villes de la Babylonie.

Les recherches archéologiques prenaient là un développement inattendu et du plus haut intérêt, car elles n'avaient plus seulement pour objet des discussions hypothétiques de textes, mais pour but et résultat les exhumations des monuments eux-mêmes.

Dans le même temps et parallèlement à ces explorations lointaines pour des civilisations depuis longtemps disparues, il se manifestait en France même un mouvement très prononcé en faveur de notre ancienne architecture nationale du douzième au quinzième siècle, et cet entraînement fut si grand que l'appellation d'archéologie, perdant son sens général d'étude des choses anciennes, prit bientôt une signification plus restreinte, s'appliquant plus spécialement et presque exclusivement à l'étude des monuments du Moyen Age, non plus comme spéculation esthétique et théorique, mais bien comme tentative de résurrection pratique, sous l'impulsion des architectes éminents dont je rappelais les noms tout à l'heure, Lassus et Viollet-le-Duc,

Digitized by Google

suivis de disciples savants et consciencieux dont les noms seraient sous ma plume si je ne m'imposais de me borner dans la désignation de nos contemporains.

Et l'on put voir cette chose inouïe jusqu'alors dans les arts, un essai de rétrogradation de quatre ou cinq siècles en arrière ; car cette fois les architectes s'étaient réunis à la phalange des archéologues en lui apportant l'appui de la science pratique, la réalisation après le rêve.

Indépendamment de nombreux travaux de restauration sous le contrôle du comité des Arts et Monuments et de la Commission des Monuments historiques, on vit s'élever dans le style ogival *pur*, comme disaient alors les amateurs plusieurs églises modernes parmi lesquelles Sainte-Clotilde, à Paris, et la cathédrale de Moulins ont tenu un rang important.

Un second grand prix fut décerné par l'Académie des Beaux-Arts à un projet d'église gothique, et en 1885, un concours s'ouvrait à Lille pour la construction d'une cathédrale dans le style imposé de la première moitié du treizième siècle.

Quarante et un projets, comprenant cinq cents dessins grand-aigle, parvinrent au jury ; le premier prix fut accordé à deux Anglais, mais la construction confiée à un architecte de la localité, bien que l'édification soit en définitive le résultat ambitionné par les concurrents.

Sans avoir à examiner en elle-même cette œuvre importante, je ne puis que regretter qu'on n'ait pas profité d'une si splendide circonstance pour donner un programme plus ample, en laissant aux architectes concurrents toute liberté d'imagination, sans imposer, comme aussi sans exclure le style gothique.

C'était une occasion pour juger ce que l'art et la science

Digitized by Google

auraient pu produire, et si faute d'inspiration géniale pour une œuvre de notre époque, il valait mieux en revenir au Moyen Age.

Le président du jury, directeur général de l'administration des cultes, reconnut bien, dans son discours, que c'était là surtout un concours archéologique.

Certes, il faut reconnaître que l'application de ce style, dans un édifice religieux moderne, nous paraît d'abord fort explicable.

Là, indépendamment de l'entraînement dû à de magnifiques exemples, la tradition peut être invoquée; les usages, le cérémonial, les chants, la liturgie, ne se sont guère modifiés, malgré ce long intervalle d'années et une copie est infiniment moins un contre sens qu'elle ne le serait dans tout édifice civil.

Toutefois, n'oublions pas que, le plus souvent, nous nous substituons avec nos impressions aux œuvres que nous jugeons et qu'en bien des matières chaque époque représente une série d'idées et de jugements très différents les uns des autres.

Le Moyen Age n'a pas créé les conditions dans lesquelles il s'est formé; il les a reçues (Littré). La vie était alors comme enveloppée par la religion. Vouloir qu'à notre époque l'art redevienne spécialement religieux, serait une entreprise vaine et irréalisable.

IV

L'architecture ogivale est, certes, une des gloires de notre art français. Elle est magnifique de pensée et d'ex-

Digitized by Google

pression. Mais elle n'est point parfaite. Ses nombreuses et successives modifications le montrent bien.

Disons plus : eût-elle été parfaite dans son temps que ce ne serait point une raison pour que nous dussions l'adopter telle quelle. Les hardis et puissants contreforts, par exemple, et les curieuses gargouilles, qui sont des éléments si caractéristiques de cette architecture, ne laissent-ils rien à désirer sous le rapport de la commodité ? Et irons-nous nous exposer à lutter contre les lois de voirie et d'hygiène, ou à ne faire de ces éléments de construction qu'un décor à effet, alors que la sincérité est une des conditions essentielles dans les arts et tout spécialement dans l'architecture... ?

Et puis, considérons les choses sous un autre point de vue.

L'architecture est, en définitive, un art collectif, qui exige l'intervention, la coopération de nombreux intermédiaires.

N'oublions pas que, au Moyen Age, des corporations puissantes s'étaient formées, jalouses de leurs plans et de leurs procédés, et que pendant un assez long temps des clercs, abbés, moines affiliés aux établissements ecclésiastiques, ont composé des confréries *(fraternitates)*, prenant le titre de francs-maçons, secondés par des privilèges et jouissant même de certaines indulgences.

Qu'est devenue leur méthode de travail ?

Admettons que, aujourd'hui l'architecte très entendu en archéologie soit assez habile pour reproduire avec fidélité et sentiment le monument qu'il a voulu prendre pour type. Mais, remarquez-le bien, c'est toujours en dessin : il n'exécute pas son œuvre ; il lui faut des intermédiaires ; ce sont les tailleurs de pierres, les sculpteurs, les peintres.

Digitized by Google

Or, peut-on supposer que les praticiens et les artistes auront eux-mêmes assez étudié l'archéologie pour que l'exécution ait précisément le caractère et la physionomie de l'époque à reproduire ?

On peut affirmer que non. Et y a-t-il grand mal à cela ?

Faudrait-il pour être conséquent dans l'imitation de l'époque choisie, celle du douzième au treizième siècle, par exemple faire de *l'imaigerie*, de la sculpture ou de la peinture avec une naïveté puérile qui ne serait qu'un caprice d'archaïsme.

« L'homme n'est ni bête, ni ange » a dit Pascal, « et le malheur, ajoute-t-il, est que lorsqu'il veut faire l'ange il fait la bête. »

Il faut donc rester soi-même vrai et sincère. Faire de la naïveté imitée, quelquefois, comme de la maladresse à dessein, n'est-ce pas simplement absurde ?

Pour l'architecture civile, on rencontrerait bien d'autres difficultés devenant même des impossibilités si l'on voulait arriver à une imitation exacte.

Et dans quel but tous ces efforts ?

Nous ne pouvons avoir la téméraire pensée de tromper les générations futures.

Quoi que vous fassiez, n'y aura-t-il pas toujours et forcément quelque détail, ne serait-ce que d'ameublement, d'éclairage qui trahira ainsi l'époque et montrera l'anachronisme ?

L'archéologie peut devenir complice de grandes bévues. Ainsi nous pouvons rappeler ce qui se passa au Parlement anglais en 1852, lors de l'inauguration de la salle des Communes si splendidement bâtie dans ce style gothique particulier à l'Angleterre.

Le président ne se gêna pas pour dire que la ventilation

Digitized by Google

était détestable et qu'en fait de lampes, on en était resté au Moyen Age, comme si l'éclairage n'avait pas fait de progrès depuis ce temps ; qu'il était dur de payer trente-sept millions et demi pour une salle où l'on étouffe et où l'on ne voit pas clair.

« Quant aux vitraux, ajouta-t-il, je ne sais pas où l'on a été pêcher des monstruosités comme les figures qu'on y remarque. »

« On rit », indique entre guillemets le procès-verbal. Faites donc de l'archéologie à outrance !

L'architecte ne crée point une œuvre simplement au point de vue de la forme, il traduit en les satisfaisant les besoins de la société, c'est une règle de tous les temps.

L'architecte, pour être libre, n'est cependant point indépendant. C'est la civilisation qui l'entraîne et lui impose les dispositions et les formes applicables aux besoins de l'époque sans pour cela que la tradition soit rompue, sans quoi le présent ne sait plus ce qu'il est, ni où il va.

Il y a toujours deux principes en présence : soumission et indépendance. C'est une lutte à continuer (Viollet-le-Duc, *Entretiens*).

Comme le rappelait, il y a quelque temps un de nos confrères : Il y a 1.900 ans que Ovide s'écriait déjà : *Laudamus veteres, sed nostris utimur annis* et c'est la devise que nous avons prise pour épigraphe.

V

Est-ce à dire que l'archéologie ne doive être considérée par l'architecte que comme une science abstraite ou de

Digitized by Google

curiosité, sans application pratique, et qu'elle doive être laissée dans le domaine spécial des amateurs qui, en définitive, ne peuvent que soulever ou effleurer les questions qui s'y rattachent.

Certes, non; et je dis sans hésiter que l'architecte doit être versé dans l'archéologie; je dis même que cette science lui est indispensable et ce n'est pas sans juste raison que M. Courajod faisait, dans une conférence de décembre 1888, un chaleureux appel au concours des architectes, considérant les connaissances techniques comme indispensables à la plupart des problèmes qui se posent à l'archéologue devant une œuvre d'art et notamment d'architecture.

Les connaissances archéologiques n'ont-elles pas trouvé, en effet, leur application la plus naturelle, la mieux justifiée et la plus utile dans les travaux de restauration et de restitution où la science et la pratique s'allient si étroitement ?

C'est ainsi que grâce à l'érudition et à l'habileté de grands maîtres de notre époque nous pouvons mentionner hautement comme exemple, indépendamment d'un très grand nombre d'édifices religieux :

Les restaurations du château de Blois,
» » du château de Pierrefonds,
» » de l'hôtel de Jacques-Cœur à Bourges
» » de la ville vieile et des remparts de Carcassonne, etc., etc. ;

Et tout récemment même du Palais de Justice de Grenoble.

C'est une chose qui nous semble bien naturelle actuellement, que celle d'établir ou compléter les édifices dans le style et l'esprit de leur création.

Digitized by Google

Et pourtant, cette idée qui nous paraît si simple, n'était pas celle de nos prédécesseurs.

On peut même être frappé d'une chose, c'est que jusqu'à nos jours, on ne voit aucune époque se préoccuper de reproduire une époque antérieure.

La Renaissance a-t-elle été une copie de l'Antiquité ? Pas du tout. Elle y a puisé des inspirations, mais en créant avec ses éléments une architecture bien nouvelle, bien nationale, si bien que les maîtres italiens appelés en France à cette époque ont dû se soumettre à nos usages.

Où trouverez-vous un palais, une maison antique ressemblant même d'assez loin soit à une maison du seizième soit à une du dix-septième siècle ?

La Renaissance tenait moins compte encore du style qui l'avait immédiatement précédée, c'est-à-dire de celui du Moyen Age bien vite délaissé à ce point que l'artiste de l'époque de la Renaissance ayant à compléter un édifice ogival ne se mettait même point en peine d'en faire revivre les formes premières.

Il faisait comme il sentait, restant bien dans son milieu social et ne se faisant point archéologue constructeur.

Nous voyons, par exemple, Philibert de l'Horme, chargé de faire, à Lyon, une façade ou plutôt un frontispice à l'église de Saint-Nizier ; il fait franchement ce frontispice en style de la Renaissance, bien que l'église soit ogivale du quinzième siècle.

A-t-il bien fait ? Je ne me prononce pas sur ce fait mais, puisque l'architecture gothique était non seulement abandonnée, mais dédaignée à son époque il est probable qu'avec tout son talent Philibert de l'Horme n'aurait fait en reproduisant son style qu'une œuvre manquée.

Digitized by Google

Donc, jusque vers le commencement de notre dix-neuvième siècle, pas d'application directe et pratique, en France, de l'archéologie à l'architecture.

(A suivre) G. GEORGE.

Digitized by Google

UN ENGAGEMENT D'ARTISTE

au théâtre de Lyon en 1710

Le document suivant, tiré des Archives départementales du Rhône, nous donne un curieux aperçu sur les appointements d'artistes dramatiques au commencement du dix-huitième siècle.

Les directeurs actuels se plaignent amèrement des prétentions toujours croissantes des *étoiles*. Mais ils subissent leurs exigences, quitte à se rattraper sur les seconds rôles et les comparses, fort médiocrement rétribués en général.

Il semble qu'autrefois les choses se passaient plus équitablement et que chacun pouvait gagner honnêtement sa vie.

Nous voyons, par le contrat ci-joint, qu'une jeune artiste remplissant l'emploi modeste de Colombine, et joignant à cela des aptitudes de chanteuse et de danseuse, était engagée à Lyon, en 1710, pour la somme de 300 livres par mois. Si l'on tient compte de la valeur de l'argent, calculée d'après le prix des denrées, des loyers, et de toutes choses nécessaires à la vie, cette somme de

Digitized by Google

300 livres représenterait aujourd'hui plus de 800 francs.

Je suis peu versé dans les questions théâtrales, mais je doute que le directeur des Célestins engage ses soubrettes sur le pied de 800 francs par mois.

Le bon vieux temps, malgré ses détracteurs, plus nombreux de jour en jour, avait du bon, même pour les demoiselles de théâtre. Il faut dire, par contre, que sous le règne de Louis XIV et de Mme de Maintenon, elles n'étaient point favorisées des palmes académiques.

L. G.

Pierre de Masso, chevalier, seigneur de La Ferrière de Lissieu et du Plantin, séneschal de Lyon et de la province du Lyonnais, sçavoir faisons que par devant les conseillers du Roi, notaires à Lyon soussignés furent présents sieur Louis Nivellon, danseur ordinaire de Monseigneur et l'un des chefs de la troupe de la Comédie Italienne, demeurant ordinairement à Paris, de présent en cette ville de Lyon, faisant tant pour luy que pour ses associéz absents, d'une part et damoiselle Jeanne Tortority, femme de sieur Pierre Biancollely, dit Dominique, aussi l'un des chefs de ladite Comédie, d'autre part, lesquels sont convenus de ce qui suit : sçavoir que ladite damoiselle Tortority s'oblige de représenter tous les rolles de Colombine dans les pièces qui seront jouées par ladite trouppe tant dans cette ville que dans celles de Chambéry et Grenoble, tout autant de temps que ledit sieur Nivellon fera jouer ladite comédie dans lesdites villes, de même que de danser dans les ballets et chanter s'il y échoit, et ce moyennant *trois cent livres par mois* payables de jour en jour, à raison de dix livres tous les

Digitized by Google

soirs et sur ce pied lorsque le mois se trouvera de trente un jours, il sera payé une pistolle de plus à ladite damoiselle et lesdits payements à commancer des jours que ladite damoiselle commancera à jouer dans lesdites villes, jusques au jour que lesdites représentations finiront dans lesdites villes, soit que l'on y joue ou non, pourvu que l'on ait une fois commancé, sans que ladite damoiselle puisse prétendre aucuns frais de voyage à l'exception de la voiture de ses hardes que le sieur Nivellon sera tenu de payer, et à défaut de payement sera permis à ladite damoiselle de se retirer, ce faisant les présentes demeureront de nul effet. Comme aussy sont les parties convenues qu'au cas que ladite damoiselle Dominique vint à avoir quelques maladies qui durassent plus de huit jours, ledit sieur Nivellon ne lui payera plus lesdites dix livres par jour, si ce n'est ses aliments et sera tenue ladite damoiselle Dominique de venir aux répétitions desdites comédies. Promesses, obligations et biens soumissions renonciations et clauses; fait et passé à Lyon ès étude, le vingt un novembre mil sept cent dix, après midy. Et ont signé à la minute controllée demeurée à Delhorme l'un des notaires.

Signé : Rousset, Delhorme.

Digitized by Google

Fin d'Automne

L'Automne étend sa rouille aux vertes frondaisons;
Le cep est dépouillé, le vin est mis en cave;
Voici bientôt la fin des clémentes saisons;
Le vieil Hiver s'avance, il est frileux et grave.

Les brumes du matin voilent les horizons;
Le Soleil a perdu ses rayons, fluide lave;
Le nuage l'étreint, le roi devient esclave,
Car les nimbus obscurs pour lui sont des prisons.

Les bois n'entendront plus les chants et les bruits d'ailes
De leurs gais habitants, pinsons et tourterelles;
Voici que le frimas s'y retrouvera seul,

Et jusqu'au renouveau, qui lui rendra la vie,
La bise et les corbeaux chanteront l'agonie
De la Terre engourdie en son neigeux linceul.

Digitized by Google

Crépuscule

Le Soleil a passé derrière la colline,
Et le fond du vallon s'estompe dans le gris;
Tout se tait sauf là-bas un pasteur qui chemine
Excitant de la voix ses chiens sur ses brebis.

Bientôt un roulement sur la route domine:
Char brisant les cailloux parmi le cliquetis
Des chaînes et des fers d'un coursier très rassis,
Fouetté par un roulier que plus d'un broc avine.

Il passe... Le fracas n'est déjà plus qu'un bruit,
Cependant que tout près l'ombre devient la nuit,
Lentement, comme un flot qui s'épand en silence :

Elle couvre bientôt les pentes du vallon,
Où se plaint la rainette et chante le grillon,
Dans le frisson des bois, fatidique romance.

Digitized by Google

Tableau Flamand

Trapus et rubiconds, ils devisent en groupe
Au devant d'un bouchon, *les joyeux paysans ;*
Ils prennent du soleil les rayons bienfaisants,
Et regardent danser des gens à forte croupe.

Ils sautent en criant, tapage qu'entrecoupe
Un air de cornemuse aux accords très bruyants,
Ces rustauds pleins de bière, aux entrechats pesants,
Avec leur veste rouge et leurs cheveux d'étoupe.

Un seul musicien, debout sur un tonneau,
Du pied bat la mesure, et ce n'est point de l'eau
Que lui porte en un broc cette grosse commère.

Le paysage plat s'éloigne à l'horizon,
Et l'on voit vers la droite une pauvre maison
Rêveuse sur les bords d'une lente rivière.

Digitized by Google

Ivoire Ancien

D'un art très curieux, cette Vierge d'ivoire,
Le front couronné d'or, porte l'Enfant divin;
Elle est comme un bijou dans un soyeux écrin
Damasquiné d'argent, fait de cuir et de moire.

Elle penche la tête et sourit au bambin,
Qui tient en sa main droite un merveilleux ciboire,
Creusé dans un saphir du travail le plus fin,
Que son geste paraît donner en offertoire.

Oh! qu'elle est belle ainsi, de céleste candeur,
La Mère de Jésus, simple sous la splendeur
D'un manteau constellé de pierres précieuses;

Elle rayonne en l'écrin aux tissus obscurs:
A des astres pareils, combien sont vifs et purs
Ses yeux en diamants aux tailles radieuses.

Francisque GREPPO.

Digitized by Google

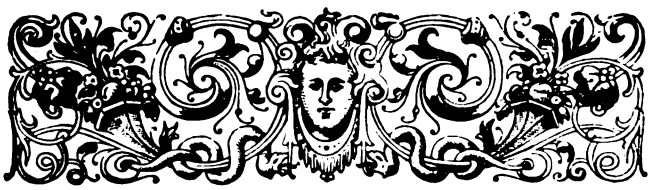

NOTES & SOUVENIRS

LE MOINS CHER DES JOURNAUX (1). — Lorsqu'en 1863 se fonda le *Petit Journal*, ce fut presque un événement, tant le public fut surpris de ne payer que 18 francs pour l'abonnement. Personne apparemment ne discuta l'appréciation ; et pourtant !.... Depuis quinze ans, la France possédait un périodique dont la « souscription pour un an était de deux sous ».

La chose a paru assez extraordinaire pour mériter non pas une histoire, dont les matériaux seraient sans doute aujourd'hui fort difficiles à réunir, au moins l'honneur d'une courte note. Ce que nous en pouvons dire est emprunté aux données que fournissent quelques numéros qui nous sont tombés entre les mains.

C'est à Lyon, en 1848, que commença cette publication qui s'appelait elle-même non un journal ou une revue,

(1) Nous empruntons au *Bulletin du Bibliophile*, livraison du 15 septembre 1899, cette intéressante étude sur une publication lyonnaise.

Digitized by Google

mais un *feuilleton*, dans l'acception très étymologique mais inusitée de « petit feuillet », ce que le charmant parler de Henri Estienne eût qualifié un superdiminutif.

Chaque numéro débutait par une croix entourée de rayons qui surmontait ces trois lignes de titre :

Union catholique
RECUEIL DE RÉFLECTIONS
Philosophie et Religion

Il se composait de quatre pages in-18 encadrées (130 millim. × 86), à trente-six lignes par page et cinquante lettres en moyenne par ligne. L'impression, faite par la maison Périsse, était nette et fort convenable, bien supérieure à celle de certains classiques qui ont laissé de maussades souvenirs dans plusieurs générations d'écoliers. J'en parle presque par expérience.

La spéculation n'entrait certes pour rien dans l'entreprise mais, ainsi que l'explique le prospectus, la reconnaissance d'avoir échappé aux catastrophes du 24 février avait inspiré à plusieurs Lyonnais le désir d'aller porter par le monde quelques bonnes pensées. Et pour se conformer scrupuleusement aux règlements ecclésiastiques sur la matière, le milieu des marges des pages in-4 portait dans le sens de la hauteur, en caractères microscopiques, le visa d'un vicaire général.

Les plus honorables encouragements ne firent pas défaut à ce journalisme minuscule : des évêques, des cardinaux même (par exemple Mgr Wiseman) multiplièrent les éloges, auxquels s'unit la grande voix de Lacordaire et que couronna la lettre pontificale du 15 septembre 1858.

Si inaperçue que dût passer cette mince publication, elle

Digitized by Google

affirma dès le début son espoir de ne point se borner à une utilité simplement éphémère, au sens grec du mot. Cinq années devaient former un volume, pour lequel serait imprimé un frontispice avec une table des matières. Chaque volume renfermait deux cent quarante pages au moins, parfois accrues d'un supplément.

L'Union catholique fit si bien son chemin qu'en 1861 elle tirait « à près de cent quatre-vingt mille exemplaires pour la France », et qu'on dut réimprimer les premiers numéros de la collection.

Lyon fut toujours son centre d'action; mais, en se développant, elle se constitua en deux provinces, celle de Lyon et celle de Paris.

En 1867, elle édita un *Almanach* de 32 pages; il en fut de même l'année suivante.

Malgré l'envahissement des grands journaux, les quatre humbles pages mensuelles ont joui d'une étonnante vitalité. Le dernier numéro que nous ayons vu (imprimé chez Vrayet, à Lons-le-Saunier), porte en vedette : « tome VIII, 459e livraison », et on lit au visa : « Lyon, 1er juillet 1887. »

Nous sommes assez porté à croire qu'il ne faudrait pas se hasarder à parler du chétif *feuilleton* comme d'un défunt. Qui sait même s'il ne fait pas les délices assidues de quelques-uns de nos lecteurs ?

L'abbé A. TOUGARD.

Nous serions reconnaissants à ceux des lecteurs de la Revue du Lyonnais *qui voudraient bien répondre à l'interrogation de M. Tougard.* — L. G.

Digitized by Google

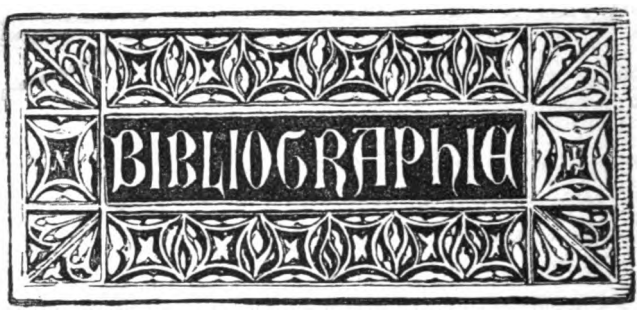

ESSAI HISTORIQUE SUR VILLEFRANCHE PENDANT LES GUERRES RELIGIEUSES DU XVIe SIÈCLE, par E. LONGIN, *avec deux fac-similé*. Un vol. in-8 ; à Beaujeu, chez l'auteur. — Villefranche : Noël Garnier, rue Nationale, 190. — Lyon : Louis Brun, rue du Plat, 13.

Poursuivant le cours de ses investigations sur l'histoire de son cher Beaujolais, M. l'abbé Longin publie aujourd'hui une nouvelle étude qui, autant que ses devancières, sera appréciée de tous ceux qu'intéressent les anciens souvenirs de nos provinces.

Les éléments de ce travail sont empruntés surtout aux procès-verbaux inédits des délibérations des échevins de Villefranche. C'est dire que, suivant son habitude et toujours fidèle à une méthode que réclame aujourd'hui toute critique éclairée, l'auteur a recouru directement aux sources, sans se rebuter des difficultés incessantes que présentait la lecture des textes originaux.

Après le départ des religionnaires de Villefranche, aucun combat entre catholiques et protestants n'eut lieu en Beaujolais dans la période qu'embrasse le volume : 1567-1586, c'est-à-dire jusqu'à la formation de la Ligue. Mais les malheurs de ces tristes temps y eurent quand même leur contre-coup.

C'étaient des alertes sans cesse renaissantes, causées par les entreprises des huguenots dans les pays voisins, alertes qui ont laissé des traces profondes dans les délibérations du corps de ville. De là, des mesures de défense dont l'activité répondait aux impulsions du moment, soit que l'imminence du danger retînt les bourgeois sous les armes,

Digitized by Google

soit que, les craintes diminuant, on se relâchât des précautions prises, jusqu'à ce qu'une injonction du gouverneur de Lyon vînt rappeler chacun au devoir et stimuler les ardeurs languissantes.

C'est donc un chapitre sérieux que vient de retracer M. l'abbé Longin de l'existence du peuple de Villefranche au cours de cette phase des guerres de religion. On y saisit sur le vif les impressions causées dans les âmes par les mauvaises nouvelles venues du dehors, et que rendaient plus sombres encore l'imagination et la frayeur de tous, comme il arrive dans les temps troublés.

A peine conclue, la paix de 1563 qui avait terminé la première guerre civile, laissait prévoir une rupture prochaine. Catholiques et protestants, mécontents pour des motifs divers, engagèrent une lutte sourde qui ne pouvait aboutir qu'à une guerre ouverte.

Vienne, Mâcon et une partie des régions circonvoisines tombent au pouvoir des protestants à la fin de 1567. Les habitants de Villefranche, catholiques dévoués, pleins encore du récent souvenir du siège de leur ville, ne restent pas indifférents. Les notables s'assemblent et entendent les propositions du lieutenant général au bailliage de Beaujolais.

Ici se manifestent, en un caractéristique épisode, les sentiments de nos bourgeois des cités franches. Patriotes sans conteste, ils s'ingénient néanmoins à concilier les privilèges dont ils sont jaloux, avec les exigences d'une situation critique. Le lieutenant émet l'avis que le sieur de l'Ecluse soit appelé, en qualité de capitaine, pour organiser la défense, conformément, du reste, au désir du gouverneur de Lyon. En cas de refus, celui-ci rendait les échevins responsables des conséquences de leur acte.

Désireux de se soustraire à cette lourde responsabilité, les échevins soumettent la proposition à l'assemblée plénière. Incontinent, les membres ecclésiastiques acceptent la nomination de M. de l'Ecluse, déclarant avec raison qu'il ne serait plus temps d'appeler le secours après le malheur arrivé.

Mais les notables opinent en sens contraire, et refusent le concours des gens de guerre par la crainte de n'être plus maitres chez eux, une fois ces étrangers introduits dans leurs murs. La garde de la ville fut donc confiée à une troupe de cinquante de ses habitants que les notables se chargeaient de nourrir, tandis que des gens envoyés au dehors les tiendraient au courant des événements.

La suite des faits ne laissa pas toujours aux bourgeois de Villefranche

Digitized by Google

la même facilité pour organiser en famille la défense de leur ville. Maintes fois durent-ils subir la loi du plus fort et céder aux nécessités imposées par les circonstances. La chose arriva peu après, alors que les protestants, maîtres de la Dombes, menaçaient directement la capitale du Beaujolais après avoir pillé les abbayes de Cluny et de Belleville. Une compagnie de soldats fut appelée et adjointe aux habitants jusqu'à ce que le duc de Nevers l'eût emmenée au siège de Mâcon.

Tous veillaient donc à la sûreté de la ville, suivant l'imminence du péril et les ordres du gouverneur ou de la Cour.

Tantôt on travaillait aux réparations des murailles, tantôt on redoublait le service du guet et de la garde, pendant que les *quantonniers* exerçaient aux portes leur consigne rigoureuse. Mais ce qui créait au corps de ville un perpétuel souci, c'était la question financière toujours pressante, soit qu'il fallût pourvoir aux dépenses courantes, — particulièrement lourdes à ce moment, — soit qu'il fallût acquitter les impositions mises par le Roi. Et le problème se posait d'autant plus obsédant que la caisse municipale, en ces temps agités, était constamment vide!

Ainsi s'écoulèrent ces dix années, dans les perplexités d'une situation toujours tendue, malgré les accalmies qu'amenaient parfois l'annonce d'une trêve ou la publication d'un édit pacificateur.

Ecrite avec méthode et en un clair style, cette page des annales du Beaujolais qui, en plus d'un point, se rattache à notre histoire de Lyon, sera lue avec autant d'agrément que de profit.

M. l'abbé Longin a fait suivre son récit de la reproduction littérale des textes qui lui ont servi à le rédiger, tous tirés des archives de Villefranche.

Une feuille de ces textes, reproduite en fac-similé, démontre quelle patience l'auteur a dû dépenser pour déchiffrer cette longue calligraphie du scribe de l'époque, véritable rébus pour la masse des non initiés.

Ce sera, pour M. l'abbé Longin, un titre de plus à la gratitude des amis de notre histoire provinciale. Avec faveur, ils accueilleront ce nouveau volume dans l'intime persuasion que d'autres suivront, ajoutant à la reconstitution d'un passé qui ne fut pas sans gloire, et dont l'étude passionnera toujours quiconque sait goûter les attraits et le charme puissant des anciens souvenirs.

A. Grand.

Digitized by Google

VIE DE ZACHARIE PARET, CURÉ DE SAINT-DENIS, par M. l'abbé BAURON, missionnaire apostolique, curé de Saint-Eucher. (Un vol. in-12, 352 pp. Lyon, Delhomme-Briguet, 1899.)

A notre époque, l'oraison funèbre ecclésiastique disparaît devant la biographie : nos contemporains, en effet, semblent montrer autant de goût pour l'histoire qu'entretenir une défiance croissante contre l'éloquence. Les paroles s'envolent, les écrits restent ; le panégyrique n'y perd rien, nos bibliothèques et l'édification y gagnent quelque chose. Mgr Besson, le regretté évêque de Nîmes, a donné, je crois, les modèles du genre dans les deux Vies des cardinaux Mathieu et de Bonnechose ; à Lyon nous possédons un volume sur le cardinal Caverot, qui a satisfait tout le monde, et un second, consacré par le savant prédécesseur de Son Eminence Mgr Coullié à la mémoire de Mgr Darboy, l'otage et le martyr de la Commune.

La galerie épiscopale du XIXe siècle sera très complète. M. Bauron a pensé que le portrait d'un excellent et modeste curé ne serait pas déplacé auprès de ces grandes toiles de maîtres renommés ; une figure aussi sympathique, aussi pieuse, que celle du vénéré M. Paret, curé de Saint-Denis de la Croix-Rousse, était digne d'être admise en cette noble compagnie et il a même tenu à l'auteur de ne pas l'accrocher trop loin de la cimaise. Le public lui a donné raison et le succès qu'il lui a fait, a couronné son dessein et sa peine.

Il est vrai que M. le curé de Saint-Eucher, inspiré par une admiration toute filiale, conçue dès les classes élémentaires de Saint-Jodard, pour le supérieur qui présidait à son éducation cléricale, a mis dans son œuvre autant de cœur que de talent ; il est parvenu par une fidélité et une sincérité émues, exemptes de toute inopportune hyperbole, à gagner nos sympathies et à emporter tous nos applaudissements.

« L'histoire, a dit un ancien, plaît toujours, quelle que soit la façon dont on la compose. » Cette parole ne me paraît absolument incontestable que dans les grands sujets, pour des événements, où la destinée d'un peuple est en jeu, pour les merveilleuses entreprises du génie, de la conquête, de la sainteté. Lorsque le récit côtoie le cours paisible d'une carrière peu féconde en actions d'éclat, lorqu'il doit s'arrêter à des vertus intérieures, dont le mérite a consisté à se dérober aux

Digitized by Google

regards, apprécier un dévouement dont le champ a été plus restreint que les ardeurs, il est nécessaire, pour le bien mener, d'un art peu ordinaire, d'un tact consommé et d'une plume longuement exercée. L'excès de la louange sent l'amplification et engendre le dégoût ; une sobriété trop maigre, des couleurs effacées, un style sans relief provoquent au sommeil. On est menacé, comme le prévoyait le poète latin, pour éviter une faute, de courir se jeter dans une autre. Appliquez-vous à n'être pas monotone, vous serez exposé à être exagéré et à sacrifier à la rhétorique : la froideur et l'ennui naissent promptement d'une exactitude sans apprêt :

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.
. . . . . *Brevis esse laboro*
Obscurus fio.

Mais notre vieil ami, M. l'abbé Bauron, est depuis longtemps familier avec Horace et chez lui le judicieux critique est doublé du plus fin lettré que je connaisse. Il avait prévu les difficultés de son sujet, il a su les éviter avec l'habileté professionnelle d'un ouvrier aussi sûr de son outil que maître de sa matière.

J.-B. VANEL.

VIE DE M. L'ABBÉ RUIVET, VICAIRE GÉNÉRAL DE LYON, CURÉ DE N.-D. A SAINT-CHAMOND, FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE MEXIMIEUX, VICAIRE GÉNÉRAL DE BELLEY, par le chanoine THÉLOZ, publiée par M. l'abbé Ph. CORDENOD, in-8° illustré de nombreuses phototypies. Paris, Téqui, libraire (3.50).

Faire revivre, en monographies judicieuses, des hommes de mérite vrai, solide et caché, c'est justice, honneur et service précieux. A ces divers titres, M. Ruivet méritait de n'être pas oublié. M. le chanoine Théloz, ancien supérieur de Meximieux, avait entrepris la tâche d'honorer sa mémoire. Pour lui, peindre M. Ruivet, c'était écrire, en lumineuse préface, l'histoire d'un séminaire aimé. Les pages de ce livre s'ajoutaient, disséminées en portefeuille. L'auteur nous les indiquait aimablement à Fourvière, et au lendemain même de notre causerie,

Digitized by Google

la mort le frappait subitement à l'autel de Saint-Pierre de Lyon. L'œuvre attendait inachevée. Des retouches et certains compléments s'imposaient. M. l'abbé Ph. Cordenod, alors professeur à Meximieux, accepta, comme obligation de reconnaissance, la mission de coordonner et de compléter ces notes éparses.

En vérité, auteur et continuateur ont fait chose grandement utile. Avec des différences de genre et d'élévation, malgré quelques fautes de détail, ils font dérouler sous nos yeux soixante et onze années de l'histoire religieuse de Lyon et de Belley (1767-1838). Ce qui est particulièrement attachant, c'est le rôle joué par M. Ruivet pendant la Terreur. Alors que l'émigration avait dépeuplé les presbytères, il évangilisa au péril de ses jours la Bresse et la Dombes. En maintes circonstances, il fit preuve d'un courage héroïque ; avec une singulière audace, non dénuée de prudence, il sut déjouer les poursuites des sans-culottes. Son ministère, de 1793 au concordat, n'est qu'un édifiant apostolat. Le récit des dangers anciens servira d'enseignement au milieu des difficultés actuelles.

IRÉNÉE.

CEUX DE BELFORT, par Gabriel GERIN. Paris, Ollendorff, 1899, un vol. in-12.

De braves « moblots » lyonnais, les sous-lieutenants Robert et d'Alberoche, les soldats Lamboley, Bonnard, Meignot et le vieux rengagé Dubois, prennent part à l'admirable résistance de Belfort contre l'ennemi. A travers les obus et les bombes, sous la grêle meurtrière des balles, ils font leur devoir, car ils appartiennent « à cette forte race lyonnaise, fille de la Gaule et de Rome, sobre de gestes et de paroles, de cœur chaud et de tempérament froid, à la fois mystique et positive, également propre au rêve et à l'action ».

Et ce roman, qui est de l'histoire, a été écrit par un auteur qui a entendu le grondement du canon et le sifflement des projectiles, qui a respiré l'air nauséabond des casemates et qui a vécu au milieu des misères et des angoisses d'une ville assiégée. Il nous souvient de *New-Brisach*. Nul mieux que lui ne pouvait donc écrire un épisode de cette

Digitized by Google

épopée glorieuse dont le souvenir est religieusement conservé dans la plupart des familles lyonnaises.

Documenté comme un archéologue, ému comme un poète, Gabriel Gerin a voulu faire un livre qui puisse être compris et apprécié par tous. Les personnages ont peut-être d'autres noms, des noms que nous connaissons, et l'intrigue légère, conduite avec tact et réserve, nous laisse cet intérêt douloureux que l'on a lorsqu'on lit une histoire vraie.

Ce livre est pour ceux qui se souviennent, il est aussi pour les jeune qui verront que leurs pères ont pratiqué comme une vertu « cette résolution énergique, où il entrait plus de résignation que d'enthousiasme, de lutter désespérément jusqu'au bout, sans espoir aucun, par pure obligation morale, par acquit de conscience, pour l'honneur ». Voilà une leçon de grandes choses et c'est un livre de prix qu'il faudra largement distribuer à nos jeunes rhétoriciens et philosophes. Aussi bien ils y verront comment on peut être un patriote tout en étant un écrivain de talent.

En effet, peu d'auteurs se seraient tirés avec autant d'habileté d'une tâche aussi délicate que difficile, mais il y a plus que de l'habileté dans ces pages vibrantes, dans ces créations de personnages types, dans ces paysages rapidement tracés et exactement vus. Aussi, en tournant la dernière page, c'est avec une réelle émotion que l'on dit adieu à ceux de Belfort, foulant d'un pas hâtif la route du retour. « Et les brins d'herbe des talus, les branches bourgeonnées, l'air pur embaumé d'une odeur de renouveau, frissonnaient aux souffles des fanfares où vibre l'âme alerte et gaie, l'âme immortelle de la RACE. »

F. BREGHOT du LUT.

POURTRAICT RACOURCY DU B. H. FRANÇOIS DE SALES, EVESQUE DE GENÈVE, tiré par Estienne CAVET, en 1632, *nouvellement réimprimé par les soins de Léon Galle, de la Société des Bibliophiles Lyonnais,* 1 vol., petit in-8° (F. Ducloz, éditeur, Moûtiers, Savoie).

Un heureux hasard mettait dernièrement entre les mains de M. Ducloz, l'éditeur bien connu, un très rare petit volume contenant une *Vie* de

Digitized by Google

saint François de Sales, restée ignorée à la plupart des bibliophiles et collectionneurs.

Ce récit simple et naïf, écrit dix ans seulement après la mort de l'illustre Evêque de Genève, a non seulement l'attrait d'une chronique vécue, mais encore tout l'intérêt d'un document.

Aussi, notre imprimeur, dont le dévouement aux gloires savoyardes s'est manifesté par les plus somptueuses publications, n'a pas hésité à sauver de l'oubli cet humble vestige du passé. Rien de ce qui concourt à l'édifice historique d'une province ne doit être négligé. M. Ducloz confia la collation du texte à un bibliophile lyonnais, M. Léon Galle, qui est un peu notre compatriote par adoption, et dont les nombreux travaux historiques et bibliographiques sont justement estimés.

Dans une substantielle introduction, M. Galle nous fait connaître l'auteur du *Pourtraict racourcy*, Etienne Cavet, issu d'une famille de bonne noblesse de Chambéry, alliée à la grande famille des Chastillon. Etienne Cavet, quoique né à Chambéry, passa la plus grande partie de sa vie à Lyon; il était investi d'un canonicat dans l'antique collégiale de Saint-Paul. Il dut fréquenter l'Evêque de Genève lors de ses nombreux séjours à Lyon, c'est pourquoi le *Pourtraict racourcy* nous paraît tracé par une main respectueusement fidèle.

M. Galle a joint à cette étude sur l'auteur des notices bibliographiques très complètes sur les *Vies* de saint François de Sales, antérieures à celle écrite par Etienne Cavet.

Nous sollicitons pour le *Pourtraict racourcy du B. H. François de Sales* un bon accueil auprès des bibliophiles savoyards et lyonnais. Par le sujet qu'il traite, par les notes dont il est enrichi, ce petit livre a droit de prendre place dans la collection historique de ces deux provinces de Savoie et de Lyonnais.

Un bibliophile Savoyard.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 2 mai 1899.* — Présidence de M. Gilardin. — Au sujet du calendrier de Coligny, M. Lafon ajoute que l'emploi de l'année lunaire exigeant l'intercalation d'un mois, à certaines époques, revenant périodiquement, pour la faire concorder avec l'année solaire, ce calendrier révèle que les Celtes connaissaient ces périodes et qu'ils savaient ainsi ramener l'année lunaire à l'année solaire. — M. Lacassagne communique un travail intitulé : *Cause de la rigidité cadavérique.* L'orateur attribue cette cause à la déshydratation de la fibre musculaire. Mais il est à observer que l'apparition de la rigidité varie suivant le genre de mort et aussi suivant la position du cadavre au moment de la mort.

Séance du 9 mai 1899. — Présidence de M. Gilardin. — M. Guimet, membre émérite, fait hommage à l'Académie de deux ouvrages : 1° *Antinoé, pendant les fouilles de 1898,* par M. Gayet, et 2° *Plutarque et l'Egypte,* par M. Guimet. Il présente, en même temps, un résumé de ces deux mémoires. Le premier renferme le compte rendu des fouilles, faites, en 1898, à Antinoé, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Lyon. Ces fouilles, qui ont mis au jour 2.000 tombes, ont fait découvrir des étoffes de soie fort curieuses, dont plusieurs spécimens figurent au musée industriel de Lyon. Dans le second mémoire, M. Guimet s'occupe surtout des renseignements fournis par Plutarque sur le culte d'Isis, renseignements généralement exacts, bien qu'il soit démontré que cet auteur n'est jamais allé en Egypte. — Sur

Digitized by Google

une question posée par M. Pariset, M. Guimet ajoute que le culte d'Isis avait réellement pris naissance en Egypte, mais que, plus tard, il se répandit dans tout l'empire romain, où l'on en trouve des traces nombreuses. — M. Beaune fait connaître, à cet égard, que les souvenirs du culte d'Isis se retrouvent dans diverses localités de la Bourgogne. Et il signale, notamment, une chapelle de Notre-Dame d'Is, où l'on remarque une statuette assez grossièrement sculptée, représentant Isis. — M. Caillemer termine la séance par la lecture d'un rapport présenté, au nom de la Commission des finances, sur la situation budgétaire de la Compagnie et le chiffre des prix à décerner en 1899.

Séance du 16 mai 1899. — Présidence de M. Gilardin. — M. Horand présente le résumé d'un mémoire sur le Dispensaire de la Ville de Lyon. L'orateur fait connaître ainsi que pendant le cours de l'année 1898, le Dispensaire a pourvu à l'assistance de 10.000 malades à domicile, et distribué 6.000 bons de viande. Le service médical est confié aux soins de 20 médecins, et depuis dix ans, il a ouvert une école de gardes-malades. — M. Léon Malo, délégué de l'Académie à l'inauguration de la statue de Lamartine adolescent, à Belley, le 22 mai, donne lecture du discours qu'il doit prononcer à cette fête.

Séance du 23 mai 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Hommage fait à l'Académie : *Notice biographique de M. le docteur Bouchacourt*, par M. le docteur Marduel. — En l'absence de M. Roux, M. Bonnel lit un rapport sur la candidature de M. le docteur Crolas, dans la section d'histoire naturelle. — M. le docteur Teissier présente, au nom de la section des sciences médicales, un rapport sur la candidature de MM. Marduel et Vincent. — M. Dubreuil donne lecture du toast, qu'il a prononcé au banquet, qui a suivi l'inauguration de la statue de Lamartine, adolescent, à Belley.

Séance du 30 mai 1899. — Présidence de M. Gilardin. — M. Pariset fait hommage, au nom de M. Godart, avocat, de la thèse de doctorat, publiée par ce dernier sous ce titre : *L'ouvrier en soie*. Dans ce travail l'auteur présente un tableau historique de la fabrique de soierie à Lyon, depuis le XVIe siècle jusqu'à la Révolution, en étudiant la situation de l'ouvrier en soie dans notre ville, pendant toute cette période. —

Digitized by Google

M. Rougier présente un rapport sur la candidature de M. l'abbé Rambaud, au titre de membre associé. L'orateur rappelle notamment qu'indépendamment de ses autres titres le candidat a obtenu déjà de l'Académie le prix Lombard de Buffières, pour ses méthodes pédagogiques, et le prix Livet pour son œuvre hospitalière. — M. Lafon fournit quelques nouvelles explications sur le calendrier perpétuel qu'il a présenté à l'Académie, dans une précédente séance et sur le concours de la Fête-Dieu avec celle de saint Jean Baptiste. Ce concours, qui ramène le grand jubilé de Saint-Jean à Lyon, est soumis à certaines conditions, tenant à la bissextilité des années. Si ces conditions sont remplies, l'intervalle des jubilés est de 57 ans, sinon, il doit s'écouler une période de 95 ans.

Séance du 6 juin 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Séance d'élection. — M. l'abbé Camille Rambaud est élu membre associé. — M. le docteur Crolas est élu membre titulaire dans la section des sciences naturelles. — M. le docteur Marduel est élu membre titulaire dans la section des sciences médicales.

Séance du 13 juin 1889. — Présidence de M. Gilardin. — Hommage : *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique* (années 1896-1897). — M. le Président adresse quelques paroles de bienvenue à M. le docteur Crolas, membre titulaire élu dans la dernière séance. — M. Bonnel commence la lecture d'une Notice de l'Académie pendant la période comprise entre les années 1789 et 1793. A cette époque, l'Académie siégeait, depuis 1726, dans une salle de l'Hôtel de Ville, et depuis sa fusion avec la Société des Beaux-Arts, en 1758, elle comptait 40 membres. Trois de ses membres : Millanais, Delandine et Deschamps furent élus députés aux Etats-Généraux. L'orateur rappelle encore que dans la séance publique du mois de décembre 1789, assistèrent plusieurs étrangers de distinction, parmi lesquels figurait la comtesse de Beauharnais, qui donna lecture d'une pièce de vers, et que l'année suivante, Palerne de Savy, directeur de la Compagnie, fut élu maire de Lyon par 5.500 voix sur 5.900 votants.

Séance du 20 juin 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Réception de M. l'abbé Camille Rambaud et de M. le docteur Marduel, nouveaux

Digitized by Google

membres titulaires élus dans la séance du 6 juin. — Hommages : 1° *Timoléon Guy-François de Maugiron*, notice par M. H. de Terrebasse ; 2° *Le Saint Suaire de Turin est-il un original ou une copie ?* par M. l'abbé Ulysse Chevalier. Dans ce travail, l'auteur fait connaître que le Saint Suaire conservé à Turin, n'est qu'une simple copie, peinte de main d'homme, comme le démontre une bulle du pape Clément VII de l'an 1390. Cette précieuse relique, conservée d'abord dans l'abbaye de Lirey (Aube), qui l'avait reçue, au milieu du XIVe siècle, de son fondateur, Geoffroy de Charny, fut donnée, en 1453, par une descendante de ce dernier, Marguerite de Charny, à Anne, épouse de Louis de Savoie. Et c'est ainsi que, depuis cette époque, elle a été conservée par les princes de la Maison de Savoie, soit à Chambéry, soit à Turin, où elle figura à l'Exposition de 1898. — M. Gobin communique quelques observations faites par lui au cours d'un voyage en Italie. La première concerne les fresques de Pompéï, qui sont admirable de conservation et de fraîcheur, ce qui tient à ce qu'elles sont de véritables fresques et non de simples peintures murales à la colle. En second lieu, l'orateur traite de la question des tours penchées de Pise et de Bologne. Il est certain que celle de Pise, bâtie sur un sol d'alluvion s'inclina naturellement dès qu'on fut arrivé au 3e étage. Quant aux tours de Bologne, il faut distinguer entre la tour Asinelli, qui s'inclina aussi par suite d'un tassement du sol. Mais il en est autrement de la Garisende ; il paraît bien que son constructeur, par un motif de pur amour-propre, voulut donner à cette tour une inclinaison semblable à celle de la première. En terminant, M. Gobin fait passer sous les yeux de l'Académie des photographies d'une rue de Pompéi, pour signaler notamment la hauteur des trottoirs qui dominent la chaussée de 50 centimètres, et les pierres placées, de distance en distance, au travers de la rue, pour permettre de traverser d'un trottoir à l'autre.

Séance du 27 juin 1899. — Présidence de M. Girardin. — A l'occasion de la lecture du procès-verbal, M. Gobin ajoute à la communication faite par lui à la dernière séance : 1° que la hauteur de la tour penchée de Pise est de 54^m, 50 et son surplomb de $4^m,32$; 2° que la hauteur de la tour Asinelli de Bologne est de $97^m,61$, et son surplomb de $1^m,23$, et 3° que la hauteur de la Garisende est de $49^m,60$, et son surplomb de $3^m,04$. — M. Bonnel donne lecture de la suite de sa Notice de l'Académie, à compter du second semestre de 1790. A ce moment,

Digitized by Google

Jars a remplacé, comme directeur, Palerne de Savy. Mais à raison des troubles de cette époque, on ne put tenir de séance pendant le mois d'avril et la bibliothèque de l'Académie dut être fermée au public. Pourtant la rentrée, à la suite des vacances, eut lieu sans incidents, et on put tenir, en décembre, une séance publique dans la salle Henri IV. Vitet, nommé maire de Lyon, reçut les hommages de l'Académie. Mais, dès cette époque, l'existence des Sociétés savantes était menacée et l'inquiétude règne dans les esprits. C'est ainsi qu'en prévision d'un déplacement de livres de la bibliothèque et des objets d'art lui appartenant, l'Académie chargea une Commission d'en dresser l'inventaire. Le 6 décembre 1791, la Compagnie tint encore une séance publique. Mais le concours, pour les prix, fut prorogé à l'année suivante, et la dernière séance de l'année qui eut lieu, le 13 décembre, fut consacrée exclusivement aux élections.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. — *Séance du mercredi 15 mars 1899.* — Présidence de M. Ernest Richard. — Lecture est donnée d'une lettre de M. Dugas, remerciant la Société de ses bons offices pour l'obtention de la mission qu'il désire obtenir : mission dans le Biré et la Chine centrale.

Lecture est donnée d'une lettre relative à l'emplacement nécessaire à la Société à l'Exposition de 1900. M. le Président est autorisé à s'entendre, à cet égard, avec le Comité départemental.

M. Gabut continue la lecture de son travail sur les formes affectées par les sommets des montagnes du Lyonnais.

M. Léon Mayet lit une étude physiologique : *Les Demoiselles de magasin.*

M. François Collet présente six sonnets : *Etude philosophique*, à M. Melsuzay, professeur au Lycée de Lyon, — *L'Exposition Italienne* de Turin (1884), — *La Fête des Vignerons*, Vevey (1889), — *L'Influenza* (1892), — *Episode du Carnaval de Nice* (1892), — *Les Progrès de la chirurgie moderne* (1899).

M. Beyssac communique la suite de ses recherches sur les comtes de Villars, chanoines d'honneur de l'Eglise de Lyon.

Digitized by Google

Séance du 29 mars 1899. — Présidence de M. F. Desvernay, vice-président. — En réponse à une demande d'échange de mémoires faite par l'Académie de Stockholm, la réunion décide de lui envoyer les volumes de ses Mémoires parus depuis 1891.

M. Joseph Berger fait hommage à la Société de son volume : *Un Prince à Sury-le-Comtal.* — M. Gabut de sa brochure : *Les Villes, Mas et Villages Gallo-Romains.* — M. Auguste Bleton de ses impressions de voyage : *Au-delà des Pyrénées* et de son *Histoire populaire de Lyon.*

Des remerciements sont votés pour ces divers dons.

M. Desvernay, au nom de la Société, présente ses condoléances à M. E. Richard, président, qui vient d'être frappé par un deuil de famille.

M. Emmanuel Vingtriner lit un chapitre intitulé : *Le premier épisode de la Révolution à Lyon.*

M. Antoine Grand donne lecture d'un travail intitulé : *Pérégrinations forcées de M. Nicolas de Lange au temps de la Ligue.* A la suite de cette lecture, M. Desvernay parle des Villars, alliés aux Lange et d'une autre famille, Villars-Thoire. Le nom de cette famille amène l'entretien sur la découverte faite à Villars-en-Dombes, par MM. Collet, agent-voyer de Villars et Joseph Buche, professeur agrégé de l'Université, d'une poype contenant un château fort du XIe siècle, lequel appartenait à cette époque à la famille Villars-Thoire.

Séance du mercredi 19 avril 1899. — Présidence de M. F. Desvernay, vice-président. — M. le Président adresse les félicitations de la Compagnie à M. Giriat, pour sa nomination d'officier d'Académie.

M. Beyssac communique la fin de son *Étude sur l'attribution du titre de chanoine d'honneur de Saint-Jean aux princes de Savoie comme étant seigneurs de Villars.*

Sous le titre « *La comtesse Zizette chez le maréchal de Castellane* ». M. Joseph Vingtrinier fait le récit d'une piquante mystification dont fut l'objet une vieille demoiselle du quartier Saint-François, à l'occasion de la naissance du prince impérial.

Séance du mercredi 3 mai 1899. — Présidence de M. Sully-Prudhomme, membre d'honneur de la Société. — M. F. Collet donne lecture d'un sonnet intitulé : *L'Araignée.* — M. Vindry lit une poésie

Digitized by Google

ayant pour titre : *Juvenilia.* — M. Joseph Berger lit une poésie : *La Lyre*, dédiée à M. Sully-Prudhomme. — M. Giriat présente un sonnet : *A Pierre Dupont !* sonnet composé pour l'Inauguration du monument élevé à Lyon au poète et chansonnier lyonnais. — M. Tricou fait connaître un travail sur la *Corporation des Notaires de Lyon, au* XVIe *siècle.* — M. Maurice Richard lit une ode : *En l'honneur du bon poète.* — M. l'abbé Martin communique de nombreuses et intéressantes photographies prises à l'église d'Ainay.

Avant de lever la séance, M. Sully-Prudhomme remercie la Société littéraire de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à présider une de ses séances et déclare qu'il est vivement touché de l'accueil qu'il a reçu.

Séance du mercredi 17 mai. — Présidence de M. F. Desvernay, vice-président. — En ouvrant la séance, M. le Président adresse à MM. Auguste Bleton et Léon Mayet des félicitations pour les distinctions académiques qui leur ont été récemment conférées. — Lecture est donnée d'une lettre adressée à M. Joseph Berger par M. Sully-Prudhomme, lettre dans laquelle l'éminent académicien remercie à nouveau la Société littéraire de l'accueil qu'elle lui a fait.

M. Justin Godart fait hommage à la Société de son ouvrage : *L'Ouvrier en soie,* monographie du tisseur lyonnais, étude historique, économique et sociale; première partie : Réglementation du travail.

M. l'abbé Martin présente un travail très complet sar les *galeries creusées dans la colline de Fourvière,* galeries datant de l'époque romaine et du moyen âge.

M. Gabut communique d'intéressantes observations sur le même sujet.

M. A. Sallès reprend la lecture de son étude sur « *Le Mouvement musical à Lyon* »; le chapitre est relatif aux concerts populaires créés par M. Aimé Gros.

Séance du mercredi 31 mai 1899. — Présidence de M. Desvernay, vice-président. — M. le Président présente à M. Joseph Bourgeot, les condoléances de la Société à l'occasion du deuil qui vient de le frapper.

M. l'abbé Bauron lit les premières pages d'un travail sur *le Chanoine Zacharie Paret,* ancien curé de Saint-Denis à la Croix-Rousse. Diverses

Digitized by Google

observations sont présentées à ce sujet, par MM. Desvernay, F. Collet et Georges.

M. Lentillon lit un article sur le chansonnier Pierre Dupont, titre : *Le Chantre de la Nature.*

Séance du mercredi 21 juin 1899. — Présidence de M. F. Desvernay, vice-président. — M. l'abbé Bauron reprend la lecture de sa notice biographique sur *le chanoine Zacharie Paret.*

M. de Saint-Victor entretient la compagnie d'une tradition encore existante à Chamousset, d'après laquelle le roi Henri IV aurait séjourné au château. Comme aucun document ne mentionne ce passage de Henri IV à Chamousset et que, d'autre part, il est certain que François Ier y a séjourné, puisque plusieurs de ses ordonnances sont datées de cette localité, l'écrivain se demande s'il n'y a pas confusion de personnes dans la tradition dont il s'agit.

Cette communication donne lieu à d'intéressantes observations présentées par MM. A. Poidebard et Desvernay.

M. Desvernay termine la séance par la lecture de *Notes historiques et descriptives sur l'ancien quartier de la Pêcherie.*

Séance du mercredi 5 juillet 1899. — Présidence de M. Ernest Richard. — M. le Président fait part du décès de M. Larrivé, membre titulaire, et se fait l'interprète des regrets de la Société littéraire.

La Société académique d'Architecture ayant fait présent à la Société littéraire de ses *Annales,* il est décidé qu'en échange les deux volumes de *Mémoires* en cours de publication lui seront envoyés.

M. l'abbé Pourrat fait hommage d'une brochure dont il est l'auteur ; titre : *L'antique école de Leidrade; XIe Centenaire de sa fondation.*

M. l'abbé Bauron continue la lecture de sa *Notice biographique sur le chanoine Zacharie Paret.* — M. A. Sallès lit la suite de son étude sur *le Mouvement musical à Lyon.* Ce chapitre comprend l'historique de la *Société de Sainte-Cécile,* fondée en mars 1871 ; celui de la *Société des Vendredis classiques,* qui lui succéda ; enfin celui de la *Société de musique classique,* fondée cinq ans plus tard.

M. Emmanuel Vingtrinier communique une *Étude sur Joseph-Marie Cusset,* dit le « *Pacha de Thionville* », envoyé comme député à la Convention, en 1791, par le département de Rhône-et-Loire.

Digitized by Google

Séance du mercredi 19 juillet 1899. — Présidence de M. Ernest Richard. — Lecture est donnée d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique au sujet de la prochaine réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1900.

M. le Président lit une notice historique sur la Société, notice qui figurera dans un rapport général sur les corps savants de Lyon qui doivent prendre part à l'Exposition universelle de 1900.

M. Joseph Vingtrinier communique un récit du *Séjour du lieutenant Napoléon Bonaparte à Montribloud en 1786*. La maison de Montribloud appartient aujourd'hui à M. Charles Galle, frère de notre confrère M. Léon Galle, et dans la chambre dite de *Bonaparte* se voit toujours l'inscription placée par un précédent propriétaire en souvenir du séjour qu'y fit le futur empereur.

M. Gabut donne lecture d'une *Étude sur d'antiques vestiges du culte mégalithique à St-Laurent-d'Agny*, vestiges analogues à ceux dont il a pu constater l'existence sur d'autres sommets de la région lyonnaise.

A ce propos M. Gabut fait remarquer les rapports de tradition qui semblent relier le culte du Soleil et du Feu, très répandu chez les Celtes et autres peuples primitifs, qui en célébraient la fête principale au solstice d'été, avec les dévotions populaires à saint Jean et à saint Pierre, dont la fête se rencontre au même moment de l'année et les pratiques du feu de la Saint-Jean, générales autrefois, encore en vigueur aujourd'hui dans de nombreuses localités.

Digitized by Google

Chronique de septembre 1899

SOMMAIRE : Les vendanges. — Après l'Affaire. — Les grèves. — Le 8 septembre ; le pèlerinage des vignerons. — Menus faits du mois. — Les morts de septembre. — M. Francisque Bouillier. — Les livres du mois. — Napoléon à Autun. — L'entrée de François Ier à Lyon, en 1515. — Le docteur Humbert Mollière, sa vie et ses œuvres. — La réouverture des Célestins. — Cyrano de Bergerac et le Vieux Marcheur.

Nous sommes en plein mois de vendanges et pourtant combien ce mois est triste ! Ah ! qu'il est loin, le temps où nous suivions les sentiers de vignes à la suite des bandes joyeuses des coupeurs et en quête de la grisemote oubliée ! Le siècle vous prend dans son tourbillon et vous roule comme tige de roseau. Elles ont été abondantes, nous dit-on, cette année, les vendanges en Beaujolais. Dieu soit loué ! Il y aura donc quelque coin où la joie éclairera le foyer. Car tout est bien triste autour de nous. Nous n'avions pas assez de cette maudite Affaire, qui paralyse toutes les autres ; il faut à nos gouvernants un nouveau champ à leur inquiétante activité. Le 5 septembre, ne va-t-on pas perquisitionner, à Lyon, chez les plus hono-

Digitized by Google

rables de nos compatriotes, — où naturellement la police ne découvre rien, — sous prétexte de complot panaché pour lequel on murmure déjà le mot de Haute-Cour. Le murmure va grandissant ; il se fait bruit, puis réalité. La Haute-Cour est réunie.

Et le pays qui espérait respirer enfin après le verdict de Rennes ! Le verdict est rendu le 9 ; Dreyfus est condamné à nouveau par le Conseil de guerre..... et la crise est plus aiguë que jamais. Le 20, Dreyfus est gracié et le fameux fort Chabrol, — de burlesque mémoire, — se rend avec ses défenseurs.

Pendant ce temps le Transvaal arme ses volontaires contre les Anglais ; la grève générale éclate au Creusot. Le 26, les employés de l' F.-O.-L., pris du même vertige, abandonnent la ligne de Vaugneray.

Qu'on nous dise que la vie devient monotone et que nous n'avons pas de pâture pour les gazettes !

On sème la division partout ; on soulève les haines ; on appelle les représailles, alors que la France a plus besoin que jamais de paix, d'union, de concorde, pour se ressaisir et fermer tant de plaies.

Jetons un voile sur ce sombre tableau et laissons les grands événements suivre un cours qu'il ne nous appartient pas d'enrayer, pour nous occuper des menus faits de la région lyonnaise.

Voici la belle et touchante fête du 8 septembre qui appelle sur nos quais, sous la bénédiction de leur vénéré Prélat, les Lyonnais fidèles à leurs vieilles traditions de reconnaissance envers la Protectrice de la Cité, continuant le vœu des échevins qui consacrait Lyon à la Vierge de Fourvière.

Le même jour, les vignerons du Beaujolais vont en foule

Digitized by Google

présenter la plus belle grappe de leur récolte à la Vierge de Brouilly, joyeux pèlerinage qui s'égrène en troupes rieuses tout le long des flancs de la jolie colline que domine la chapelle consacrée.

Le 14 septembre, l'Exposition horticole ouvre les portes de son jardin improvisé du cours du Midi, pour nous faire admirer les plus beaux spécimens de la flore d'automne.

Le 17 septembre, des officiers espagnols qui ont suivi les manœuvres de montagnes de nos Alpins viennent à Lyon recevoir, des mains du général Zédé, la croix de la Légion d'honneur. Ils ont été acclamés pendant tout leur séjour au milieu des troupes alpines. Le même jour, Chalon-sur-Saône inaugure le monument élevé à la mémoire de François-Joseph Chabas, un égyptologue de grand mérite.

Le 24 septembre, ouverture à Rive-de-Gier d'une splendide exposition de photographie, où nos amateurs lyonnais se couvrent de lauriers au gélatino-bromure.

Pendant ce temps nous apprenons la nomination comme chef d'état-major général de l'armée du général Delanne, un compatriote, né en 1844, à Romenay, dans la Haute-Bresse.

On sait ce que disait Napoléon des Bressans : « Quand ils ont cassé leurs sabots, ces diables-là, rien n'égale leur courage ! »

Enfin le 30, revient à Lyon le bataillon du 98e, retour de Tunisie. Le 105e le suivra de près. Ainsi se poursuit lentement mais sûrement l'œuvre consistant à défaire ce qui avait été fait, à remettre nos colonies dans l'état lamentable où elles se trouvaient avant Faschoda.

Pendant ce temps « la classe » part : Vive la classe !

Les classes s'ouvrent : Coquin de bahut !

Digitized by Google

*
* *

C'est le sort. Tout finit et tout recommence. Ainsi le veut la vie. Que ne peut-elle nous ramener aussi les morts perdus pour nous!

C'est ainsi que, le 7 septembre, meurt subitement à Gap, à la tête de sa compagnie, le capitaine Gillon, du 112e régiment territorial, secrétaire de la Direction de l'Asile de Bron, frappé en pleine période d'instruction militaire.

Le 8 septembre, mort de M. Pascal Hugounenq, père de l'éminent professeur à la Faculté de Lyon, membre correspondant de l'Académie de médecine.

Le 10, nous perdons en Dauphiné, un écrivain de talent, M. Léon de la Brière, qui porta un instant la soutane au Grand-Séminaire de Lyon, puis s'engagea dans les zouaves de Charrette, aux jours sombres de l'année terrible. Le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon le nomma sous-préfet de Vitré. Il démissionna après le 16 mai et collabora à l'*Union*, à la *Gazette de France*, au *Clairon*, au *Figaro*. On lui doit entre autres ouvrages *Les heures de Gaston de Foix*, *l'Ordre de Malte*, etc... Il avait épousé Mlle Champollion-Figeac.

Le 12, nous apporte la nouvelle de la mort de M. Bonvalot, père de M. Gabriel Bonvalot, le vaillant explorateur, notre compatriote.

Le 15, meurt à Verdun le général Revérony, qui appartenait à une des plus anciennes familles consulaires de Lyon.

Le 25, s'éteint à St-Martin-Lestra, M. le baron de Brosse; le même jour, mourait à Lyon, M. l'abbé Berjon, cha-

Digitized by Google

noine titulaire de la Primatiale, ancien curé de St-Georges, tandis qu'une triste nouvelle venait affecter le monde des lettres et plonger dans le deuil la vieille famille de la *Revue du Lyonnais*. M. Francisque Bouillier, ancien doyen de la Faculté de Lyon, ancien directeur de l'Ecole Normale supérieure, ancien conseiller municipal de Lyon, membre de l'Institut, un des lettrés les plus délicats, un des collaborateurs les plus estimés de la *Revue,* venait de mourir à Simandres, dans l'Isère, où il était allé chercher un repos bien mérité.

Ce que fut M. Francisque Bouillier, une plume plus autorisée que la mienne le dira un jour dans la *Revue du Lyonnais*. Disons cependant aujourd'hui que peu de vies furent mieux remplies que la sienne.

M. Bouillier était né à Lyon, en 1813, et termina au lycée de notre ville de brillantes études commencées au collège Stanislas. A sa sortie de l'école normale, il fut nommé professeur à Orléans, puis professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

De 1846 à 1848, M. Francisque Bouillier fait partie du Conseil municipal de Lyon. Doyen de la Faculté depuis la fin de 1848, il devint, en 1856, président de l'Académie impériale de sa ville natale. En 1867, il était nommé directeur de l'Ecole normale supérieure, poste qu'il quitta en 1872 pour devenir inspecteur général de l'enseignement secondaire.

M. Bouillier était membre de l'Académie des Sciences morales et politiques et officier de la Légion d'honneur.

Il a laissé des ouvrages de philosophie d'une grande valeur qui, à l'époque, ont été très remarqués.

Au moment du ministère Ferry, M. Francisque Bouillier fit une vigoureuse campagne, en compagnie de Jules Simon,

Digitized by Google

pour la liberté d'enseignement. Révoqué brutalement de ses fonctions, M. Bouillier se retira à Simandres, où il continua de s'adonner aux œuvres sociales. Il y fonda un syndicat agricole, et lui, un vieil universitaire, eut l'idée de créer une école libre à Simandres.

Voilà l'homme que nous pleurons ; voilà la haute intelligence, le grand cœur que la mort vient de nous ravir.

Quelle fut la collaboration de M. Francisque Bouillier à la *Revue du Lyonnais ?* Cette collaboration ne se démentit pas un instant de 1839 à 1862.

Voici, par ordre de date, les principales études signées de M. Francisque Bouillier ;

Discours d'ouverture du cours de philosophie, 1839.

Descartes, sa vie, son rôle philosophique et son influence sur les lettres, 1842.

Du caractère religieux de la philosophie enseignée dans l'Université, 1843.

Théorie de la raison impersonnelle, 1844.

Des limites de la perfectibilité humaine, 1850.

Influence de la philosophie cartésienne sur le XVIIe siècle, 1854.

Platon et Saint Augustin, 1855.

De l'unité de l'âme pensante et du principe vital, 1858.

Vieux souvenirs académiques lyonnais, 1892.

L'abbé Rambaud et la cité des vieillards, 1895.

Nous attendons avec impatience la notice historique que notre recueil va publier sur ce grand penseur, sur cet homme de bien, sur cet écrivain de premier ordre.

Digitized by Google

*
* *

J'ai dit combien le monde des lettres regretterait cet excellent écrivain, un autre incident vient de le mettre en émoi, il ne s'agit de rien moins que de reporter à 3 francs le prix des livres que les libraires nous offraient dernièrement encore à 2 fr. 75.

Est-ce à nous de réclamer ? Les écrivains peuvent-ils s'en plaindre ? Non certes ; ils sont déjà suffisamment taxés par MM. les éditeurs pour se réjouir de cette petite révolution qui ajoutera peut-être quelques centimes aux bénéfices qu'on daigne leur octroyer sur la vente de ces ouvrages, produits de leurs labeurs et sur lesquels ils trouvent à peine de quoi vivre.

Un bibliomane avait cependant tenté le mois dernier de faire une révolution plus radicale en librairie. Jaloux des lauriers de Libri — un nom prédestiné — et comptant sans doute trouver, lui aussi, son Eptateuque, n'avait-il pas imaginé de déménager livre à livre la bibliothèque du Palais Saint-Pierre, que sans doute il trouvait reléguée dans un local indigne d'elle, pour la transporter chez les bouquinistes qui lui payaient ces épaves à bon prix.

On l'a arrêté, — c'est un nommé Coronnet, dessinateur-mécanicien, rue de la Fromagerie, 5, — le 15 septembre, au milieu de ce déménagement. Avis aux bibliophiles en quête de déménageurs.

Quant aux productions littéraires du mois, elles sont intéressantes et méritent d'être signalées aux amateurs du livre.

C'est d'abord une étude très curieuse de M. de Beaure-

Digitized by Google

gard, *Parthénon, Pyramides, Saint-Sépulcre,* écrite par un historien pénétrant, un fin lettré, un catholique ému en face de ces grandes œuvres.

Quel charme de parcourir, avec M. de Beauregard, ces terres illustres, ces villes fameuses et de revivre avec lui depuis les siècles des Pharaons jusqu'à l'épopée de Bonaparte !

J'ai parlé de Bonaparte ; *l'Amateur d'autographes* vient de publier une lettre très curieuse de l'abbé Chardon, qui réunit en 1823 ses souvenirs sur Joseph et Lucien Bonaparte, qui firent, avec leur aîné, leurs classes au collège d'Autun. Ils y arrivèrent au début de 1779. Napoléon qui n'avait que neuf ans et demi, ne fut que pendant trois mois l'élève de l'abbé Chardon, temps qui lui suffit pour apprendre le français de façon à converser convenablement dans cette langue.

« Il avait beaucoup de dispositions, dit l'abbé Chardon, comprenait et apprenait facilement. Quand je lui donnais une leçon, il fixait sur moi ses regards avec la bouche béante. Cherchais-je à récapituler ce que je venais de lui dire, il n'écoutait plus ; lui en faisais-je des reproches, il me répondait d'un ton impérieux : « Monsieur, je le sais. » Ne reconnaît-on pas à ce trait le caractère de l'Empereur ?

Joseph était aussi fort intelligent, mais assez paresseux. Bon garçon au surplus, complaisant et honnête, et capable de travailler pour faire plaisir à ses maîtres. « Son caractère était doux, prévenant, reconnaissant. Aimant ses camarades, protégeant ceux que l'on cherchait à contrarier, jamais je n'ai vu en lui de germes d'ambition ; son naturel gai, mais tranquille, n'annonçait aucune disposition pour le genre de vie auquel on l'a destiné. Et c'est ce qui me fait soupçonner qu'on l'a fait roi malgré lui. »

Digitized by Google

Napoléon, au contraire, était sombre, pensif et impérieux. Il écoutait ses camarades d'un air flegmatique et froid. Il ne s'amusait pas et se promenait seul. Il était dévoré par l'ambition de devenir aussi grand général que Paoli.

Il y aurait à signaler encore plusieurs ouvrages qui intéressent nos amis.

M. Léon Galle, dans sa Causerie d'un bibliophile, nous annonçait, le mois dernier, l'apparition de l'excellente étude de M. Savoye, modeste instituteur d'Odenas, sur le *Beaujolais préhistorique*, ouvrage du plus haut intérêt et d'un charme captivant. Notre savant ami eût pu nous annoncer aussi, qu'en attendant la publication de la splendide histoire du Beaujolais, que nous espérons, il allait, de concert avec notre éminent archiviste, M. Georges Guigue, nous donner l'*Entrée de François Ier à Lyon en 1515*, volume du plus haut intérêt, avec des héliogravures merveilleuses, que les bibliophiles se disputeront, — car il sera rarissime, — et qui sera dans le monde du livre lyonnais le grand événement de l'année.

Pendant ce temps, et comme pour calmer notre attente, la Société des bibliophiles lyonnais nous offre une petite plaquette très intéressante, très documentée, due à un de nos excellents écrivains, M. H. de Terrebasse, et tirée à un nombre excessivement restreint d'exemplaires qui ne verront certainement pas le soleil des vitrines : *Le docteur Humbert Mollière, sa vie et ses œuvres*.

C'est, avec une nomenclature très précieuse et analysée avec soin des œuvres du savant et lettré docteur, une étude biographique qui captivera tous ceux qui, à Lyon, s'occupent des lettres et des arts.

Dirai-je, pour achever cette chronique qu'on va créer à Lyon une chaire de chinois ? Pourquoi pas ? Lyon est

Digitized by Google

tout désigné pour cette création nouvelle. Il ne suffit pas de dire à nos jeunes élèves des Ecoles de commerce : « Allez à l'étranger », il faut avant tout les y préparer d'une manière efficace et pratique. Mais je doute que les cours soient suivis par des milliers d'auditeurs.

*
* *

Il me restera à signaler la réouverture traditionnelle des Célestins avec la nouvelle direction Tournié, le 20 septembre.

Mais déjà, malgré une chaleur suffocante, les Célestins nous avaient entr'ouvert leurs portes pour nous faire assister aux représentations de *Cyrano de Bergerac*, le 4 septembre, avec Coquelin aîné, dans ce rôle écrasant forgé par Edmond Rostand.

Nous avons pu goûter ainsi, dans toute sa beauté, le vers du jeune et déjà grand poète. Toute la soirée n'a été pour Coquelin qu'une longue ovation.

Le 20, *le Vieux Marcheur* servait de première sensationnelle pour la réouverture. La comédie anacréontique de Lavedan obtenait un succès bien mérité avec Mme Lody-Vizentini et M. Narball, un excellent « marcheur » à qui il ne manquait ni le chapeau de feutre gris, ni le monocle, ni les guêtres blanches d'un « marcheur » bien connu et de haute allure.

Le 23, la troupe de drame nous donnait le *Chevalier de Maison-Rouge,* vieux mélo où se pâment les titis du paradis.

Le 28, au Grand Théâtre, l'*Hamlet,* d'Alexandre Dumas et de Paul Meurice, traduction qui diffère quelque peu de la traduction en prose de MM. Eugène Moraud et Marcel

Digitized by Google

Schwob, où Sarah Bernhardt s'essaya récemment. Mounet-Sully s'y montre splendide.

Le 30, l'excellent artiste nous donne *Othello* où il soulève dans la salle des applaudissements frénétiques.

J'arrêterais là cette chronique à bâtons rompus, si je ne brûlais d'envie de vous offrir ce spécimen incohérent de la littérature fin de siècle. Une Revue parisienne que l'affaire Dreyfus a enthousiasmée et que le verdict de Rennes a plongée dans le deuil, apprécie ainsi cette solution :

« Sensation vive et douloureuse d'inadéquation au milieu ambiant, inquiétude qui précède l'établissement proche et violent d'un équilibre. Cet équilibre, dans quel sens va-t-il se produire ? Est-ce les militaires qui vont imposer à l'ambiance l'intégrité de leur structure mentale ? Remarquons tout de suite qu'en ce cas, leur victoire, pour représenter nécessairement la ruine de l'esprit d'examen sous l'action du pur esprit théocratique, ne pouvait revêtir qu'une seule forme, celle du coup de force. Or, ce n'est point dans ce sens que s'est produit l'équilibre, en vertu de ce principe universel qui veut que jamais ce ne soit l'élément interne qui force l'externe à s'adapter à lui. »

Après la lecture de ce « charabia » funambulesque, nous n'avons plus qu'à tirer l'échelle.

Pierre VIRÈS.

Digitized by Google

Revue de la Presse

Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon. — 2, 9, 16, 23, 30 juillet ; 6, 13, 20, 27 août ; 3, 10, 17, 24 septembre 1899. — *Délibérations des corps municipaux de la ville de Lyon pendant la période révolutionnaire.* — Conseil général 29 septembre ; 16, 20, 28 octobre ; 5, 16, 18, 27 novembre ; 11, 14, 18, 23 décembre 1790. — Conseil municipal 1, 2, 4, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15, 18, 19, 21, 22, 23, 25, 29, 30 octobre ; 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 18, 19, 23, 24, 25, 26, 29, 30 novembre ; 1, 4, 6, 7, 12, 13, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23 décembre 1790.

L'Express. — 1er août 1899 : *Bonaparte à Montribloud.* — 3 août : Jean Sigaux, *Les Derniers Jansénistes.* — 7 août : Emmanuel Vingtrinier, *Livres lyonnais ; L'Erreur d'Hermane.* — 16 août : Emmanuel Vingtrinier, *Livres lyonnais ; Chagrin d'aimer.* — 28 août : Emmanuel Vingtrinier, *La Fabrique lyonnaise.* — 30 août : Francdouaire, *Nos archives départementales.* — 8 septembre : Francdouaire, *Duphot et Laprade.*

Lyon Républicain (supplément littéraire) : Suite des études lyonnaises de M. Josse. — 3 août 1899 : *Samuel Chapuzeau.* — 10 août : *Marquise de Gorles.* — 17 août : *Legendre-Hérald.* — 24 août : *Vincent de Montpetit.* — 27 août : *L'ouvrier en soie* (d'après le récent livre de M. Justin Godart). — 31 août : *Françoise Pascal.* — 7 septembre : *Benoît du Troncy.* — 10 et 17 septembre : *Anciennes corporations ;*

Digitized by Google

serruriers. — 21 septembre : *Le général Sériziat.* — 28 septembre : *Pierre Adamoli.*

Dans le même journal, 17 septembre : Philibert Audebrand, *Mlle Rachel, chanteuse des rues à Lyon.*

Nouvelliste. — 7 août : *Une paroisse du Lyonnais : Ecully.*

Progrès illustré. — 9 juillet 1899 : *Le nouveau pont d'Ainay,* dessins de Girrane. — 30 juillet et 13 août : *Les vacances scolaires, la colonie de Serverin,* dessins de Girrane. — 6 août : Félix Desvernay, *La rue Vieille-Monnaie,* dessins de Girrane. — 20 août : Félix Desvernay, *La place Croix-Pâquet,* dessins de Girrane. — 10 septembre : Félix Desvernay, *Le quai de la Charité,* dessins de Girrane. — 17 septembre : *Au parc de la Tête-d'Or,* dessins de Girrane. — 24 septembre : *Les grottes de la Balme,* I, dessins de Girrane.

Salut Public. — 9 septembre : Henri Rojeas, *La place des Célestins.*

Revue Forézienne. — Septembre 1899 : *L'œuvre de Léon Ducaruge,* par F. de la Guérinière ; *La France nouvelle* (suite), par Paul Gourmand ; *Une officine de chirurgiens-apothicaires en Forez au* XVIIIe *siècle* (suite et fin), par Charles Guilhaume ; *Études historiques sur le Forez ; la baronnie de Cornillon,* par J. Prajoux ; *Chronique littéraire, Chronique musicale, Chronique de la Bourse, Comptes rendus ; Carnet mondain,* etc., etc.

— Octobre 1899 : *Eugène Müller,* par J. Manin ; *La France nouvelle* (suite), par Paul Gourmand ; *La baronnie de Cornillon* (fin), par J. Prajoux ; *Le pessimisme de Sully-Prudhomme* (fin), par Th. Morel ; *La littérature des têtes couronnées,* par Ch. Fuster ; *Chronique musicale, Revue des livres, Carnet de la bourse, Carnet mondain,* etc.

Revue Dauphinoise. — Août 1899 : Hector Reynaud, *Pie VI à Valence.* — J. Roman, *La colonne des Français à Ravenne.* — Henri Second, *A une Sœur de charité.* — Maurice Champavier, *Pour l'art dauphinois.* — Henri Second, *Touristes d'autrefois, II.* — A.-G. Faure, *A*

Digitized by Google

une Grenobloise. — Georges du Ledo, *Le Génépi.* — Etienne Mellier, *Le Vercors ; les forêts de Lente et du Vercors.* — Georges Mauri, *Le Castellan de la Frette.* — Septembre 1899 : Humbert de Terrebasse, *La reine Catherine de Médicis et Laurent de Maugiron.* — Marius Léty, *Petits grands hommes de la Drôme : Paulin Gagne.* — Henri Second, *Touristes d'autrefois, III.* — Cyprien Tardif, *Hantise.* — Etienne Mellier, *Le Vercors* (suite). — Bibliographie.

La livraison d'août de notre élégante voisine contient de très curieuses reproductions d'anciennes gravures sur le séjour et la mort de Pie VI en Dauphiné. La livraison de septembre contient des *fac-simile* d'autographes de Catherine de Médicis. provenant de la riche bibliothèque du château de Terrebasse.

Revue du Siècle. — Juin et juillet 1899 : *Claudius Barriot, peintre lyonnais,* par H. Petit. — *Essai d'un Folk-lore lyonnais,* par Aimé Vingtrinier. — *Les émigrants de l'Ain,* par J. Corcelle. — *Les poètes étrangers,* par Achille Millien. — *Le mont Pila,* par Gabut. — *De l'amour considéré comme principe du monde,* par Ch. Poisson. — *Echos scandinaves,* par Paul Gourmand. — *A un intime,* par F. Fertiault. — *Poésies,* par Emmanuel des Essarts, J. Désormaux, Gaston de la Source, Ch. Dornier, Alphonse Baudouin, Gilbert-Moreau. — *Bibliographie,* par Mme Antonia Bossu, Claudius Prost, etc.

Planches hors texte : Portrait de M. Claudius Barriot ; portrait de femme, par M. Claudius Barriot.

Le Gérant : P. BERTHET.

Lyon, Imp. Mougin-Rusand, Waltener et Cie sucrs, rue Stella, 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

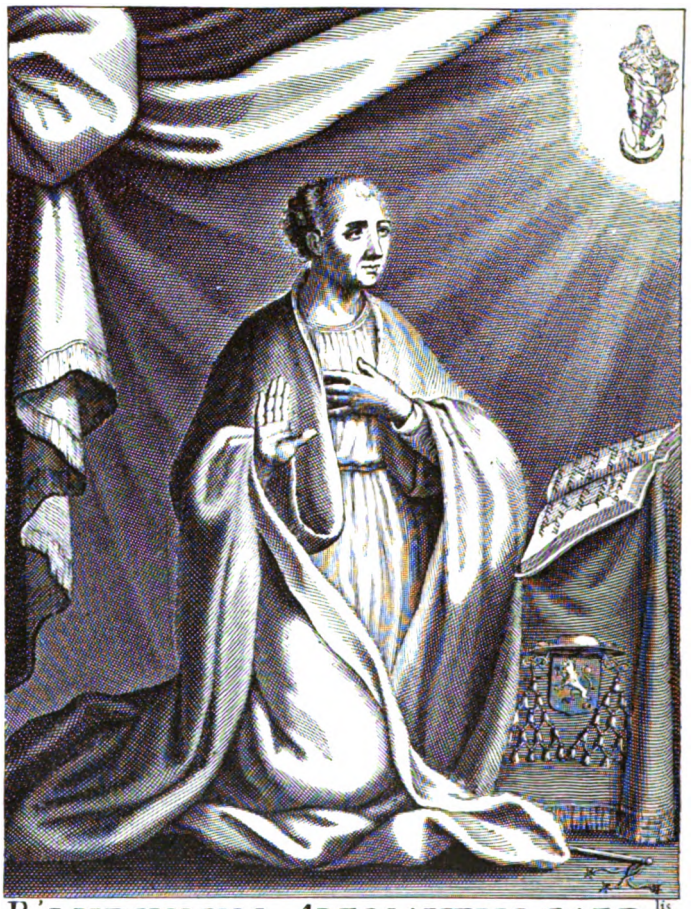

B'LVDOVICVS ALEMANDVS CARD.lis
Archiepiscopus Arelatensis
Pius Immaculatæ Conceptionis Mariæ defensor
HN oblinfecit

Digitized by Google

LE BIENHEUREUX
LOUIS ALLEMAND

Chanoine et custode de l'Eglise, Comte de Lyon
Abbé de Saint-Pierre-la-Tour
Chanoine et trécenteur de l'Eglise de Narbonne
Evêque de Maguelonne
Cardinal du titre de Sainte-Cécile, Archevêque d'Arles

Le nom d'Allemand (Alamanus, Almannus, Alamandus) a été très répandu au moyen âge, soit dans le midi de la France, soit en Italie. Cette diffusion a fort gêné les généalogistes, et pour la période antérieure au XIIe siècle aucun d'eux, du moins à notre connaissance, n'a réussi soit à différencier, soit à grouper en des familles particulières les divers personnages de ce nom. Nous nous bornerons donc à noter l'ancienneté en

Digitized by Google

Italie d'une famille Allemand : en avril 810, Teutcarius Alaman fit don au monastère de Novalèse de tous les biens qu'il possédait à Cumiana (1).

Dès le XIe siècle, on trouve des Allemand au Chapitre de l'Eglise de Lyon (2). Le 22 juin 1092 l'archevêque Hugues, confirmant à l'abbé et aux chanoines de Saint-Ruf la donation à eux faite de l'église de Notre-Dame de la Platière et de ses dépendances, est assisté du chamarier Allemand (3) (Almannus). C'est, semble-t-il, le même personnage qui figure à l'obituaire, sous la date du 15 décembre, avec le titre de prêtre *(presbiter)*. L'obituaire porte encore au 13 novembre, un Hugues Allemand (Alamanz), qui légua à Saint-Etienne sa maison et 40 sols pour son anniversaire, plus une aumône de 50 sols, et aussi 50 sols pour l'œuvre de la grande église. Aucune pièce ne subsiste qui permette de dater l'existence de cet Allemand : toutefois le même titre de prêtre *(sacerdos)*, qui lui est donné par l'obituaire, permet à la fois de le placer avant le XIIe siècle et de le rattacher au Chapitre (4). Il y a lieu de signaler en effet une observation très importante pour l'étude de l'obituaire; c'est que, jusqu'à une date indécise, mais qui paraît proche de la fin du XIe siècle, les chanoines n'étaient portés à ce nécrologe ni avec le titre ancien de frère de Saint-Etienne, ni avec celui de chanoine qui devait lui succéder, mais avec la seule indication de l'ordre sacré dont ils étaient revêtus, prêtre, diacre ou sous-

(1) Nicomède Bianchi. *Le Carte degli archivi Piemontesi*, Torino, 1881.

(2) Dans le pseudo-acte de fondation du Chapitre de Lyon par Charlemagne figure un Simon, fils de Julian « Alamanny ». On sait que cette pièce n'a aucune valeur.

(3) M. C. Guigue. *Cartulaire lyonnais*, Lyon 1885, tome I.

(4) M. C. Guigue. *Obituarium Lugdunensis ecclesiæ*, Lyon, 1867.

Digitized by Google

diacre. Il ne semble donc pas téméraire de mettre Hugues Allemand au nombre des chanoines de Lyon (1). En 1286 les frères Guillaume et Guichard Allemand firent hommage au Chapitre de Lyon de divers biens situés à Condrieu (2). En 1897, dans un différend entre les habitants de Condrieu et ceux de Saint-Clair au sujet d'une délimitation, un Allemand, obéancier de Saint-Clair, fut fait prisonnier et amené à Lyon. Mais après le chamarier Allemand, il faut laisser s'écouler deux siècles pour retrouver des Allemand dans le sein même du Chapitre.

Le 7 février 1377, le prieur de la Platière, sous-exécuteur d'une grâce apostolique accordée à Artaud Allemand pour un canonicat, présente les bulles de provision et procès-verbal d'icelles. Pour établir sa noblesse, Artaud produit le même jour quatre témoins : Guigues de Suire, *alias* Corbeillon, chevalier, Pierre de Saint-Jeure, chevalier, François de Gessant, damoiseau, et Artaud d'Artaud. Il ne dut pas néanmoins être mis en possession, puisque, le 18 février 1378, une déclaration semblable de provision apostolique en sa faveur est faite à nouveau par l'official de Lyon, exécuteur de la bulle (3). Les actes capitulaires ne portent aucune autre mention d'Artaud Allemand, ce qui permet de supposer qu'il ne fut jamais reçu.

On ne reconnaît pas d'une façon certaine la famille d'Artaud; la liste des chanoines-comtes attribuée à Barbier de Lescoet, qui est de beaucoup le meilleur des travaux de

---

(1) Un Allemand était prévôt de l'Eglise de Vienne en 1025. *Gallia Christiana*, tome XVI.

(2) C. Le Laboureur. *Les Masures de l'Abbaie de l'Ile Barbe*, Paris, 1665.

(3) Arch. Départ. Fonds de Saint-Jean. Actes Capit., vol. 2.

Digitized by Google

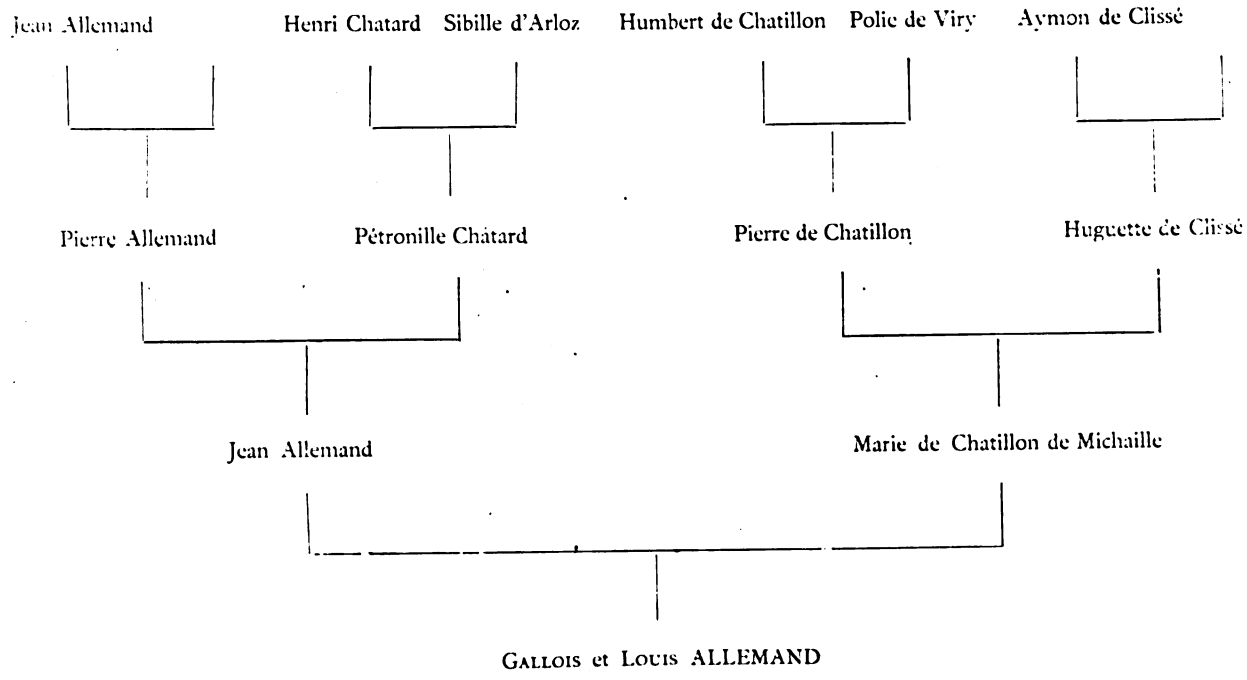

Digitized by Google

ce genre, le rattache à la grande famille des Allemand du Dauphiné. De cette tige, une branche s'était détachée vers 1320, avec Pierre Allemand, qui vint se mettre au service d'Edouard, comte de Savoie, et fut la souche des Allemand, seigneurs de Coisellet et d'Arbent en Bugey. C'est à cette branche, dont Guichenon a publié la généalogie (1), qu'appartinrent les deux frères Gallois et Louis Allemand et, leur neveu, Claude Allemand, tous trois chanoines de l'Eglise et comtes de Lyon.

Le père de Gallois et de Louis, Jean Allemand, avait eu de grands rapports avec le Chapitre. Après la bataille de Brignais (1362), ce dernier lui conférait, avec le titre de courrier d'Anse, le soin de défendre les tours de cette ville, soit contre les pillards de la Grande Compagnie, soit contre les Anglais, dont des partis avaient été signalés du côté de Savigny : le 8 août 1864, on lui payait 80 florins d'or pour les frais de cette défense (2)

Jean Allemand épousa Marie de Chatillon de Michaille, le 2 septembre 1374, suivant Guichenon, et en eut quatre fils : Pierre, qui continua la lignée, Jean, Gallois et Louis.

Le 10 décembre 1392, Gallois Allemand fit présenter au Chapitre, par un procureur, des bulles apostoliques, lui conférant le canonicat vacant en suite du décès de Regnaud de Thurey, doyen. Bien qu'il fût en différend sur ce canonicat avec Isembard Marcelle, il fut admis à faire sa preuve, et, sa preuve faite (3), reçu immédiatement. Il jouit, du

---

(1) Guichenon. *Histoire de Bresse et de Bugey*, Lyon, 1650, 3e partie.

(2) Arch. Départ. Fonds de Saint-Jean. Actes Capit., vol. I.

(3) Plus tard, lorsque Louis Allemand dut faire sa preuve, il invoqua celle de Gallois, et eut seulement à établir qu'ils étaient frères. C'est donc à l'aide de la preuve de Gallois, qu'a été établi l'arbre généalogique

Digitized by Google

reste, fort peu de temps de sa chanoinie : son décès est mentionné dès le 8 septembre 1395 (1).

Louis Allemand était plus jeune que son frère Gallois. La version donnée par l'office de sa fête, qui le fait mourir à l'âge de 69 ans, nous paraît préférable à celle de la bulle de béatification qui lui en attribue 60 : il serait donc né en 1380 ou 1381. Les historiens ont tous placé son berceau à Arbent, en Bugey.

La première indication qu'on retrouve de lui le montre déjà en rapport avec notre Église. Dans sa Vie d'Amédée le Pacifique, Monod remarque que sa science des choses religieuses l'avait placé, à fort juste titre, parmi les savants les plus illustres de son époque, et, aussi, qu'en considération de cette grande valeur le cardinal de Saluces voulut se l'attacher et l'emmener avec lui à la Cour pontificale d'Avignon (2). On sait le grand rôle joué dans l'Eglise de Lyon par Amédée de Saluces, qui en fut pendant quarante ans archidiacre, et est compté parmi ses plus généreux bienfaiteurs. Sa présence à la Cour d'Avignon indique suffisamment qu'il avait pris parti pour Benoît XIII contre Boniface IX dans ce grand schisme d'Occident, à l'extinction duquel soit lui-même, soit L. Allemand allaient consumer leur vie.

Allemand avait du reste, à la Cour pontificale, un second protecteur fort puissant. C'était son oncle François de Conzié. Après avoir occupé jusqu'en 1390 le siège d'Arles, où Allemand devait monter plus tard, F. de

---

ci-contre : les éléments qui faisaient défaut ont été puisés dans les documents contemporains.

(1) Arch. Départ. Fonds de Saint-Jean. Arch. Capit. vol. 5.

(2) *Amedeus Pacificus*. Paris, 1626.

Digitized by Google

Conzié était alors titulaire de Narbonne et camérier pontifical ou camerlingue. Soit pour le seconder dans l'exercice de cette fonction alors fort importante, soit pour le suppléer pendant le cours des diverses légations dont il fut chargé dans la suite, il trouva chez Louis Allemand un auxiliaire précieux : il eut constamment recours à lui, en sorte que jusqu'au jour de sa mort leurs vies sont intimément liées. On verra plus tard Allemand faire don au Chapitre de Lyon d'un parement d'autel sur lequel ses armoiries (1) seront accolées à celles de son oncle.

Comment était établie leur parenté ? Ce point n'a jamais été élucidé. Guichenon, qui a publié la généalogie des trois familles Allemand, Conzié et Chatillon, l'a prudemment passé sous silence. Cette parenté semble pourtant incontestable : à plusieurs reprises, les Actes Capitulaires de Lyon indiquent François comme oncle de Louis ; lui-même, dans son testament du 12 décembre 1491, en l'instituant exécuteur testamentaire, le nomme son neveu. Aussi P. Saxius n'a-t-il pas hésité à faire de la mère de Louis la sœur de François de Conzié (2), ce qui ne pourrait s'expliquer que

---

(1) L. Allemand portait les armes des Allemand de Bugey : « de sable au lion grimpant d'argent couronné d'or ». Ce blason se voit encore à Bâle avec l'inscription suivante :

ARMA REVERENDI PATRIS D. LVDOVICI ALAMANDI DIOCES. LVGDVNENSIS TITVLO S. CECILIE PRESBITERI CARDINALIS CONSILII PRESIDENTIS AC S. D. N. FELICIS P. P. V VICE CANCELLARII.

Nous devons à l'extrême obligeance de M. H. Morin-Pons la communication de cette inscription, et aussi, de la médaille, fort rare, à l'effigie du cardinal d'Arles, reproduite au cours de ces notes : on retrouvera le blason à la partie inférieure de l'avers de cette pièce.

(2) P. Saxii. *Pontificium Arelatense*. Aquis Sextiis, 1629.

Digitized by Google

par un premier mariage avec un de Chatillon, dont elle aurait gardé le nom (1). La preuve de noblesse de Gallois et de Louis Allemand établit d'une manière indiscutable qu'ils étaient fils de Marie de Chatillon de Michaille.

Ce fut vraisemblablement à la demande, soit de L. de Conzié, soit d'Amédée de Saluces, que, par bulle datée de Salon, diocèse d'Arles, aux ides d'octobre, dixième année de son pontificat (15 octobre 1403), Benoît XIII conféra à L. Allemand une grâce d'expectative pour le premier canonicat et la première dignité vacante dans le Chapitre de Lyon. Cette bulle *(Dignum arbitramur)* était adressée au doyen de l'église Saint-Pierre d'Avignon, qui en ordonna l'exécution par procès-verbal daté, de sa maison du Doyenné à Avignon, le 20 novembre 1405. Présentée au Chapitre le 10 décembre suivant par le procureur de L. Allemand, Etienne Rigolet, dit Galliars, custode de Sainte-Croix, elle fut reçue avec révérence et tenue pour présentée (2). Le qualificatif d'expectative donné aux bulles de ce genre indique suffisamment ce qu'elles étaient : prévoyant la vacance d'une dignité ou d'un bénéfice, elles conféraient le droit de recueillir l'une ou l'autre, lorsque la vacance se produirait. Pour Allemand l'expectative visait à la fois un canonicat et une dignité. Or, la première vacance qui se

(1) D'après Guichenon, Marie de Chatillon aurait épousé, en premières noces, Louis de Luyrieux. Dans la suite un Jean de Conzié, neveu de François, épousa une Antoinette de Chatillon, mais celle-ci, arrière-petite-cousine de Marie de Chatillon (Guichenon). Le comte de Foras a nommé la seconde femme de Jean Allemand, Marguerite de Conzié, dans la généalogie de la maison de Conzié, et Marie de Chatillon, dans la généalogie de la maison de Chatillon. Jean Allemand aurait-il été marié trois fois ?

(2) Arch. Départ. Fonds de St-Jean. Actes. Capit., vol. 7.

Digitized by Google

produisit au Chapitre de Lyon après l'insinuation de la bulle se trouva porter en même temps sur les deux.

Le 26 juillet 1406, à l'heure des vêpres, mourait Estorge Verd, custode : on l'enterrait, le lendemain, à l'heure de la grand'messe, dans le tombeau de Philippe de Talaru. Le surlendemain 20, Etienne Rigolet acceptait au nom de L. Allemand le canonicat vacant et la dignité de custode; il demandait à être mis en possession. Les seigneurs capitulants lui firent réponse qu'ils étaient prêts à obéir au mandat apostolique, mais que, suivant l'usage de l'Eglise, L. Allemand devait, avant d'être admis, établir son origine et sa noblesse et remplir les autres formalités accoutumées : malgré l'opposition du procureur d'Adhémar de Roussillon de Velchia, qui prétendait au même canonicat, ils lui assignèrent pour faire sa preuve le samedi suivant, 31 juillet. Au jour fixé, le procureur se présenta et, pour témoigner de la noblesse de Louis Allemand, invoqua la preuve faite précédemment par feu son frère Gallois. Pour attester qu'ils étaient bien frères, et tous deux fils de Jean Allemand, chevalier, et de Marie de Chatillon, il produisit en outre cinq témoins : ce fait, fort rare, est à noter, qu'aucun de ces témoins n'appartenait à la noblesse : c'étaient Pierre du Pré, citoyen de Lyon, Jean Molliard, diacre attaché à l'église Saint-Paul, Pierre de Condes, notaire, Humbert Merlet, sergent royal, et Pierre Vanier, bannier. Après serment, les témoins affirmèrent que Gallois et Louis étaient bien frères, fils tous deux de Jean Allemand et de Marie de Chatillon qu'ils avaient vus et connus et dont la noblesse était notoire. La preuve ainsi faite est déclarée suffisante; puis, sur une nouvelle production des bulles et procès-verbaux d'exécution par le doyen de Saint-Pierre d'Avignon, d'acceptation par Louis Allemand et de provi-

Digitized by Google

sion par le chantre de Saint-Paul, sous-exécuteur de la bulle, Louis Allemand, en la personne de son procureur, est reçu comme chanoine et frère, sous réserve des droits et statuts de l'Église : on lui assigne une stalle à gauche du chœur et une place dans la salle capitulaire. A. de Talaru, chantre de Lyon, et aussi sous-exécuteur de la grâce apostolique, le met ensuite en possession à la fois du canonicat et de la custoderie. Enfin Rigolet prête serment, et se fait délivrer acte du tout : cet acte est dressé en présence de de Me Antoine Mathieu, Me Ponin Triennat, Guillaume Tacon, Antoine de Suran, Humbert Aquiton, bâtonnier, et autres. Le procureur promet de payer la chappe due par chaque chanoine au moment de sa réception, et oblige tous ses biens pour la garantie de ce paiement ; en outre, à la requête du procureur du chapitre, il donne comme caution Pierre du Pré et Pierre de Condes.

Six mois plus tard, le 20 décembre 1406, Allemand venait au chapitre et on procédait à sa réception personnelle à la fois au titre de chanoine et à celui de custode. A nouveau, on lui assignait une stalle au chœur et une place au chapitre et, sur l'ordre des seigneurs capitulants, le maître du chœur l'y installait. A son tour, il prêtait le serment accoutumé en présence d'Etienne Bolliat, procureur du roi à Lyon.

A la date fixée par les statuts, la veille de Noël, il commençait sa première résidence, mais, le 30, intervenait en sa faveur une décision exceptionnelle. Il était non seulement dispensé de continuer sa première résidence, en faveur de ses études, ce qui était l'usage ordinaire pour les jeunes chanoines, mais sa résidence était, dès ce jour, tenue pour complète. On le dispensait, en outre, quoique custode, de se faire promouvoir à la prêtrise. Ces faveurs lui étaient

Digitized by Google

accordées en considération de son oncle le camerlingue, et aussi, des services qu'il pouvait rendre dans le différend alors existant entre le Chapitre de Lyon et celui de Saint-Nizier. Allemand ne profita pas immédiatement de cette dispense; il séjourna à Lyon plusieurs jours encore, assistant soit aux offices soit aux assemblées capitulaires. Il est présent à celles des 14, 15, 18 et 19 janvier 1407. Il quitta Lyon le lendemain de cette dernière, 20 janvier; il avait pris soin, avant son départ, de constituer Etienne Rigolet son procureur pour la gestion de ses revenus et la collation des bénéfices lui appartenant soit comme chanoine, soit comme custode.

C'est précisément à l'occasion de la collation d'une charge qu'on le voit réapparaître le 22 octobre de la même année. Il prend part en personne à une discussion avec Jean Bicieu, sacristain de Saint-Etienne, sur la nomination du matriculaire de cette église. Pour établir les droits de chacun, on en appelle au témoignage de Ginot, ancien matriculaire, mais ce témoignage est peu concluant. Ginot déclare qu'il avait été mis en possession de sa fonction à la fois par le feu custode Estorge Verd et par Jean Bicieu (1). Aussi le

(1) Ginot indique, en même temps, que son prédécesseur lui avait livré pour le service de Saint-Etienne un calice, deux burettes, un encensoir et divers autres objets destinés au culte, mais pas de plateau. Cette déclaration était amenée par un vol commis à Saint-Etienne, le 1er mars 1407 : on avait dérobé dans une armoire un calice, deux burettes, un encensoir et deux plateaux d'argent, et comme ces objets avaient été prêtés par le Chapitre au sacristain de Saint-Etienne, on retenait sa responsabilité. Heureusement les voleurs furent arrêtés dix-sept mois après, à Angers. Le 5 août 1408, à l'annonce de leur incarcération, le Chapitre délégua les frères Nicolas et Aymon de Montjeu, étudiants à Angers, pour recevoir l'orfèvrerie lui appartenant, dont, semble-t-il, les malfaiteurs ne s'étaient pas encore défaits.

Digitized by Google

custode consent-il à ce que Bicieu nomme un matriculaire qui fasse le service à Saint-Etienne jusqu'au jour où il viendra résider à Lyon. Il ne prévoyait pas, du reste, que ce jour dût être très prochain, puisque, au même chapitre, il se fait accorder licence de résider à Avignon une année entière, pendant laquelle il percevra ses revenus au titre d'étudiant. Enfin, on lui accorde un délai jusqu'à la Noël 1408 pour le paiement de sa chappe.

Allemand revint à Lyon en septembre 1408. Présent au chapitre du 11, il y fit ratifier deux abergements de prés et terres, situés à Saint-Etienne-sous-Reyssouse et dépendants de la custoderie. Il assiste encore aux chapitres des 17 septembre, 12 et 25 octobre. Au dernier, il expose que, par suite du petit nombre de calices, des fautes se commettent dans l'exercice du service divin à Saint-Etienne, particulièrement dans la célébration des messes, et demande en conséquence qu'il y soit pourvu. On lui accorde pour le paiement de sa chappe un nouveau délai jusqu'à Pâques suivant. Enfin, le même jour, sur la demande du camerlingue François de Conzié, on lui permet de se rendre auprès de ce dernier. Semblable autorisation est donnée au sacristain Henry de Saconay, lui aussi neveu du camerlingue (1). Les deux jeunes chanoines partirent aussitôt; l'absence du custode devait se prolonger quatre ans.

Du reste, cette période ne devait pas être inactive pour lui. Il allait préluder à ce grand rôle de docteur et de pacificateur si difficile au milieu des multiples difficultés soulevées par le schisme d'Occident.

Il suivit Francois de Conzié à Pise ; il y était avec lui, le

(1) La mère d'Henri de Saconay était Philiberte de Conzié, sœur du camerlingue.

Digitized by Google

25 mars 1409, à l'ouverture du premier concile qui devait travailler à l'extinction du schisme. Son rôle y fut sans doute modeste; du moins aucun document ne subsiste qui permette de le retracer. Toutefois sa présence ne peut-elle être mise en doute, lui-même l'ayant plus tard indiquée dans un de ses discours au concile de Bâle rapporté par Æneas Silvius (1). Du concile même nous noterons seulement la grande part qu'y prit l'Eglise de Lyon. A côté de L. Allemand, à côté du cardinal Nicolas de Brancas, qui pendant dix ans avait fait partie du Chapitre, à côté du cardinal Pierre Girard, qui sans être chanoine, était resté de longues années attaché à la Primatiale, on y voyait l'archevêque Philippe de Thurey, l'archidiacre Amédée de Saluces et un autre chanoine, le cardinal Pierre de Thurey. Ce fut ce dernier qui ouvrit le concile, en célébrant pontificalement la messe à la cathédrale. Le 15 juin, à l'ouverture de la session où le nouveau pape devait être élu, la messe du Saint-Esprit fut dite par l'archevêque P. de Thurey; enfin, après l'élection d'Alexandre V, ce fut le cardinal de Saluces, qui, le 7 juillet, procéda au couronnement du nouveau pape.

En son absence, L. Allemand avait confié à un procureur, Jean de Tymorenc le soin de veiller à l'exercice du service divin dans l'église Saint-Etienne. Sans doute celui-ci apporte quelque négligence dans l'accomplissement de sa mission; le 26 juin 1410, le Chapitre le fit appeler, lui adressa de sévères remontrances sur les nombreuses fautes commises à Saint-Etienne, tant aux messes qu'aux heures de nuit, en suite de l'absence des desservants, et lui enjoignit, sous peine des statuts, d'assurer un service régulier. Tymorenc

(1) Æneas Silvius. *Fasciculus rerum expetendarum ac fugiendarum, in quo primum continetur concilium Basiliense.* Coloniæ, 1535.

Digitized by Google

s'engagea par serment à faire de son mieux et à remplacer les serviteurs manquants. Le Chapitre dut être satisfait de sa réponse, puisque le même jour, il lui permettait de porter l'habit de l'Eglise, après toutefois que le précenteur se serait assuré qu'il était né de légitime mariage, qu'il n'était pas marié et « non fuit de religione » : un siècle avant Luther, cette expression doit sans doute se comprendre qu'il n'est pas entré en religion (1).

La même année, 1410, Jean de Pymorenc, au nom de L. Allemand, accense et amodie à Guillaume Thomas, curé de Saint-Etienne-sous-Reyssouze les dixmes et servis que le custode possède dans ladite paroisse : l'accensement est fait pour trois ans, à raison de 30 florins d'or par an, payables 20 florins à la Saint-André apôtre, et 10 florins à la Saint-Hilaire (2).

Le canonicat vacant en suite du décès du cardinal Pierre de Thurey fut conféré, en 1411, par le Saint-Siège à un neveu du custode, Claude Allemand, fils de son frère Pierre et de Jeanne de Grandval. Les bulles apostoliques de provisions furent présentées au Chapitre le 19 mai 1411, et les produits témoins pour la preuve de noblesse examinés le 28 du même mois. Mais la preuve fut déclarée insuffisante pour le côté maternel; elle fut reprise le 24, 26 mars et 12 avril de l'année suivante, et semble avoir été pour L. Allemand l'occasion de revenir à Lyon. Présent le 3 avril 1412, qui est le jour de Pâques, il assiste le 12, à la réception de son neveu et s'oblige en même temps que son frère Pierre, le père du nouveau chanoine, pour le paiement de la chappe de ce dernier.

---

(1) Arch. Départ. Fonds de St-Jean. Actes Capit. vol. 8

(2) Arch. Départ. Fonds. de St-Jean. Armoire Daniel, vol. 39, n° 1.

Digitized by Google

Les précautions qu'il prend dans le même chapitre ne sont-elles pas un indice qu'il compte faire ensuite une longue absence ? Pour son propre compte, il remet à l'œuvre de l'église une belle chappe blanche : celle-ci est déposée au trésor, et on lui accorde l'autorisation de s'en servir lorsqu'il officiera (1). Sur ces entrefaites, et peut-être faut-il voir dans cette démarche une marque de l'estime dans laquelle le custode était tenu, l'archevêque, Philippe de Thurey, entre au Chapitre, et c'est en sa présence qu'à l'exemple des autres chanoines L. Allemand fonde une livraison de pain et de vin chaque année, le jour de la fête de saint Jean devant la Porte-Latine. Pour le service de cette livraison, il s'oblige de tous ses biens. Au nom de son neveu il fonde ensuite une livraison qu'il fixe au jour de Pentecôte : c'est Jean de Pymorenc, qui, en qualité de procureur de Claude, s'oblige pour le paiement de celle-ci.

L. Allemand assiste encore à l'assemblée capitulaire du 16 avril, puis il disparaît. On ne le retrouvera au chapitre que 22 ans plus tard, lorsque, pourvu pour la seconde fois d'un canonicat, il viendra en prendre possession.

---

(1) L'inventaire dressé en 1418, au moment où, en suite du décès de Jean de Fontana, *alias* de Genas, le trésor était remis à Jean Fusilis, chanoine de Saint-Just, qui lui succédait dans la charge de trésorier, fournit sur la chappe donnée par L. Allemand quelques indications. C'est, y est-il dit, une belle chappe de petit or, avec son orfroi, sur laquelle sont brodées l'Annonciation de la Vierge Marie et les armes dudit custode et celles du camerlingue. (Act. Capit. vol. 10).

Elle dut servir assez fréquemment, puisque le 20 juillet 1421 on donne ordre à Jean Fusilis, trésorier, de payer, sur le fonds du trésor, à Michel de Ges, brodeur de l'église, 4 escus d'or pour réparation et fourrure de la chappe donnée par l'évêque de Maguelonne, autrefois custode.

Digitized by Google

Le service de Saint-Etienne devait nécessairement souffrir de l'absence du custode qui en avait toute la charge. Le mardi 15 janvier 1415, les chanoines faisaient comparaître devant eux Jean Bicieu, sacristain de cette église, et s'enquéraient du nombre des prêtres et clercs qui la desservaient. Ce nombre était alors de dix : Jean Corbelle, P. Gratet, Etienne Besson, prêtres qui siégeaient à droite du chœur, Vincent d'Oncieux, P. Le Blanc, prêtres siégeant à gauche, et avec eux cinq clercs. Le custode étant tenu d'entretenir douze desservants, et ce nombre n'étant pas complet, on assignait Bicieu et les procureurs du custode au vendredi suivant pour y pourvoir. Au jour dit, et sur sa demande, on accordait à Bicieu un nouveau délai de huit jours, passé lequel le Chapitre statuerait. Sans doute, Picieu se conforma à cette ordonnance, puisqu'au chapitre de la Toussaint on trouve parmi les serviteurs du custode deux noms nouveaux : Léonard Fabri, prêtre, et Caneyron, diacre (1).

Le concile de Constance s'était ouvert le 5 novembre 1414 : Allemand s'y trouva-t-il dès ce jour ? Le 25 février 1415, le Chapitre de Lyon y députait pour le représenter Amédée de Talaru, doyen, Henri de Saconay, sacristain, et L. Allemand, custode ; il leur donnait en même temps pouvoir, pour subvenir à leurs dépenses, d'emprunter et de recevoir en son nom l'argent nécessaire. Dans son discours de Bâle déjà cité à propos de sa présence au concile de Pise, Allemand indiquait plus tard qu'il avait assisté à celui de Constance : mais, dans l'un comme dans l'autre, son rôle est resté ignoré. On sait au contraire la grande part que prit

(1) Arch. Départ., fonds de Saint-Jean. Act. Capit., vol. 9-10.

Digitized by Google

à l'assemblée de Constance l'archidiacre de Lyon, cardinal Amédée de Saluces : le moment venu de procéder à l'élection d'un nouveau pape, douze voix se réunirent sur son nom.

Le concile siégeait depuis un an, lorsque l'archevêque de Lyon, Philippe de Thurey mourut dans sa ville archiépiscopale, le 28 novembre 1415 « à la première heure de la nuit». Le lendemain, le Chapitre ordonnait de citer immédiatement les chanoines pour procéder à l'élection de son successeur. Le secrétaire, à qui en incombait le soin, rendant compte de sa mission, indiqua que, le custode étant absent, il avait remis la citation à son procureur Jean, qui administrait sa maison « qui regit hospicium et familiam ipsius ». Le même jour, 29 novembre 1415, le doyen Amédée de Talaru était élu archevêque ; mais il siégeait précisément à Constance ; il y demeura jusqu'au 13 janvier 1417, où il revint à Lyon, et ce fut seulement le 29 de ce même mois qu'on procéda à l'élection d'un nouveau doyen. Le bâtonnier, qui, sur les ordres du Chapitre, avait dû assigner les chanoines pour cette nomination rapporta « s'être transporté au domicile de vénérable seigneur monsieur L. Allemand, custode, et y avoir trouvé Jean de Prose, son procureur, à qui il avait remis la citation ». Le doyenné fut donné à Geoffroy de Montchenu.

Quoique n'ayant pris part ni à l'une, ni à l'autre de ces nominations, Allemand en fut fort heureux. Un mois après cette dernière, le 18 février 1417, son frère, Pierre Allemand, chevalier, se présentait au Chapitre et remettait aux seigneurs capitulants une missive à eux adressée par le custode : celui-ci y faisait connaître les actions de grâce qu'il avait rendues au Très-Haut pour l'élection d'A. de Talaru à l'archevêché, et celle de G. de Montchenu au doyenné. Pierre

Digitized by Google

Allemand offrait en même temps à l'Eglise, au nom de son frère, pour le service du grand autel, un beau parement en velours noir, de la largeur et hauteur du dit autel, semé de perles vertes et rouges et brodé tout autour de soie verte, avec à droite les armes du custode et à gauche celles du camerlingue, François de Conzié, son oncle (1).

Les chanoines remercièrent le custode de son don généreux, et, après en avoir donné décharge à P. Allemand, le firent déposer au trésor. On le retrouve dans l'inventaire de 1418, déjà cité.

Le même jour les seigneurs capitulants décidèrent de demander aux Pères du concile de Constance confirmation de l'élection du nouveau doyen; quoique l'indication n'en subsiste pas, ce soin fut vraisemblablement confié à L. Allemand.

A cette époque on le trouve abbé séculier de Saint-Pierre-la-Tour, aux diocèse et ville du Puy-en-Velay. Le 1er mars 1417, Pierre de Crote, chanoine de l'église cathédrale de Sainte-Marie, vicaire de vénérable et très circonspect seigneur Louis Allemand, abbé séculier de Saint-Pierre-la-Tour, confère à Pierre Juvenis, prêtre, la vicairie des Saints Cyr et Julie, dans l'église de Saint-Pierre-la-Tour, et lui donne l'autorisation de porter un surplis dans cette église. La Gallia, qui fournit cette indication dans sa série des abbés de Saint-Pierre, y donne à L. Allemand le trentième rang, entre Jean de Verbois et Jean Massé (2).

Malgré nos recherches dans les archives religieuses, d'ailleurs assez pauvres, du département de la Haute-Loire, nous n'avons pu trouver aucune autre trace de son passage

(1) Les Conzié portaient *d'azur au chef d'or à un lion naissant de gueules.*

(2) *Gallia Christiania*, t. II. *Ecclesia Aniciensis.*

Digitized by Google

au Chapitre du Puy. L'abbé de Saint-Pierre était en effet un des dignitaires de ce Chapitre : il y occupait la huitième place, entre l'abbé de la Chaise-Dieu et celui de Saint-Vosy. Chef de Saint-Pierre-la-Tour, il avait à sa nomination tous les prêtres chargés de desservir cette collégiale. Lui-même était choisi par l'évêque. Or Elie de l'Estrange, qui occupait depuis 1397 (1) le siège épiscopal du Velay, assista précisément au concile de Constance. Est-ce là que la science déjà renommée de L. Allemand le lui désigna pour la dignité d'abbé de Saint-Pierre ? Cette hypothèse serait tentante, mais il y a lieu de noter que, dès 1410, Amédée de Saluces, archidiacre de Lyon, dont nous avons signalé les liens avec L. Allemand, était doyen du Puy (2). Antérieurement encore, un Allemand avait appartenu à l'Eglise du Puy : par son testament du 17 novembre 1404, noble Jean Allemand, clerc de l'Eglise du Puy, légua au Chapitre de ladite Eglise, pour son anniversaire, le produit de la vente d'une maison qu'il possédait rue de la Séauve (3). Ce Jean Allemand ne serait-il pas le second des frères du custode de Lyon ?

---

(1) On date généralement la nomination d'Elie de l'Estrange de 1399, mais on trouve aux Archives départementales de la Haute-Loire, fonds de l'évêché, une procuration donnée par lui en 1397 pour l'administration de son diocèse.

(2) L'Église du Puy avait du reste des rapports fréquents avec celle de Lyon. Guillaume de Chalancon, qui succéda en 1418 à Elie de l'Estrange, fut sacré en 1419 par l'archevêque Amédée de Talaru. Cette même année, 1419, Amédée de Saluces, étant décédé, eut pour successeur au doyenné du Puy son neveu, Georges de Saluces, qui devenait cinq ans après chanoine de Lyon. Plus tard Guillaume d'Estouteville fut archidiacre de Lyon et doyen du Puy.

(3) Archives départementales de la Haute-Loire, fonds du chapitre de la cathédrale.

Digitized by Google

Est ce en suite d'une mauvaise traduction de Saint-Pierre-la-Tour, « Sˢ-Petrus de Turre », ou d'une fausse attribution, qu'on a fait de L. Allemand un abbé régulier de Tournus ? Cette erreur a été réfutée par Chifflet (1) de telle sorte qu'elle ne semblait pas pouvoir être reproduite ; elle l'a été cependant, même de nos jours, et il y a lieu de la signaler. L'abbaye de Tournus avait à sa tête, pendant la période où on y a placé Louis Allemand, l'abbé Louis de la Palud.

L'usage des concessions apostoliques nommées expectatives s'étendait alors non seulement aux canonicats, mais à tous les bénéfices ecclésiastiques. Aussi voit-on, le 4 avril 1418, le Chapitre de Lyon confier au custode et au chanoine G. de Roussillon le soin d'intervenir auprès du pape Martin V, et de demander que des expectatives soient accordées aux serviteurs de l'Eglise. L. Allemand était donc encore à Constance. Le 2 juin, la nouvelle de sa nomination à l'évêché de Maguelonne parvenait à Lyon, et, suivant l'usage, on ordonnait sur-le-champ la division de sa terre, c'est-à-dire de sa part dans les revenus de l'Eglise. Cette division eut lieu le 28 du même mois (2), elle établit que son revenu était de 52 livres, 7 sols, 10 deniers, se répartissant entre les obédiences suivantes :

à Saint-Germain.....	38 sols
dans le grand nombre de Couzon.	59 sols 6 deniers.
à Ecully.....	14 sols 7 deniers.
à Saint-Genis-Laval.....	6 livres
à Sainte-Foy.....	4 livres

(1) Pierre-François Chifflet. *Histoire de l'abbaye royale et de la ville de Tournus*, Dijon, 1664.

(2) Arch. départ. fonds de Saint-Jean. Agar, vol. 52.

Digitized by Google

à Givors	58 sols
à Sorbières	100 sols
à Villemontais	60 sols
à Saint-Jean de Thurigneux	37 sols 2 deniers.
à Frans et Chaleins	40 sols
à Miserieu	100 sols
à Archieu	39 sols 7 deniers.
à Balan	75 sols 6 deniers.
à Gourgois	2 sols
à Boulignieux	59 sols 8 deniers.
à Parcieu	63 sols 10 deniers.

Comme il en avait été pour lui-même, le Chapitre de Lyon ne disposa ni du canonicat, ni de la dignité de Louis Allemand : le Souverain Pontife les conféra à Jean de Grolée, qui fit présenter ses bulles de provision le 2 novembre 1418. Jean de Grolée ne crut-il pas entrer au Chapitre sans faire sa preuve de noblesse ? C'était une prétention inouïe. Pendant 7 ans il eut vainement recours à tous les expédients; il dut, pour être reçu au bout de ce temps, obéir à cette loi inviolable.

J. Beyssac.

(*A suivre*).

Digitized by Google

DE L'INFLUENCE
DE
L'ÉTUDE DE L'ARCHÉOLOGIE
au point de vue de l'Architecture
suite (1)

CONCOURS POUR LE PRIX BORDIN

De l'Institut (1899)

VI

Ainsi nous pouvons constater que bien que l'archéologie soit ancienne comme science spéculative, ce n'est bien que de nos jours que, cessant d'être seulement un objet d'érudition scientifique et de recherches intéressantes pour les époques passées, elle est devenue une science pratique, en faisant revivre

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* d'octobre 1899.

Digitized by Google

ou tentant de faire revivre, non plus idéalement mais matériellement les architectures antérieures.

Et ce mouvement commencé vers 1830, presque exclusivement en faveur du Moyen Age, s'est ensuite plus libéralement étendu aux diverses phases de la Renaissance, prolongées jusqu'aux époques de Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et même Louis XVI dans une sorte d'éclectisme artistique.

Au moment où nous sommes arrivés aux dernières années du dix-neuvième siècle, les architectes-archéologues ne sont plus renfermés dans le culte exclusif du gothique. La période batailleuse est finie; le cadre s'est sensiblement agrandi et en devenant moins exclusif, on cherche maintenant moins des modèles à copier que des inspirations fécondes.

L'archéologie devient alors un auxiliaire non seulement attachant, mais surtout utile pour l'architecture. Elle n'est plus abandonnée à l'à peu près, ou à l'inexpérience des amateurs.

Et ne se limitant plus à une école spéciale, ce qui lui donnait une apparence de coterie et constituait un obstacle au progrès, elle prend une ampleur, en même temps qu'une précision qui lui faisaient défaut dans le début et est en harmonie avec la tendance très caractérisée de notre époque vers les études critiques et historiques. L'esprit critique portant à s'affranchir de systèmes absolus; l'esprit historique devenant l'art de restaurer les monuments en s'identifiant avec leurs siècles (Vitet, 1830).

Comment l'architecte pourrait-il se désintéresser d'une science qui fait revivre à ses yeux l'art de la civilisation d'époques antérieures et lui fait goûter le charme et même quelquefois jusqu'aux singularités des œuvres de nos ancêtres ?

Digitized by Google

N'est-il pas, d'ailleurs, déjà encouragé et initié à ces recherches par les travaux imposés aux pensionnaires de l'Académie de France à Rome qui n'ont pas seulement pour résultat de reproduire tels monuments comme le mausolée d'Adrien, le panthéon d'Agrippa, le théâtre de Pompéi, ou la villa Tiburtine pour la centième fois, mais d'en accompagner les relevés et les dessins de restauration de mémoires développés sur leur origine, leurs transformations, leurs rôles dans la société dont ils restent les témoignages précieux.

C'est là le côté utile, intéressant et profitable de ces études de nos lauréats de l'architecture ; et c'est bien déjà l'application de l'archéologie au point de vue théorique et artistique, ces travaux n'étant point suivis d'exécution et laissant les monuments comme sujets d'études absolument authentiques.

Cela peut conduire naturellement à poser cette question : si l'étude de l'archéologie devrait précéder l'étude de l'architecture, ou si l'étude de l'architecture doit précéder celle de l'archéologie ?

Pas de doute sur la réponse à faire. C'est l'étude de l'architecture qui doit précéder et dominer avec ses connaissances générales, son indépendance d'école et ses applications variées à tous les besoins.

L'archéologie vient après comme complément, comme étude particulière et spéciale.

Sans quoi le jeune architecte risquerait de se cantonner, malgré lui, dans une voie toute spéciale, pleine d'intérêt sans doute, mais qui en l'enfermant dans un cadre trop restreint et en réduisant son rôle et sa mission, l'exposerait, dans la pratique, à des contresens choquants.

M. Muntz a dit justement :

Digitized by Google

« L'archéologie est une science insinuante, source puis-
« sante d'éducation, mais il faut, pour en profiter, être
« débarrassé des hésitations primitives. »

On peut dire que cette connaissance de l'archéologie est nécessaire à l'architecte comme celle du latin et du grec pour l'historien, afin de pouvoir remonter aux sources sans risquer les erreurs des traductions.

C'est surtout, en définitive, une science de comparaison.

VII

Il ressort de ces réflexions que l'archéologie, en tant que s'appliquant à relier la chaîne des traditions, au point de vue de l'histoire et en vue de la conservation des édifices anciens, est incontestablement une chose très heureuse et qui doit rendre de signalés services, mais que là doit s'arrêter sa mission.

Donner à l'archéologie une importance plus grande, en faire un art tout spécial qui prenne parfois le pas sur l'architecture proprement dite, c'est tomber dans l'excès et faire fausse route.

L'architecture a une mission plus grande à remplir. Elle ne cherche pas seulement ses inspirations dans les temps passés ; elle s'occupe surtout des temps présents et prépare même les voies de l'avenir.

Et pourquoi retournerions-nous ainsi en arrière ? Pourquoi une telle rétrogradation jusque-là inouïe ? Où serait donc le progrès ? Car, enfin la civilisation ne peut marcher sans lui, si nous nous donnons pour tâche de reproduire détail pour détail, moulure pour moulure, telle ou telle phase antérieure de l'architecture.

Digitized by Google

Nous ne croyons pas nous contredire en admirant le style ogival, aussi bien que celui de la Renaissance, tous deux faisant partie de notre riche patrimoine architectural, et en détournant cependant de l'idée, dans notre civilisation actuelle, d'une reproduction fidèle de ces styles, sauf dans les cas de restauration dont nous avons parlé.

Aucun style n'a été révélé ou créé tout d'une pièce. D'un siècle à l'autre, d'un demi-siècle à l'autre, ils se sont modifiés avec leur temps et ces modifications sont si notables que des noms distincts sont devenus nécessaires pour les désigner.

Ainsi pour l'époque ogivale on a inventé les appellations conventionnelles de primaire, secondaire, tertiaire, ou encore de lancéolé, flamboyant, etc.; et pour l'époque de la Renaissance, employé les désignations plus simples de style de Henri II, François Ier, Henri IV, etc.

Et nous n'aurions, nous, que le choix de l'une de ces époques, sans y rien ajouter, et sans en rien retrancher, quelque contresens qui doive en résulter !

Ne serait-ce pas précisément méconnaître le principe rationnel de l'architecture que l'on prétendait ressusciter que de la copier à trois cents, quatre cents et même six cents ans d'intervalle !

C'était là précisément le danger que l'on pouvait appréhender d'une prépondérance excessive de l'archéologie se faisant indépendante et quelquefois rivale de l'architecture.

Ne faisons pas de l'enthousiasme de convention et sachons nous attacher plus au principe qu'à la forme, puisque, aussi bien, cette dernière ne doit être que la conséquence du premier.

M. Royer Marx disait justement, en 1891 :

« Si le style est l'expression parlante des civilisations,

Digitized by Google

« toute résurrection du passé équivaut à un anachronisme. » Pas plus que l'histoire, l'art ne se recommence.

VIII

Cette question de tendance a préoccupé vivement les esprits.

A la fin de l'année 1895, le journal *L'Architecture* a eu l'idée de provoquer auprès des hommes de lettres et des artistes en renom une enquête sur la question :

« Comment voudriez-vous une architecture nouvelle ? »

Il semble bien que presque tous ont été assez d'accord sur ce que l'architecture devrait être bien de notre époque.

Mais dans leur soif hâtive de nouveauté, ils oublient trop qu'on ne crée pas tout d'un coup *(nihil per saltum)* et qu'on n'a pas d'exemple d'une éclosion spontanée en architecture; qu'il ne faut pas que l'innovation, l'originalité soient confondues avec l'étrangeté, et que, souvent, le meilleur moyen d'être original est de ne pas y penser. L'originalité ne consiste pas à n'être influencé par rien ; on l'est toujours par quelque chose.

Et puis, singulière et frappante contradiction, ils oublient aussi que leur admiration souvent trop exclusive pour tel ou tel style antérieur vient précisément arrêter cet élan, et que le client, avec ses préférences et parfois ses exigences, peut devenir complice des fautes reprochées à l'architecte, en lui demandant et en lui imposant le choix d'un style déterminé et quelquefois d'un modèle à copier.

M. Alphonse Daudet, lui-même, dans la petite enquête que nous venons de rappeler sur le vœu pour une archi-

Digitized by Google

tecture nouvelle, n'a-t-il pas répondu : « quelques représentations des vieux modèles ».

Sans doute, cela ne manquerait pas d'intérêt, intérêt rétrospectif. Mais c'est un vœu bien vague.

Est-il bien certain que notre spirituel littérateur n'aurait rien à regretter dans un de ces vieux logis de Rouen ou d'Orléans, à la physionomie extérieure si pittoresque; qu'il ne constaterait pas bien des lacunes dans la distribution, pour la satisfaction de nos besoins actuels, et qu'enfin il n'en viendrait pas à emprunter bien des choses à nos dispositions modernes ?

IX

Une autre question du plus haut intérêt s'est posée et se débat encore sur les devoirs de l'architecte et sur les limites de l'archéologie dans les travaux de restauration des monuments.

Lors de la loi de 1837 instituant la Commission des Monuments historiques sous la présidence de M. Vatout, et avec des hommes distingués comme MM. Vitet, Bon Taylor, Caristie, Duban, Mérimée, Lenormant, on plaça ces monuments sous la protection du gouvernement pour leur conservation et leur consolidation ; il n'était pas alors question de restauration.

Arrêter leur destruction d'abord, et ensuite pourvoir aux consolidations urgentes ; tel était le but de la loi et de la Commission.

Mais plus tard une scission latente se manifesta entre les archéologues, conservateurs par principe et les architectes, restaurateurs par état (Corroyer).

Digitized by Google

De nombreuses restaurations furent entreprises et ne tardèrent pas à donner lieu à de violentes protestations, presque à une croisade contre les restaurations hâtives qui conduisaient quelquefois à des enlèvements de certaines parties, anciennes cependant, sous prétexte de donner de l'unité à l'ensemble et souvent aussi à des grattages et retaillages funestes dont la cathédrale de Laon, l'église Sainte-Trophine à Arles et même, dans un temps, la basilique de Saint-Denis n'ont pas été exemptes.

M. Georges Hill, en s'élevant contre les dangers des restaurations telles qu'elles se faisaient alors, en montra les fâcheux résultats aussi bien en Allemagne et en Angleterre qu'en France.

Il y eut même, en 1889, un vœu du Congrès international pour la protection des œuvres d'art et des monuments demandant qu'on se bornât dans l'avenir à ce qui est nécessaire pour les consolider, et, au plus, aux mesures qu'exigeraient les usages auxquels ils pourraient convenir.

Ce vœu de prudence n'a pas été stérile et déjà des maîtres consciencieux et habiles s'étaient inspirés de ce sentiment.

Quand il a fallu, par exemple, restaurer le magnifique amphithéâtre de Nîmes, le temple d'Auguste et de Livie à Vienne, etc., on s'est sagement borné aux mesures nécessaires de consolidation, en mettant les pierres utiles pour cela, sans les compléter par la sculpture, ce qui ne laissera plus tard aucun doute pour la reconnaissance des parties anciennes et des parties nouvelles.

Donc, pas de zèle imprudent et dangereux dans les travaux de restauration des monuments ; s'en tenir, autant que possible, à la conservation et à la consolida-

Digitized by Google

tion et se bornant, dans certains cas aux restitutions indispensables.

X

Reconnaissons que depuis un demi-siècle les idées et les tendances architecturales sous l'influence archéologique se sont bien modifiées.

Après la grande lutte entre Classiques et Romantiques, puis l'invasion de l'archéologie se prenant d'un subit et exclusif engouement pour le Moyen Age, et en examinant maintenant le résultat à distance et de sang-froid, on peut constater l'heureuse fin de la période d'exagération et un assagissement notable.

Les élèves du romantisme qui avaient dépassé les vues des maîtres se sont lassés de leurs profils coupés, de leurs gravures en creux, des têtes de lynx et des guirlandes semées un peu au hasard, et aussi d'un certain néo-grec, sorte de trompe l'œil ou d'à peu près économique sur lequel ils s'étaient abusés.

Pour les Néo-gothiques qui prenaient aussi volontiers le nom de rationalistes, ils ont bien marqué leur brillant passage, dirigé surtout par Viollet-le-Duc dont les ouvrages et les séduisants dessins s'étaient transformés en un code sur la matière.

Mais, depuis, les archéologues, nous l'avons déjà dit, ont cessé d'être dévoués exclusivement au gothique. L'archéologie prenant un rôle plus général, plus historique, s'est moins spécialisée et s'est appliquée également aux diverses périodes de la Renaissanee, du seizième au dix-huitième siècle.

Digitized by Google

D'ailleurs, les questions de style, moins discutées actuellement, cèdent évidemment le pas aux questions d'utilité et d'appropriation qui tendent à imprimer à l'architecture moderne son caractère propre ; car les styles ne s'improvisent pas : ils sont une résultante, puisqu'en architecture, le travail d'imagination se traduit par un fait.

On a beaucoup parlé aussi de l'influence des matériaux et des procédés industriels. Cette influence n'est pas douteuse ; mais, elle ne s'exerce que dans une certaine mesure. La construction est un moyen, mais elle n'est pas un principe.

Le fer, par exemple, dont l'emploi a pris une si grande importance, s'applique d'une façon très remarquable aux multiples exigences de la construction ; mais il ne peut constituer une révolution artistique ; il porte dans ses détails la marque typique de l'architecture de notre époque ; il ne l'a pas modifiée, il s'est modifié pour elle (Ch. Garnier, *A travers les arts*)).

XI

Si nous recherchons maintenant quelques exemples propres à marquer l'application et les conséquences de l'archéologie à travers les œuvres d'architecture de notre siècle, ces exemples ne nous manqueront pas.

Toutefois, nous devons borner ce coup d'œil d'ensemble à un nombre restreint, d'autant plus qu'une longue nomenclature en serait fastidieuse et inutile, en risquant de faire perdre de vue le but à atteindre.

Nous croyons même devoir nous abstenir d'accompagner ces exemples des noms des auteurs vivants, évitant

Digitized by Google

toutes préoccupations de personnalités pour ne voir que la tendance et la marche générale.

L'architecture s'est toujours divisée en deux parties principales et distinctes :

L'architecture religieuse et l'architecture civile. Et c'est dans cette division naturelle que nous enfermerons les exemples à présenter et auxquels le souvenir de tout architecte pourra facilement en joindre tant d'autres.

Monuments Religieux

« C'est dans les monuments religieux que l'architecture « atteint son plus haut degré ; et si l'on ne peut concevoir « de religion sociale sans culte, on n'en peut concevoir, « non plus, sans architecture. » (Ces mots sont de Léonce Reynaud.)

Aussi, l'art religieux a été celui qui a constitué la plus haute expression du sentiment humain ; et c'est, par suite, celui surtout dont l'architecture a été l'éloquent interprète.

C'est par l'architecture romane, nous l'avons vu, que l'art monumental religieux s'est manifesté en France, dès le huitième siècle, d'abord essentiellement monastique, avec ses règles sévères et son type uniforme ; puis, du onzième au douzième siècle, avec plus de hardiesse et de variété, dont la cathédrale du Puy et quelques églises de l'Auvergne nous ont laissé de si remarquables exemples.

Ensuite, c'est l'architecture ogivale, avec son émancipation, ses lignes élancées, ses voûtes hardies et sa féconde décoration sculpturale.

Et c'est tout, en France, pour l'art religieux, à part

Digitized by Google

quelques églises qui, plus tard, ont emprunté leur style à la Renaissance.

Aussi, n'est-il nullement étonnant que ce soient ces deux types : roman et gothique qui aient servi d'inspiration à nos architectes modernes, pour les édifices religieux.

Voici quelques exemples de cette évidente influence d'archéologie :

1° *Dans le style roman (ou byzantin) :*

L'église toute moderne de Saint-Martin à Périgueux (vers 1870). La célèbre basilique de Saint-Front et l'église de la Cité qui lui est contemporaine, toutes deux dans la même ville, offraient un type trop remarquable de coupoles, sur pendentifs pour ne pas servir de modèles dans la région.

Aussi, les imitations y sont-elles nombreuses, et c'est parmi les meilleures que l'on peut peut ranger les coupoles de l'église Saint-Martin.

A noter que l'église de Saint-Front, de la première moitié du onzième siècle, avait elle-même été inspirée de l'église des Saints Apôtres, élevée à Byzance au temps de Justinien (Corroyer, 1898).

La cathédrale de la ville d'Angoulême, qui offre encore un type remarquable de ce style à séries de coupoles introduit dans le sud-ouest de la France, au onzième siècle, sous l'influence de Saint-Front de Périgueux, a une magnifique tour à six étages servant de clocher et qu'il avait fallu démolir pour cause de sécurité.

L'architecte Abadie a pris le parti de la faire démonter pierre à pierre pour la rétablir.

C'était là, à coup sûr, de la reconstitution fidèle.

L'église Saint-Martial de la même ville et du même auteur,

Digitized by Google

construite vers 1872. L'architecte a montré dans cette œuvre qu'on peut, sans diminuer son mérite, remonter à des sources qui sont, du reste, bien françaises; qu'un souvenir n'est pas un plagiat et qu'il reste toujours une large marge pour le talent de l'artiste.

Je note donc l'influence, je ne la critique pas.

Parmi les exemples d'édifices religieux élevés dans notre siècle sous l'influence ou le souvenir de l'art roman (ou byzantin), rappelons, sans nous étendre dans des développements qui seraient inutiles, les églises bien connues d'Auteuil, de Saint-Just d'Avray, de Ménilmontant, de Saint-Pierre de Mâcon (1866), une des plus complètes, sous ce rapport, de nos départements du centre, de Pontarlier (1897).

La cathédrale nouvelle de Marseille, celle de Monaco (architecte français) et de nos jours mêmes, la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, etc., etc.

2° *Dans le style ogival :*

A la cathédrale de Limoges, la façade Nord, restauration terminée en 1851. Cette façade moderne composée dans le style du quatorzième au quinzième siècle est très riche et complétée par une élégante balustrade qui relie deux clochetons latéraux.

Voilà une influence archéologique bien caractérisée et, on doit le reconnaître, toute naturelle dans cette circonstance.

Un seul inconvénient auquel on ne peut échapper au point de vue historique, dans de telles restaurations, c'est l'indécision qui pourra en résulter plus tard pour bien reconnaître et classer l'époque du complément.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, beaucoup de talent et de goût dans cet ensemble, malgré cette immense prolongation d'accolade à travers deux grands étages et dont je ne connais pas d'exemple aussi hardi.

La cathédrale de Moulins complétée en 1873, sous la direction de Viollet-Le-Duc, par une vaste nef et par une façade accompagnée de deux magnifiques tours, avec flèches en pierre d'une hauteur de 95 mètres.

La façade nouvelle de la cathédrale de Clermont due au même maître (1880), en style du treizième siècle.

Et tant d'autres qui ont eu le style ogival pour inspiration et modèle.

Toutes les restaurations ne sont certes pas aussi habiles et les réminiscences archéologiques ne vont pas toujours sans quelque bévue.

Ainsi, pour en citer un seul exemple : l'église de Saint-Galmier (Loire), parmi quelques restaurations hasardées, présente des contreforts modernes avec imitation de gargouilles composées de simples pierres carrées, plantées brutalement sur le contrefort, ne servant et ne pouvant servir à rien, car elles ne correspondent à aucun écoulement d'eau.

De très nombreux exemples pourraient, on le comprend, être cités d'emprunts au style ogival pour nos édifices religieux modernes; mais ils sont si connus de tous que la longue liste en serait fort inutile.

Je ne parle pas des monuments religieux de Paris, tels que Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, où les travaux de restauration se perdent dans l'importance de ces monumnts eux-mêmes.

Et je passe volontiers sous silence les innombrables églises de villages ou de communes, où dans beaucoup

Digitized by Google

d'entre elles le style roman et le style ogival ne sont qu'un emprunt banal.

MONUMENTS CIVILS

L'influence archéologique est moins sensible dans notre architecture civile, plus immédiatement soumise à nos besoins actuels.

Cependant cette influence se manifeste sinon comme application directe, mais plutôt comme inspiration dans un grand nombre d'édifices, quelques-uns avec le style ogival, comme dans l'hôtel de ville de Breteuil et dans l'hôtel de ville d'Angoulême.

Pour ce dernier, quel que soit son mérite, surtout pour l'époque où il a été construit, on ne se méprendra pas dans l'avenir, malgré son aspect général gothique, sur sa date d'origine, à la vue d'un mélange bien apparent de divers styles et de certaines gravures en creux aux couronnements des ouvertures, type trop commun de l'époque (1858 à 1866) auquel l'architecte a payé son tribut.

Mais, c'est l'influence des divers styles français du seizième au dix-huitième siècle, surtout du dix-septième au milieu du dix-huitième, qui se montre d'une façon plus particulière dans les édifices civils élevés dans la seconde moitié de notre siècle.

Bornons-nous à citer, car ces exemples sont également présents à l'esprit de tous :

La galerie d'Apollon, au Louvre, restauration si habile de Duban (1851) ;

La nouvelle façade de la Bibliothèque nationale, où Labrouste n'a pas hésité à suivre le style de l'époque primitive ;

Digitized by Google

Le château de Chantilly, si heureusement mis dans sa splendeur par un de nos maîtres ;

Les hôtels de ville de Poitiers, Limoges, du dixième arrondissement de Paris, etc ;

Le musée de Nantes (1895) ;

Le château de Liancourt ;

Le Palais du commerce et la Préfecture de Lyon ;

Et de nombreux hôtels particuliers.

Joignons-y les compositions présentées aux concours récents pour les hôtels de ville de Doullens, d'Ivry et autres, où se voit, bien caractérisé, le souvenir de notre belle architecture nationale, accentué par la préoccupation de rétablir la tour du beffroi, ancien caractère de la Municipalité dans notre ancienne France.

Ces différents exemples, qui, on le comprend, pourraient être facilement multipliés, montrent suffisamment l'influence que, dans beaucoup de cas, les recherches et les études archéologiques ont exercée sur l'architecture en France pendant notre dix-neuvième siècle.

Et franchement, on n'a pas à le regretter, car, à défaut d'un style spécial, qui ne peut être que le résultat de modifications successives, ces recherches ont toujours permis l'exécution de travaux nombreux et importants qui, sans elles, n'auraient pas eu le même résultat.

A une époque où l'architecte aurait dédaigné l'étude de l'archéologie, aurait-il pu réaliser d'une manière si remarquable ces grandes restaurations au nombre desquelles nous pouvons admirer celles du château de Blois, du château de Pierrefonds, de l'hôtel Jacques Cœur, à Bourges, etc. ?

Aurait-on pu rappeler dans nos hôtels de ville et autres édifices municipaux le vieil esprit français, et dans un grand nombre de châteaux et d'hôtels particuliers le beau souve-

Digitized by Google

nir de nos traditions nationales, de ces œuvres portant pour cachet la noblesse et la distinction des formes?

Combien ces travaux diffèrent, en effet, de ceux qui ont marqué les commencements de notre siècle, compris une partie du règne de Louis-Philippe, où les édifices tels que : palais de justice, préfectures, hôtels de ville semblaient décalqués dans des formes froides et monotones, couvertes de l'appellation vague de classiques.

Et quand la plus grande partie de notre siècle n'aurait eu que ce mérite de nous retremper dans notre vieil esprit français, en le faisant mieux apprécier, cela ne lui laisserait-il pas sa physionomie, et cette application des études et recherches archéologiques ne sera-t-elle pas elle-même une caractéristique de notre époque?

Toutefois c'est là, je le répète, un état de transition. Pendant combien de temps se prolongera-t-il? On ne peut le dire puisque l'architecture est dépendante de la marche de la civilisation et des progrès de la science qui lui impriment sa voie.

On aurait bien tort, d'ailleurs, de se laisser aller à un parti pris de dénigrement pour notre époque présente, quand on peut signaler tant d'édifices où nos grands artistes, sans préoccupation exclusive d'archéologie et s'affranchissant de toute influence qui pût être taxée de rétrograde, ont su marquer franchement une marche en avant, respectant le passé, mais caractérisant plus spécialement notre temps et indiquant même des tendances d'avenir.

Qu'il me suffise, à ce point de vue, de rappeler quelques œuvres parmi les plus connues :

L'Ecole nationale des Beaux-Arts (Duban);

La Colonne de Juillet; — la Cour de cassation (Duc);

Digitized by Google

Le Cirque des Champs-Elysées (Hittorf);
La Bibliothèque Sainte-Geneviève (Labrouste) ;
Le Palais de Longchamp, à Marseille (Espérandien);
L'Opéra (Ch. Garnier).
Les Halles centrales ; — certaines gares de chemins de fer, etc., etc.

XII

Le but de l'archéologie, d'où ressort son utilité, a toujours été et devrait être encore l'étude des choses anciennes pour servir d'éclaircissement et de complément à l'histoire dans les Arts et dans les Lettres.

C'est bien ainsi que l'ont entendu nos plus célèbres archéologues. C'est aussi dans le même ordre d'idée que, par exemple, dans la peinture on étudie et l'on conserve dans les collections et les musées les œuvres anciennes pour suivre la marche, les progrès et par moment la décadence de l'art, pour les connaître et s'en inspirer comme sentiment, sans qu'on ait la pensée, cependant, de reproduire la manière des anciens maîtres.

Il en est de même pour les Lettres et les Sciences.

Pourquoi, dès lors, l'architecture qui doit surtout rester l'interprète des mœurs et des goûts de son époque, ferait-elle exception et irait-elle reprendre les édifices d'un autre âge non plus comme comparaison et inspiration, mais comme fidèle reproduction ?

On invoquera la tradition. Et l'on doit, en effet, en tenir compte, mieux que cela, la respecter.

Aussi, ne s'agit-il pas de passer subitement d'une manière à une autre, ce qui n'a jamais eu lieu, mais de modifier

Digitized by Google

l'art architectural, suivant l'état de la civilisation et les ressources offertes par les progrès scientifiques et industriels.

Qu'on ne se méprenne pas. Il ne saurait être question de faire de l'éclectisme, c'est-à-dire de prendre par ci par là des éléments empruntés aux époques antérieures et d'en faire une soi-disant composition.

Cet art, si c'en était un, ne serait plus celui de notre époque, mais un assemblage, le plus souvent irraisonné, des arts précédents.

Et si, au lieu d'un assemblage, c'est une copie complète, nous ne pouvons plus attribuer son style qu'à l'époque qui a produit l'original.

Quelle conclusion à tirer ?

Elle me paraît devoir se déduire tout naturellement.

Réserver plus spécialement et appliquer les connaissances qu'apporte la science de l'archéologie à la restauration et à la conservation des monuments anciens. Et, dans les édifices modernes, ne pas limiter le champ d'initiative par une reproduction ou une copie d'œuvres inspirées et exécutées dans un milieu différent du nôtre.

Dans l'état actuel des choses, et arrivés à la fin du dix-neuvième siècle, après une suite de recherches, de tentatives suivies d'une période d'engouement et même de luttes, nous pouvons reconnaître que ces recherches et ces luttes n'auront point été stériles.

L'archéologie, qui s'est emparée d'un si grand rôle, surtout dans le second quart de notre siècle, si elle n'a pas été exempte de quelque apparence d'exagération, a, du moins, eu ce résultat d'exciter les architectes à une connaissance plus approfondie des époques antérieures et non plus exclu-

Digitized by Google

sivement de l'art du Moyen Age, mais des diverses phases de la Renaissance.

Et ce sera, en définitive, un des traits bien caractéristiques de notre époque que ce respect de nos monuments nationaux et ce soin jaloux de les conserver et de les compléter autant que possible dans leur pensée première, tout en réservant à l'architecture son rôle supérieur de suivre la civilisation, de s'assimiler ses progrès, d'être de son époque et de viser à en laisser, dans l'histoire de l'Art, le meilleur souvenir.

G. George.

Digitized by Google

UN

Manifeste de l'Ecole Traditionnelle

sur l'origine des Eglises de France

Peu de problèmes auront autant exercé les critiques et partagé l'opinion que les origines de nos Églises françaises; l'unanimité cependant n'est pas prochaine, ni l'inconnu prêt à être dégagé, quand on en juge par la seconde édition de l'ouvrage de Mgr Bellet (1), refondue et, malgré de considérables suppressions, grossie de plus de 250 pages sur la première, parue deux ans auparavant.

Si le distingué prélat a corrigé son texte et remanié la table des matières, il n'a rien cédé de ses principes et il n'a pas adouci d'un iota sa thèse et ses revendications. L'abbé

---

(1) *Les origines des Eglises de France et les Fastes épiscopaux par Charles-Félix Bellet.* — Paris, Alph. Picard, rue Bonaparte, 82, 1898, 1 vol. in-8, XXVII, 420 pp.

Digitized by Google

Duchesne compte toujours en lui un adversaire irréductible.

Quel est donc le point précis du débat entre l'érudit de Valence et l'éminent directeur de notre Ecole de Rome ? Il s'agit de déterminer, le plus approximativement possible, l'époque de l'évangélisation des Gaules et de fournir une date à l'organisation des diocèses, constitués au moins avec les deux éléments essentiels, c'est-à-dire un évêque et un troupeau, répandu entre des limites fixes et certaines.

Mgr Bellet, zélateur et porte-parole considéré de l'école qui se nomme elle-même traditionnelle, voit dans nos premiers missionnaires des disciples immédiats de Jésus-Christ; pour les divers sièges qui se réclament de cette haute antiquité, il soutient que leurs fondateurs ont été, la plupart au moins, contemporains de la prédication en Galilée, de l'Ascension et de la Pentecôte. Il accepte de cette sorte Maximin pour Aix, Martial pour Limoges, deux des soixante-douze ; dans Arles et dans Vienne, il installe Trophime et Crescent, compagnons de saint Paul ; il place Sergius Paulus, le proconsul de Césarée, à Narbonne ; Lazare, le ressuscité de Béthanie, à Marseille ; Denis, le membre de l'Aréopage athénien, à Paris, et quelques autres, honorés comme les maîtres de leur foi, dans les plus notables des cités gallo-romaines, de Toulouse à Besançon, de Nantes à Metz, à Bourges et à Clermont.

Dans l'autre camp, M. Duchesne n'a jamais professé vis-à-vis de ce système de conversion de nos aïeux une estime aveugle ; si glorieux qu'il ait été pour eux, si utile qu'il soit pour notre édification et pour les développements oratoires de nos prédicateurs, l'illustre membre de l'Institut a, dès la première heure, ressenti à son endroit une défiance tenace et féconde en épigrammes acérées. La publication des *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, qu'il a entreprise et dont le second

Digitized by Google

volume est sous presse, en révisant et en mettant au point de la science actuelle les séries du classique *Gallia Christiana*, rejette dans l'ombre les inventions apocryphes qui ont fait de notre pays la terre privilégiée de l'émigration palestinienne au premier siècle. Pour ce travail d'une importance de premier ordre, les catalogues épiscopaux des différents diocèses ont été d'un grand profit. De ces divers catalogues, après un examen attentif qui succédait aux recherches paléographiques de M. Léopold Delisle, complétant et confirmant leurs conclusions, quelques-uns, vingt-quatre, pour préciser, sur cinquante-neuf, furent reconnus pour véridiques, les autres rejetés comme altérés par des remaniements fantaisistes et déconsidérés par de grossières erreurs. Les premiers, d'état satisfaisant, ont été employés comme des documents chronologiques; les additions arbitraires des seconds ont été signalées, percées à jour, ramenées à leur auteur responsable, ce qui est bien la plus sûre méthode de les réfuter. Mais il s'est trouvé que partout où la liste était exacte, l'origine apostolique s'évanouissait; au contraire, si le nom placé en tête tenait au Nouveau Testament ou à son trop prochain voisinage, on constatait à la suite des désordres imparfaitement dissimulés et des surcharges tout aussi peu niables. De ce simple rapprochement les traditions, chères au Moyen Age, étaient donc fortement ébranlées et les coups, qui leur étaient portés d'une main si alerte, n'étaient pas commodes à parer.

C'est toutefois ce que Mgr Bellet a tenté : tel est le but de son livre et il y a déployé une érudition étendue, une argumentation serrée, une souplesse de plume et d'esprit pas du tout banale, enfin une ardeur de conviction qui le transforme en avocat redoutable.

Voici les sommaires des six chapitres qu'il a écrits et dont

Digitized by Google

les deux premiers nous paraissent de beaucoup les plus importants et les plus nouveaux :

I. — Les listes épiscopales;

II. — Les textes d'Eusèbe de Césarée ;

III. — Les textes de saint Irénée et de saint Cyprien ;

IV. — Remarques sur les témoignages de Sulpice Sévère, de Grégoire de Tours, d'Adon et sur les origines de neuf Églises particulières.

V. — Saint Martial, apôtre de Limoges.

VI. — Conclusions d'ensemble.

Un appendice considérable sur le *Cursus* achève le volume.

Discuter, ou même purement exposer le jugement du savant prélat sur chacune de ces matières, nous entraînerait évidemment hors des limites d'un compte rendu et des usages de la Revue. Nous désirons plus simplement arrêter l'attention de nos lecteurs, s'ils n'y répugnent pas trop, sur deux questions plus largement traitées du reste que les autres ; on comprendra vite qu'elles nous offrent un intérêt spécial, l'une parce qu'elle est le côté culminant de la thèse, l'autre parce qu'elle se rattache immédiatement à notre histoire locale et au premier titre de notre noblesse religieuse.

Traitons d'abord des listes épiscopales.

M. l'abbé Duchesne les emploie, les bonnes bien entendu, vérifiées à la loupe, comme des documents d'une valeur non douteuse ; il s'appuie sur leur témoignage ; elles lui servent à contrôler d'autres actes, d'autres pièces ; il y voit en un mot une source certaine de renseignements sérieux. Leur comparaison et leur concordance le conduisent à reconnaître qu'avant le milieu du IIIe siècle, les Gaules, la Narbonnaise exceptée, n'étaient dotées que d'un siège épiscopal unique, établi à Lugdunum, auquel étaient soumises

Digitized by Google

juridictionnellement les chrétientés disséminées, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées.

Une telle assertion ruine d'un seul coup tout l'échafaudage des légendaires ; c'est là son impardonnable défaut, son vice radical. En réponse Mgr Bellet reproche à ces listes d'être insuffisantes pour établir une chronologie : les plus irréprochables, dit-il, peuvent être incomplètes, sans qu'on le sache, et offrir des lacunes ; elles n'apprennent absolument rien sur le nombre d'années, tantôt très longues, tantôt très courtes d'un épiscopat ou d'une vacance. Elles ont été rédigées assez tardivement, les moins jeunes vers l'époque carlovingienne ; elles reproduisent enfin les dyptiques et ces tablettes, destinées à être lues à la messe, n'étaient pas à l'abri d'omissions, de surcharges ou d'interversions notoires.

Le raisonnement, j'en conviens, ou plutôt le réquisitoire, ne se tient pas trop mal debout ; il est bien mené. N'a-t-il pas cependant le grave tort de partir d'une hypothèse et de se continuer avec des *peut-être*, sans invraisemblance choquante, mais qui ne sont légitimés par aucune preuve réelle. C'est le sophisme par abstraction introduit dans la méthode historique ; il est aisé de l'appliquer à tout, il est assez fort pour ruiner toute certitude. Condamner en bloc sur des chances probables d'erreur est loin d'être un procédé d'une régularité infaillible, et Mgr Bellet embarrasserait autrement son contradicteur, en signalant quelques uns de ces accidents, qu'il énumère avec complaisance et dont la possibilité l'effraie, tandis que leur existence a échappé à ses minutieuses investigations. Pour anéantir la valeur de ces vieux parchemins, déclarés excellents d'autre part, il suffirait d'y surprendre quelques-unes des fautes qu'on leur reproche de ne pas exclure nécessairement. Alors, on cesserait de les apprécier ; on les écarterait immédiatement du

Digitized by Google

débat; ils iraient rejoindre les innombrables apocryphes dont il n'est déjà que trop surchargé. Jusque-là l'argument des *Fastes épiscopaux* a une portée décisive; on ne la diminue pas en lui opposant la question préalable. Il me semble préférable de s'en référer à l'avertissement de Tertullien et, bien qu'il ait parlé pour un autre motif, d'agréer avec son sage conseil l'éloge qu'il fait de la bonne tenue des catalogues : « *Edant ergo origines Ecclesiarum suarum; evolvant ordinem Episcoporum suorum, ita per successiones ab initio decurrentem, ut primus ille episcopus aliquem ex Apostolis vel apostolicis viris, qui tamen cum Apostolis perseveravit, habuerit auctorem et antecessorem.* »

Passons sur un terrain plus familier à nos lecteurs et arrivons à ce qui est dit de la lettre contenant les actes de nos plus célèbres martyrs.

Sous la plume de Mgr Bellet, nous retrouvons appuyées et développées les prétentions peu nouvelles de l'Eglise de Vienne à réclamer une priorité d'existence sur celle de Lyon et un empressement significatif à exalter Crescent, nommé dans une des épîtres à Timothée, comme son fondateur, aux dépens de la gloire postérieure de saint Pothin, notre premier pontife et le sien très probablement.

Il suffit d'être, même superficiellement, initié aux annales de l'antique capitale des Allobroges et l'on est de reste informé des querelles que sa jalousie a fréquemment soulevées contre sa riche voisine du confluent, une fille ingrate sortie de son sein et devenue plus puissante que sa mère. Dans ces divers cas, je le crains, la partialité fut aussi évidente que le bon droit parut suspect. On se rappelle le mot sévère de Tacite : *Unde æmulatio et invidia et uno amne discretis connexum odium?*

La renommée de nos saints confesseurs, suppliciés sous Marc-Aurèle, importune ses citoyens; non seulement ils

Digitized by Google

s'enrichissent, afin de n'être tributaires de personne, d'une partie de leurs dépouilles et trouvent le Rhône assez complaisant pour les porter jusque sur leur territoire, mais ils inventent en plus une persécution locale, qui leur fut réservée, où leur évêque Justus subit la mort avec une multitude de néophytes. Leur vanité n'est encore qu'imparfaitement satisfaite. Interrogez le savant Nicolas Chorier, leur historien le plus considéré ; il vous apprendra qu'Attale, Epagathus, Blandine, Pontique, tous Viennois, furent torturés dans l'amphithéâtre bâti au flanc du mont Pipey. La primatie est-elle reconnue dans nos murs comme une institution consacrée et officielle; aussitôt leur archevêque s'intitule le Primat des Primats. Des privilèges sont-ils utiles à ces tendances, plutôt naïves qu'ambitieuses, un faussaire les fabrique au XIe siècle ; un autre, au XVIIe, tire de son cerveau toute une correspondance papale des plus suggestives.

Ce n'est pas que chez nous on ait été beaucoup plus timoré que dans l'entourage et qu'on se soit refusé de vieillir nos évangélistes et de les couronner de l'auréole d'envoyés immédiats des grands apôtres. Chaque légendaire, à Lyon comme ailleurs, renchérit sur ses prédécesseurs; ils tiennent tous à ne pas se répéter, à ne pas rester au-dessous des merveilles racontées antérieurement ; ils ne sont d'accord que pour abandonner le réel et broder des fictions, si absurdes soient-elles. Ainsi, selon les uns, Pothin est parti d'Antioche pour les rives du Rhône et la colonie de Plancus, sur les ordres de saint Pierre; selon d'autres, qui l'ont lu dans un homiliaire tombant de vétusté de la collégiale de Saint-Just, saint Paul avait laissé Irénée pour achever d'instruire les païens qui l'avaient hébergé. On remonte même plus haut et un doyen de la cathédrale de Chalon-sur-Saône attribue à Saturnius et à Paradocus, disciples de saint Jean Baptiste, la

Digitized by Google

connaissance que les Lyonnnais ont eue de Jésus-Christ, probablement avant sa passion. L'odyssée de saint Paul, dans notre canton, tient encore plus de l'imagination et de l'invraisemblable (1). Le Docteur des gentils, on l'affirme, fut médiocrement enchanté de la réception qui l'accueillit, il bâtit néanmoins deux oratoires, le plus magnifique en l'honneur de la Sainte Vierge, qui vivait encore à Jérusalem. Mais n'aboutissant pas aux conversions qu'il désirait, il secoua sur la cité la poussière de ses sandales, et courut à d'autres conquêtes. Le châtiment ne tarda pas et l'incendie qui consuma Lugdunum, en une nuit, expia l'indocilité de ses habitants. Paul visita après l'Ile-Barbe, en remontant la Saône, et le site lui sembla agréable : il confia à Longin, le soldat romain qui avait d'un coup de lance percé la poitrine du Sauveur crucifié, le soin d'y bâtir un monastère; il lui remit la garde de précieuses reliques, en particulier le corps de sainte Anne et le vase qui avait servi à la consécration de la dernière Cène. Continuant son exploration et, séduit par le paysage, il s'arrête à Anse ; sans y dresser sa tente, il donne au moins son nom à ce lieu enchanteur; *Asa Pauli* s'honorera d'être sa filleule et sa conquête. On

(1) M. Steyert n'a peut-être pas oublié une homérique discussion qu'il engagea à ce sujet, avec un journaliste dont le tempérament méridional était insuffisamment servi par une érudition difficile à classer. La chose remonte à l'année 1863 et plusieurs numéros de la *Revue du Lyonnais* conservent les preuves du conflit. M. Adrien Péladan, fondateur d'une *Semaine religieuse* laïque, avait voulu débuter par un coup de maître, en nous révélant des titres que notre insouciance avait laissé périmer. Il fut repris et ses textes corrigés de maîtresse façon. En réponse, à défaut de bonnes raisons, il versa sur la tête de son contradicteur une hottée d'injures ; il prit surtout plaisir, croyant l'achever par ce coup, à l'appeler « le paléographe ! »

Digitized by Google

le voit, nos Paradin, nos Champier, nos Rubys, nos Severt n'étaient pas plus revêches à la crédulité que leurs contemporains; ils étaient aussi adroits pour mettre la main sur des manuscrits curieux, sur des cartulaires au moins aussi intéressants que les romans de la Table-Ronde. Cependant, je dois l'avouer, leur peine n'a pas été récompensée à sa valeur; ils ont obtenu peu de crédit et une maigre popularité. La tradition, dans le diocèse d'Eucher et de Leidrade, a toujours été fatalement rattachée à la lettre aux Églises asiatiques sur les exécutions de 177 et, pour entrer dans ce cadre formellement historique, elle était par avance condamnée à se débarrasser de tout ornement étranger ou à perdre de son authenticité.

En dépouillant cette narration fameuse, dont les fragments les plus importants ont été conservés par Eusèbe, notre auteur a cru trouver la preuve que l'Eglise de Vienne était alors, comme celle de Lyon, définitivement et hiérarchiquement constituée, que l'une et l'autre étaient indépendantes, avec un chef distinct, et que dans cette hécatombe, qui ensanglanta l'amphithéâtre du forum de Trajan, la première moissonna au moins autant de couronnes que la seconde.

Nous approchons évidemment ici d'une discussion, à laquelle aucun ami du passé de notre ville ne reste étranger ou indifférent. Cette pensée nous soutiendra et nous lui demanderons le courage de repousser, de la façon la plus formelle, les conclusions proposées comme relevant du texte d'Eusèbe. On nous permettra d'exposer notre avis, avec toute sa sincérité; de notre côté, nous nous appliquerons à n'oublier aucun des égards, qui sont dus à un travailleur consciencieux, dont le nom est justement entouré d'une considération très légitimement gagnée.

Digitized by Google

L'exégèse de Mgr Bellet retient trois passages où « les noms de la ville et de l'Eglise de Vienne sont mentionnés ou directement visés » : la suscription de l'épître ; les mots « απο Βιεννης » à la suite du nom de Sanctus ; la phrase qui nous apprend les dernières incarcérations. Ce n'est pas beaucoup, il faut en convenir, dans un récit long et minutieux comme celui-là; mais encore, à sonder de plus près la chose, je reste persuadé que le désir de lire ce qu'il était prévenu d'y rencontrer a engagé le critique dans une interprétation, où la meilleure des bonnes volontés ne suffit pas pour le suivre. Il est juste d'en administrer la preuve : je ne la retiendrai pas plus longtemps.

« Les serviteurs du Christ, habitant à Vienne et à Lyon, dans la Gaule, à leurs frères d'Asie et de Phrygie. »

Le rédacteur associe, dans l'envoi des Actes des saints confesseurs, les chrétiens viennois et les chrétiens lyonnais : est-ce parce qu'ils forment deux groupes officiellement séparés et autonomes? N'est-ce pas plutôt parce qu'ils sont encore réunis sous la même houlette, comme deux bergeries dépendantes d'un seul pasteur? Duchesne dit oui, Bellet répond non. Le sage Salomon aurait peut-être attendu quelques nouveaux éclaircissements pour se prononcer sur le cas.

Qu'Eusèbe, au temps où il composait son Histoire ecclésiastique, ait déclaré que ces deux voisines étaient « d'illustres métropoles, les plus en vue de la contrée, » il vise un état de choses existant sous ses yeux. Tout le monde convient qu'à cette date, le second quart du quatrième siècle, soixante-quinze ans après la création de la province viennoise, détachée de la Narbonnaise, la séparation était accomplie depuis de beaux jours; alors la notoriété politique et civile de Vienne était égalée par la vigueur de sa foi et les progrès de son christianisme. Le témoignage personnel de

Digitized by Google

l'historien est donc superflu ; celui du document semble trop vague pour ne pas se prêter aux deux interprétations et dès lors n'en patronner aucune.

En ce qui regarde Sanctus, on est également partagé. En effet dans la relation, entre les martyrs qui ont succombé, après avoir lassé la cruauté des bourreaux, Sanctus est désigné comme diacre de Vienne « διακονος απο Βιεννης ». Se douterait-on que cette simple préposition απο ait fait couler des flots d'encre ? qu'elle ait occupé et torturé traducteurs et commentateurs ? L'expression grecque signifiait-elle que le noble héros était natif de Vienne ou bien qu'il y exerçait les fonctions de son ordre ? Dans ce dernier sens, était-il simplement ministre de son évêque urbain, ou était-il un délégué de Pothin, instruisant les néophytes indigènes et les groupant pour la prière et pour l'aumône ? Selon la thèse qu'on adopte, on incline là ou là. Mais si la grammaire est insuffisante pour débrouiller l'énigme, qu'on s'en rapporte à Eusèbe lui-même et on apprendra de sa bouche que Sanctus était originaire de la ville de Vienne ; il le répète précisément dans un fragment des Actes des martyrs. C'est net et il faut chercher autre part des arguments pour ou contre l'existence de deux chrétientés séparées.

Le dernier des textes allégués a moins de brièveté : on décidera s'il est plus suggestif, dans la question, que les deux précédents. « On saisissait chaque jour, dit le rédacteur « anonyme, des chrétiens dignes de compléter le nombre « des premiers, de telle sorte que tous ceux des deux Églises, « que distinguait leur zèle et par qui principalement se « tenaient debout ensemble les affaires d'ici, se trouvaient « réunis en prison. » Nous citons le mot à mot rigoureusement rapporté par Mgr Bellet : la fidélité rachète l'élégance dont il est dépourvu.

Digitized by Google

La mention de deux églises est formelle : c'est même, pour le dire en passant, l'unique endroit du document entier où elle est précise. Désigne-t-elle une Église à Lyon et une Église à Vienne? ou bien existait-il, à Lyon même, deux assemblées chrétiennes, convoquées dans deux lieux distincts, dans deux maisons privées, comme l'Écriture-Sainte en fournit des exemples, du terme et de la chose, à Ephèse, à Corinthe, à Laodicée, etc. ? Le substantif adverbial τα ενθαδε signifie-t-il « les choses d'ici et de là-bas », comme le propose Mgr Bellet, ou exclusivement, ainsi que l'enseigne le dictionnaire, « les choses d'ici. » Le nœud de la difficulté n'est pas autre part.

Mgr Bellet le tranche d'après ses idées sur l'existence de saint Crescent et sa mission paulinienne et il étend ensuite le fil de la façon suivante : Il y eut, sous Marc-Aurèle, une violente persécution générale dans les Gaules ; on poursuivit et on s'empara des fidèles « dans les deux villes à la fois », les autorités locales sévirent avec une cruauté implacable ; celles de Vienne amenèrent à Lyon leurs captifs ; le même cachot et les mêmes tortures réunirent l'élite des deux communautés.

Je m'en excuse auprès de l'honorable écrivain, que je suis contraint de réfuter, et je le prie de croire à la sincérité de mon opinion, comme je lui reconnais le droit de formuler la sienne. Mais, de mon côté, je n'aperçois rien ou à peu près rien de ce qu'il a vu dans la lettre de nos martyrs. Suis-je aveugle ? prévenu ? A force de le lire et de le relire, ai-je perdu le sens de cet émouvant et éloquent procès-verbal ? De plus compétents en décideront ; toutefois les commentaires de Mgr Bellet m'étonnent et me déroutent.

Je ne relève d'abord, nulle part, trace d'une persécution générale ; il s'agit d'une émeute populaire déchaînée contre

Digitized by Google

les sectateurs du Christ; on les traque, on les insulte, on les bafoue; on les poursuit dans la rue, aux thermes, sur les marchés: partout où ils passent, on les accable d'injures et de projectiles. Le gouverneur est absent; les magistrats municipaux emprisonnent les innocents, pour calmer les insulteurs; ils seront jugés au retour du proconsul. Il n'existe évidemment pas d'édit signé de Marc-Aurèle, puisque le légat écrit à l'empereur et lui demande la ligne de conduite à tenir. Un décret antérieur, étendu à toutes les provinces, l'aurait tiré de son ignorance et de son embarras.

Les perquisitions, après un premier interrogatoire, recommencent: les esclaves sont mis à la torture. La police opère avec plus d'activité et sur un plan mieux concerté que la première fois. Mais ses arrestations ne s'étendent pas davantage au dehors de la cité. Le *præses* et moins encore les duumvirs ne jouissent d'aucune autorité sur un territoire indépendant de leur juridiction : ils n'ont aucun mandat pour Vienne. Vienne et Lyon appartiennent à deux provinces différentes, dont le régime administratif n'est pas identique, l'une province sénatoriale, l'autre province impériale. Les deux cités se seraient-elles soulevées en même temps, les délégués se seraient-ils entendus pour se saisir des fidèles, chacun des proconsuls a son tribunal, ses prisons, ses bourreaux; les procès des prévenus, surtout un procès capital, ne se transfèrent pas d'un prétoire à un autre, d'une province dans l'autre. Les Romains étaient trop respectueux des usages judiciaires pour bouleverser ainsi des attributions légalement définies. Une instruction, si elle a été ouverte dans la Narbonnaise, n'aura pas été remise à un magistrat siégeant dans la Celtique (1).

(1) Parmi les fantaisies dont la mémoire de nos martyrs a souffert, on nous permettra de signaler la suivante, qui s'est glissée, je ne sais vrai-

Digitized by Google

Si je n'avais déjà abusé de la place qui m'a été concédée, j'ajouterais que l'évêque lyonnais est regardé par ses compagnons de chaîne comme leur maître commun ; on n'a pas l'impression qu'autour de lui il se soit glissé des frères étrangers. Les païens, qui le confondent avec le Christ, considèrent évidemment l'intrépide vieillard comme le chef unique de ceux qui l'ont précédés au tribunal ; ils le maltraitent comme la cause responsable de l'impiété locale qu'ils sont acharnés à détruire.

Pourquoi les Viennois sont-ils nommés dans l'adresse aux Asiatiques ? Sans doute la naissance de quelques-unes d'entre les victimes, la notoriété en particulier du diacre Sanctus décidèrent à ne pas séparer, dans l'honneur, ceux que l'épreuve avait rapprochés. Peut-être d'autres motifs encore, qui nous échappent aujourd'hui, eurent-ils une influence ? Quoi qu'il en soit, il ressort, à nos yeux, de l'étude de la lettre, qu'il n'y eut qu'un seul théâtre du soulèvement et de la persécution, un seul juge, un seul évêque, un seul bercail.

La topographie, si elle était consultée, pourrait apporter quelque lumière dans le débat. Il existe, en effet, dans nos murs, deux emplacements célèbres, désignés comme le berceau du christianisme, je veux dire : Saint-Nizier et Saint-

---

ment par quelle distraction dans un ouvrage de valeur, l'*Histoire ecclésiastique* de Krauss, traduite par les PP. Godet et Verschaffel de l'Oratoire : « On immola, en Gaule, saint Pothin, l'évêque nonagénaire de Lyon-Vienne, avec ses diacres Sanctus et Attale, l'esclave Blandine avec son fils Ponticus, âgé de quinze ans. » Pour être de provenance protestante et sorti de l'imagination de Mélanchton et de Cave, le renseignement n'était pas meilleur à recueillir.

Chorier, de son côté, avait fait d'Attale le mari de la maîtresse de Blandine et leur avait donné Ponticus pour fils.

Digitized by Google

Irénée, ou plutôt pour leur restituer leurs noms primitifs, les Saints-Apôtres et Saint-Jean-l'Evangéliste.

Pour le premier, nous possédons, dans Grégoire de Tours, un texte, dont il n'a pas indiqué la source, mais qui atteste un fait de beaucoup antérieur au VIe siècle, que le culte officiel et la dévotion populaire avaient consacré. C'est là, dit-il, que furent déposées les cendres calcinées de nos martyrs, sainte poussière recueillie auprès du bûcher où leurs restes avaient été consumés. L'épigraphie recommande le second de ces lieux vénérables ; les inscriptions nombreuses, trouvées à l'entour, avec ces mots : « AD MARTYRES » ne laisseraient subsister aucun doute, quand toute l'antiquité ne déposerait pas en sa faveur.

Il est inutile de développer actuellement toutes nos raisons. Mais ne paraît-il pas vraisemblable à plusieurs que ces fidèles, auxquels il est fait allusion dans la relation eusébienne, les plus zélés, les plus dignes, ayant le plus contribué à soutenir les affaires religieuses dans la cité : « δί ων συνειστη κει τα ενθαδε » appartenaient à l'une et à l'autre de ces deux communautés « εκ τῶν δυο εκκλησιῶν » ; celle-là située à l'endroit même, où les colons et les vétérans romains, chassés de Vienne, avaient provisoirement assis leurs tentes de fugitifs ; celle-ci, comme les catacombes de la voie Appia, dans le voisinage des tombeaux, près des routes impériales d'Aquitaine et de Narbonne, afin de se couvrir des privilèges si favorables aux corporations funéraires ?

La composition même de cette chrétienté naissante n'avait-elle pas amené ce dédoublement ? Nous savons que des émigrés de l'Asie-Mineure, Phrygiens, Smyrniotes et autres, en avaient été les assises fondamentales ; bientôt des indigènes solllicitèrent à leur tour leur cooptation. Ces Ségusiaves, ces Celtes, ces soldats parlaient-ils tous le grec,

Digitized by Google

si répandue que soit cette langue ? L'auteur de la lettre n'a-t-il pas agi avec une intention évidente, quand il a relevé qu'un des accusés, le diacre Sanctus, fit toutes ses réponses en langue latine. Il n'y aurait donc rien d'étrange à ce que les deux groupes, différents d'origine, de condition et d'idiôme, n'aient pas tardé à se choisir, chacun, un lieu d'assemblée et je verrais là, sans embarras, l'explication du « εκ τῶν δυο εκκλησιῶν » du récit épistolaire et sa concordance avec la locution « τα ενθαδε ».

Nous ne pousserons pas plus loin cette aride discussion. Pour ne pas adopter tout ce que pense Mgr Bellet, nous n'en avons pas moins apprécié, dans son ouvrage, les sérieuses qualités qui empêcheront de le confondre avec des productions hâtives, sans préparation suffisante, lancées au hasard de la polémique; il nous est particulièrement agréable de louer, chez l'écrivain, une bonne foi, un bon goût, une modération de langage dont nous aurions souhaité nous-même ne pas trop nous écarter.

J.-B. VANEL.

Digitized by Google

Notes et Souvenirs

A PROPOS D'UNE VIEILLE ENSEIGNE

L'*Express* du 27 octobre 1899 publie l'intéressante information suivante :

Pierre par pierre, notre vieux Lyon s'en va. Voici encore un fragment remarquable que la pioche des démolisseurs va faire disparaître.

C'est une vieille maison placée sur le quai Pierre-Scize, au nº 28. Solidement assise au pied du massif de l'ancien château de Pierre-en-Scize, elle a ceci de remarquable, que depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis 1582, jusqu'à nos jours, elle a abrité la même famille, de descendants en descendants, fabricants ou marchands de poteries et céramiques.

Ce qui lui donne une valeur archéologique particulière, c'est une enseigne en relief, représentant un bonhomme à genoux, offrant à une autre personne debout et coiffée d'un turban, un vase à fleurs placé sur son épaule, et une culotte à trois branches que l'on voit dans le fond. Sous cette enseigne sont gravés ces mots : « A l'enuie du pot, 1718 ».

M. Steyert, qui, dans son livre sur Lyon, a reproduit très fidèlement cette enseigne, a omis d'en donner une explication. Voici celle qui, dans la famille Sourd, propriétaire de la maison, s'est transmise de père en fils.

Digitized by Google

Claude Sourd (1718-1756) était allé, selon une coutume traditionnelle chez les Lyonnais, tenir la foire de Beaucaire. Mais, contrairement à ses habitudes, au lieu, la foire une fois terminée, de remonter à Lyon, poussé par son esprit aventureux, Sourd chargea ses marchandises sur un bateau en partance pour Marseille. A peine en pleine mer, le vaisseau fut saisi par une violente tempête, longtemps ballotté, et enfin jeté sur les côtes barbaresques. Il allait être pillé par les indigènes, lorsque Sourd eut l'idée, pour sauver ses marchandises, d'en offrir quelques échantillons choisis au chef de cette horde. Celui-ci flatté de cette attention accepta le présent, sauva la cargaison, et même l'acheta tout entière à son propriétaire, qu'il rapatria quelques temps après. Il demeura avec lui et ses descendants en relations commerciales, jusqu'en 1854, date où le chemin de fer amena la ruine de la foire de Beaucaire.

C'est la scène de l'hommage rendu par Claude Sourd au chef maure que l'enseigne a reproduite et perpétuée.

Cette enseigne remarquable, les membres de la famille Sourd avaient dès longtemps formé l'intention d'en doter le Musée de Lyon. Elle a été enlevée tout dernièrement de la façade de la maison qu'elle ornait et qu'on est en train de démolir. Nous ignorons si déjà le Musée l'a reçue ; mais nous pouvons affirmer que si le don n'en a pas encore été fait, il ne tardera pas à l'être.

Là, ce vestige d'un vieux commerce local, à l'abri de toutes dégradations, pourra longtemps encore attirer l'attention des Lyonnais.

La curieuse enseigne qui vient d'être déplacée n'a point été recueillie par le Musée. L'Administration, pas plus que la Société du *Vieux-Lyon* n'ont donné signe de vie en cette circonstance. On aurait donc eu à regretter la perte de cet intéressant vestige, si le nouvel acquéreur de l'immeuble démoli, M. Bussy, n'avait pris soin de lui assurer un asile. Désireux de conserver le souvenir d'une industrie localisée autrefois dans le quartier, ainsi que les traditions laissées par une famille si honorablement connue pendant près de trois siècles, il a fait encastrer l'enseigne de la poterie Sourd dans le mur d'une terrasse contiguë au petit

Digitized by Google

hôtel qui se construit sur l'emplacement de la vieille bâtisse. Les archéologues, les amis des vieilles choses lyonnaises n'ont rien à regretter. Puisque l'on ne doit jamais posséder de musée historique lyonnais, on ne peut qu'applaudir à la conservation, sur leur emplacement primitif, des objets ou monuments qui rappellent une date, un fait, un souvenir quelconque (1).

Outre la reproduction de l'enseigne de Bourgneuf dans la *Nouvelle histoire de Lyon* de M. Steyert, on en trouve encore un dessin dans le *Magasin pittoresque* de l'année 1855, faisant partie d'une série d'études sur les enseignes de Lyon, dues également à notre distingué historien. C'est d'après cette gravure sur bois que nous donnons la reproduction ci-dessous.

(1) Pourtant, il ne faut désespérer de rien. Peu de jours après que j'écrivais ces lignes, le 5 novembre, la Société lyonnaise des Beaux-Arts donnait son banquet annuel. Au dessert, plusieurs toasts furent

Digitized by Google

Puitspelu, dans ses *Vieilles enseignes lyonnaises* (1), ne publie pas l'image de cette enseigne, qu'il décrit ainsi :

« A L'ENUIE
DU . 1718 . POT

« était inscrit, quai Pierre-Scize, n° 27, sur une enseigne grossièrement sculptée, représentant deux hommes se disputant un énorme pot, qui est d'évidence un pot à fleurs. Cette signification est accentuée par un objet voisin, qui a l'air d'un énorme champignon ou d'un chou-fleur. Cette enseigne devait être celle d'un potier. »

M. Malaval ajoute en note :

« Et c'est encore celle d'un potier, Eterlin, fabricant de poteries au Pont-d'Alaï, qui a là un magasin. La maison est de la même époque que l'enseigne. »

Cette note n'est point exacte. Le magasin de M. Eterlin était situé non à Bourgneuf, mais quai de Bondy, n° 5, à l'angle de la rue de l'Ours. Il a disparu depuis quatre ans ; le local est occupé présentement par un marchand de chaises. Quant à la vieille boutique *A l'Enuie du Pot*, elle a été

---

prononcés. M. Clavel, conseiller municipal, parlant au nom de la Municipalité, s'est exprimé ainsi au cours de son allocution :

« Bientôt, — et je vous le dis de la part de M. le maire, — un palais digne de Lyon, digne des Arts, digne des artistes, digne enfin de la seconde ville de France, s'élèvera dans le quartier Saint-Paul transformé. M. Hirsch le sait mieux que personne, lui qui en a préparé les plans avec sa science consommée. Dix-sept millions dorment dans les caves de l'Hôtel de Ville. Soyez sûrs, messieurs, qu'une grande part vous en sera réservée, pour que vous conduisiez vos enfants, en leur faisant entrevoir le Beau, de l'école municipale jusqu'à l'école des Beaux-Arts. »

Nous souhaitons que, dans ce palais, un emplacement soit réservé pour le musée historique, depuis si longtemps réclamé.

(1) *Coupons d'un atelier lyonnais*, Lyon, Storck, 1898, in-8.

Digitized by Google

tenue jusqu'à ces derniers temps par M. Labbaye, petit-fils du dernier descendant de la famille portant le nom de Sourd.

Puisque l'occasion s'en présente, je me fais un plaisir d'annoncer à nos lecteurs la prochaine apparition d'un très beau volume consacré aux enseignes anciennes et modernes de Lyon. L'auteur, M. Grand-Carteret, est bien connu par de nombreux travaux sur les arts, la gravure et l'image. Ce livre, publié par les actifs et intelligents éditeurs grenoblois, MM. Falque et Perrin, s'imprime en ce moment chez M. Ducloz, à Moûtiers.

Un dernier mot pour terminer : La maison à l'enseigne de l'*Ennie du pot* n'est pas construite au pied du rocher de Pierre-Scize, comme l'indique le correspondant de l'*Express*.

On sait que le château de Pierre-Scize était édifié sur un énorme rocher, qui se détachait de la colline et arrivait jusqu'à la Saône. Or, derrière la maison Sourd, s'étend une balme plantée d'arbres qui aurait été impropre à la construction d'une citadelle.

Le château de Pierre-Scize était situé à 150 mètres au nord ; son emplacement est indiqué par un petit bastion qui surplombe le magasin militaire des fourrages, dont la superficie a été conquise sur le rocher.

Les escaliers de la montée de la Sarra, à gauche des bâtiments, figurent assez bien les anciens escaliers qui, de la rue de Bourgneuf, montaient au château.

Du pont de Serin, d'où la vue sur le coteau de Montauban est si gracieusement pittoresque, le promeneur peut reconstituer par la pensée, à l'aide du bastion, le vieux château féodal des archevêques, et l'entrée de Lyon si vantée par tous les voyageurs.

Léon GALLE.

Montribloud, 1er novembre 1899.

Digitized by Google

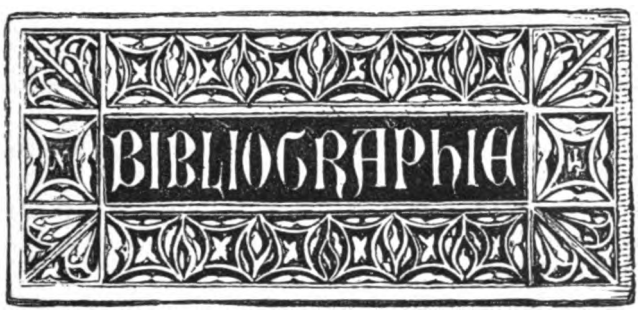

UN POÈTE LYONNAIS

Je n'ai pas la prétention, en commençant cette petite étude, de juger l'œuvre de M. Dellevaux (1), ceci n'est point de ma compétence. Je me bornerai simplement à noter mes impressions, celles que j'ai ressenties à la lecture de ces pages infiniment délicates et parfumées.

Pour donner la note juste des qualités morales d'un individu, il faut s'en référer à ses œuvres, dit un proverbe. Qu'il me soit donc permis de constater, après des maîtres tels que F. Coppée, A. Brisson, la parfaite sincérité, le *vécu* que notre poète apporte à tout ce qu'il écrit. Déjà, en 1896, peu après la mort d'un frère tendrement aimé, parurent les *Essais poétiques*. Dans ces pages très douces, où s'évoquent les choses d'aujourd'hui devenu hier, d'hier devenu le passé, on sent un souffle d'infinie tendresse qui est le cachet particulier des œuvres de Dellevaux.

Dans sa pensée, ces premiers poèmes n'étaient pas destinés à franchir le cercle familial et intime. L'accès de ce qu'il appelait si justement le reliquaire des souvenirs, devait en être défendu au profane. Mais dans notre siècle de viles compromissions, de lâchetés, où le culte du

---

(1) *Tableautins et Médaillons*, Lyon, Storck, 1896, in-8.
Le Sachet d'amour, Paris, Alphonse Lemerre, 1898, in-12.

Digitized by Google

Beau, du Bien, de l'Idéal est si souvent proscrit, n'est-ce pas faire œuvre moralisatrice que d'entr'ouvrir pieusement ce reliquaire pour que la suave odeur qui s'en dégage purifie la lourde atmosphère où se meuvent nos trop terrestres âmes.

Lisez les *Tableautins* et les *Médaillons*, tout y est ravissant et tout serait à citer. Au hasard, mon choix se fixe sur une pièce d'une réalité triste et douce tout à la fois :

LA MORT DE L'AIEULE

Grand'mère se mourait. Dans l'urne en porcelaine
La veilleuse jetait son reflet attristé,
Rendant plus morne encor tout ce que cette scène
Avait de déchirant en sa simplicité.

Grand'mère se mourait. On percevait à peine
De son souffle amoindri, le bruit précipité,
Et son regard allait du crucifix d'ébène
A ses petits-enfants... Sublime charité

Qui confondait ainsi, dans la même tendresse,
Et le Dieu des mourants, et la tendre jeunesse,
Et tout ce qu'ici-bas elle avait su chérir!

— Au dehors, les oiseaux, enivrés de lumière,
Disaient, à plein gosier, leur chanson coutumière,
Pour qu'en nous souriant, l'Aïeule pût mourir...

Plus loin, dans *Pietà*, la douleur affreuse de la mère perdant son fils serre le cœur et rougit les yeux. La fin prématurée d'un frère lui avait inspiré ces lignes déchirantes.

Il n'est plus, ton Jésus!— Seule, au pied de la croix,
O toi, dont le cœur est transpercé de sept glaives!
Sur tes faibles genoux, tendrement, tu soulèves
Ton Enfant pâle et nu, dont les membres sont froids.

Il n'est plus, ton Jésus! Et ton regard implore
Son cadavre que va te prendre le tombeau,
Son œil clément et doux que la mort vient de clore
Et sa plaie au côté, trouant son corps si beau...

Digitized by Google

— Vierge de Nazareth, ô femme du Calvaire,
Je t'aime, avec respect : comme un fils. Je révère
Une autre Mère en toi, dont les pleurs sont tes pleurs.

— O seul amour constant ! tendresse maternelle,
C'est toi qui fais comprendre, et qui rends éternelle
Notre-Dame des Sept-Douleurs !

Il n'en faut pas conclure que notre poète soit exclusivement voué à la mélancolie, que seuls les tristes anniversaires, les muettes douleurs hantent son cerveau. Voyez quel rayon de soleil, quelle vibrante jeunesse animent ce *Sonnet d'Avril* au chevalier Printemps :

LE POÈTE

« Je ne sais pas... mais ce matin,
Toutes les femmes sont jolies...
— Vous, Madame, et toi, gai trottin,
Qui vous a, soudain, embellies ? »

ELLES

— « C'est Monsieur Printemps, libertin !
« Printemps, dieu des tendres folies
« Et beau vainqueur, nous a remplies
« De sa grâce à lui, c'est certain... »

LE POÈTE

— C'est pourquoi, dames et grisettes,
Vous êtes charmantes, vous êtes
Adorables... Je vous le dis :

Aimez, tandis qu'Avril rougeoie !
Aimez !... Dieu, dans son Paradis,
Avant la vertu, met la joie !

Ces trop courts extraits permettent néanmoins de juger du talent souple et de la vie intense qui animent les *Médaillons* sertis dans les *Essais poétiques*.

François Dellevaux ne pouvait vraisemblablement s'en tenir là, tout faisait espérer qu'il nous réservait d'autres surprises ; et de fait, un clair matin de printemps nous apporta le *Sachet d'Amour*. Ce fut si doux et

Digitized by Google

si suave à lire qu'on ne savait plus au juste ce qui embaumait l'âme, de la nature en fleurs ou de ces poèmes parfumés de jeunesse et d'espérance.

Malgré le haut parrainage que F. Coppée voulait bien porter en ces termes à cette nouvelle œuvre : « *C'est avec grand plaisir, mon cher poète, que j'inscris mon nom en tête de ce recueil où vous avez réuni vos jolis vers pleins de grâce juvénile et de parfums,* » il se trouva quelques esprits assez chagrins pour se choquer de la liberté d'expressions qu'ils y ont cru trouver. Pauvres esprits, avouez donc que cette confession à *Celle qui doit être un jour ma femme* vous a profondément troublés. Vous ne pouviez, vous ne vouliez pas croire qu'il existe encore des âmes assez hautes pour proclamer sans fausse honte leurs péchés de jeunesse. La lumière de la vérité vous aveuglerait-elle ? Le poète se place au-dessus de ces petitesses et vous absout tout en vous plaignant de n'avoir pas su conserver l'accent de franchise qui fait tout pardonner.

A la lecture de cette confession, on se rend compte combien le temps est lointain déjà où, laissant errer timidement ses doigts sur la lyre des sentiments, Dellevaux nous donnait ses premiers feuillets. Bien que de facture plus puissante, ces vers ont conservé leur belle simplicité, alliée au pur accent du vrai ; cette définition de l'*Aveu* n'en est-elle pas la convaincante preuve ?

La hardiesse de l'aveu fait sa fierté.
Sans qu'un ménagement hypocrite m'intime
Une pudeur aisée, en ce volume intime
Ma franchise instruira ta pure loyauté, etc.

Le *Sachet d'Amour* peut être appelé le bréviaire des jeunes époux ; la passion, une passion légitime et honnête, y respire d'un bout à l'autre. Le poète nous conduit du premier jour d'hymen jusqu'à l'apparition attendue de l'enfant : ce gage vivant de tendresse ; et alors, il chante encore pour endormir son jeune trésor :

Au bois assoupi, dorment les oiselles ;
Au lac assoupi, dorment les roseaux ;
Les phalènes d'or, l'or des demoiselles
Ne lutinent plus les dormantes eaux.

Digitized by Google

Seul, le ruisselet, dont l'herbe s'arrose,
Dans son lit plaintif sanglote en sursaut.
Au parc endormi, sommeille la rose ;
Au bois assoupi, repose l'oiseau...
Vite, sommeillez, car la nuit est close,
Car vous êtes fleur et petit oiseau.

Car les Mères-Grands somnolent chez elles,
Car dort le rouet avec les fuseaux...
Au bois assoupi, dorment les oiselles ;
Au bois assoupi, dorment les oiseaux...

Souhaitons, en terminant, que notre ami Dellevaux poursuive l'œuvre si bien commencée, que d'autres pages douces et vibrantes viennent encore communiquer à nos fibres anémiées un peu de ce sang bleu si dédaigné de nos jours : le lire et le goûter sera le charme des heures tristes de nos existences.

René des Pomeys.

EN VIVARAIS. — Impressions. — Descriptions. — Notes historiques. — Figures ardéchoises. — Grandes industries. — Presse. — Pages vivaraises, par Jean Volane, Paris et Nancy, 1897-99, 2 beaux volumes in-8, illustrés de 90 dessins ardéchois ou compositions ornementales (1).

Notre confrère, M. Jean Volane, directeur de l'*Ardèche littéraire*, publiait il y a deux ans, un charmant volume, le premier d'une série d'études destinées à faire connaître le pittoresque pays de Vivarais. Cette première partie comprend l'arrondissement de Privas. Il y a quelques semaines, à peine, paraissait un second volume sur l'arrondissement de l'Argentière, et tout nous fait espérer que, très prochainement, le troi-

(1) Par une faveur spéciale pour les abonnés de la *Revue du Lyonnais*, le prix de ces deux volumes réunis a été abaissé à 6 fr. 50 au lieu de 8 fr. 50. — Adresser les demandes à l'auteur, à Pont d'Ucel (Ardèche).

Digitized by Google

sième et dernier, traitant du Haut-Vivarais, viendra clore cette œuvre due à un très pur sentiment de patriotisme.

L'auteur nous promène à travers villes et campagnes. Avec lui nous visitons d'antiques manoirs démantelés et de riantes villas ensoleillées; nous gravissons des montagnes tantôt couvertes d'une luxuriante verdure, tantôt arides et dénudées. Et, tour à tour, M. Volane, nous charme par des descriptions pleines de poésie ou des récits historiques dramatisés par les légendes locales.

Et lorsque, rentré au logis après ces courses vagabondes, le voyageur se repose auprès de l'âtre des fatigues de la route, l'auteur, en compagnon fidèle, l'entretient des antiques souvenirs et des gloires de sa province.

Alors, nous voyons défiler, en une série de portraits, les célébrités vivaraises depuis Béranger de la Tour et Olivier de Serres, jusqu'à Odilon Barrot et le chirurgien Ollier. Ce sont, parmi les anciens : Clotilde de Surville, Joseph Gamon, François Valeton, le cardinal de Bernis, Soulavie ; et parmi les contemporains : Auguste Desportes, le peintre Duffaud, Ovide de Valgorge, Mazon, Benoît d'Entrevaux, Henry Vaschalde, etc.

Et ainsi, du passé au présent, parmi les hommes et les choses, nous passons escortés par une pléïade qui chante, de ce pays aux paysages sévères, les jours écoulés et le renouveau.

Chanoine Lecoq.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 4 juillet 1899.* — Présidence de M. Gilardin. — A raison de l'accroissement considérable des demandes des lauréats aux prix de l'Académie, la Compagnie décide qu'à compter de l'année prochaine la clôture des divers concours sera fixée au 1er juin. — M. Rougier lit la premiére partie de son rapport sur les travaux des membres de la section de philosophie, morale, jurisprudence et économie politique. Cette partie comprend l'histoire de cette section pendant le XVIIIe siècle. L'orateur fait observer que la philosophie tient peu de place pendant cette période. Mais il en est autrement de l'économie politique et sociale. Il cite, à cet égard, le discours que prononça l'avocat général Servan, membre associé, dans la séance publique, où il fut reçu, le 10 juillet 1781.

Séance du 11 juillet 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Communication est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, annonçant qu'une subvention de 600 francs est accordée à l'Académie pour l'impression du *Pentateuque* du VIIe siècle. — Hommage : *Le déluge de Noé et les races prédiluviennes*, par M. de Kirvan. — M. Pariset présente un rapport sur les travaux et publications de la section d'histoire et antiquités. A ce sujet l'orateur rappelle aussi les recherches fécondes, dues au Comité d'histoire et d'archéologie, qui forma une sorte d'annexe de l'Académie, de 1860 à 1870. — M. Bonnel donne lecture du résumé des travaux de l'Académie pendant le premier trimestre de 1792.

Séance du 18 juillet 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Communication d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique

Digitized by Google

annonçant que le Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à Paris, à la Sorbonne, le 7 juin 1900. — M. Berlioux présente un rapport sur l'ouvrage de M. de Kirvan : *Le déluge de Noé et les populations prédiluviennes.* Il signale notamment les conclusions adoptées par l'auteur au sujet de l'ancienneté de l'homme. D'après lui la durée de la race humaine ne remonte guère au-delà de 5.000 ans, et M. Berlioux partage cette opinion. — M. Berlioux signale ensuite les résultats importants obtenus par diverses Sociétés anglaises ou américaines, dans leurs explorations en Palestine et dans la vallée du Nil. Les observations, faites ainsi, sont consignées surtout dans des publications importantes, mais d'un prix inabordable pour de simples travailleurs. — M. Chantre partage cet avis. D'un côté, aucunes publications de cette nature n'ont été faites en France et, d'autre part, si on veut les consulter, on est obligé de se rendre à Paris, dont les grands dépôts les possèdent seuls.

Séance du 25 juillet 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Hommage : 1° *Les atômes et les hypothèses dans la géométrie* (2e édit.), par M. Bonnel ; 2° *Le Beaujolais préhistorique.* — M. Vachez fait un rapport oral, au nom de la Commission du prix Livet, qui propose de décerner la somme de 3.000 francs de la manière suivante : à Mlle Debise, 1.500 fr. ; à Mlle Combe, 1.000 fr., et à Mlle Duperron, 500 fr. Les conclusions de ce rapport, mises aux voix, sont adoptées. — Sur un rapport, présenté par M. Bonnel, l'Académie décide que la somme de 5.000 francs, du prix Lombard de Buffières, sera répartie, par part égale, entre les dix lauréats suivants : MM. Cotin, Michel, Garbil, Chometon, Prayer, Matéi ; Mmes Périllat et veuve Bernard, et Mlles Bloud et Mourette. — M. Bonnel communique la fin de sa notice sur l'Académie pendant l'année 1792. L'orateur signale, à ce sujet, un fait rare dans les annales de la Compagnie : l'admission au nombre de ses membres de Mlle Victorine Lallier, jeune artiste, auteur d'un tableau représentant Icare, auquel son père attache des ailes. Elue dans la séance du 24 juillet, Mlle Lallier fut reçue dans la séance publique du 30 juillet. Mais cette réunion fut la dernière séance publique que tint l'Académie. Quelques jours après, les livres et objets d'art appartenant à la Compagnie et conservés à l'Hôtel de Ville, durent être transportés au Collège de la Trinité, où fut tenue la séance de rentrée du 20 septembre 1792.

Digitized by Google

Séance du 1er août 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Sur un rapport présenté par M. Bonnel, le prix Ampère-Cheuvreux est décerné à M. Jacques Demeure, répétiteur à la Martinière, bachelier ès sciences et licencié en sciences physiques. — L'Académie vote des félicitations à M. Vermare, ancien lauréat des prix Dupasquier et Lombard de Buffières, qui vient d'obtenir le grand prix de Rome pour la sculpture. — M. Bleton donne lecture d'une étude intitulée : *Molière à Lyon.* C'est à Lyon, dit l'orateur, que Molière a donné la première de ses œuvres dramatiques, lui ayant valu une juste célébrité. Mais, jusqu'à ce jour, à l'exception de Brouchoud, on n'a guère parlé de son séjour dans notre ville, où il vint pour la première fois au mois de décembre 1652. A cette époque, il n'existait pas de salle de théâtre proprement dite, mais de simples salles de jeu de paume. L'une d'elles était située dans la rue de l'Angile et Saint-Olive l'a encore vue en 1817. C'est là que, d'après la tradition, Molière joua, pour la première fois, l'*Etourdi*, qui ne fut imprimé que dix ans plus tard. Après avoir rappelé les troupes italiennes, qui donnaient des représentations à Lyon à cette époque, l'orateur énumère les principaux sujets de la troupe du grand comique, parmi lesquels figurent les Béjard et Marquise de Gerla, qui épousa René du Parc. A la suite de ces débuts, qui eurent un grand succès, Molière se rendit plusieurs fois dans le Languedoc; mais fréquemment aussi il revint à Lyon, où il donna, en 1657 et 1658, des représentations en faveur des pauvres. Mais, dès cette dernière année, il se fixa définitivement à Paris. L'orateur, examinant ensuite ce qu'il y a de réel dans le personnage du pharmacien Fleurant, déclare qu'il ne voit là qu'une simple légende. En ce qui concerne les rapports de Molière avec la société lyonnaise, l'orateur ajoute que l'existence de ces rapports n'est établie d'une manière certaine qu'avec l'avocat Basset, auteur dramatique, et Françoise Pascal, à laquelle sont dues des tragédies et des comédies. En terminant, M. Bleton exprime le vœu que l'on profite des transformations du quartier Saint-Paul pour y élever un monument destiné à rappeler le séjour à Lyon de notre grand comique. — MM. Lacassagne et Bonnel appuient cette proposition. Ce dernier fait observer, à ce sujet, qu'autrefois l'Académie était chargée par le corps consulaire de rédiger les inscriptions à placer sur les monuments de la Ville. Aujourd'hui elle n'est plus consultée. Mais il serait peut-être bon de saisir cette occasion pour prendre l'initiative des projets des monuments et des inscriptions qu'ils doivent recevoir.

Digitized by Google

Chronique d'Octobre 1899

SOMMAIRE. — La guerre du Transwal. — M. Loubet à Collonges. — Les perquisitions et le grand complot. — Nouveaux timbres et nouvelle monnaie. — Fêtes officielles. — Les grands travaux. — Le pont d'Ainay. — A Fourvière. — Les morts du mois. — Mgr Fava. — Chronique des arts et des lettres. — Les incunables de Grenoble. — Nos théâtres.

Le mois d'octobre de l'année fin de siècle 1899 sera à jamais célèbre dans les fastes de la grande histoire; car il marquera le superbe élan d'un petit peuple de 300,000 âmes se levant, fort de son droit et jaloux de son indépendance, contre le terrible léopard britannique et infligeant aux troupes de Sa Gracieuse Majesté les plus sanglantes et les plus honteuses défaites que l'Angleterre ait jamais subies. Quelle dure leçon pour la France! Le 12 octobre; le Transvaal et la République d'Orange déclarent courageusement la guerre à l'Angleterre et leurs troupes envahissent à la fois Natal et la colonie du Cap.

Les graves préoccupations qu'une pareille situation extérieure devaient susciter à nos gouvernants et à nos diplomates n'empêchaient pas M. Emile Loubet de venir passer vingt-quatre heures de doux far-niente sous les ombrages de la somptueuse propriété de Mme Perret, à Collonges-sur-

Digitized by Google

Saône, le 5 octobre; tandis que le même jour, les perquisitions, en vue d'établir, contre toute évidence, l'existence du fameux complot panaché dont connaîtra la Haute-Cour, recommencent à Lyon, chez M. Pierre de Saint-Victor, chemin de Francheville, un lettré lyonnais, un philatéliste même, — c'est dire s'il songeait peu à conspirer — d'où les policiers reviennent aussi bredouilles qu'un chasseur quêtant un lièvre à Vénissieux.

Mais notre vie n'est pas suspendue aux exploits tracassiers de messieurs du Parquet; et le 5 octobre n'en apportait pas moins aux amis des arts une bonne nouvelle. Un jeune architecte, — est-elle assez privilégiée, cette année, l'architecture! — M. Alexandre Bruel, né à Lyon, le 3 mai 1869, élève de MM. Blondel et Sellier de Gisors, recevait de l'Académie des Beaux-Arts le prix Chaudesaigues, l'envoyant pour deux ans en Italie, comme son collègue, notre compatriote, le nouveau prix de Rome, M. Vermare.

J'ai parlé de M. Pierre de Saint-Victor, le philatéliste; il a dû tressaillir d'aise, malgré les ennuis de ses perquisitions, en apprenant que Luc-Olivier Merson venait d'accepter de l'Etat la commande de la nouvelle vignette qui va courir le monde sur nos lettres en 1900, le timbre-poste de l'Exposition.

Si on songe qu'à la même époque nous aurons les pièces de 40 francs et de 100 francs de Chaplain et la grande Semeuse de Roty, la semeuse de 5 francs, que la Convention monétaire internationale tient toujours en charte privée, on devine la joie qui règnera bientôt dans le monde des collectionneurs.

Le 8 octobre, grande fête à Limonest, pour l'inauguration des plaques commémoratives des morts de 1870; la même nuit, on assassinait à Champagne un pauvre diable dont les

Digitized by Google

meurtriers restèrent introuvables comme les assassins de la pauvre cabaretière qu'on trouve égorgée le 22, dans la rue Sébastien-Gryphe. C'est à croire que nous n'avons plus de police depuis qu'on l'a exilée sur le boulevard de la Part-Dieu.

Le même jour, 22 octobre, splendide fête offerte par la Société de tir de l'armée territoriale à l'occasion de la distribution des prix à ses lauréats du concours de 1899, fête pleine de patriotisme et d'entrain, à laquelle assistent toutes nos autorités. Seul, M. le maire de Lyon manquait à l'appel. Etait-il retenu par l'étude du projet de création à Lyon d'une école de tannerie, d'où pourrait sortir plus tard un président de la République ? Songeait-il au fameux cours de repassage qu'on va inaugurer dans nos écoles municipales et dont nos ménagères feront bien de profiter ? S'occupait-il de l'école d'enseignement colonial que la Chambre de commerce va inaugurer bientôt ?

*
* *

Non ; M. le Maire songeait aux grands travaux qu'il a rêvés depuis qu'il préside aux destinées de notre ville ; et soudain son front s'illuminait, il rêvait d'un bon tour à faire à ses électeurs récalcitrants du deuxième arrondissement.

— Ils ont réclamé, se disait-il, un pont monumental à Ainay, à la place de leur vieux pont branlant ; on l'ouvrira au public, sans tambour ni trompette, sans inauguration, sans discours.

Ainsi fut dit, fut fait. Le 1er octobre, le cantonnier du coin enlevait la dernière barrière qui fermait l'accès du pont et les piétons stupéfaits s'aventuraient sur cette nouvelle voie, se demandant, avec étonnement, s'ils avaient bien le

Digitized by Google

droit de fouler ainsi une asphalte que le pied de M. Gailleton n'avait pas encore consacrée.

Et le pont d'Ainay ne sera jamais inauguré.

Pauvre pont ! Il avait remplacé la passerelle ouverte en 1821, qui succédait elle-même au pont de bois construit en 1745-48 par l'architecte de Gérando et emporté par les eaux en 1793. Ce fut, je crois, le dernier pont sur lequel le droit de péage, prélevé par les Hospices, fut payé. Il fut racheté par la ville, le 2 mars 1865. Le nouveau pont a coûté à nos finances environ 700.000 francs.

Mais les travaux importants ne manqueront pas à notre bilan du mois d'octobre.

On commence les travaux d'éclairage électrique de la rue de la République. Le 5 octobre, le Conseil municipal dénonce à la Compagnie des Eaux son traité et se substitue à elle. Dieu veuille que nous ne payions pas l'eau municipale plus cher qu'auparavant !

A la même séance M. le Maire propose la construction d'une nouvelle Morgue, dont le besoin se fait, certes, bien sentir — sans mauvais calembourg. — Elle serait placée derrière la Faculté de Médecine. Cet emplacement vaudrait certes mieux que le projet qui consistait à en faire le plus bel ornement du futur pont de l'Université. Nos industriels ne doutent de rien, vraiment. Enfin, le 24 octobre, le Conseil municipal décidait le prolongement de l'avenue de Saxe, au milieu du quartier de la Mouche. Qu'on vienne donc nous dire que nos édiles ne peinent pas à la tâche !

Il est vrai, cependant, que ce ne sont que des projets et nous savons, par expérience, en fait de travaux d'édilité, combien il y a loin de la coupe aux lèvres.

A Fourvière aussi, les travaux d'achèvement sont activés avec zèle. Nos lecteurs n'ont pas oublié les lances rompues

Digitized by Google

par nous pour sauver de la destruction le vieux portail de la nef Saint-Thomas. Son sort est aujourd'hui décidé et nous sommes heureux de la détermination prise par la Commission, éclairée par M. Sainte-Marie Perrin ; on remettra l'ancienne porte de la nef Saint-Thomas sous le porche qui sert d'entrée latérale entre les deux églises, perpendiculairement à l'emplacement qu'il occupait autrefois ; c'est-à-dire qu'il formera l'entrée latérale de l'ancienne chapelle. On ne pouvait pas trouver de meilleure solution.

*
* *

Hélas, tout passe ici-bas, laissant derrière lui indifférence ou regrets. N'avons-nous pas, en ce mois d'octobre, qui confine a la fête des morts, de chers défunts à pleurer !

Le 4 octobre, meurt, à Villefranche, M. Philippe-Grégoire Chatel, ancien zouave pontifical, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, médaillé du Bene-Merenti, président du Conseil de fabrique de l'église Saint-Pierre de Villefranche.

Nous apprenons avec regret, le 13 octobre, la mort, à Lyon, de M. Pictet ; c'est une grande figure lyonnaise qui vient de disparaître.

M. Pictet s'était consacré à l'enseignement ; pendant longtemps son institution fut le rendez-vous de toutes les notabilités lyonnaises.

M. Pictet était depuis vingt-trois ans membre du conseil central de la Propagation de la Foi. Il portait la rosette de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire. Il avait été également nommé officier d'Académie pour services rendus à l'enseignement.

Le même jour, on enterrait, à Paris, l'expert Charavay, dont le nom a été si souvent prononcé dans l'Affaire à

Digitized by Google

propos des discussions que souleva l'écriture du bordereau.

Il était né à Lyon, le 17 avril 1848. Sorti de l'Ecole des Chartes avec le diplôme d'archiviste paléographe, il s'était créé une réputation universelle dans le commerce des autographes qu'il abandonna en 1892 pour se livrer exclusivement à des travaux d'érudition, notamment à la publication de la correspondance de Carnot et à ses expertises en écritures.

Le 17 octobre, succombe Mgr Armand-Joseph Fava, évêque de Grenoble, emporté par les fièvres contractées en Afrique au cours de son apostolat.

Né à Evin-Malmeuson (Nord), le 10 février 1826, Mgr Fava s'embarquait en 1851 pour la Réunion, ou il devint vicaire général de Mgr Desprez; puis, sur sa demande, il fut envoyé, avec les premiers missionnaires catholiques sur la côte orientale de l'Afrique et à Zanzibar. Cette partie de la carrière apostolique de Mgr Fava est trop connue pour que nous nous y étendions plus longuement.

Evêque de la Martinique en 1871, chevalier de la Légion d'honneur le 5 mars 1874, évêque de Grenoble enfin, Mgr Fava prit possession du siège épiscopal, le 18 novembre 1875.

Le 30 octobre mourait notre confrère, M. Raymond, l'excellent critique d'art du *Lyon Républicain*.

Le même jour, on inaugurait, à Pau, la statue de Bourbaki, œuvre de M. Millet de Marcilly. Nul n'ignore le précieux souvenir que laissa à Lyon l'ancien gouverneur de Lyon, et l'ardeur qu'il apporta dans l'organisation de notre armée des Vosges, pendant l'Année terrible.

Mais, arrêtons là cette nomenclature aride et qui n'évoque en nous que de vains souvenirs et des regrets; et puisque nous parlons des chefs de notre armée, signalons la récente

Digitized by Google

nomination, au grade de général de brigade, de trois de nos compatriotes : le général Lacoste, né à Lyon, le 30 mars 1842 ; le général Gillet, de Châlon-sur-Saône, et le général Nicolas, né à Charolles, le 20 mars 1844.

*
* *

Notre chronique d'octobre serait incomplète si nous n'accordions pas aux arts la place qu'ils méritent.

La rentrée solennelle des Tribunaux, le 16 octobre, a été pour M. l'avocat général Thévard, chargé de prononcer le discours d'usage, après la Messe Rouge traditionnelle, l'occasion d'offrir aux lettrés un véritable régal.

M. Thévard avait pris pour sujet un des événements les plus tragiques que nous révèle notre histoire locale au XVIIIe siècle : « Le tumulte du pont de la Guillotière en 1711 et le procès du sergent Bel-Air ».

C'est le récit poignant d'un acte de brigandage commis, un jour de fête, par un sergent et sa troupe, qui avaient mission de maintenir l'ordre public près du pont de la Guillotière, sur la rive gauche du Rhône. La foule était serrée près de ce pont lorsque Mme de Servient, qui voulait passer, fut, à la suite d'un événement resté toujours mystérieux, jetée hors de son carrosse ; celui-ci fut aussitôt renversé et une indescriptible mêlée s'ensuivit.

Les portes du pont furent fermées et les promeneurs massacrés et pillés par les soldats. Deux cent dix-sept victimes jonchèrent le sol de leurs cadavres. Le sergent Bel-Air fut seul arrêté, ses hommes purent prendre la fuite.

Bel-Air, malgré les témoignages accablants, affirma toujours son innocence. Le Présidial le condamna néanmoins au supplice de la roue, à cinq cents livres d'or d'amende envers le roi et à deux cents livres pour les messes à dire en

Digitized by Google

faveur du repos de l'âme de ses victimes. Ses complices furent plus tard jugés par défaut et condamnés à la pendaison.

M. l'avocat général Thévard s'est défendu de vouloir tirer une conclusion de cet épisode d'une grande intensité dramatique. Cette dissertation si intéressante, si puissamment écrite, a été très applaudie. C'est du reste, une des rares manifestations des lettres, en octobre.

Nous pourrions citer encore, à l'occasion de l'ouverture des hostilités entre le Transvaal et l'Angleterre, une thèse de doctorat en droit qui a précisément pour titre : *De la déclaration de guerre, sa justification, ses formes extérieures*, éditée chez Rey, à Lyon, auteur, M. Nicolas Bruyas, lauréat de la Faculté de droit et de la Société d'Economie politique.

Enfin nous signalerons la prochaine apparition du catalogue des « incunables » de la bibliothèque de Grenoble, véritable travail de bénédictin, terminé par M. Maignien, l'érudit conservateur de cette bibliothèque. Il forme un volume de 500 pages, orné de nombreuses gravures.

La collection des livres du XVe siècle de la bibliothèque municipale de Grenoble se compose de 614 ouvrages formant 332 volumes, imprimés de l'an 1460 à l'an 1500 inclusivement. Un inventaire sommaire de cette collection avait été rédigé en 1810 par les soins de Jacques-Joseph Champollion-Figeac ; mais cet inventaire, resté parmi les papiers de l'auteur, fut, à la mort de son fils, vendu aux enchères publiques à Lyon, en 1898. Après J.-J. Champollion-Figeac, M. Ducoin dressa, en 1830, un nouveau catalogue très sommaire qui indique 539 numéros. Depuis, la collection s'est accrue de 64 ouvrages.

Il importait que ces précieux monuments de l'art typographique à son berceau ne fussent pas plus longtemps ignorés du public savant.

Digitized by Google

Le fonds des incunables de la bibliothèque de Grenoble a été constitué, en grande partie, à l'aide d'ouvrages tirés de la bibliothèque de la Grande-Chartreuse (de 1794 à 1803).

Nous terminerons cette notice, suivant l'usage, par un aperçu rapide sur nos théâtres.

Les Célestins nous offrent, le 17 octobre, une « première » sans intérêt, *La Légion Etrangère*, gros mélodrame où se mêlent l'intrigue des bas-fonds de Paris et la gouaillerie des lascars de la légion, perdus au milieu des Malgaches.

Le 20 et le 25, intéressantes reprises de *Denise* et de *Nos bons Villageois*, par une excellente troupe de comédie.

Le Grand-Théâtre ouvre ses portes le 10 octobre, avec les *Huguenots*. M. Tournié, qui se trouve maintenant à la tête des deux théâtres municipaux, nous présentait plusieurs nouveaux pensionnaires : M. Scaramberg, un fort ténor de véritable talent et qui sera très goûté du public ; Mmes Fœdor, Tournié, Walter : MM. Mondeau, baryton ; Sylvain et Artus, basses ; une première danseuse, Mlle Cerny, qui fera les délices des abonnés des fauteuils ; un ballet absolument incohérent ; un orchestre plein de bonnes intentions, très bien conduit par M. Miranne.

Puis le vieux répertoire défile, l'*Africaine*, *Roméo*, *Hamlet*, *Faust*, *Manon*, *Mireille*, *Hérodiade*, prétextes ordinaires à d'interminables débuts. On nous annonce pour cet hiver des nouveautés sensationnelles : *Cendrillon*, opéra de Massenet ; *Tristan et Yseult*, de Wagner ; *Princesse d'Auberge*, comédie musicale en trois actes, de Blocx ; *Hensel et Gretel*, conte lyrique en trois actes, de Humperdinck ; *Jahël*, opéra en quatre actes, de Coquard. Mais chacun sait que l'antichambre des directeurs de théâtre est, comme l'enfer, pavé de bonnes intentions.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imprimerie Mougin-Rusand, Waltener et Cie sucrs, rue Stella, 3

Digitized by Google

Digitized by Google

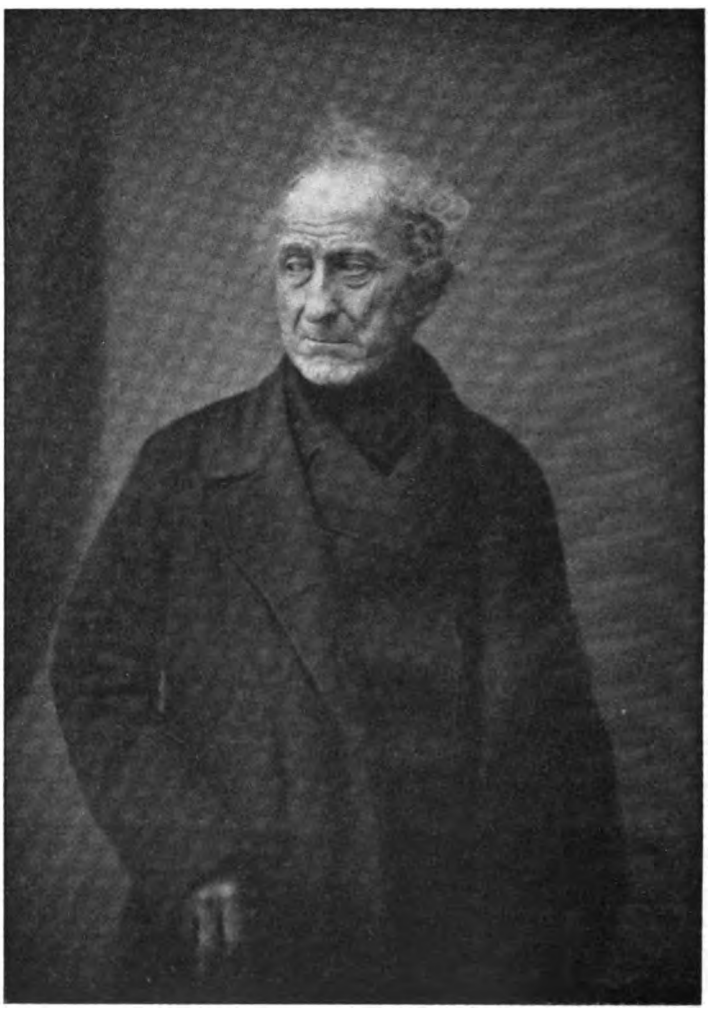

BALTHAZAR-JEAN BARON
graveur lyonnais
(1788-1869)

Digitized by Google

Balthazar-Jean BARON

Graveur lyonnais

Il n'est pas rare que, sous une enveloppe de commerçant, habite une âme d'artiste, de même qu'un talent d'artiste peut fort bien se trouver doublé d'un esprit mercantile ; les exemples ne manquent pas.

Le négoce lyonnais a fourni bon nombre de ces hommes qui donnent à l'art leurs heures de loisir et de détente. Quelque opinion qu'on en ait, l'industrie de la soierie est un milieu particulièrement propre à éveiller chez ceux qui l'exercent le sens artistique. Il serait facile de citer vingt noms de fabricants de soierie qui, non contents du titre d'ami des arts, ont tenu avec honneur le pinceau ou le crayon.

Le burin et la pointe offrent moins d'attrait et ont rencontré moins de fidèles. Aussi ne saurait-on laisser tomber en complet oubli le nom de Baron, qui, tout en poursuivant sa carrière commerciale, a pratiqué cet art délicat et difficile

Digitized by Google

du graveur, et laissé une œuvre considérable par le nombre et la valeur des pièces.

Balthazar-Jean Baron est né à Lyon, le 14 juillet 1788 ; il est mort à l'âge de quatre-vingt-un ans, le 24 juin 1869. Très estimé dans le monde des affaires, il fut élu au Conseil des prud'hommes en 1836 et siégea au Tribunal de commerce, de 1843 à 1845. Il obtint même, en 1848, dix-sept mille suffrages aux élections pour la représentation nationale.

Baron avait, dit-on, appris à dessiner sans maître et se disait « élève de la nature ». Ce qui n'est point impossible à un sujet bien doué, possédant le sens d'observation et s'assujettissant à dessiner scrupuleusement la nature. Mais la méthode est dangereuse et l'apprentissage beaucoup plus long.

Si Baron n'eut pas de maître, il eut au moins un conseil, en la personne de Chatelain, secrétaire de l'Ecole vétérinaire et amateur distingué. C'est lui qui, en vue sans doute de réprimer chez le jeune débutant ce lâché inséparable des esquisses exécutées sans acquis préalable, l'engagea à dessiner à la plume.

Baron avait été tenté de confier ses premiers essais à la lithographie, alors à ses débuts : on possède de lui deux dessins au crayon (1824), et deux dessins à la plume sur pierre (1825). Mais il devait trouver son véritable instrument dans la pointe et ne plus abandonner la gravure à l'eau-forte : cent-soixante-dix-neuf pièces de lui attestent la vigueur de son talent et une fécondité remarquable chez un homme qui ne pouvait donner à l'art que les miettes de son temps.

*
* *

Ce qui caractérise l'œuvre de Baron, c'est un sentiment profond de la nature. Comprendre et aimer soi-même, faire

Digitized by Google

comprendre et aimer aux autres : c'est tout le secret de l'art. Aucune théorie, aucun système ne prévaudra jamais contre ce principe. On ne fait bien que ce qu'on fait avec amour, et on ne fera bien comprendre que ce qu'on aura d'abord compris soi-même.

Encore faut-il que le sentiment de l'artiste soit juste et qu'il le raisonne avant de le traduire : sinon, la photographie serait le premier des arts. Baron répudiait l'école qui, dans la nature, copie tout d'une main servile ou qui, s'arrêtant à l'écorce des choses, se dispense d'en exprimer l'âme. A ceux qui disaient devant lui : « Rien n'est beau comme le vrai », il ne manquait jamais de répondre : « Dites plutôt que rien n'est vrai que le beau. »

Il excellait à traiter le paysage, mais il y place, d'ordinaire, quelques figures qui, pour être d'une facture sommaire, où se sent le défaut d'études académiques, sont toujours à point pour animer le tableau et en accuser le caractère.

Sa manière se rattache à celle de Boissieu, surtout dans la première partie de son œuvre, et Boissieu lui-même procède visiblement de l'Allemand Weiroter. Plus tard, Baron subira d'autres influences, mais son dessin ne perd jamais ses qualités de netteté et de simplicité, même dans les gravures les plus poussées. C'est de premier trait, sans retouche, sans fignolage. C'est, cependant, très étudié, et nul détail n'est livré à l'imprévu .

Vous devinez l'homme qui a librement choisi ses sujets, les a traités avec amour et conscience, et dont on pourrait dire que le temps ne devait pas lui durer, lorsqu'il travaillait. Son œuvre ne trahit ni hâte, ni impatience, ni repentirs.

Les environs de Lyon et certains coins de l'ancienne ville ont fourni à Baron le thème ordinaire de ses gravures. Mais il mettait à profit ses voyages d'affaires, dont il rapportait

Digitized by Google

souvent de charmants souvenirs. C'est ainsi qu'à chacun de ses voyages à Paris, il s'arrangeait à disposer d'un jour pour aller à Fontainebleau faire quelque étude d'arbre.

L'arbre! voilà son sujet favori. Baron lui souffle la vie, lui donne une personnalité, exprime ses sensations de plante par le mouvement des branches et du feuillage, et nuance d'une touche sûre les diverses colorations des verdures. C'est la nature, mais avec ce quelque chose en plus, que l'artiste tire de son propre fonds, qui ne se peut définir et qui fait de lui un véritable créateur.

Ses compositions sont bien ordonnées. Savoir composer est une des qualités de l'esprit lyonnais dans ses productions. Mais Baron possédait, d'instinct, l'entente des effets de lumière et il avait assez vite acquis la science des plans qu'il rendait sans jamais recourir à des moyens violents. Des amateurs pourraient lui reprocher ses ciels, souvent blancs et manquant de certaines teintes qui font valoir le paysage. Il faut y voir une marque de sincérité. Les ciels à effet sont presque toujours composés, par l'artiste, après coup et agencés pour les besoins du sujet.

Aquafortiste travaillant toujours d'après nature, Baron n'a jamais dû envier le talent des graveurs, dont le burin est voué à la reproduction des œuvres d'autrui. Il partageait, pour sûr, l'opinion d'About, qui a porté sur eux ce jugement irrévérencieux : « des artistes qui mettent trois ans à copier un tableau que l'auteur a fait en trois mois ».

*
* *

Un trait commun à tous les Lyonnais qui appartiennent aux affaires et cultivent, aux heures de loisir, les arts ou les lettres, c'est d'aimer les Muses pour elles-mêmes et pour

Digitized by Google

les joies qu'elles leur donnent. Ils évitent de se produire au dehors; lors même qu'ils arrivent à la possession d'un véritable talent, ils ne visent jamais, suivant le mot consacré, « à une gloire qui dépasse l'octroi ».

Notre graveur n'y faillit point. L'aquafortiste Bléry fut peut-être le seul artiste parisien avec qui Baron a noué des rapports. Et encore était-ce pour en tirer des conseils et non pour se ménager un patronage dans le monde des arts, à Paris. Toutefois, par Bléry, sans doute, il fut présenté au duc de Luynes, qui suivait avec intérêt les travaux du graveur lyonnais.

Il était nécessairement lié avec tout ce que Lyon comptait d'artistes et d'écrivains. Une notice, parue au lendemain de sa mort (1), fait de lui un membre de cette spirituelle et joyeuse compagnie, qui s'intitulait plaisamment la *Société des Intelligences*. En réalité, le nom de Baron ne figure point dans la liste des trente titulaires, et il n'a pu qu'être l'hôte des agapes mensuelles qui se tenaient au pavillon Nicolas et qui avaient laissé naguère de si aimables souvenirs.

De l'esprit? sans doute il y aurait injustice à dire que notre temps en est dépourvu. Mais la joie est le propre des individus et des sociétés bien portantes. Aussi, n'est-ce point un des symptômes les moins alarmants de l'heure présente, de constater que le franc rire et la belle humeur nous ont momentanément quittés.

Baron, nous apprend la même notice, fut un des fondateurs de la *Société des Amis des Arts*. Encore une institution disparue! Créée en 1836, elle a dû se dissoudre au bout d'un demi-siècle, après avoir versé un million et demi dans la

(1) *Revue du Lyonnais*, juin 1869.

Digitized by Google

poche des artistes. Que ses fautes, — si elle en a commises, — que ses fautes lui soient légères!

Membre de la Commission des Musées, Baron était étroitement lié avec le peintre Thierriat, conservateur. Celui-ci prisait très haut le talent de son ami le graveur, trop haut peut-être : car, dans une lettre que j'ai sous les yeux, il n'hésite pas à l'égaler à Rembrandt. Tant il est vrai qu'il est difficile de rester dans la mesure lorsqu'on veut complimenter un artiste!

Les témoins de sa vie disent que Baron était d'un caractère vif et enjoué et que sa conversation, toujours intéressante, était recherchée.

« M. Baron était très bon », ajoute une aimable femme qui, dans sa jeunesse, l'a connu et qui garde à sa mémoire un véritable culte : Mlle Céline Giraud, héritière d'un nom qui figure avec honneur dans la liste des imprimeurs lyonnais d'estampes. C'est chez son père que Baron, présenté par Paul Saint-Olive, a fait tirer un grand nombre de ses planches. Mlle Giraud possède plusieurs des dessins originaux de son vieil ami.

Certes, il devait être bon, de cette bonté qui gagne les cœurs et se les attache. C'est le témoignage que lui ont rendu tous ceux qui ont parlé de lui, et un exemple, emprunté à sa vie intime, suffirait à le démontrer.

Sa fille aînée avait épousé Lecocq, professeur à l'Ecole vétérinaire, plus tard directeur. La jeune femme mourut à la naissance d'un premier enfant. Le gendre ne cessa de porter une affection filiale à son beau-père, affection bien désintéressée, car Baron, trompé par l'associé qu'il s'était donné dans sa maison de commerce, dut subir une liquidation désastreuse.

Lorsque l'époux, veuf de Mlle Baron, voulut convoler en

Digitized by Google

de secondes noces, il ne le fit qu'avec l'agrément du père de sa première femme. Le nouveau ménage l'entoura d'affection, leurs enfants lui donnaient le nom de grand-père, et quand Jean Baron succomba, en 1869, à une attaque d'apoplexie, Lecocq était accouru des premiers à son chevet.

L'artiste laissait un fils, Stéphane Baron, qui a fourni comme peintre, une carrière honorable. Il a beaucoup produit et fut, pendant un temps, un exposant fidèle de la Société des Amis des Arts. Il traitait surtout les sujets héroïques et les sujets de genre, avec costumes archaïques. On trouve de ses œuvres chez beaucoup d'amateurs lyonnais. Nos Musées possèdent un de ses tableaux, acquis par l'Etat et envoyé en 1865 : *L'enfance de Jupiter*. Cette toile de vastes dimensions, était jadis appendue dans le grand escalier.

*
* *

La Bibliothèque du Palais des Arts a reçu de Jean Baron lui-même une collection complète de ses œuvres, formant un bel album de cent soixante-dix-neuf pièces. Les premières portent la date de 1826 ; les trois dernières ont été remises le 17 septembre 1868, quelques mois avant sa fin.

Cette œuvre, espacée sur une période de plus de quarante années, offre un caractère d'unité assez remarquable. Non que l'auteur, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, n'ait point subi quelques influences, ne se soit point essayé à divers procédés : vernis mou, effets de pointe sèche. Mais la même main se sent d'un bout à l'autre, et d'ailleurs, vous reconnaissez toujours l'artiste à ses arbres, qui restent pour lui le motif par excellence.

La description en a été entreprise par un de ses amis, Chatelain, qui l'a poussée jusqu'au numéro 122 et l'a consi-

Digitized by Google

gnée dans un album manuscrit. Il ne semble pas y avoir une exacte concordance entre la description et les numéros de classement de la collection du Palais des Arts.

Au surplus, toutes ces épreuves ne sont pas d'un égal intérêt. Renvoyant les artistes et les amateurs à la collection complète, je vais essayer une courte description d'une quinzaine de pièces, les plus marquantes entre toutes.

N° 9. — *Un Charretier causant* (1828). — Au premier plan, à droite, un arbre planté au bord d'un chemin, sur lequel est arrêté un charretier qui cause avec un piéton vu de dos. Au fond, un corps de bâtiment à tourelles. Cette partie, trop faiblement mordue à l'eau-forte, a été reprise à la pointe sèche. Il semble, au premier coup d'œil, qu'il y ait quelque chose de voulu et que l'artiste ait cherché à rendre un effet de matin.

N° 11. — *Le Chevrier* (1828). — Paysage avec rivière formant plusieurs coudes et fuyant dans le lointain. Harmonie dans la disposition et grande entente des plans.

N° 24. — *L'Ile-Barbe* (1831). — Vue prise du bas de Caluire ; dans le fond, on aperçoit le plan de Vaise. Jolie pièce, gravée d'une pointe fine et serrée.

N° 28. — *Le Chemin tournant* (1831). — Gravure sur étain, qui se ressent du choix du métal. Il est, néanmoins, remarquable que le groupe d'arbres qui occupe le centre, s'enlève avec une légèreté que l'écrasement du trait n'arrive point à compromettre.

N° 32. — *Les deux Marchands forains* (1833). — Une des pièces les plus parfaites de la collection. Un chemin partant, droit et hardiment, du premier plan et passant entre un rocher couvert de broussailles, à gauche, et un bel arbre à droite. Un coup de lumière sur la partie lointaine

Digitized by Google

du chemin, un château en ruines dans le fond. Tout dans cette œuvre, est satisfaisant.

N° 40. — *Portrait de Mlle Baron* (1834). — Prise de profil, avec le grand col blanc et le bonnet linge des pensionnaires de l'époque. C'est bien vu et simplement rendu.

N° 46. — *Les Joueurs* (1834). — Une des belles pièces de la collection. Un chemin qui part, au premier plan, de gauche à droite, puis se coude pour s'enfoncer entre deux roches à pic. Deux joueurs sur un tronc d'arbre couché; deux cavaliers dans le chemin; au fond, les trois arches d'un pont; dans le lointain, un coteau que blondit la lumière. Arrangement très bien étudié.

N° 54. — *Le Pigeonnier de Rochecardon.* — Motif qui a sollicité le crayon de nombre d'artistes lyonnais. Le croquis de Baron est savamment arrangé; des plantes folles, au premier plan, dont la silhouette vigoureuse fait repoussoir à la butte que surmonte la tourelle.

N° 79. — *Chaponost* (1840). — Deux arbres, feuillés et fouillés à merveille, forment le sujet principal de la planche. Dans le fond, à gauche, une ligne d'aqueducs.

N° 95. — *Restes d'un édifice antique* (1844). — Planche gravée sur vernis mou, à l'aide du crayon. Il y a quelques retouches à la pointe. Premier plan en lumière, contrairement au parti ordinaire de l'artiste. Les ruines qui donnent son nom à cette gravure sont indiquées à gauche.

N° 107. — *Châtaigniers à Izeron* (1846). — Encore un premier plan clair. L'ombre même que projettent les arbres est tempérée par une lumière qui se joue dans les frondaisons.

N° 108. — *Maison du village de Nanc (Jura)* (1846). —

Digitized by Google

Maison à escalier extérieur, comme dans la campagne lyonnaise. Une mare, un troupeau, une futaille, une échelle : un vrai Boissieu.

N° 111. — *Route d'Izeron* (1847). — La planche est coupée en biais, de gauche à droite, à mi-hauteur, par une route ensoleillée. Au delà, un groupe de châtaigniers superbement dessinés; au loin, sur la hauteur, l'église de Châteauvieux.

C'est de ce morceau que Thierriat écrivait à Baron : « Cette planche fait la barbe à tous les aquafortistes de Paris ; c'est un vrai chef-d'œuvre. » (23 janvier 1866).

N° 122. — *Vue de Francheville* (1849). — Conçue dans le même esprit que le chemin d'Izeron. Même fini, même charme. Cette planche est une de celles que l'auteur prisait entre toutes ses œuvres ; son fils partageait ce sentiment.

N° 123. — *Chemin de la Grande-Chartreuse* (1849). — Au millieu, l'entrée noire et béante d'une grotte, dans lequel va s'engouffrer le chemin; deux religieux encapuchonnés.

N° 165. — *La Croix des champs* (1858). — Cette estampe, où commence à se montrer le déclin de l'artiste, a inspiré un poète, Mlle Sophie Manéglier, de Reims. Elle adressait à l'auteur, le 5 avril 1859, une pièce qu'une main amie m'a communiquée et dont voici un passage :

Que j'aime, au pied de la croix du village,
M'agenouiller et contempler le ciel !
Le monument a pour dôme un nuage,
Pour luminaire un rayon de soleil.
La fleur des champs qui couronne sa tête
Vaut mieux que l'or de la croix des cités,
Et le doux chant de la jeune fauvette
Qui, voletant, vient l'effleurer au faîte,
A bien aussi ses saintes voluptés.

Digitized by Google

Dans la période comprise entre les dates des deux dernières œuvres citées, 1849 et 1858, Baron a gravé une dizaine de vues dont Lyon a fourni le motif : le coteau des Carmes, la maison Paladio, Saint-Georges, Fourvière, l'entrée de Lyon par Saint-Clair, par les Etroits, par Vaise, etc. Ce sont d'intéressants morceaux, fidèles comme documents et bien exprimés. Mais on sent que le talent de l'artiste se meut à l'étroit dans ces intérieurs de ville : il lui faut, pour prendre sa libre envolée, des horizons champêtres, sur lesquels se profilent les ramures harmonieuses des arbres.

Auguste BLETON.

Digitized by Google

Recherches Préhistoriques

DANS

LES MONTS DU LYONNAIS

Lorsque nous parcourions les flancs des collines et des monts du Lyonnais, pour repérer sur la carte du département les points visibles du canal d'aqueduc de la Brevenne, qui captait les eaux des ruisseaux tributaires, rive droite, de cette rivière, les paysans nous disaient :

D'abord à Courzieu : Vous qui cherchez les vieux murs, ce n'est pas ce fragment de *Sarrazin* (1) qu'il faut voir, c'est là-haut sur le faite de la montagne du Châtelard qu'il faut aller, là vous verrez des débris d'un château qui couvrait la montagne tout entière, on voit encore les restes du donjon sur la pointe du sommet. C'était le plus grand château

(1) C'est ainsi qu'on appelle le canal d'aqueduc.

Digitized by Google

qu'on puisse voir, il avait autant de fenêtres qu'il y a de jours dans l'année.

A Chevinay, on nous disait : Ce morceau de mur romain ? Ce n'est rien, c'est là-haut qu'il faut monter, au cret de la Tour ou du Châtel, on voit sur le sommet de la montagne les vestiges d'un grand château, la ruine du donjon est très visible, sous les décombres il y a encore la crémaillère du château, elle était en or massif ! Mais celui qui la trouverait ne pourrait l'emporter !

A Vaugneray, on nous disait : C'est au cret Pellerou qu'il faut aller, c'est là qu'était le primitif village de Vaugneray, on y voit les matériaux de sa démolition. Il y avait non pas une simple église, mais une cathédrale, ses ruines sont encore amoncelées au sommet de la montagne, le cimetière était en face, au bas des bois des Fonts-Verne.

A côté, dans la combe de la Prouty, on voit sur 500 mètres de longueur, les débris d'une ville écroulée au temps du déluge.

Il est résulté de nos recherches et constatations sur place, que jamais il n'y avait eu de château au cret Châtelard, ni au cret de la Tour ou Chatel sur Chevinay, pas plus qu'il n'y avait eu de cathédrale au mont Pellerou, ni de ville dans la combe de la Prouty.

A dater de ce moment, et pendant huit années, nous avons exploré, non les campagnes mais la pointe des monts du Lyonnais, au milieu des bois et des épines ; nous avons constaté alors qu'il y avait un fonds de vérité dans ce qui nous avait été dit par les paysans. Nous avions sous les yeux les vestiges et les débris, informes, rudimentaires et souvent sauvages, d'une civilisation primitive, inconnue, morte, aujourd'hui difficilement restituable, car cette civilisation qui a duré de nombreux siècles sur les sommets

Digitized by Google

des *horts* et *vorlands* (1), n'a laissé que des vestiges tellement informes, sauf quelques-uns cependant, que l'on est tenté de confondre ces ouvrages avec l'œuvre de la nature.

Il est résulté de nos recherches provoquées par des circonstances indépendantes de notre volonté, une étude à laquelle nous étions mal préparé, étude condensée dans un volumineux manuscrit.

Voici les titres des chapitres qu'on pourrait donner à cette étude, accompagnés de quelques éclaircissements sur chaque titre.

Nous demandons l'indulgence du lecteur, car la nomenclature qui va suivre n'est souvent qu'une répétition de choses similaires.

LA GRANDE VOIRIE

Ce chapitre est simple dans sa conception, mais d'une compréhension difficile.

Comment faire admettre par la génération actuelle, que la grande route Nationale de la France suivait la ligne générale de partage des eaux en contournant les sources de la Saône, de la Seine, de la Loire, pour aller par la montagne Noire, se souder aux petites Pyrénées près de Quillan (Aude) Que des routes secondaires suivaient également les lignes de partage des eaux, entre les rivières petites et grandes ?

Ces routes sont les chemins de crêtes pratiqués et créés

(1) Points stables qui ont résisté aux derniers mouvements orogéniques et géologiques.

Digitized by Google

par les premiers habitants de notre pays, suivis pendant de longs siècles et jusqu'à la fin du Moyen Age.

Il en était ainsi, même sous la domination romaine, puisque les grandes routes construites par les conquérants étaient surtout affectées aux services administratifs. Souvent en plein bois, ces chemins de crête sont bordurés par de gros quartiers de roches, entassés ou piqués debout dans la terre, la chaussée large de 1^m à 1^m20 est pavée par places en gros blocs de granit.

Spécimens : Châtellet, cret de la Yenne, (Yzeron) ; cret de la Bote, au mont Pila ; col de la Fosse ; mont Pellerou, sur Vaugneray.

Cette grande ligne de partage des eaux à travers la France, est appelée en termes de géologie et de théorie des tremblements de terre, un *hort* ou *vorland,* c'est-à-dire une ligne stable, les tremblements de terre se propageant rarement du bassin d'un fleuve dans celui du fleuve voisin.

C'est le long de cette grande route et sur les routes secondaires, entre les bassins des rivières que s'agitaient la vie intense et la civilisation relatives de ces époques lointaines.

LES MONTS A FORME MAMELLAIRE

A la suite de nos recherches et de nos constatations, nous avons classé les sommets des monts en deux catégories :

Monts a forme mamellaire ou en calotte sphérique

C'est sur ces monts que l'on trouve les travaux les plus beaux et les plus compliqués érigés par les philolithes, ce

Digitized by Google

sont les temples sauvages du mégalithisme, les baalats de la Bible.

Nous comparons ces monts à la mamelle d'une gigantesque Cérès étendue sur son dos.

Ce sont des mamelles terrestres avec le bouton lithique au sommet en guise du bouton lactifère.

Les types les plus accentués dans nos contrées, sont le cret de Mercruy et son congénère le cret Montchal tous deux sur Lentilly, mais le sommet du cret Montchal est à grande section et à calotte très surbaissée.

Les Monts surbaissés

Ces monts n'ont pas la forme de la calotte sphérique, ils sont ordinairement allongés et leur faîte se compose de deux ou trois boutons ou mamelons plus ou moins prononcés et surbaissés eux-mêmes.

Les travaux des philolithes y sont modestes, quelques-uns affectent de la recherche dans l'exécution, de la mignardise, si l'on peut s'exprimer ainsi en parlant de ces grossiers ouvrages.

Les Couronnes en quartiers de roches, grandes couronnes aux culmens, couronnes moindres sur les flancs des monts

Les grandes couronnes ou cercles en quartiers de roches sont toujours aux sommets des culmens des monts à forme mamellaire.

Châtelard, sur Courzieu, 70 mètres de diamètre intérieur, vaste temple à incinération non seulement à l'intérieur de sa couronne mais encore à l'extérieur.

Digitized by Google

Mont Bourchany ou Château Bélize, sur Pélussin et Pavezin (Loire), 70 mètres de diamètre intérieur.

Saint-Sabin, près la Versanne (Loire), 50 mètres environ.

Couronnes moindres, forme mamellaire moins accentuée

Châtelard, sur Thurins; Saint-Clair, Rochas, sur Yzeron.

Les petites couronnes, tumulus effondrés, annelets ou petits cercles sont très nombreux sur les croupes surbaissées et sur les pentes des monts, surtout le long des chemins de crête et des chemins d'accès des culmens.

Boutons lithiques naturels formant culmens, entourés de plates-formes avec cercles de pierres piquées debout

Les boutons lithiques en roches fixes naturelles sont nombreux sur les sommets des monts, ils sont presque toujours entourés d'une plate-forme arrangée de main d'homme, souvent des quartiers de roche sont simplement piqués debout en forme de couronne ou de cercle autour du bouton naturel.

Les plus beaux types sont au mont Châtellet, sur Yzeron; à Montmain, près Brullioles; au Châtelard, sur Thurins; au Châtelard, sur Aveize.

Tumulus en quartiers de roches sans plate-forme mais avec murgers

Tous les sommets des monts de forme mamellaire ou de forme surbaissée, qu'ils soient granitiques ou de roches

Digitized by Google

calcaire, sont, sans exception, surmontés au culmen d'un bouton lithique, qu'il soit naturel ou artificiel. Si ce bouton n'est pas naturel, c'est un tumulus en quartiers de roches qui le remplace ; ce tumulus est en forme de calotte sphérique, quelquefois il est effondré au centre et a l'apparence d'une couronne.

Tous les tumulus élevés de main d'homme, aux culmens, sont accompagnés de murs ou *murgers,* de petits *chirats,* en roches rapportées, se dirigeant en lignes droites, curvilignes ou brisées, dans des directions variables sur le sommet ou les pentes du mont.

Monts : Sud-ouest du château de Saint-Bonnet-le-Froid ; mamelon est de Pied-Froid, Rochas, Bramont sur Yzeron ; Courtine sur Aveize.

Tumulus en quartiers de roches aux culmens, avec plates-formes concentriques

Ces ouvrages sont nombreux, le tumulus est en forme de calotte sphérique ou effondré au centre, la plate-forme n'entoure jamais complètement le tumulus dont la pente se confond, le plus souvent au nord, avec la pente du talus de la plate-forme.

La plus grande largeur de la plate-forme dépasse rarement 5 mètres et paraît avoir un symbolisme avec les phases de la lune.

Types du genre : Cret de la Tour, Chevinay ; cret des Fayes, Duerne; Rochas, Châtellet, Yzeron; et tant d'autres monts.

A Pied-Froid (Yzeron) l'auréole existe au nord d'un bouton de gros quartiers de roches juxtaposés formant cône aigu.

Digitized by Google

TUMULUS EN QUARTIERS DE ROCHES AUX CULMENS, AVEC OU SANS PLATES-FORMES, MAIS AVEC COLLIER, MURGER CIRCULAIRE OU ELLIPTIQUE ET TRANCHÉE DANS LA ROCHE.

Ces travaux sont peu nombreux, ce sont des ouvrages d'une sauvagerie quasi artistique, il faut les voir, sur place, pour se rendre bien compte de leur conception.

Le cret des Fayes, sur Duerne, est le type du genre, c'est le plus grand et le plus singulier de tous les baalats. Puis Le Châtel, sur Saint-André-la-Côte ; le château Pizey, sur Larajasse, près l'Aubépin.

Au cret des Fayes, un vaste collier, en forme de chapelet, entoure à assez grande distance, le tumulus du culmen, lequel est très beau, très sauvage et très bien conservé ; belle plate-forme, haut talus à 45 degrés.

TUMULUS EN TERRE SUR LES ROCHES GRANITIQUES

Nous n'avons trouvé que deux tumulus en terre, élevés sur des monts granitiques ; vus de la plaine ou du plateau, ces monts affectent la forme conique plutôt que la forme mamellaire.

Celui de Saint-Romain-de-Popey, près l'Arbresle ; celui de la Poipe, sur Saint-Martin-en-Haut, entre Yzeron et Saint-Martin ; la terre au sommet de chaque bouton est incinérée.

Au sud, et tout contre le tumulus de Popey existait un édicule gallo-romain.

A l'est de celui de la Poipe existait un abri contre roche.

Digitized by Google

Tables de roches aux culmens

Ces tables (grands quartiers de roches), ordinairement carrées, mesurent de 1m, 50 à 2 mètres et plus de côté.

Le plus beau type est la table sur le culmen surbaissé, en plein bois, au nord-est du col de la Luère. Sur cette table, un dessin fruste en creux représente un calice, un flambeau ou un y; elle est calée d'aplomb et le sol autour paraît incinéré.

Celle du cret du signal de Cassini, ou Pila Lyonnais, entre Saint-Martin-en-Haut et Saint-André-la-Côte, sur laquelle est dessinée, en creux, une croix grecque, par quatre lignes rectilignes qui se croisent au centre.

Celle du cret du Miroir, sur Vaugneray, à face visant le sud-est; une croix, dont l'un des bras est peu prononcé, est également gravée sur cette roche.

Celle du mamelon surbaissé dit le Péché, sur Duerne, quel Péché ?

Toutes en plein bois.

Cornes ou Roches fixes a bassins, cuvettes, cupules, lits de repos, sièges ou fauteuils

Ces cornes ou roches saillantes de gneiss granulique sont abondantes dans les monts du Lyonnais.

Les roches aux sommets, ou culmens, ont rarement des cuvettes creusées à leur superficie et celles qu'on y trouve sont des ouvrages frustes et grossiers.

Les cupules sont, le plus souvent, sur des roches à basse altitude.

Digitized by Google

Les grands bassins, cuvettes, lits de repos et sièges sont ordinairement sur des cornes à altitude moyenne.

Types : Roche ou Maison du Diable sur Thurins, près le cret du Châtellet; lieu dit En belle vue, sur Vaugneray, en se dirigeant du hameau Chatanay vers le cret du Châtellet; Roches Taconnas, sur Saint-Laurent-de-Vaux, ici on est en vue du mamelon le Regard, sur lequel existe, non pas un dolmen, mais une allée couverte, effondrée dans sa moitié; Pierre Jetée, au sud et aval du dolmen; Roche Mabert, sur Yzeron; Roches Pierres-Feu, sur Duerne; Roches Bertaud et Grandes Roches, sur Pollionnay; ici, au bas du cret Berthet, sur deux roches ou tables plates, on voit deux grandes croix creusées sur le plat de la roche.

Un bon nombre de cuvettes et bassins gardent l'eau jusqu'à leur bord supérieur.

Le plus grand nombre de ces bassins et cuvettes ont une rigole de déversement, quelque fois aussi large que la cuvette elle-même.

Au cret de la Tour, sur Chevinay, la grande cuvette a la forme d'un écu héraldique.

Presque toutes ces roches ont un siège ou fauteuil naturel ou creusé de main d'homme, visant un bel horizon, les uns larges, les autres étroits et obliquant vers la pente du mont; le plus beau de ces fauteuils est à la Pierre-Souveraine, propriété Laboré, sur Saint-Genis-Laval, un autre est sur une corne près le hameau La-Roche-sur-Pélissin (Loire).

Nous n'avons trouvé que deux lits de repos à forme plus ou moins humaine, l'un de petite dimension à la Roche ou Maison du Diable près le cret Châtellet, sur Thurins; c'est le lit du diable, où il vient coucher chaque nuit; l'autre sur le côté sud de la Grande-Roche, à l'amont et au sud de

Digitized by Google

l'alignement de cornes dites Roches de Taconnas, sur Saint-Laurent-de-Vaux, il est complètement inconnu; le sommet de cette roche est peu accessible.

Bassins, cuvettes, fauteuils, lits, sont des ouvrages ritueliques du culte mégalithique, tous ont une signification symbolique ou de religiosité.

Cornes ou roches fixes a bassins, cuvettes, cupules sur les pentes inférieures et dans les bas-fonds

Ces ouvrages sont ordinairement maniérés, c'est la mignardise sauvage, ils sont sur des roches à altitude relativement basse. Les cupules sont très rapprochées les unes des autres. Les bassins et cuvettes sont compliqués; à la Roche, sur Duerne, près d'une source ferrugineuse, la figure en forme de cœur est reproduite; au bois des Fonts Verne, sur Vaugneray, et souvent ailleurs, on voit la forme en losange, blason de l'organe sexuel de la femme; aux Roches ou Pierres-Feu, sur Duerne, on croit voir un phallus humain grossièrement gravé; à la Roche du Diable, sur Brindas, près d'un moulin, à basse altitude, les ouvrages sont compliqués.

Roches a Tabernacles

Ces tabernacles sont peu nombreux et de petite dimension, un beau spécimen se voit aux Pierres-Feu, sur Duerne, c'est une demi-voûte creusée sur la pente verticale d'une roche fixe. D'autres sont visibles au Rat, sur Thurins, à la Roche du Diable, sur Brindas; à la Garenne sur Rontalon,

Digitized by Google

Ces voûtes ou tabernacles existent sur des roches volcaniques, à cupules et bassins, près Pontgibaud (Puy-de-Dôme).

Talus en quartiers de roches, rectilignes

Ces sortes de talus sont très nombreux, un des plus beaux spécimens se voit au cret Fuchet, au-dessus du hameau Jubin, près Brullioles; ils rachètent la pente de la colline au bas d'une terre close, ou devant ce que nous supposons avoir été une habitation des Philolithes, ou encore devant un petit autel du mégalithisme.

Talus en quartiers de roches demi-circulaires ou en arc de cercle

Ces sortes de talus, assez nombreux, accompagnent de l'est à l'ouest : des tumulus, des trous ou mardelles, des emplacements de huttes, des cancels, des réduits ou abris, avons-nous supposé, de prêtres de l'époque du mégalithisme.

Bourrelets en arc de cercle

Ce sont des chirats à ligne courbe, en arc de cercle, l'un est visible au nord-est du mont Pottut, sur Brullioles; l'autre, très long, très large, très épais, est situé au bas du cret Vicinal, entre ce cret et celui de la Perdrix (massif du mont Pila), leur formation est difficile à expliquer, les géologues croient que ce sont les ruines de sommets plus élevés.

Digitized by Google

Abris, Cases, Murs

Les abris ou refuges sont difficiles à constater, cette constatation ne peut guère reposer que sur des déductions et la pratique des recherches; cependant, nous avons trouvé en plein bois, deux grands murs montés en pierres sèches, de 2 mètres de hauteur, au cret des chevreaux sur Vaugneray; deux cases ou abris en quartiers de roches, au flanc sud du cret Berthet, sur Pollionnay; des cases de petites dimensions en lauses ou pierres plates, avec joints en terre naturelle, au nord du mont Bourchany ou Château Bélize, sur Pélussin, et plusieurs cases semblables à l'intérieur de l'enceinte dite Château Pizey, près Laubépin, sur Larajasse,

Abris contre roche

Ces abris ont dû être pratiqués contre un bon nombre de cornes ou grandes roches fixes; des débris de poteries sont souvent trouvés même à un mètre de profondeur dans des fouilles faites au pied de ces roches pour la chasse aux lapins, au sud et à l'est des cornes fixes, souvent aussi on voit une sorte de cour à côté de ces cornes, notamment au sud et à l'est.

La roche Mabert, sur Yzeron, près la route descendant vers Thurins, nous paraît être le modèle type, elle a des bassins sur sa plate-forme, la paroi verticale de la roche surplombe l'abri sis au sud, une source à débit constant sourd à l'ouest de la petite plate-forme abritée par la roche en surplomb.

Digitized by Google

Mardelles dans les terrains calcaires et les roches granitoïdes

Les mardelles sont de longues tranchées ou des trous coniques dans lesquels l'homme aurait séjourné sous une toiture rudimentaire, ces ouvrages sont nombreux sur les roches calcaires et même granitiques, on les trouve partout: dans les plaines, sur les plateaux et sur les coteaux.

Types: Larina près Hyères, Roche-Bracon près Crémieu (Isère), Culles (Saône-et-Loire), cret des Murs, sur Saint-Martin-en-Haut, entre cret Bayard et cret de la Poipe. Le marquis de Nadaillac (1) a fait des fouilles probantes dans des mardelles près Joigny (Yonne).

Terres closes

Les terres closes sont assez fréquentes, ce sont des clairières au milieu des bois, purgées de pierres et de roches, lesquelles ont été rejetées en murgers, ou talus sur les côtés et au bas des terres closes; quelques-unes de ces clairières sont encore cultivées aujourd'hui.

Les tumulus, couronnes ou cercles sont fréquents près de ces terres.

Des chemins spéciaux, des avenues même y conduisent; chemins et avenues sont souvent bordurés de roches, un talus en pierre rachète la pente et maintient l'aplomb de la chaussée. Ces chemins se détachent ordinairement des voies secondaires et des chemins de crête.

(1) *Mœurs et Monuments des peuples préhistoriques*, 1884, page 107.

Digitized by Google

Types : Rutisses, sur Saint-Pierre-la-Palud ; cret des Chevreaux, sur Vaugneray ; cret Berthet, sur Pollionnay ; cret Malatray, sur Sourcieu ; cret Montmain, sur Brullioles.

Grandes Avenues aboutissant aux culmens

Ces allées ou avenues sont intéressantes et d'aspect poétique, elles disparaissent chaque jour envahies par les cultures et l'extension de la végétation des forêts, elles se détachent ordinairement des cols et se terminent presque toujours par une demi-circonférence contre le bouton lithique ou entassement de roches qui surmontent le culmen des monts.

Types : au Colombier, sur Yzeron, impressionnant narthex qui aboutit à l'entassement cahotique de roches du mamelon Rochas ; la magistrale avenue du cret Châtelard, versant ouest, sur Courzieu; au cret Saint-Clair, versant ouest, sur Yzeron ; au cret des Chevreaux, sur Courzieu ; au mont Bourchany, sur Pélussin.

Esplanades reliant les culmens entre eux, ou reliant une voie a une terre close

Ces esplanades sont également jolies et poétiques.

Types : Au-dessus du Jubin, lieu dit Montmain et Fuchet, près Brullioles ; au lieu dit Fayes et le Mont, sur Duerne ; entre le mont Chatoux et le mont Pérelle, dans le massif des monts Chatoux, entre Villefranche et Lamure.

Et tant d'autres, envahies par les cultures, sauf cepen-

Digitized by Google

dant la belle place publique au col du Colombier, entre les crets Rochas et Pied-Froid, sur Yzeron.

Chirats. — Travaux d'hommes au milieu

Les chirats sont des sortes de coulées de quartiers de roches épandues sur les pentes et aux sommets des monts ; ce sont des ruines, des débris de monts plus élevés, disent les géologues ; on les voit au mont Pila; à Pied-Froid, sur Yzeron ; au Châtelard, sur Courzieu ; au cret des Chevreaux versant est ; à la Prouty, sur Vaugneray ; au Chatoux, sur Rivollet.

Au cret des Chevreaux et à la Prouty, on constate dans ces chirats des travaux de main d'homme ; au centre du chirat de la Prouty, on voit un sentier pavé.

Des terres closes existent dans le chirat le long du chemin qui, du hameau la Vernay, monte au col de Malval, versant est du cret des Chevreaux ; des roches sont piquées debout en plein bois, de chaque côté du chemin, notamment le long du chirat.

Les Fontaines et Marécages

Les sources, les fontaines, les marécages étaient des temples, des déités secondaires des Gaulois, les avis sont à peu près unanimes à ce sujet.

Au flanc est de la montagne des Chevreaux, nous avons vu un clos marécageux entouré de murs ou murgers, à l'est de ce clos, un petit réduit, avec murs et talus en belle vue, et cela au-dessus des terres closes, c'était sans doute la logette d'un prêtre ou cénobite des temps mégalithiques.

Digitized by Google

Sur la pente sud du cret de la Yenne (Yzeron), on voit à l'ouest et contre le chemin une source marécageuse remplie de vase, au bas se trouve un talus formé par 21 quartiers de roches piqués debout, était-ce la station d'une Korrigan ou prêtresse ? Plus bas on voit un chemin creux, en plein bois, pavé, borduré de roches, large d'un mètre.

Le marais de Mélicieu, entre le cret Châtelard et celui des Chevreaux, est d'une conception maniérée, avec son talus en terre et en demi-circonférence au nord, ses murs et murgers, ses chemins et sentiers pavés et bordurés de roches, à l'est et à l'ouest.

Citons encore le marais des Flaches, sur Pollionnay, avec son talus au nord et à l'ouest, supporté par des roches piquées debout, et un chirat ou mardelle au nord-est.

Voirie des culmens

Cette voirie spéciale aux culmens des monts surtout à forme mamellaire, est très curieuse à étudier.

Les voies se détachent d'un col par une avenue ou esplanade, soit du chemin de crête ou route jadis nationale.

Les unes sont à pente rapide, d'autres à pente douce et à lignes gracieuses contournant le sommet du mont.

D'autres chemins aboutissent à des terres closes, ils sont soutenus par des talus rachetant la pente de la colline, beaucoup sont pavés ; ici et là, des roches posées en vedette le long du chemin de crête, indiquent qu'on approche d'un chemin secondaire. Des quartiers de roches marquent de chaque côté l'entrée d'un chemin ; il en est de même quelquefois pour un simple sentier.

Digitized by Google

Les plus beaux types de cette voirie des culmens sont : Pied-Froid, sur Yzeron ; Châtelard et cret des Chevreaux, sur Courzieu ; cret d'Arjoux, près Savigny ; mont Pellerou, sur Vaugneray ; cret Bramont, sur Courzieu.

La végétation des forêts, les cultures surtout, ravagent ces jolis chemins mystérieux et ombragés, conduisant jadis aux temples du mégalithisme surmontant les crêtes des monts.

Voir surtout sur Yzeron, Rochas et Colombier à l'est de Pied-Froid, le narthex en plein air de Rochas dominant la petite ferme du Colombier, et aussi le mamelon du Péché, sur Duerne.

ROCHES EN VEDETTE, AVERTISSEURS D'UNE ROCHE, D'UNE TABLE, D'UNE TERRE CLOSE, D'UN MARAIS, D'UNE COURONNE, D'UN OUVRAGE IMPORTANT DU MÉGALITHISME.

Outre les roches en vedette qui signalent l'entrée d'un chemin secondaire, chaque ouvrage, chaque lieu important du mégalithisme est indiqué par des quartiers de roches, plus ou moins volumineux, posés en vedette le long des chemins de crête, quelquefois même un peu en dehors du chemin, dans le bois. C'est ainsi qu'un gros bloc de quartz blanc, jeté sur le gazon, en plein bois, nous a fait pousser cette exclamation : Attention, qu'allons-nous trouver ?

C'était la table qui surmonte le mamelon surbaissé près du col de la Luère sur laquelle se trouve la singulière figure dont nous avons parlé, flambeau, calice ou y.

Il n'est peut-être pas un seul ouvrage, un seul endroit important du mégalithisme, une seule station des philolithes, qui ne nous ait été signalé par des roches en vedettes,

Digitized by Google

même au lieu dit Bracon, sur Villemoirieu, près Crémieu (Isère), et cela dans un vallon de roche calcaire et à basse altitude.

Les Roches dites branlantes mais calées sur supports

Nous connaissons deux de ces roches dans les monts du Lyonnais; l'une sur Craponne, au lieu dit Roche-Branlante, dominant le vallon où coule le ruisseau de Saint-Genis-les-Ollières, c'est un bloc d'un volume considérable posé et monté sur une corne fixe, il est calé par-dessous au moyen d'un éclat de roche, sans cela il aurait sans doute glissé et tombé de son support.

L'autre est un gros bloc appelé roche Samson, situé le long du chemin aval du mamelon le Péché, sur Duerne, il est calé par-dessous au moyen de pierres posées en tasseaux.

L'imagination et la raison humaine, aux temps actuels, n'admettent pas que ces roches soient arrangées de main d'homme.

Les paysans disent au contraire : « Que la nature ne peut travailler ainsi, la main de l'homme a passé par là. »

A la roche Bracon, près Crémieu, une roche plate est posée en équilibre stable sur son support, le tout en roche calcaire.

Roches inclinées

Elles sont très fréquentes et souvent nombreuses sur un même culmen, elles sont informes, mais plates; le plus souvent, le pied est incliné vers le nord, le faîte vers le sud, quelquefois l'inclinaison vise l'est. Presque sur tous les monts

Digitized by Google

on voit de ces roches, la raison se refuse également à admettre l'action de l'homme dans cet arrangement.

Entre'autre types : Mont surbaissé dit Château-Cuvais (Pollionnay), singulier arrangement du bouton lithique, avec cuvette fruste et cadran ou méridien très bien sculpté sur une roche plate; cret Montmain, près Château-Cuvais, sur Sourcieu; Pied-Froid, sur Yzeron; et tant d'autres dont la nomenclature serait trop longue.

Souvent on donne le nom de demi-dolmen, soit une dénomination impropre, à des arrangements qui sont simplement des roches calées ou inclinées.

Le Triangle équilatéral

Ici nous tombons en plein mystirisme, et le doute s'accentue, plus encore peut-être qu'en ce qui concerne les roches dites branlantes et les roches calées.

Au milieu des entassements colossaux et cahotiques des énormes quartiers de roches qui surmontent certains culmens, on voit parmi ces débris ruiniformes de monts plus élevés, des espaces, entre les quartiers de roches qui présentent la forme quelquefois assez régulière du triangle équilatéral dont le sommet vise le zénith, notamment : à Pied-Froid et à Rochas, sur Yzeron; au cret Berthet en vue de Pollionnay; dans la couronne lithique, côté nord-ouest, du Château-Bélize, sur Pelussin; au bas de la roche calcaire, faisant partie du bloc qui supporte une table de pierre fruste à la roche Bracon, près Crémieu.

Au cret Berthet, un annelet en quartiers de roches se trouve au nord du culmen et du triangle équilatéral, c'est

Digitized by Google

une des plus gracieuses et mystérieuses couronnes des monts du Lyonnais, son entrée est au nord.

Symbolisme

Nous avons signalé les enceintes, couronnes, anneaux, annelets, soit le cercle, ligne sans commencement ni fin, symbolisme de l'infini, le triangle, symbole trinitaire; ce sont là les deux plus hautes expressions graphiques, traduisant encore de nos jours la conception terrestre de la divinité; les roches inclinées paraissant symboliser le culte du soleil, soit la manifestatien tangible de la puissance divine; les roches à bassins, autels sur lesquels nos paysans croient d'une manière invariable qu'on sacrifiait des hommes; les eaux, les sources et les marais, temples mystérieux de déités inconnues.

Les crismes gravés sur les roches sont très nombreux, l'un des bras de la croix est fruste ou peu prononcé; aux grandes roches sur Pollionnay, l'un des crismes avec sa cuvette creusée sur l'un des bras, ressemble plutôt à un Thau à anneau de suspension qu'à une croix, cela parait prouver l'ancienneté de la tradition, c'est le Thau hindou, importé primitivement par les premiers Philolithes, avant sa transformation en swastika, forme compliquée et maniérée de la croix.

Les Eglises

Trois endroits nous ont été signalés sous le nom d'églises « *des temps bien anciens* où l'on célébrait la messe telle qu'on « la disait alors » : l'un à la Courtine, entre Aveize et

Digitized by Google

et Duerne, probablement aux Roches ou Pierres-Feu; le second au cret Pellerou, sur Vaugneray; le troisième à la roche Bracon, sur Villemoirieu près Crémieu. Ici on précisait, le prêtre était à la roche Bracon, les assistants étaient en bas dans le vallon.

Ces ouvrages, ces lieux mystérieux, étaient certainement des temples, où l'homme primitif glorifiait le créateur de toutes choses, tel qu'il le concevait alors.

C'est dans ces lieux, sur ces ouvrages, assis sur un rocher au sommet des monts, seul au milieu des bois, loin des bruits du monde, que nous avons demandé à Dieu de nous inspirer, et toujours, il nous semblait qu'il inspirait la réponse que nous faisions à nos propres questions, à savoir : la religiosité est innée au cœur de l'homme ; aux temps primitifs il adorait Dieu dans des temples sauvages, inconnus et ignorés de la génération actuelle.

Qu'importe! l'hommage était rendu au Dieu incréé, infini, créateur et maître de toutes choses.

Appendice

Jusqu'à ce jour les archéologues se sont occupé des grands monuments mégalithiques notamment de ceux des deux Bretagnes, française et anglaise, ils ont décrit les dolmens, les menhirs, les tumulus, les cromlechs, les alignements, les allées couvertes, les temples (*Stonehenge, Abury,* en Angleterre).

Les archéologues ont parlé des enceintes en pierre ou en terre, ils ont recherché la destination et le symbolisme de ces divers monuments de l'époque mégalithique, ils ont classé les objets trouvés dans les galgals gisant sous les

Digitized by Google

tertres ou tumulus, et ceux trouvés dans diverses fouilles ; en un mot ils ont élevé un monument écrit et parlé à côté des monuments muets et aujourd'hui incompris du mégalithisme.

Toutefois, ils ne paraissent pas avoir suffisamment étudié par une vue et une comparaison d'ensemble, tous les divers ouvrages créés par les Philolithes sur les sommets des monts à altitude moyenne, notamment sur les monts granitoïdes, roche qui nous paraît être la roche sacrée et consacrée du mégalithisme. Ils n'ont pas groupé et mis en parallèle tous les ouvrages, souvent peu apparents et toujours sauvages, que l'observateur attentif groupe forcément dans un tout inséparable, et dont nous avons donné les titres des chapitres dans la nomenclature qui précède. En résumé, ils n'ont pas vu dans ces ouvrages l'œuvre d'une société humaine relativement civilisée obéissant à un culte que nous appelons le « mégalithisme », culte qui a dominé cette société pendant une longue série de siècles.

Parmi les livres qui nous sont tombés sous la main et traitant de la question qui nous occupe, nous citerons par ordre de date.

David de Saint-Georges, *Histoire des Druides et recherches archéologiques sur les antiquités celtiques et romaines des arrondissements de Poligny et de Saint-Claude*, Arbois, 1845. Il rapporte tout au druidisme, tandis qu'en réalité des ouvrages similaires à ceux dont il parle, existent dans des contrées où le druidisme n'a jamais pénétré, donc notre appellation « mégalithisme » nous paraît vraie.

Revue Foréziennne, tome II, année 1868, pages de 9 à 15. Le fort vitrifié de Châtelux par le Dr F. Noelas.

Des tuiles à rebords de l'époque gallo-romaine, auraient

Digitized by Google

été trouvées incrustées dans la pâte vitrifiée, donc ce fort vitrifié ne serait nullement préromain, ainsi que le croit Bleicher, dont nous parlerons plus loin, concernant un fort similaire signalé par lui dans les Vosges.

Revue Forézienne, tome III, page 26, Notice historique et archéologique sur la chapelle de la Madeleine et sur la montagne de ce nom, près Roanne (Loire), par F. Noelas. Il signale la couronne de monts surmontés de châtelards, cars ou cercles de pierres et par le fort vitrifié de Chatelux; il parle de « ces vieux sentiers creux que l'on retrouve sur « les hauteurs et ces routes abandonnées qui rayonnent « vers la montagne. » Tout cela confine au mégalithisme et corrobore notre système.

M. J.-G. Bulliot, *Mémoires de la Société Eduenne, La mission et le culte de saint Martin*, années 1888, 1889, 1890. Ici, nous sommes en concordance parfaite avec le vénéré M. Bulliot quant aux descriptions des ouvrages, aux chemins, aux tas de pierres, aux roches à cuvettes, aux lits de repos, etc. On croirait deux associés opérant : l'un dans les montagnes de l'Autunois, l'autre dans le Lyonnais, et cependant nous ne connaissons pas M. Bulliot, et son étude n'a été lue par nous qu'à l'époque où nous avions réuni tous nos matériaux, et, où notre œuvre de recherches sur le terrain se trouvait naturellement et forcément close, en raison de l'éloignement des contrées qu'il aurait fallu explorer pour établir une comparaison avec les ouvrages des monts du Lyonnais.

Dans les monts de l'Autunois, le vieux culte du mégalithisme, que M. Bulliot ne sépare pas du druidisme, paraît avoir soutenu contre le paganisme et le christianisme une lutte longue et acharnée, qui s'est prolongée jusqu'au-delà du temps où vivait saint Martin. Dans certaines contrées

Digitized by Google

de l'Autunois les coutumes antiques seraient encore observées même de nos jours.

M. Bleicher, *Les Vosges, le sol et les habitants*, Paris, 1890, signale un nombre considérable d'ouvrages du mégalithisme : cromlechs, pierres branlantes, menhirs, dolmens, bassins, cuvettes, croix gravées sur des roches (swastikas non gammés), murs, camps retranchés, fort vitrifié, etc. Tout cela sur les sommets et les flancs des monts granitiques, ou sur les contreforts de grès vosgien, roche également, à notre point de vue, sacrée et consacrée du mégalithisme. Mais M. Bleicher ne donne nulle dimension de ces ouvrages et ne repère pas leurs détails secondaires, il n'a ni *métré* ni orienté ces détails.

Dans le supplément du *Tour du monde*, n° 36, du 4 septembre 1897, pages 281 à 284, et n° 26, février 1898, pages 65 à 68, un écrivain qui signe Gabriel G.....R, publie une étude sur les monuments et ouvrages mégalithiques dans les environs de Noirétable et dans le Haut-Bourbonnais et l'Auvergne. L'auteur cite un nombre considérable de monuments et d'ouvrages dont la nomenclature se rapproche beaucoup de la nôtre. Là de même que dans l'Autunois, le mégalithisme, le druidisme, le paganisme, le christianisme paraissent avoir été en lutte ardente et prolongée. L'auteur établit une connexité entre ces ouvrages symboliques et les cultes venus de l'orient, la reliogisité domine tous ces travaux, sauvages et grandioses, toutefois, il oublie, de même que tant d'autres, de se repérer à un point central et d'orienter ensuite au moyen de la boussole ses descriptions secondaires.

Il n'en reste pas moins acquis que partout sur les sommets et les pentes des monts granitiques et sur les grés qui souvent les accompagnent, et cela non seulement en

Digitized by Google

France, en Europe, mais, sans doute aussi dans tout l'univers, sur les mêmes formations géologiques, on trouve des ouvrages du mégalithisme similaires de ceux que nous avons vus sur les monts du Lyonnais, sauf quelques variantes dans les détails.

Au point de vue qui nous occupe : similitude et groupement d'ensemble de tous les ouvrages du mégalithisme et des Philolithes, il y a un champ d'études très vaste, très passionnant, très laborieux, écrasant même à explorer, pour projeter quelque lumière dans les ténèbres qui entourent l'histoire et la vie de nos primitifs ancêtres. Nous ne sommes point partisan de la centralisation à outrance exercée par Paris sur la Province, et cependant, nous souhaitons ardemment qu'un membre de cet aréopage parisien centralise le plus tôt possible les nombreuses études faites en Province sur la vie mégalithique; nous souhaitons surtout, qu'il examine *de visu* et sur place, un certain nombre des monuments et travaux des Philolithes, et qu'il fasse entrevoir ce vieux monde inconnu. Nous adressons notre vœu à l'aréopage parisien, convaincu que nous n'avons rien à espérer des universités provinciales.

Ce qui précède était écrit, alors qu'apparut, en août 1899, Lyon, imprimerie Rey, l'œuvre de M. Claudius Savoye, instituteur à Odenas, *le Beaujolais préhistorique,* cette œuvre laborieuse et consciencieuse est en parfaite concordance avec nos idées et nos constatations.

F. Gabut

Digitized by Google

LE BIENHEUREUX
LOUIS ALLEMAND

Chanoine et custode de l'Eglise, Comte de Lyon
Abbé de Saint-Pierre-la-Tour
Chanoine et précenteur de l'Eglise de Narbonne
Evêque de Maguelonne
Cardinal du titre de Sainte-Cécile, Archevêque d'Arles

suite (1)

ALLEMAND succédait sur le siège de Maguelonne (2) à Pierre VI d'Adhémar de Grignan de Monteil, décédé dans les premiers mois de 1418. D'après la *Gallia* (3), la bulle de Martin V qui l'y appelait serait datée de Genève, le 10 des calendes de juillet, première année de son pontificat (22 juin 1418). N'y a-t-il pas une ano-

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de novembre 1899.

(2) Une confusion, semblable à celle qui avait fait L. Allemand abbé de Tournus, alors qu'il était de Saint-Pierre-la-Tour, a conduit quelques auteurs à lui attribuer l'évêché de Saint-Malo, au lieu de celui de Maguelonne.

(3) *Gallia Christiana*, t. VI.

Digitized by Google

malie, au moins apparente, entre cette date et celle du 2 juin où la nomination fut connue à Lyon ? Allemand était alors docteur en décrets; aux titres de chanoine et custode de Lyon et d'abbé de Saint-Pierre-la-Tour, il joignait celui de chanoine et précenteur de l'Eglise de Narbonne, qui lui avait été conféré par son oncle, chef de cette Eglise.

De Genève, où la bulle de nomination avait été signée, le Souverain Pontife gagna Mantoue, puis Florence : il séjourna presque deux ans dans cette dernière ville. François de Conzié étant retenu outre-mer par une légation, L. Allemand, qui le suppléait dans ses fonctions de camerlingue, dut résider tout ce temps avec la Cour pontificale. Dès cette époque, il portait le titre de vice-camerlingue, que les auteurs lui attribuent seulement plusieurs années plus tard.

Son éloignement lui rendait naturellement impossible l'administration de son diocèse, et, le 8 mars 1419, il la confiait à des vicaires généraux, à la tête desquels était Pierre, abbé d'Ananie. De loin, lui-même continuait à s'en occuper, dans la mesure du possible, et, le 16 des calendes de janvier 1422, il obtenait du Souverain Pontife plusieurs privilèges en faveur de son Eglise, privilèges mentionnés par Gariel (1).

Il résidait alors à Rome, où Martin V était rentré le 22 septembre 1420, et prenait une part active à l'administration du Saint-Siège. Par bulle, datée de Sainte-Marie-Majeur, aux ides d'août, sixième année de son pontificat (13 août 1423), le Souverain Pontife, désirant transférer à Sienne le concile, alors assemblé à Pavie, confiait à l'évêque de Maguelonne le soin de traiter avec les consuls

(1) P. Gariel, *Historia Præsulum Megalonensium*, Tolosa, 1675.

Digitized by Google

de Sienne, Carolus Anguelinus, Checcus, Bartholomeus, Petrucius et Christophorus Andreas, et d'arrêter avec eux les mesures nécessaires à assurer la liberté du concile et son installation (1).

Quelques mois plus tard, à une date antérieure au 3 des nones de décembre 1423 (2), L. Allemand passait de Maguelonne au siège archiépiscopal d'Arles, que son oncle de Conzié avait occupé 25 ans auparavant, et qu'il devait faire sien, au point que le nom de cette Eglise se confonde avec son propre nom (3). Enfin, le 9 des calendes de juillet 1426, il était créé cardinal, du titre de Sainte-Cécile.

Les auteurs indiquent qu'il fut envoyé à Bologne, soit comme légat, soit comme prolégat, et que, de là, il alla réformer la police de Forli et d'Imola, dans la Romagne, mais ils sont en désaccord sur le temps de cette mission, la plaçant tantôt avant, tantôt après son élévation au cardinalat : cette dernière version nous semble préférable.

Quoi qu'il en soit, il était absent de Lyon, lorsque, le 13 mars 1429, il fut, pour la seconde fois, pourvu d'un canonicat dans cette Église (4). Ce jour, à la nouvelle du décès

---

(1) Odoricus Raynaldus, *Annales ecclesiastici*, Romæ, 1659, t. XVIII. C'est à cet auteur que nous avons emprunté la plupart des faits, mentionnés dans la suite de cette notice, qui ne nous étaient pas fournis par des documents contemporains. Il est, de beaucoup, le plus complet et aussi le plus impartial des historiens de cette époque, et son étude approfondie est indispensable à qui veut connaître la vie de L. Allemand.

(2) Gerson mentionne dans ses œuvres un synode tenu à Lyon, en 1424, et où on traita de la discipline ecclésiastique, mais L. Allemand n'y prit aucune part.

(3) De son vivant, L. Allemand fut connu sous le nom de cardinal d'Arles. Plus tard, le peuple, qui accourait en foule à son tombeau, le désigna sous celui de saint Louis d'Arles.

(4) Arch. départ. Fonds de St-Jean. Act. Cap., vol. XIII.

Digitized by Google

d'Amblard de Joinville, les chanoines-comtes, à l'unanimité, *unanimiter et uno consensu*, conférèrent la chanoinie vacante en suite de ce décès à révérend père seigneur L. Allemand, cardinal, archevêque d'Arles ; le lendemain, ils le mettaient en titre de sous-diacre (1). Henri d'Albon s'opposa de suite à cette collocation; il soutint que, le nouveau chanoine étant cardinal, il devait être placé en titre de prêtre, et demanda qu'il y soit mis jusqu'à ce que l'examen des statuts eût établi l'exactitude de son dire; mais aucune suite ne fut, semble-t-il, donnée à cette réclamation.

Cette nouvelle nomination ne fut pas pour L. Allemand le motif d'un voyage à Lyon. Deux années s'écoulèrent avant que, le 27 mars 1431, Jean de Grolée, que nous avons déjà vu lui succéder comme chanoine et comme custode, se présenta, en son nom, au Chapitre et demanda à être mis en possession. A cette demande, les seigneurs capitulants répondirent que la réception aurait lieu après les fêtes de Pâques; ils réglèrent en même temps quelques détails de cette réception : on stipula que, conformément au compromis passé avec le roi, les officiers royaux seraient appelés pour assister au serment du nouveau chanoine; en outre, L. Allemand, ayant établi sa noblesse au moment de sa première réception, fut dispensé de faire à nouveau sa preuve.

Pâques fut cette année-là le 1er avril. Conformément à l'ordonnance précitée, Jean Fusilis, procureur du cardinal d'Arles, vint au chapitre le 9 avril, justifia de sa procuration, fut mis en possession et prêta le serment accoutumé, en présence de Jean le Viste, lieutenant du bailli de Mâcon,

(1) Le titre indiquait les fonctions que le chanoine devait remplir dans l'exercice quotidien du service divin; en son absence, il devait se faire suppléer par un autre chanoine.

Digitized by Google

et de Denis Becey, greffier royal. Le 14 mai de cette même année 1431, on invoquait la preuve de noblesse de L. Allemand dans celle de son neveu François de Fitigny, indiquant que le père dudit François, Guillaume de Fitigny, était frère de Jean de Fitigny (1) précédemment chanoine, et que sa mère était sœur de L. Allemand. François de Fitigny succédait dans le Chapitre de Lyon à Claude Allemand, neveu du cardinal d'Arles, décédé en novembre 1430.

Le 4 des ides de mars (12 mars) 1431, L. Allemand avait souscrit à certains statuts, concernant les cardinaux. Le 23 juillet s'ouvrait à Bâle ce concile qui devait voir renaître le schisme d'Occident, un moment éteint avec la déposition de Clément VIII (26 juillet 1429), et se terminer au bout de douze ans dans un tacite aveu de lassitude et d'impuissance.

Le cardinal d'Arles joua dans la seconde partie de cette assemblée un rôle fort important, mais aussi fort difficile à juger. Une telle entreprise sortirait du cadre restreint de ces notes : nous nous bornerons à indiquer les grandes lignes de sa conduite, et, en même temps, à noter quelques faits intéressants l'Eglise de Lyon.

Le 20 novembre 1431, le Chapitre avait demandé au sacristain, Henri de Saconay, déjà rencontré au concile de Constance, de le représenter à celui de Bâle (2). A l'assemblée qui se tint à Bourges, le 26 février suivant, pour s'opposer au dessein déjà arrêté d'Eugène IV, de dissoudre le concile, l'archevêque de Lyon, Amédée de Talaru, fut com-

(1) Jean de Fitigny avait été chanoine de l'Eglise de Lyon du 18 octobre 1410 au 25 février 1420; à ce moment il avait été nommé évêque de Chartres; il mourut le 25 mars 1432.

(2) Arch. départ. Fonds de Saint-Jean. Act. capit., vol XIV.

Digitized by Google

mis pour aller trouver le Souverain Pontife de la part du roi et du clergé de France. Deux lettres de lui, l'une aux Pères du concile de Bâle, l'autre à Louis du Marets, évêque de Lausanne, qui s'y trouvait, témoignent de la délicatesse qu'il apporta dans l'accomplissement de sa tâche (1).

Le 11 juin, le Chapitre nommait procureurs au concile Geoffroy de Montchenu, doyen, Georges de Saluces, archidiacre, Guillaume de Chavirey, précenteur, Aymar de Roussillon (2) et Jean d'Amanzé ; vraisemblablement H. de Saconay avait dû rejeter l'offre du 20 novembre précédent (3).

L'archevêque partit seulement en septembre : le 22, le

---

(1) P. Labbe, *Collectio magna Conciliorum*, Paris, 1672, t. XII.

(2) Le 15 juillet 1432 on fit remise à A. de Roussillon de ses hôtelleries pendant son séjour au concile. Plus tard, le concile régla lui-même cette question des revenus. Le 12 octobre 1434, Pierre d'Amanzé, au nom de son frère Jean, présenta au Chapitre un décret du concile statuant que les chanoines y assistant percevront intégralement les fruits de tous leurs bénéfices, comme s'ils faisaient résidence réelle.

(3) Le concile de Bâle comptait dans ses rangs un autre prélat sorti de l'Église de Lyon : c'était le cardinal Jean de Fons, connu sous le nom de Jean de Rochetaillée. Au chapitre du 25 juin 1433, il avait fait connaître son intention d'être enseveli dans l'église de Lyon, s'il décédait « en deçà des monts », et on avait commis pour lui écrire à ce sujet le custode de Sainte-Croix, Barthélemy Berchier. Huit jours plus tard, le 2 juillet, apprenant que Berchier devait aller au concile, on le chargeait de voir le cardinal et de s'entendre avec lui. Berchier revenait le 6 août, et, sur son rapport, on décidait d'accorder au cardinal l'emplacement choisi par lui pour sa sépulture, « dans la grande nef, près les sépultures de Rochefort et de Varennes. » Le même jour, le custode de Sainte-Croix annonça que le concile travaillait à la paix du royaume, et une messe du Saint-Esprit fut ordonnée à cette intention. — Jean de Rochetaillée mourut à Genève, le 24 mars 1437.

Digitized by Google

chanoine Hugues de Bron, son vicaire-général, restituant au trésor deux mitres qui lui avaient été prêtées, annonçait le départ du prélat pour le concile.

Le cardinal Allemand n'y arriva que beaucoup plus tard. Dans une lettre du 21 juillet 1433, fort curieuse, Philippe, duc de Milan, indique qu'à ce moment il se trouvait à Gênes.

De Gênes il dut vraisemblablement passer à Arles et remonter à Lyon, où il était le 19 avril 1434. Comme il avait précédemment fait sa preuve, été admis et reçu en la personne de son procureur, le Chapitre procéda ce jour à sa réception et à sa mise en possession personnelle. Reçu d'abord, c'est-à-dire revêtu de l'habit de l'Eglise, il assista, « d'un bout à l'autre », à la grand'messe, puis fut mis en possession dans la salle capitulaire : il avait été assisté dans ces diverses cérémonies par l'évêque de Lodève, Pierre de Trilline. Le lendemain, sur sa demande, et après délibération, il était dispensé de faire sa première résidence, « attendu qu'il l'avait déjà faite, étant custode, attendu aussi sa dignité de cardinal ». Mais comme il demandait en même temps que son neveu fût dispensé de continuer la première résidence commencée par lui à la Noël précédente, on lui répondit que, le faisant, on irait à l'encontre des statuts, et que Fitigny devait résider en personne pendant le temps fixé par les usages de l'Eglise.

Le cardinal dut peu séjourner à Lyon ; du moins sa trace disparaît immédiatement.

On le retrouve à Bâle en janvier 1437, au moment où le concile ouvre sa 17e session. Cette session devait être consacrée à travailler à l'union des Grecs, union déjà entreprise sous le pontificat de Martin V. Pour y arriver, on avait décidé la convocation d'une assemblée, où se rencontreraient les délégués du concile et ceux des Grecs : une dif-

Digitized by Google

ficulté s'éleva de suite sur le choix de la ville où se réunirait cette assemblée. Les Pères du Concile de Bâle, prétendant traiter en dehors du pape, opinaient pour qu'elle eût lieu à Bâle même, et à son défaut, à Avignon ou dans quelque autre ville de Savoie. Le Souverain Pontife demandait au contraire Florence, Modane ou une autre ville d'Italie. Le différent arriva bientôt à l'état aigu : Constantinople vit arriver des ambassadeurs envoyés par le Pape, et d'autres représentant les Pères de Bâle ; enfin, Eugène IV déclara le concile dissout, ou plutôt transféré à Ferrare. Une partie des prélats refusèrent d'accepter cette décision ; c'était la résurrection du schisme.

Le cardinal Julien Césarini, qui jusqu'alors avait présidé le concile, ayant quitté Bâle pour Ferrare, le 5 des ides de janvier 1438, les opposants élurent à sa place, comme président, le cardinal Allemand ; celui-ci commença à diriger les travaux de l'assemblée le 24 janvier, jour où s'ouvrit la 31e session.

La deuxième du concile de Ferrare fut tenue le 15 février, sous la présidence personnelle du Souverain Pontife. Dans cette session, Eugène IV prononça l'excommunication de tous les membres du concile de Bâle, et la déchéance des dignitaires ecclésiastiques qui persisteraient à y siéger ; cette double mesure atteignait évidemment le cardinal d'Arles. Il était canoniquement privé et de son archevêché et de sa dignité de cardinal. Était-il dès lors nécessaire de prendre contre lui une mesure spéciale en ce sens ? Cette mesure fut-elle prise effectivement ? La *Gallia* qui l'indique la fait dater du 25 juin 1439, c'est-à-dire du même jour où l'assemblée de Bâle prononça la déposition d'Eugène IV.

En effet, une fois engagée dans la voie de la violence, cette assemblée devait aller à l'extrême. Dans sa 32e session,

Digitized by Google

tenue le 24 mars 1439, elle avait excommunié les Pères de Ferrare; dans sa 33e, à la date indiquée plus haut, elle prétendit proclamer la déchéance du Souverain Pontife.

Le cardinal d'Arles avait pris à ces décisions une grande part, nous n'avons pas à la dissimuler. Mais, à côté de ces erreurs et de ces fautes, deux faits particuliers de cette année sont à retenir à sa louange; c'est le courage héroïque dont il fit preuve au cours de la peste qui éclata à Bâle au mois de juillet; c'est, en second lieu, le décret sur l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, rendu à son instigation le 17 septembre, décret qui fixait au huitième jour de décembre la célébration universelle de cette fête.

Déjà trois siècles auparavant, le Chapitre de Lyon, continuant la tradition de ses pères, saint Irénée, Saint Eucher, saint Agobard, avait institué cette fête dans son Église. Cette institution lui avait valu une énergique protestation de saint Bernard, le pieux abbé de Clairvaux. « Chose étonnante! La voix puissante qui avait soulevé l'Occident contre les ennemis du Christ, en organisant la troisième croisade, ne put rien contre l'entreprise des chanoines de Lyon. » Au contraire, la solennité de la fête s'était répandue peu à peu dans le monde entier. En l'érigeant canoniquement, L. Allemand ne faisait donc que confirmer la tradition lyonnaise. On sait par quelles fêtes inoubliables Lyon célébra, il y a un demi-siècle, l'érection de son antique croyance en un dogme de l'Eglise universelle.

Comme conséquence de la déposition d'Eugène IV, l'assemblée de Bâle devait nécessairement lui donner un successeur. Parmi les douze évêques désignés pour prendre part à cette élection, on trouve à côté du cardinal Allemand, Georges de Saluces, qui d'archidiacre de Lyon était devenu évêque d'Aoste. Après trois scrutins infructueux, Amédée

Digitized by Google

de Savoie fut élu le 5 novembre 1439, et prit le nom de Félix V (1). Pour arriver à ce résultat, L. Allemand avait employé toute son influence. Il continua à la mettre tout entière au service d'Amédée. Le 20 décembre il était à la tête de la délégation qui arrivait à Ripailles, chargée de lui annoncer son élection et d'obtenir son consentement; le 23, c'était lui qui le bénissait et lui remettait l'anneau du pêcheur. Aussi, au commencement de l'année suivante, Félix V le créait son légat apostolique; mais les termes des lettres de nomination déplurent aux membres de l'assemblée de Bâle, qui les désapprouvèrent, les annulèrent et en firent dresser d'autres.

Félix fit son entrée à Bâle le jour de la Saint Jean-Baptiste 1440 : un mois plus tard, le 25 juillet, il était sacré évêque et couronné pape par le cardinal d'Arles.

Pour lui, la difficulté était de se faire reconnaître par les peuples : il crut en préparer les voies par la création de cardinaux; huit furent nommés le 15 octobre, qui étaient choisis dans diverses nations, et six le 12 novembre, ces derniers tous français, et, parmi eux, l'archevêque de Lyon, Amédée de Talaru. Il avait particulièrement espéré sur l'appui du roi de France, mais celui-ci, tout en ménageant l'assemblée de Bâle, refusa de le reconnaître.

Dans le même but, il envoya le cardinal d'Arles, en mars 1441, à l'assemblée tenue à Mayence par les princes allemands; il lui avait donné le titre de légat *a latere*.

Là encore, un échec l'attendait. Les princes refusèrent

---

(1) Nous avons noté quelques-uns des rapports de la Maison de Savoie avec l'Eglise de Lyon dans la notice sur *Les Seigneurs de Villars, chanoines d'honneur de l'Eglise de Lyon*, Lyon, 1899.

Digitized by Google

de reconnaître L. Allemand comme légat et ne l'admirent même à parler que lorsqu'il eut quitté son costume de cardinal. Il prit la parole dans ces conditions, le 24 mars : malgré ses efforts, les princes, auxquels s'étaient joints les ambassadeurs du roi de France et de l'empereur, prononcèrent que, pour la paix de l'Église, il y avait lieu de convoquer un concile général dans une ville qui ne fût ni Bâle, ni Florence : le concile de Ferrare avait été transféré dans cette dernière ville en janvier 1439 ; ils décidèrent, en outre, la convocation d'une seconde assemblée l'année suivante à Francfort. Cette assemblée eut lieu, en effet, en mai 1442 ; l'empereur Frédéric y assista. L. Allemand présidait l'ambassade qui fut envoyée à l'empereur par Félix V ; le 17 juin, il assistait à Aix-la-Chapelle à son couronnement, et le 11 novembre, il l'accompagnait à son entrée à Bâle. Mais, tous les efforts pour amener l'empereur à reconnaître Félix V étaient demeurés inutiles et, dans la visite qu'il fit à ce dernier, le 13 novembre, Frédéric eut soin, au contraire, de ne lui rendre aucun des honneurs réservés au Souverain Pontife.

Cette série d'échecs successifs ne pouvait manquer de lasser les membres de l'assemblée de Bâle. Dans leur quarante-cinquième session, du 19 mai 1443, ils décidèrent de tenir, trois ans plus tard, un concile général à Lyon. Cette indication est fournie par Æneas Silvius : l'assemblée s'étant, dans la suite, réunie à Lausanne, on a pu croire à une confusion entre ces deux villes. L'indication de Lyon comme siège d'un futur concile, nous semble devoir être maintenue ; si, au moment venu, on s'assembla à Lausanne, peut-être faut-il en voir le motif dans la présence de Félix V en cette ville, peut-être aussi dans l'opposition que le roi de France aurait faite à la réunion d'un concile à Lyon.

Digitized by Google

Cette 45e session fut la dernière du concile de Bâle; bien qu'il n'eût pas été déclaré dissout, ses membres cessèrent de s'assembler. Toutefois L. Allemand continua à résider dans cette ville. En 1444, on l'y retrouve à la tête de la députation qui se présente au dauphin de France, vainqueur des Suisses, pour le prier d'épargner à Bâle le séjour de son armée.

En septembre 1446, il représente Félix V à une nouvelle assemblée des princes allemands à Francfort ; mais le résultat de sa mission est moins heureux encore. Les princes paraissent abandonner en faveur d'Eugène IV, auquel ils envoient une députation, la neutralité qu'ils avaient conservée jusqu'alors; ils insistent toutefois à nouveau pour la convocation d'un concile général.

La mort d'Eugène IV, survenue le 24 février 1447, modifia sensiblement le cours des événements.

Le roi de France avait toujours refusé de reconnaître Félix V ; il n'avait cessé en même temps de travailler à l'extinction du schisme. Dans ce but, il avait convoqué l'assemblée de Bourges en 1440, et peut-être la même pensée n'avait-elle pas été étrangère à la venue, à Bâle, en 1444, du dauphin et de l'armée. Prévoyant que la convocation d'un nouveau concile pourrait ne rien terminer, et devenir au contraire une nouvelle source de divisions, il s'efforçait de découvrir une autre solution. Aussitôt l'élection de Nicolas V, succédant au pape Eugène, il s'empressa de le reconnaître, et lui envoya une ambassade célèbre, dont Mezeray a conservé les détails.

« Depuis, au mois de juillet ensuivant (1447), le Roy envoya ses Ambassadeurs notables audit lieu de Lyon. Aussi y allèrent l'Archevêque de Trèves d'Allemaigne, et les Ambassadeurs de l'Archevêque de Coulongne et du duc de Saxogne,

Digitized by Google

électeur de l'Empire, qui en ce temps estoient venus de vers le Roy pour icelles mesmes matières de la paix de l'Eglise : vindrent aussi à Lyon le Cardinal d'Arles, le Prévost de Montieu et plusieurs autres tant de par Monseigneur de Savoye, comme de par ceux, qui estoient à Basles (1). »

L'assemblée de Lyon dura jusqu'au mois d'octobre, et, si elle ne donna pas de résultats définitifs, du moins les bases de l'accord y furent jetées (2). Pour en hâter la conclusion, elle envoya une légation à Félix V, alors à Genève, tandis que Charles VII faisait partir ses ambassadeurs pour Rome.

Enfin, les pourparlers aboutirent : le 9 avril 1449, Félix V renonçait au pontificat et à tous les droits qu'il y pouvait prétendre. De son côté, Nicolas V publia 3 bulles : la première, datée de Spolète le 18 juin, annonçait la fin du schisme par la cession de Félix et la dissolution du concile de Bâle ; la seconde, et c'est pour L. Allemand la plus importante, rétablissait dans leurs dignités tous ceux qui en avaient été privés pour avoir suivi Félix V et le concile de Bâle ; la troisième

---

(1) *Chroniques* d'E. de Monstrelet, Paris, 1596, vol. III.

(2) Sur la foi de Genebrardus, au livre 4 de sa chronologie, tous les recueils de conciles placent cette assemblée de Lyon en 1449. Cette date est inexacte, il faut bien dire 1447, comme l'indique Monstrelet. Les actes capitulaires du Chapitre de l'Eglise de Lyon l'établissent d'une manière indiscutable. Au chapitre du 18 septembre 1447, on permet à Elie de Pompadour, archidiacre de Carcassonne, et conseiller de l'archevêque de Reims, actuellement à Lyon pour l'union de notre sainte mère l'Eglise, de dire la messe dans une des chapelles de l'église, aussi longtemps qu'il séjournera dans la ville, quoiqu'il ne porte pas l'habit de la dite eglise. Elie de Pompadour et l'archevêque de Reims, Jacques Juvénal des Ursins, étaient précisément les représentants du roi à l'assemblée de Lyon. Tous deux firent aussi partie de l'ambassade envoyée par le roi à Nicolas V, à la suite de cette assemblée.

Digitized by Google

va plus loin encore et déclare nul tout ce qui a été dit et écrit contre le même Félix et les Pères de Bâle.

Pour L. Allemand, c'était la reconnaissance de sa dignité cardinalice. Le Souverain Pontife ne semble pas du reste lui avoir tenu rigueur, et Saxius indique qu'il l'aurait envoyé l'année suivante, comme légat dans la Basse Allemagne ; il donne même sur le voyage du légat des détails fort curieux. Il aurait été arrêté en route, son bagage pillé, les gens de sa suite et lui-même maltraités. Mais l'existence de cette mission n'est pas absolument certaine ; il semble plutôt que L. Allemand ait séjourné dans son diocèse d'Arles une partie de cette année, qui devait être la dernière de sa vie. Il mourut à Salon, le 16 septembre 1450, et son corps fut transporté à Arles peu après. L'annonce de son décès parvint au Chapitre de Lyon le 25, et, le même jour, son canonicat fut conféré à Charles de Car, soufformier (1).

Comme trace de son passage à Arles, la *Gallia* (2) mentionne qu'il fit achever la cathédrale de Saint-Trophime, et aussi qu'il obtint pour son Eglise de nombreux privilèges de Louis III, roi de Sicile et comte de Provence. Au cours de sa vie si pleine et si mouvementée, il avait dû rarement séjourner dans sa ville archiépiscopale, et ces séjours eux-mêmes avaient dû être fort courts. Comment expliquer dans ces conditions l'ascendant considérable qu'il semble avoir

(1) Archiv. départ., fonds de Saint-Jean, Actes Capit., vol. 19. — Le 15 mai 1439, le Chapitre de Lyon avait fait demander au cardinal d'Arles, s'il entendait prendre part aux revenus de l'Eglise : sans doute, sa réponse fut négative ; en tout cas, pendant ce deuxième canonicat, il ne perçut aucun fruit. Il n'y eut donc pas lieu à sa mort de partager sa terre.

(2) *Gallia Christiana*, tome I.

Digitized by Google

exercé sur son peuple ? La province d'Arles toute entière accourut à ses funérailles ; le clergé et le peuple de vingt-trois villes y envoyèrent des représentants. Immédiatement son tombeau devint l'objet d'une vénération particulière et le but d'un pèlerinage très fréquenté. La plupart des auteurs se bornent à signaler qu'un grand nombre de miracles y furent opérés ; mais l'auteur anonyme de la Vie du Bienheureux, reproduite par les Bollandistes, relate plusieurs de ces miracles. Au jour même de ses funérailles, un prêtre d'Arles, qui y assistait, fut guéri d'une fièvre dont il avait beaucoup souf-

S. LVDOVICI ALAMANDI CAR. ARELATENSIS

fert jusqu'alors. Peu après, les habitants de Saint-Amant voulant célébrer un office funéraire en son honneur se trouvèrent fort gênés par le manque de la cire nécessaire au luminaire ; ils durent l'emprunter, en stipulant qu'après l'office ils rendraient la cire restant et payeraient celle qui aurait été consumée : or, le moment du règlement arrivé, et bien que la cire eût brûlée pendant tout l'office, son poids, loin d'avoir diminué, fut reconnu supérieur à ce qu'il était auparavant. C'est l' « hôte du Mouton » à Arles, qui, épouvanté par les progrès de l'incendie qui dévore son hôtellerie, invoque le cardinal et voit les flammes s'éteindre, malgré la violence du vent qui devrait au contraire les activer. Ce sont ensuite

Digitized by Google

des lépreux et des pestiférés qui sont guéris, des paralytiques auxquels l'usage de leurs membres est rendu. Par son intercession, les aveugles recouvrent la vue, les sourds l'ouïe, les muets la parole ; les morts même reviennent à la vie.

Ces miracles sont rappelés par Clément VII dans sa bulle, du 9 avril 1527, qui proclamait en même temps bienheureux Pierre de Luxembourg et Louis Allemand. Le Souverain Pontife indiquait dans ce titre la grande dévotion du peuple d'Arles et des contrées environnantes pour son ancien pasteur ; il mettait en relief l'humilité et la sainteté de sa vie.

En vertu d'une autorisation spéciale contenue dans la bulle, le corps du Bienheureux, qui avait été déposé au côté droit de l'autel, fut exhumé et transporté dans une chapelle qui lui fut spécialement dédiée, et où le peuple put satisfaire plus facilement sa dévotion. Plus tard une autre chapelle fut aussi érigée en son honneur dans l'abbaye d'Hautecombe, en Savoie.

Enfin il était bien naturel que le culte du Bienheureux fût conservé à Arbent, son pays natal. M. l'abbé Burloud, curé actuel de cette paroisse, a bien voulu nous fournir à ce sujet des indications précieuses. D'après la tradition, l'église d'Arbent, détruite en grande partie par un incendie, en 1635, avait été construite grâce aux libéralités de L. Allemand. Le monument actuel date de 1764 : dans le chœur, une niche, bien que cachée en partie par des stalles, laisse apercevoir quelques ornements gothiques et un chapeau cardinalice aux trois quarts détruit. Dans le fond était placé un portrait peint du bienheureux. Cette peinture a été transportée, en 1835, dans une chapelle de la même église, précédemment sous le vocable de Saint

Digitized by Google

Antoine ermite, et qui cette année-là fut dédiée au bienheureux Allemand, à la demande de Mgr Devie, évêque de Belley. Ce portrait, œuvre du siècle dernier, ne présente aucun caractère d'authenticité. La sacristie de l'église primatiale d'Arles en possède un beaucoup plus ancien : L. Allemand y est représenté vêtu de ses vêtements de cardinal. Malheureusement, cette toile est en assez mauvais état. A côté de ces peintures, nous signalerons trois gravures : la plus ancienne a été reproduite, il y a quelques années, par les soins de M. Martin Raget, notaire à Arles, c'est celle qui est en tête de ces notes; les deux autres appartiennent à la bibliothèque de la ville de Lyon, où elles figurent au fonds Coste, sous les n°s 13.081 et 13.082.

Un office particulier fut composé en son honneur au lendemain de sa béatification, il figure dans l'ancien bréviaire d'Arles, édité en 1547, sous le pontificat de l'archevêque Jean Perrier : sa fête y est portée sous le rite semi-double d'un confesseur pontife, avec premières et secondes vêpres. Omis au XVIIe siècle dans les livres liturgiques du diocèse d'Arles, cet office fut rétabli, le 19 avril 1670, sur les instances du Chapitre d'Arles, par l'archevêque François d'Adhémar de Monteil de Grignan. La solennité de la fête fut fixée au dimanche avant la dédicace de saint Michel archange et élevée au rite double. Les leçons de l'office fournissent sur la vie du Bienheureux quelques indications qui sont à retenir; nous en citerons seulement l'oraison : « *Deus qui meritis et intercessionibus beati Ludovici confessoris tui atque pontificis, dignaris mortuos suscitare, cæcos illuminare, claudis gressum, surdis auditum restituere, concede propitius, ut omnes, qui ejus implorant auxilium, salutarem consequantur effectum. Per Dominum.....* »

Telle que ces notes permettent de l'entrevoir, la figure

Digitized by Google

du Bienheureux Louis Allemand était assez belle et aussi assez curieuse pour tenter les efforts des biographes. Plusieurs s'y sont essayés : indépendamment des notices de la *Gallia*, de celles de Saxius, de Guichenon et de Gariel, déjà citées, nous signalerons celles de Baillet, dans le *Recueil des Vies des Saints*, d'Albi, dans le *Recueil des Cardinaux*, de L. d'Attichy, dans les *Fleurs de l'histoire des cardinaux*, de Colonia, dans l'*Histoire littéraire de Lyon*, de Guillet, dans le *Dictionnaire historique de la Savoie*, et surtout celle, très documentée, de Stiltingius, dans les Bollandistes. Sa vie a été, en outre, au siècle dernier, l'objet de deux publications particulières : l'une sans nom d'auteur : *Abrégé de la vie du bienheureux L. Allemand, archevêque d'Arles*, 1716 ; l'autre de Mami, *Della vita et del culto del b. Lodovico Alemanni, card. di S. Chiesa*, Firenze, 1771. Enfin on trouvera dans la *Gallia novissima*, province d'Arles, de l'abbé Albanès, éditée par l'abbé Ullysse Chevalier, une série fort importante de documents inédits sur le cardinal d'Arles.

Nous avons cherché, pour notre part, à rassembler dans ces pages tout ce qui avait trait aux rapports du Bienheureux Louis Allemand et de l'Eglise de Lyon, avec la pensée que l'historien qui élèvera à sa gloire le monument qui lui est dû, ne puisse ignorer quels liens intimes l'unirent pendant sa vie entière à notre grande Eglise.

J. Beyssac.

Rectification. — *Dans les notes sur les Allemand qui ont appartenu au Chapitre de Lyon avant Louis Allemand, nous avons, par erreur, indiqué que le chamarier Allemand était porté*

Digitized by Google

à l'obituaire sous la date du 15 décembre. Le chanoine Allemand, que nous trouvons avec le titre de chamarier en 1092 et 1096, est décédé le 20 mai. Quant au chanoine Allemand porté au 18 décembre, et non au 15, il faut, semble-t-il, l'identifier avec le signataire, en février 949, de l'acte de remise, par l'archevêque Burchard, aux religieux de Cluny, d'un droit de servis.

J. B.

Digitized by Google

VOYAGE A LYON

DE

FRANÇOIS VINCHANT

FRANÇOIS Vinchant, né en 1582, mort en 1635, a fait de longues recherches sur les annales du Hainaut, mais il n'en a pas publié les résultats. La perte est médiocre, s'il portait dans l'histoire le même esprit critique que dans la narration de son voyage : on ne peut rien imaginer de plus naïf et de plus crédule que le bonhomme Vinchant.

Le récit de ses pérégrinations (1), écrit dans une langue négligée, quelquefois triviale, et semée de locutions exotiques, est cependant curieux. Même les fables ramassées

---

(1) *Voyage de François Vinchant en France et en Italie, du 16 septembre 1609 au 18 février 1610.* Texte accompagné d'une introduction par Félix Hachez, Bruxelles, 1897, in-8°.

Digitized by Google

par le candide voyageur sont encore des documents à leur manière. Vinchant ne les a pas inventées; il a écouté ce qui se disait autour de lui, sur les grands chemins et dans les auberges, et ces fables deviennent ainsi un témoignage de la créance populaire.

C'est à la fin de l'année 1609 ou au commencement de 1610 que Vinchant arriva d'Italie par la route de la Savoie et du Dauphiné. Avant d'entrer dans notre ville, il eut à traverser la « Forest de Lyon », une forêt « fort remplie de bois » et très mal famée. J'avoue humblement que je ne sais rien de cette forêt, qui aurait en ce temps-là couvert la plaine du Dauphiné aux abords de Lyon, non plus que de ces parties de chasse que Charles IX y aurait faites pendant son séjour à Lyon, en 1564 (1).

Vinchant ne tente aucune description de la ville; il faut encore moins attendre de lui des observations sur la société, les mœurs, le commerce. Mais il dit son mot sur l'étymologie de *Lugdunum*. Il aime surtout à colliger des légendes, des « faits divers », qui ont ce charme de paraître coupés dans un bon vieux journal de trois siècles. On rencontre aussi dans son livre des choses qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire.

On remarquera le souvenir donné à Cornélius Agrippa, cet homme hors nature, extraordinaire même dans un siècle qui a vu tant de génies étranges, grandement suspect d'accointances diaboliques, charlatan effronté ou fanatique convaincu. Le voyageur ne manque pas de rappeler le

(1) Abel Jouan n'en dit rien dans son *Recueil et discours du voyage du Roy Charles IX*. Paris, 1566, in-8° (Bibl. de Lyon, Recueil vert, t. 67). — Une autre édition a été publiée à Lyon la même année par Benoît Rigaud.

Digitized by Google

conte du chien noir d'Agrippa, qu'il semble emprunter presque mot pour mot à Paul Jove (1). On ne sait encore avec certitude, — je crois du moins, — si le fameux thaumaturge est mort à Lyon ou à Grenoble (vers 1535). D'après l'assertion très précise de Vinchant, il serait décédé dans une hôtellerie de Lyon. Oh ! je sais bien que c'est insuffisant pour décider de la question ; mais enfin Vinchant a rapporté, sans aucun doute, une tradition qui avait cours à Lyon. On lui a montré du doigt, près de la Saône, à main droite sur la route de Roanne, probablement dans la rue de Bourgneuf, l'auberge où Cornélius Agrippa était mort. Il me semble que cette tradition, même recueillie par un François Vinchant et soixante-quinze ans après l'événement, ne peut pas être absolument négligée. C'est en tout cas un appoint à des arguments plus positifs.

Mais la page la plus intéressante, à mon avis, est celle où Vinchant nous entretient de Julienne Morelle, une toute jeune Barcelonaise qui étonna le monde par la précocité et la variété de ses connaissances ; il est vraisemblable d'ailleurs que l'admiration a beaucoup ajouté au savoir de cette fille étonnante, « merveille de nostre siècle », comme dit le bon Vinchant. Le père, forcé de quitter l'Espagne où il avait commis un meurtre, s'était réfugié à Lyon avec sa fille. Ils étaient encore dans cette ville quand Vinchant y passa, et Julienne y continuait ses études vêtue en cordelière, ou, selon l'expression un peu grossière de notre auteur, en « habit de capucin » (2).

---

(1) *Elogia doctorum virorum*, p. 223 de l'édit. d'Anvers, 1557, in-8°.— Agrippa est venu plusieurs fois à Lyon ; on a de lui des lettres datées de cette ville.

(2) On peut voir sur Julienne Morelle : (Andreas Schott), *Hispaniæ Bibliotheca*, p. 343 ; — *Patiniana*, p. 106 ; — Hilarion de Coste, *Eloges*

Digitized by Google

Je laisse maintenant la parole à François Vinchant. On a pris seulement la liberté de supprimer quelques passages, et de distribuer le texte en petits articles qu'on a distingués par une rubrique particulière.

REURE.

LA FORET DE LYON. LE FANTOME FOUETTEUR. — La Forest de Lyon est bien périlleuse, à cause des brigands et meurtriers. Et cette forest est de longue estendue, et en aulcuns endroits fort remplie de bois. L'on contoit que du temps de Charles 9, roy de France, il y avoit en ceste forest un fantosme que l'on appelloit le Foitteur, par tant que les femmes qui passoient par icelle se trouvoient si bien foittées que les marques demeuroient au corps, sans que partant elles veissent personne. Et tout incontinent, se faisoit par la forest ce cri : Ha, ha, ha! Charles 9, qui aimoit tant à chasser dans ceste forest qu'il y feit eslever un bastiment superbe nommé de son nom Charleval, s'estant faict sérieusement enquester de cela, trouva que c'estoit chose véritable.

ETYMOLOGIE DE LUGDUNUM. — Je vins à la ville de Lyon, dit en latin *Lugdunum*, qui est tiré des mots *Lugons* et

---

et vies des Reynes, des princesses et des dames illustres, t. II, p. 102 ; — Bréghot du Lut, *Mélanges* et *Nouveaux Mélanges*, passim ; — Péricaud, *Notes et documents*, à l'année 1606, etc. — Henri Kornmann, qui avait vu Julienne Morelle à Lyon, lui dédia son *Tractatus de virginitate, virginum statu et jure* (Francfort, 1610, in-12), et il rappelle encore son souvenir dans le chapitre XIV du même ouvrage. — Selon Abraham Golnitz (*Ulysses Belgico-Gallicus*, Lugd. Batav., 1631, p. 337), elle habitait près du couvent des Cordeliers.

Digitized by Google

Dunum, qui signifient autant que *Montaigne de Lugdus*, car *Dunum* en viel langaige gaulois signifie Montaigne, et *Lugons* estoit le roy des Celtes qui bastit ceste ville.

VERTU CURATIVE DES EAUX DE LA SAONE. — Ce fleuve coule si doucement qu'il peut rendre garison aux goutteux; mais voiez comment. L'an 1589, Guillaume Michel, tout goutteux, eut envie d'aller à l'Isle Barbe, ou estoit le Pardon. Or, il faut entendre qu'à Lyon les femmes passent le Rhosne et poussent la rame bravement. Ce bon goutteux va se mettre dans le basteau d'une bonne vieille, et tout sa famille quant lui. Elle vous le mesne fort heureusement. Mais pendant que ces gens de bien prient Dieu en l'abbaye, ceste vieille s'amuse à boire. Quand les dévotions furent achevées, voilà mes gens de retour au basteau, et la vieille à jouer de l'aviron. Mais comme elle avoit beu plus de vin que d'eau, au lieu de saisir l'arche, elle va donner contre la pile du pont de Saosne, où elle choqua si brusquement que tout la barquette fut renversée. Ces pauvres gens furent très tous versez dans l'eau. Là chacun se voulant sauver se noye. Il n'y eut que ce pauvre goutteux qui estant enveloppé dans sa robe fourée, incontinent se sentant en l'eau, donna si bien des pieds et des mains qu'il estendit ses membres, et se délivra de l'eau et de la goutte (1).

JULIENNE MORELLE. — Pendant que j'estois à Lyon, résidoit en icelle ville ceste très docte fille, Julienne Morelle, native de Barcelone en Espaigne, de laquelle on peut dire

(1 Ici l'auteur parle du Chapitre de Saint-Jean; puis il rappelle, mais sans rien apprendre de nouveau, la belle réception faite par la ville de Lyon, à la fin de l'année 1600, à la future reine Marie de Médicis.

Digitized by Google

qu'elle emporte l'honneur sur toutes les dames de lettres, et à laquelle a souvent envoyé lettres ce grand historien Justus Lipssius, quy en a receu d'elle. C'est en fin le miracle de nostre siècle. Son père qui, sur quelque occasion, s'estoyt retiré à Lyon, luy fit faire un habit de capucin pour l'exciter à la pitié, et continuer les estudes qu'elle avoit de son enfance commencées en Espaigne. Elle sçavoit, à l'eage de 12 ans, le latin, le grec et l'hébreu, la philosophie, puis l'art de discourir. Elle soustint en l'an 1606, le 16 février, une dispute publique sur la philosophie spéculative et morale, où se trouvèrent grands prélats et aultres gens de lettres, lesquels furent bien estonnés d'ouyr son éloquence et ses conclusions. Son père volut que la dispute se feit à ce jour qui est dédié à Ste Julienne, parce que c'est le jour de sa naissance. De mon temps que j'estoy à Lyon, elle estudioit en droit. Je crois qu'en ce temps que j'escrit cecy, elle at accomply ceste estude, avec celle de la théologie (1).

Le chien de Cornélius Agrippa. — Estant donc party de Lyon (2), l'on laisse à main droite, près de la ville, l'hostellerie où Henry-Corneille-Agrippa, homme de grand estude, estant envoyé par l'empereur en embassade aû Roy de France, mourut. Il estoit suspect de Negromancie. Aulcuns disent couvertement qu'il estoit le plus grand sorcier de son eage. Il avoit toujours chez luy un petit chien noir, qu'il mesnoit de toute parte; et il le faisoit coucher sur son lict. Estant proche de la mort, il osta audit chien un golier

(1) L'auteur raconte ici une excursion qu'il a faite à Vienne.

(2) C'est-à-dire : en partant de Lyon, quand on part de Lyon.

Digitized by Google

tout chargé de cloux d'argent, où se voyoient divers charactères, disant : « Va-t-en, beste perdue ; tu m'as du tout perdu. » La beste s'alla ruer dedans le fleuve Saosne, duquel on ne le veit jamais sortir. Aulcuns estiment que c'estoit le diable qu'il mesnoit en forme de chien.

De Lyon a Roanne. Accident sur la Loire. — Retornons à nostre voyage. Depuis Lyon jusqu'à Roanne, l'on passe la Tour, Bresle, Tarrare, beau bourg, la Montaigne de Tarrare, qui dure deux lieues et demye, Capelle, Fontaine, St Symphorien, Ste Marguerite (1), la rivière de Loire. Puis estant parvenu à Roanne, petite ville, je fist provision de vivres, selon la coustume de tous, pour m'embarquer jusqu'à Orléans, avec la compaignie d'aulcuns gentilzhommes (2). Or, nous ne fusmes si tost embarquez que nous trouvasmes matière à rire ; car plusieurs basteaux partoient quant nous, remplis de bœufs. L'un d'iceulx s'estant jetté dans la Loire pour quelque umbraige qu'il receut, les aultres jusqu'au dernier firent le mesme, sans qu'on les peut arrester.

---

(1) La Chapelle, La Fontaine, Saint-Syphorien-de-Lay, Sainte-Marguerite-de-Neaux.

(2) Vinchant a suivi l'itinéraire habituel des voyageurs qui allaient à Paris et dans le nord ou l'ouest de la France. Ils suivaient la grande route jusqu'à Roanne, et là ils prenaient la Loire, si le régime des eaux était favorable. Il était très rare au contraire qu'on remontât le fleuve.

Digitized by Google

A L'ORDRE DU JOUR

Souvenir du siège de Belfort

A droite et à gauche, formez le cercle !

C'était le matin du 5 novembre 1870, après l'appel.

A ce commandement, les deux extrémités des rangs de chacune des compagnies alignées sur la route qui traverse le faubourg des Forges, au nord de Belfort, s'étaient mises en mouvement et se rejoignaient, enserrant dans un cercle, plus ou moins parfait, les officiers de la compagnie et le sergent-major. Celui-ci, aussitôt le mouvement terminé, lut d'une voix forte le rapport du jour, la décision du commandant supérieur de la place de Belfort, portant, pour sa belle conduite lors des combats de Roppe et d'Eloye des 2 et 3 novembre, le premier bataillon du 16me de marche, des Mobiles du Rhône, à l'ordre du jour de l'armée.

Nous écoutions, immobiles, des larmes aux yeux, cette consécration de gloire attachée à nos premiers faits d'armes ; nous pensions à nos parents, à nos amis de Lyon, à leur joie quand ils apprendraient de quelle façon leurs enfants, leurs camarades s'étaient conduits à leur baptême du feu.

Lorsque Pauthonnier, le sergent-major de notre compagnie, eut terminé la lecture du rapport, la voix du sous-

Digitized by Google

lieutenant Berruet retentit de nouveau : — *A droite et à gauche, alignement. Rompez les rangs. Marche!*

Comme des écoliers à leur sortie du collège, aussitôt hors des rangs, les Mobiles s'élancèrent à pleine envolée de tous les côtés, criant, chantant, faisant sauter en l'air les képis et même les fusils: la joie était intense. Les Mobiles du Rhône à l'ordre du jour! c'était la gloire, c'était l'admiration de leurs concitoyens, c'étaient les illuminations qui allaient scintiller aux fenêtres, aux balcons, aux croisées des mansardes de cette bonne ville de Lyon. Ah! comme on aurait voulu être dans ce cher pays natal, pour voir la joie des parents, pour jouir du plaisir des amis!

Il y en avait bien pourtant de ces braves Lyonnais qui devaient pleurer; des parents, de pauvres mères qui devaient maudire cette joie, car il en était resté des camarades sur les routes et les chemins de Roppe et d'Eloye, sur la mousse des sentiers de la forêt de l'Arsot, couchés immobiles dans la mort, auréolés de leur sang! Mais qui donc à cette heure, dans les rangs des Mobiles du Rhône y songeait? Qui donc pensait que si la gloire du soldat victorieux est belle, les gémissements des malheureux blessés, les lamentations de la pauvre mère devant le blanc suaire de son enfant, les pleurs de la triste fiancée en face de son amour à jamais brisé, sont épouvantables? Combien se souvenaient du malheur et de la tristesse dans ce jour tout d'honneur, d'allégresse et d'orgueil patriotique?

On causait de nos deux journées de combats; mais c'était uniquement pour se remémorer les faits qui les avaient remplies, faits passés inaperçus pour nous, simples soldats, au moment de l'action; mais que nous avions appris peu à peu, dans la suite, soit par les rapports officiels soit par les conversations que nous avions eues, les uns et les autres,

Digitized by Google

avec nos officiers et les camarades des diverses compagnies du bataillon.

Nous nous rappelions le combat de Roppe, où deux compagnies, celles des capitaines Poupard et Carrey s'étaient particulièrement distinguées, les rangs serrés des nombreuses compagnies de Prussiens et de Badois, le déploiement de tous ces escadrons de uhlans qui essayèrent de nous déloger du village et ne purent y parvenir, la retraite des Allemands, semant sur les routes leurs morts et leurs blessés et obligés ce jour-là de suspendre l'investissement.

Nous savions que malgré notre victoire, l'on nous avait fait abandonner Roppe parce que ce village était trop éloigné de Belfort et qu'il ne restait dans cette place pas un seul canon de campagne en état d'être amené pour soutenir notre résistance.

Nous causions de notre campement pendant une partie de la nuit suivante dans les granges et les écuries du village d'Offemont, puis de notre départ précipité de cette localité pour Eloye ; de notre marche, avant le jour, dans les sentiers à peine tracés de la forêt de l'Arsot, marche silencieuse, sans refrain, sans cri, car il ne fallait pas attirer l'attention de l'ennemi ni de ses espions.

Nous discutions sur les positions que l'on nous avait fait prendre à Eloye et au Valdoie, dans la partie occidentale de la forêt de l'Arsot, à cheval sur les routes de Giromagny et de Gros-Magny ; nous nous remémorions nos barricades formées de tout ce qui nous était tombé sous la main, depuis les arbres abattus jusqu'aux instruments aratoires des paysans : les voitures, les charrues, les herses, les tables, les bancs.

Puis c'était l'arrivée des Allemands, vers les dix heures du matin, le 3 novembre ; nous revoyions cette noire colonne venant du côté de Gros-Magny, que nous forcions à s'arrêter,

Digitized by Google

à reculer même, lorsque nous fûmes attaqués du côté opposé par une deuxième colonne ennemie, venant de Roppe et ayant traversé la forêt de l'Arsot, guidée par l'instituteur de Vétrigne; notre combat sur la route, dans les chemins, au travers des sentiers, entre les arbres de la forêt, jusqu'à ce que nos cartouches fussent épuisées.

Enfin, notre arrivée aux Forges, où nous trouvions des vivres dont nous avions grandement besoin, car depuis deux jours nous étions presque à jeun, à part quelques débrouillards qui avaient pu se procurer des aliments entre les différentes phases de ces quarante heures de marches et de batailles. Ces excellents fromages de gruyère qui nous étaient envoyés par le brave curé d'Offemont! Ces petites pommes de terre cuites à l'eau, disputées aux porcs dans leurs auges!

Nous avions appris aussi, qu'aussitôt arrivés aux Forges et, munis de nouvelles cartouches, nous devions être reportés en avant pour reprendre l'offensive, lorsque le commandant supérieur ayant été mis au courant du mouvement de l'ennemi de Roppe sur Vétrigne, sur Eloye et sur le Valdoie, avait décidé de faire rentrer à Belfort, puis de les envoyer au Mont, près du village d'Essert, les quatre premières compagnies du bataillon et de laisser les quatre dernières aux Forges, sous les ordres du commandant Duringe, pour observer le pied de l'Arsot et défendre les routes du Valdoie et d'Offemont; l'absence totale d'artillerie de campagne interdisant à Denfert d'engager l'action en dehors des villages défendus par le canon de la place.

Mais, en vérité, que nous importait bien tout ceci? Nous étions ce jour-là heureux et contents, tout à la joie: le premier bataillon des Mobiles du Rhône était porté à l'ordre du jour!

Joseph BERGER.

Digitized by Google

Notes et Souvenirs

A propos de la bibliographie de du Verdier. — Un catalogue de livres d'occasion contenait récemment cette annonce :

Du Verdier. *La Biographie et Prosopographie des roys de France : ou leurs vies sont briesvement descrites et narrées en beaux, graves et élégans vers francoys. Plus y sont figurez et pourtraits tous iceux, au plus vif et naïf naturel... Paris, L. Cavellat, 1583, pet. in-8, fig.*

C'est un petit volume fort curieux, imprimé partie en italiques, partie en caractères de civilité ; les portraits de nos rois sont dans des encadrements gravés sur bois. On connaît une autre édition avec la date de 1586, et j'ai même vu chez M. Testenoire-Lafayette, à Saint-Etienne, un exemplaire auquel l'éditeur avait ajouté après coup un feuillet supplémentaire non chiffré, dont le recto représente l'image de « Henri IIII, Roy très chrestien de France et de Navarre, regnant a present ».

L'ouvrage est-il, comme dit le catalogue, de du Verdier, c'est-à-dire d'Antoine du Verdier ? Il lui est attribué par Lelong, dans la *Bibliothèque historique de la France* (éd.

Digitized by Google

Fevret de Fontette, t. II, n° 15.746) et par Brunet *(Manuel*, t. II, col. 927), qui cependant met le nom d'Antoine du Verdier entre parenthèses, ce qui prouve qu'il n'était pas dans l'exemplaire que le savant bibliographe avait sous les yeux.

Le nom de l'auteur ne figure en effet ni au titre, ni à la fin du sonnet sur la devise de Charles IX, par lequel s'ouvre le volume, ni dans le privilège, du 6 décembre 1582, ni quelque part que ce soit. La vérité est qu'il n'y a aucune raison sérieuse de le laisser à Antoine du Verdier, et M. Reure a eu raison de le passer sous silence dans la liste des écrits de du Verdier *(Le Bibliographe Antoine du Verdier*, p. 62 et suiv.). Celui-ci n'aurait pas manqué de mettre son nom à un livre qui pouvait servir son ambition et lui gagner les bonnes grâces de la Cour; en tout cas, il l'aurait mentionné au catalogue de ses propres ouvrages qu'on peut lire tout au long dans sa *Bibliothèque* (éd. de 1585, p. 80).

L'erreur s'explique toutefois assez facilement. Antoine du Verdier a publié à Lyon, en 1573, *la Prosopographie ou description des Personnages insignes*. On comprend qu'une certaine analogie de titres ait pu faire croire que du Verdier avait écrit les deux ouvrages. Quoi qu'il en soit, l'attribution à Antoine du Verdier de la *Biographie et Prosopographie des Roys de France* est une petite méprise qui doit disparaître de la bibliographie, à moins qu'on ne nous apporte la preuve péremptoire que du Verdier en est réellement l'auteur.

Digitized by Google

Les Foires de Lyon. — Un jurisconsulte d'origine lyonnaise, Bretonnier (1), dans son Recueil des principales questions de droit (2), nous donne une intéressante définition des foires de Lyon, nous apprenant ce qu'elles étaient exactement. Ce mot de foire évoque à l'esprit l'image d'une foule grouillante, encombrant certains endroits de la ville de petites boutiques de bois, d'amas de marchandises, autour desquels d'âpres discussions s'engagent entre vendeurs et acheteurs. Rien de tout cela, au dire de Bretonnier, ne se voyait à Lyon. C'est à propos du prêt à intérêt qu'il consigne les détails suivants ; il nous apprend que des exceptions étaient apportées au sujet de ce dernier, aux ordonnances royales dont les dispositions reproduisaient celles du droit canonique, notamment :

En faveur de la ville de Lyon, où il est permis de stipuler les intérêts de l'argent prêté aux marchands et même à toutes sortes de personnes,

---

(1) Barthélemy-Joseph Bretonnier, avocat au Parlement de Paris, naquit à Montrotier, près Lyon, en 1656; il mourut à Paris, le 21 avril 1727.

(2) Le titre complet de son ouvrage est le suivant : « Recueil par ordre alphabétique des principales questions de droit qui se jugent diversement dans les différents tribunaux du Royaume, avec des reflexions pour concilier la diversité de la jurisprudence et la rendre uniforme dans tous les Tribunaux, par M. Bretonnier, ancien avocat au Parlement. — Cinquième édition, augmentée de nouvelles notes et additions et d'une liste des provinces, villes et autres lieux régis par le droit écrit, par M. Boucher d'Argis, avocat au Parlement de Paris. — Paris, veuve Desaint, 1783, in-4°.

Bien qu'annoncée comme la cinquième, cette édition n'est que la quatrième, les trois autres qui l'ont précédée datant de 1752, 1756 et 1769, celle-ci en deux volumes in-12.

Digitized by Google

pourvu que la somme soit payable en paiement, à quoi l'on ne manque jamais.

Il est bon d'observer, pour les personnes qui ne sont pas au fait du commerce et singulièrement de celui de la ville de Lyon, que ce que l'on entend à Lyon par billet payable en payement ce sont des lettres et billets de commerce payables à un des termes ordinaires des paiements, qui se font dans les tems des foires de Lyon.

Ce que l'on appelle les foires de Lyon ne ressemble en rien aux foires que l'on voit s'ouvrir à Paris et ailleurs en certains tems de l'année; celles de Lyon ne sont autre chose qu'un tems de franchise pour les droits d'entrée et de sortie, accordé à cette ville pendant les quinze premiers jours ouvrables de chaque quartier de l'année.

Ce n'est pas qu'il y ait à Lyon un lieu particulier où se tiennent les foires et où se rendent à jour nommé des marchands forains, comme à Paris et dans plusieurs autres lieux.

Il peut bien y venir quelques marchands qui n'y résident que pendant le tems des foires, mais ils sont en petit nombre : ceux qui commercent à Lyon toute l'année sont également réputés marchands forains en tems de foire et ce sont eux principalement qui font le commerce dans ces tems de franchise.

Le commerce des foires n'est autre chose que les envois qui sont faits aux marchands de Lyon, ou qu'ils font eux memes en tems de foire.

Les foires de Lyon furent établies en 1414, par Charles VII, alors régent sous le Roi son père; il y transféra les privilèges des foires de Brie, de Champagne et du Landit : leurs privilèges ont été confirmés par diverses Lettres patentes de nos Rois qu'il serait trop long d'énumérer.

Les principaux privilèges de ces foires consistent en ce que, pendan les quinze premiers jours de chaque quartier il y a sur toutes les marchandises qui entrent dans Lyon une diminution de droits.

Il suffit même qu'une marchandise soit envoyée en foire à Lyon pou qu'elle ne paye rien ni à l'entrée du Royaume, ni dans tous les endroits où elle passe, sauf à être taxée à la Douanne de Lyon, avec diminution des droits ordinaires.

Quant aux droits de sortie, il y en a exemption totale pendant les foires; une marchandise marquée en foire à l'Hôtel de Ville de Lyon passe librement dans tout le Royaume, elle sort même de France sans visite ni paiement de droits.

Digitized by Google

Mais le privilège de cette marque est restreint d'une foire à l'autre, en sorte qu'il ne dure que trois mois; c'est pourquoi les marchands de Lyon, pour faire leur commerce avec plus d'avantage, ne font communément venir des marchandises et ne font leurs envois qu'en tems de foire.

On peut tirer des lettres de change de Lyon sur Lyon, pourvu qu'elles soient payables d'une foire à l'autre, ce qui est une exception à la règle générale, qui veut que pour donner le caractère de lettre de change il y ait remise de place en place, c'est-à-dire que la lettre soit tirée d'une ville sur une autre.

Les foires durent quinze jours ouvriers chacune, et chaque paiement dure depuis le premier jour du mois qu'il a été ouvert jusqu'à la fin d'icelui et encore trois jours complets et ouvrables du mois suivant, l'intervalle desquels est appelé le comptant du paiement.

Justin GODART.

Digitized by Google

AUGUSTE ALLMER

Lecture faite à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon dans sa séance du 5 décembre 1899.

MESSIEURS,

Vous m'avez demandé de vous parler d'Allmer; faire l'éloge d'un épigraphiste aussi éminent, c'est presque élever la prétention d'avoir été son collègue dans une science que je n'ai aucun droit de dire mienne, mais invité à rendre hommage à cette mémoire aimée et vénérée, je sens trop vivement le souvenir d'anciennes et précieuses relations pour décliner une tâche à laquelle je voudrais être mieux préparé.

Ces relations, Messieurs, elles remontent à un demi-siècle environ; bien jeune alors, je me rappelle d'avoir eu à Paris, dans la salle des manuscrits de la Bibliothèque nationale, un voisin de table qui remarqua ma prédilection, dans les communications demandées, pour tout ce qui touchait au passé archéologique de notre vieux Dauphiné. Ce voisin, Messieurs, c'était Allmer; nous nous rencontrions sur le

Digitized by Google

même terrain; Vienne, dont j'étudiais les annales, n'avait pas de secrets pour lui; il en fouillait le sol, je recherchais les monnaies de ses archevêques. Quelques années après, Allmer collaborait avec Alfred de Terrebasse; de cette association scientifique sortait un livre ou plus exactement sortaient six volumes qui sont indispensables aux amis de l'épigraphie antique et médiévale; chacun des deux auteurs apportait la profonde expérience d'une orientation spéciale; c'est un monument élevé à l'illustre capitale des Allobroges, *nobilis Vienna, maxima Galliarum*, comme on l'appelait sur ses monnaies.

C'est au cours de ses modestes fonctions de percepteur qu'Allmer trouvait le temps de commenter ses précieuses découvertes; il me semble que ce labeur professionnel a dû lui peser plus d'une fois. J'aime mieux me le représenter tel qu'on l'a vu plus tard, gravissant les montagnes, descendant dans les vallées, s'élançant à la recherche de ruines romaines, arrachant à des lettres incomplètes et mutilées le secret de leur langage en partie disparu. Par lui-même ou par ses correspondants, Allmer enregistrait un nombre infini de textes lapidaires, disséminés çà et là sur le sol de l'ancienne Gaule, principalement de la Gaule méridionale. Aussi quand on réimprima l'*Histoire générale du Languedoc*, de Dom Vaissette, et qu'il fallut apurer et analyser les inscriptions publiées par l'illustre bénédictin, le concours d'Allmer fut sollicité, et la part prépondérante qu'il prit dans ce travail de révision constitue un de ses meilleurs titres à la reconnaissance du monde savant. Mais ces investigations lointaines, ces hardies pérégrinations ne lui faisaient pas perdre de vue notre chère cité. Né à Paris, il nous avait adoptés. Faut-il, Messieurs, vous parler de son recueil des *Inscriptions antiques de Lyon*. Là se trouvent

Digitized by Google

accumulés les trésors d'une science impeccable, les fruits de minutieuses et ingénieuses observations. Il est juste d'ajouter qu'Allmer avait un collaborateur, un jeune, qui continue dignement sa tâche; nous savons qu'avec M. Dissard nos richesses archéologiques sont en bonnes mains.

Ce n'est pas tout, cependant; il fallait un couronnement à cette carrière, et ce couronnement, Messieurs, c'est la *Revue épigraphique du Midi de la France*, qui est l'œuvre d'Allmer, à lui tout entière. Si le mérite intrinsèque d'un livre se mesure à l'estime persistante qui survit à son apparition, on peut juger de la valeur de cette publication périodique; elle a rempli les jours de sa verte vieillesse, il y travaillait encore cette année, et dans sa branche elle fait autorité.

Si modeste, si ennemi du bruit que fût Allmer, on n'atteint pas à une pareille hauteur sans être forcément remarqué. D'illustres amitiés lui furent acquises; un Léon Renier, un Hirschfeld correspondirent assidûment avec lui. La Légion d'honneur, l'Institut, l'Académie de Lyon voulurent le compter dans leurs rangs. Et, puisque je prononce le nom de notre Compagnie, combien ne nous fut-il pas agréable de voir notre cher confrère sanctionner de sa haute approbation, de son incontestable autorité, les intéressantes découvertes, d'ailleurs pressenties par lui, que notre président, M. Lafont, a poursuivies si patiemment et judicieusement pour nous révéler ce qui fut l'amphithéâtre de Lugdunum!

Ce Lyon des Romains, cette Société effondrée depuis tant de siècles, qui les a mieux connus qu'Allmer? Je me suis dit souvent (et pardonnez, Messieurs, le ton peut-être trop familier de cette réflexion), je me suis dit qu'Allmer était au courant de la ville gallo-romaine, de son organisation,

Digitized by Google

de ses cadres, comme un de ces préfets modernes de la carrière, rompus aux détails du fonctionnarisme et que n'embarrasse jamais un seul des rouages soumis à son administration. Légats impériaux, proconsuls, sévirs augustaux, pontifes, nautes, utriculaires, tout cela, dans son vaste cerveau, était à sa place. Faire l'éloge de ces grandes qualités serait incomplet si je ne rappelais pas aussi les dons heureux d'une imagination gracieuse et poétique qui lui a plus d'une fois dicté des pages colorées et vibrantes, celles, par exemple, qu'il a consacrées à l'autel d'Auguste, où il a décrit ces colonnes de granit surmontées de victoires ailées qui, sur la colline située entre nos fleuves, regardaient l'Italie et semblaient saluer Rome, la reine du monde !

Comme tous ici-bas, Allmer a eu ses heures de tristesse et de deuil. Un fils, merveilleux dessinateur, dont il avait formé le goût pour les choses de l'antiquité, lui avait été enlevé il y a peu d'années. Par suite de circonstances particulières ce triste événement me rapprocha davantage du collègue que nous pleurons, et des relations toujours plus cordiales s'établirent entre nous. *Vale et me ama,* lui écrivais-je il y a quelques mois. Cette fin de lettre lui plut infiniment et me valut une chaude réponse. Aujourd'hui encore, je lui dis adieu et je ne cesserai pas de l'aimer !

Henry Morin-Pons.

Digitized by Google

Revue de la Presse

Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon. — 1er, 8, 15, 29, 27 octobre; 5, 12, 19, 26 novembre 1899. — *Délibérations des corps municipaux de la ville de Lyon pendant la période révolutionaire.* — Conseil général : 23 décembre 1790 : 20, 29 janvier; 1er février 1790. — Conseil municipal : 24, 30 décembre 1790; 15, 19, 21, 24 janvier 1791. — Bureau municipal : 29, 30 décembre 1790; 3, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 27, 26 janvier 1791.

Express. — 18 octobre 1899 : *Le Lyonnais littéraire.* — 3 novembre : Francdouaire, *La question des eaux ;* Jean du Doyenné : *Les Tombes de la Primitiale.*— 5 novembre : Steyert, *Une fausse légende* (à propos des Tombes de la Primatiale).— 24 novembre : Francdouaire, *Mort de Pierre Sallé et de Carrand, peintres lyonnais.* — 28 novembre : *Auguste Allmer, épigraphiste.* — 30 novembre : Francdouaire, *Le monument Blandan.*

Lyon Républicain (Supplément littéraire). — Suite des études lyonnaises de M. Josse. — 1er octobre 1899 : *Anciennes corporations, peintres et sculpteurs.* — 5 octobre : *Les d'Albon.* — 8 octobre : *Anciennes corporations, Ouvriers en fer-blanc.* — 12 octobre : *Le martyr*

Digitized by Google

Alexandre. — 15 octobre : *Le Compagnonnage à Lyon.* — 19 octobre : *Georges d'Amboise.* — 26 octobre : *André-Marie Ampère.* — 29 octobre et 4 novembre : *Les travaux de la Chambre du Commerce en 1898-99.* — 2 novembre : *François Artaud.* — 9 novembre : *Les Audran.* — 12 novembre : *L'Ecole des Beaux-Arts.* — 16 novembre : *Ballanche.* — 19 novembre : *Vieilles enseignes.* — 23 novembre : *Barrême.* — 30 novembre : *Bayart*; Louis Rosset, *Une Villa romaine à Izernore ;* A. G. Carrand, peintre lyonnais.

Progrès illustré. — 1er octobre 1899 : *Les grottes de la Balme,* dessins de Girrane. — 8 et 15 octobre : *Au parc de la Tête-d'Or,* dessins de Girrane. — 29 octobre : Félix Desvernay, *Le quai de la Charité, la place Grolier, etc.* dessins de Girrane. — 12 novembre : Félix Desvernay, *La place du Change.* dessins de Girrane. — 19 et 26 novembre : Félix Desvernay, *Le quartier Saint-Paul,* dessins de Girrane.

Le Salut Public. — 9 octobre : *Une fête à Bourg-Argental, Inauguration du buste de Louis Jarrosson.* — 18 octobre : *Quartiers des Célestins et St-Antoine.* — 22 octobre : Henri Rojeas, *Le couvent des Célestins.* — 26 octobre : *A propos du couvent des Célestins.* — 28 octobre : *Le nouveau pont d'Ainay.* — 5 novembre : Henri Rojeas, *Nos anciens théâtres.* — 9 novembre : Maubris, *Le Pont de l'Université.* — 12 novembre : Henri Rojeas, *La bibliothèque de la ville de Lyon.* — 26 novembre : Henri Rojeas : *Façades de Bellecour.*

Revue Dauphinoise. — 15 octobre 1899 : *Anatole de Gallier,* par J. Brun-Durand ; *Souvenirs d'un voyage,* poésie, par Henri Second ; *Les Sentiments, la Musique et le Geste,* par Paul Biblio ; *Christian Almer,* par W. A. B. Coolidge ; *Le Vercors* (suite), par Etienne Mellier ; *La grotte des nains de Mizoën,* par Cousin Bénédict ; *A travers les livres,* par Jean-Tonin Parassac.

— 15 novembre 1899 : *Claude Expilly et les eaux de Vals,* par Henry Vaschalde ; *Poésies,* par G. C. ; *Anatole de Gallier* (fin), par Brun-Durand ; *Nous sommes sept,* poésie, par Maurice Champavier ; *Le Vercors* (suite), par Etienne Mellier ; *Essor,* poésie, par Tardif ; *A travers les revues,* par Xavier Parassac.

Digitized by Google

La livraison d'octobre contient un beau portrait de M. de Gallier et celle de novembre, une reproduction du très rare portrait d'Expilly par Audran.

La Revue Forésienne. — Novembre 1899. — *Jules Massenet*, par J. Manin ; *Le conseil de commerce et les industries locales au commencement du* XIXe *siècle*, par L. J. Gras : *La paroisse et le village de St-Paul en-Cornillon*, par J. Prajoux ; *La France nouvelle* (suite), par Paul Gourmand ; *Au pays des calvaires*, par Charles Fuster ; *Causerie militaire, Causerie industrielle, La Mode, Revue de la Bourse*, etc.

— Décembre 1899 : *Jules Massenet* (fin), par Joseph Manin ; *Le Conseil de commerce et les industries locales au commencement du* XIXe *siècle* (fin), par S.-J. Gras ; *Le prieuré, la paroisse, le village de Saint-Paul-en-Cornillon* (fin), par J. Prajoux ; *La France nouvelle* (fin), par Paul Gourmand ; *Au pays des Calvaires* (fin), par Charles Fuster ; *Chronique musicale ; Carnet mondain ; La Mode ; Revue de la Bourse*, etc.

Revue du Siècle. — Août-septembre 1899 : *Essai d'un folklore lyonnais* (suite), par Aimé Vingtrinier ; *Un poète normand au* XVIe *siècle*, par Alexandre Piédagniel ; *Du sentiment patriotique*, par Ch. Poirson ; *Georget et Georgette*, nouvelle, par E. Flotard ; *Philosophie de la littérature*, par Ferraz ; *Poésies*, par Jean Renoud, Pierre de Bouchaud, baronne d'Ottenfels, Ch. Dornier ; *Bibliographie*, par Mme Antonia Bossu, A. B. et C. R.

— Octobre et novembre 1899 : *Francisque Bouillier*, par Alexis Bertrand ; *Petits poèmes en prose*, par Montaury ; *L'enseignement intégral*, par H. Moulin ; *Tableautin de vacances*, par Fertiault ; *Essai d'un folklore lyonnais*, par Aimé Vingtrinier ; *Poésies ; Bibliographie*, etc.

Digitized by Google

Chronique de novembre 1899

SOMMAIRE. — La fête des morts. — Nécrologie du mois. — M. Allmer. — Menus faits. — Jacquard et Blandan. — Chronique des lettres et des arts. — Conférence de M. Godart. — L'enseignement colonial à Lyon. — Les théâtres.

Le mois s'ouvre par cette fête des morts, fête du souvenir, que Lyon célèbre avec une piété plus grande peut-être que partout ailleurs. A cette occasion Son Eminence le Cardinal-Archevêque fait, chaque année, l'aspersion solennelle des tombes placées dans notre vieille cathédrale. Cette imposante cérémonie a fait naître cette année, dans les colonnes de notre confrère l'*Express*, une très intéressante polémique entre son collaborateur Jehan du Doyenné et notre érudit archéologue Steyert. La *Revue du Lyonnais* s'en fait plus haut l'écho. M. Steyert y traitait de légendes plusieurs affirmations ne reposant sur aucune donnée certaine, sur aucun fait précis. Il eût pu y relever d'autres erreurs d'information. L'auteur parlait « des grands personnages et de nobles dames » enterrés à Saint-Jean

Digitized by Google

et « des riches citoyens de la ville » qui y avaient fait ériger des chapelles entre le jubé et les piliers du grand chœur.

Or, l'église de Saint-Jean était le lieu de repos exclusif des chanoines de Lyon ; seul, M. de Mandelot et une femme, Isabeau d'Harcourt, y furent enterrés tout à fait exceptionnellement. Quant aux chapelles de la Primatiale, elles ne furent jamais érigées par aucun citoyen de Lyon.

L'article de Jehan de Lyon, n'en était pas moins très intéressant, même dans cette légende qu'il faisait revivre.

Pourquoi faut-il que nous ayons aussi, dans ce mois de novembre, un si grand nombre de morts à pleurer ?

Le 1er novembre, meurt à Paris M. l'abbé Meritan, curé de Saint-Sulpice, qui fut pendant longtemps à la tête du Grand-Séminaire de Lyon.

Le même jour nous apprenait la mort, au Cambodge, de M. Meyrieux, jeune architecte lyonnais, élève de l'Ecole de Lyon.

M. Meyrieux avait été nommé l'an dernier architecte de première classe et envoyé par le gouvernement français au Cambodge. Il résidait à Pnompeuh, où ses funérailles ont revêtu le caractère d'une véritable solennité.

Le 7 novembre, succombe à Saint Béron, M. Xavier de Garnier des Garets, d'une famille si connue et si aimée.

Le 12, c'est Carrand, le vieil artiste, qui meurt oublié, suivi à sa dernière demeure par quelques rares amis.

Ce peintre inimitable qui, à près de quatre-vingts ans, dessinait, peignait encore, était né à Lyon, le 25 août 1821. Il s'était isolé, presque en sauvage, dans son atelier du n° 44 de la rue Victor-Hugo, vivant seul, au milieu de ses collections d'études, oublié souvent des anciens, inconnu ou dédaigné de la nouvelle école, estimé et admiré par tous les connaisseurs en art. C'était un impressionniste vibrant.

Digitized by Google

On sait avec quel art il savait tirer des gris d'acier des effets intenses; quelle harmonie il condensait dans cette orgie de coloris féroce qu'il semait dans toutes ses œuvres.

Le monde des lettres et celui de la bienfaisance perdaient, le 20 novembre, M. Barthélemy Casati-Brochier, ancien premier juge au Tribunal de commerce de Lyon, ancien administrateur de la Caisse d'épargne de Lyon, président de la Crèche Saint Bernard de la Croix-Rousse, vice-président de l'Œuvre des Messieurs, de Lyon, président du Conseil de fabrique d'Ainay, décédé en son château de Saint Fonts, à Gleizé (Rhône)

Il était le père de notre excellent confrère, M. Sylvestre Casati-Brochier du *Salut Public*.

Le 22 novembre, nouvelle perte pour les arts : nous apprenons la mort presque subite du vieux peintre Pierre Sallé.

Sallé pouvait avoir environ soixante-cinq ans; c'était un travailleur acharné, sincère, ne sacrifiant rien à la mode, aux écoles du jour, mais mettant dans son œuvre toute son âme qui semblait toujours, comme ses toiles, enveloppée d'un voile de tristesse. Il était né à Bordeaux, vers 1835.

Qui ne connaissait cette bonne figure qu'encadrait une longue barbe blanche qui faisait vaguement songer au profil de Meissonier ?

Le caractère un peu sombre, tout entier de Pierre Sallé se retrouve dans ses toiles.

Les Beaux-Arts de Lyon perdent en Sallé un artiste de la vieille école, ses amis un cœur sincère aux amitiés solides.

Puis, c'est une série à la noire : le 23 novembre meurent, M. Jean Briguet, le libraire éditeur bien connu; Mme Francisque Aynard, belle-mère de M. Aynard, vice-président de a Chambre des députés, représentant du Rhône; la véné-

Digitized by Google

rée mère Marie-Thérèse de Jésus, supérieure générale des religieuses de Marie-Thérèse.

Le 26 novembre, meurt à Biviers (Isère). M. le baron Louis de Polinière, capitaine de cavalerie, démissionnaire; tandis que s'éteignait à Trévoux M. le baron d'Urbal, chef d'escadron de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, dont la famille compte encore plusieurs de ses membres dans l'armée.

Enfin, le monde des lettres et des sciences avait la douleur de perdre, le 27 novembre, l'éminent épigraphiste Louis-Christophe-Auguste Allmer, mort dans sa 85e année, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, membre correspondant de l'Institut, membre non résident du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Lyon, membre de la Société des antiquaires de France, etc., conservateur honoraire du musée épigraphique de la ville de Lyon, ancien percepteur de l'arrondissement de Vienne.

Né à Paris, en 1819, il était depuis longtemps Lyonnais d'adoption et c'est dans notre ville qu'il a conquis sa renommée, qui avait commencé à se produire à Vienne, où il avait été appelé par de modestes fonctions de percepteur.

Ses deux grands ouvrages sur les inscriptions de Vienne et sur celles de Lyon, sans compter un grand nombre d'autres, resteront comme des monuments et des sources inépuisables auxquelles il faudra toujours recourir. Le dernier de ces recueils avait obtenu le grand prix Gobert, mais le rapport de l'Académie des inscriptions et belles-lettres déclarait qu'en lui accordant cette haute récompense, l'Institut voulait couronner, non pas seulement ce travail, mais aussi quarante années d'une vie consacrée à la science.

Digitized by Google

Auguste Allmer n'était pas seulement un savant, mais encore un caractère, une âme d'élite. Libéral dispensateur de son savoir, il en faisait généreusement part à tous ceux qui venaient le consulter. Bienveillant et loyal, il ne tardait pas à se faire des amis de tous ceux que les intérêts de la science mettaient en rapport avec lui.

Sa mort a fait un vide immense, non seulement dans le domaine de la science, mais aussi dans le cœur de tous ceux qui ont pu apprécier cette âme essentiellement affectueuse.

*
* *

Mais laissons nos morts en repos; qui sait si leur âme ne préfère pas la paix dans l'autre vie à ces apothéoses posthumes!

Et revenons aux faits divers qui sont comme la menue monnaie dont se paye notre activité sans cesse en éveil.

La guerre du Transvaal et les exploits de la Haute-Cour sont les deux faits principaux du mois.

Les Boërs continuent leur résistance acharnée contre l'invasion anglaise, et le 7 novembre, le Conseil municipal de Lyon, suivant l'exemple du Conseil municipal de Paris, votait une adresse de félicitations et d'encouragement à la noble nation qui lutte sans espoir pour ses libertés. Nos édiles envoyaient en même temps, une modeste offrande destinée à soulager un peu les blessés.

Le 11, nos mêmes conseillers assistaient à l'inauguration du fameux tramway électrique de Lyon-Cusset et Croix-Luizet, attendu depuis si longtemps.

Le 21 novembre, uu de nos confrère, le *Lyon-Républicain*, révèle à ses lecteurs la naissance du dernier enfant de

Digitized by Google

Pompéien, un aéroplane, dont on annonce, paraît-il, merveilles, mais qui ne nous semble pas encore prêt à entrer en lutte avec le ballon militaire dirigeable que, le même jour, célèbrent les journaux allemands.

Le 23 nous appelle à glorifier d'autres luttes plus nobles, la lutte pour le bien ? Ce jour, l'Académie décernait les prix Monthyon à ses lauréats, et c'est avec joie que nous voyons récompenser quinze personnes dans notre région ; Lyon compte deux de ces cœurs dévoués, deux femmes : Jeannette Goddet et Marie Bruneau.

Mais si le bien a ses jours de gloire, quelle triste apothéose du crime, nous offre, le 28, la salle des assises du Rhône, où défile toute la bande ignoble des assassins de la veuve Foucherand, à la Villette ! Rien de plus repoussant que le spectacle de ces lâches bandits ; et comme l'on comprend que la préfecture du Rhône, au lendemain de cette double condamnation à mort, nous annonce la création d'une brigade spéciale de sûreté dans chaque arrondissement de Lyon !

Sur la colline travailleuse que Michelet opposait à la colline mystique, les canuts s'apprêtent à recevoir la statue de Jacquard, que le Conseil municipal a chassé, le 28 novembre, de la place Sathonay, pour céder son socle à la statue du sergent Blandan. Cette statue est due au ciseau du sculpteur Lamotte.

L'artiste a rendu avec bonheur les traits du jeune sergent Blandan, âgé de vingt-trois ans. Il choisit l'instant où le sergent, qui vient de quitter, le 11 avril 1842, après l'inspection, le camp d'Erlon, avec seize camarades du 26e, trois chass-d'Aff et le sous-aide major Ducros, entre dans la gorge de Beni-Mered, où il se voit aussitôt cerné par plusieurs centaines de cavaliers arabes des Ben-Salem.

Digitized by Google

La lutte fut héroïque. Bugeaud en rendit compte dans un ordre du jour enthousiaste.

Blandan sut jusqu'au bout soutenir l'ardeur de ses camarades et entretenir la résistance jusqu'au moment où, mourant de plusieurs blessures, il voyait les secours arriver et les Arabes décimés et en pleine déroute.

Le sergent Blandan fut porté à l'ordre du jour de l'armée et le 26e célèbre avec enthousiasme, chaque année, la fête du héros de Beni-Mered.

Ce jeune sergent était né à Lyon, aux Terreaux, dans la rue qui porta longtemps le nom de Saint-Marcel et qui porte aujourd'hui son nom.

Quant à Jacquard, on le déboulonne, sans savoir au juste quelle place de la Croix-Rousse lui donnera asile.

Jacquard passera donc cet hiver sans domicile. Nous espérions que nos édiles, en vrais démocrates, ne permettraient pas qu'on enlevât la statue du malheureux inventeur sans lui avoir trouvé un abri nouveau. Ce pauvre Jacquard ! Il sera donc éternellement poursuivi par la malchance !

*
* *

La vie lyonnaise doit s'occuper encore de toute une série de menus faits qui présentent un réel intérêt.

Le 2 novembre s'ouvre une splendide exposition de chrysanthèmes sur le cours du Midi, organisée par la Société d'Horticulture pratique du Rhône. Cette exposition est merveilleuse : on peut y admirer le chrysanthème japonais, incurvé, empenné, weith plume, alfeus hardy, bas ou standart, fleur moyenne ou géante ; tous les goûts sont dans la nature et trouvent dans le hall pleine satisfaction.

Digitized by Google

Le 3 novembre une dépêche nous apprend que l'un de nos compatriotes, M. Pierre Bonnaviat, ancien élève de notre Lycée et de notre Faculté des lettres, vient d'être attaché à la Cour impériale de Russie comme professeur de culture française pour les pupilles de l'impératrice Marie.

Les pupilles de l'impératrice sont des jeunes filles de la noblesse, choisies au nombre de vingt parmi les élèves de l'institut Sainte-Catherine et de l'institut de Smolna.

Elles viennent passer deux ans à la Cour pour se préparer à être demoiselles d'honneur.

Le 5 novembre, grand banquet offert par la Société lyonnaise des Beaux-Arts; et, le 13 novembre, à la reprise des conférences des avocats stagiaires, M. Godart, qui a écrit l'étude magistrale que l'on connaît sur la vie des canuts à Lyon, prononçait une remarquable conférence sur *le rôle social de l'avocat*; il s'agit de l'organisation fondée au barreau de Lyon pour assister les pauvres dans leurs procès.

Etablie sur l'initiative de l'archevêque de Lyon, elle n'était point composée exclusivement d'avocats, s'ils furent nombreux dans son sein. Ceux-ci, de tout temps, en notre ville, s'efforcèrent d'être utiles et de coopérer aux grandes œuvres d'assistance. Ne le voyons-nous pas déclarer, et c'est l'expression de la vérité, dans leur mémoire contre le traitant de la recherche des faux nobles, « qu'ils sont peut-être les avocats, de tout le royaume, qui servent plus utilement le public par rapport aux soins désintéressés qu'ils se donnent dans l'administration des deux hôpitaux de la ville de Lyon, célèbres par les grands avantages qu'en retirent les peuples ». Ils apportèrent aussi leur concours à la Compagnie approuvée le 18 janvier 1679 dont l'intention et la fin étaient « de procurer la gloire de Dieu et le secours du prochain dans la conservation des droits et prétentions légitimes des

Digitized by Google

pauvres ». De suite le peuple lui donna le titre qu'elle devait garder depuis, le Bureau du Conseil charitable,

La conférence de M. Godart fut accueillie par des bravos prolongés.

Et, comme pendant à cette étude très intéressante, Mgr Dadolle, à la séance d'inauguration de l'Université catholique, prononçait, le 15 novembre, un discours de circonstance qui était écouté avec l'attention la plus profonde par un auditoire d'élite.

Le même jour, banquet annuel du syndicat de la Presse quotidienne lyonnaise et le 18, au cercle Pierre Dupont, soirée select qui nous permet de goûter une primeur : *Le Dernier Pas,* saynète de salon, par M. Louvier, pleine d'esprit et de verve, jouée par l'auteur avec le concours aimable d'une très spirituelle et très jolie femme, Mme de L...

Glissons sur une découverte archéologique qui nous est signalée, le 20, à Yzernore (Ain) au hameau de Bussy.

Le même jour, la Chambre de commerce de Lyon, qui vient de publier une étude très complète de ses travaux de l'année, inaugure, dans la salle des Réunions industrielles, au Palais du Commerce, ses cours d'enseignement colonial.

M. Isaac, président de la Chambre de commerce, y fait un remarquable exposé des motifs qui ont poussé cette grande Compagnie à créer ces cours.

« Lyon, dit-il, étant une ville essentiellement commerciale, s'est toujours intéressée beaucoup aux colonies. En sont les preuves, la si riche exposition coloniale de 1894, et la récente mission lyonnaise en Chine. Elle a compris le profit immense qu'elle pourrait retirer des débouchés coloniaux pour écouler ses produits. C'est pour cela qu'aujourd'hui la Chambre de commeree inaugure cette école coloniale.

Digitized by Google

« Beaucoup, il est vrai, prétendent que, de même qu'on naît écrivain ou orateur, on naît commerçant, et que ce n'est pas une école, si parfaite soit-elle, qui pourra communiquer des aptitudes coloniales. C'est absolument vrai : mais comme il est évident qu'il n'y a pas d'adaptation spontanée des cerveaux à l'industrie ou au commerce, l'école nouvelle aura pour but, non pas de créer, mais de développer les aptitudes coloniales chez les jeunes gens qui en sont pourvus. »

Deux réunions à signaler encore, le 24, au Caveau lyonnais, le 25, à l'Harmonie lyonnaise.

Enfin, le 30 novembre nous apportait l'agréable nouvelle de la nomination de M. Jean Beyssac au grade de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Cette distinction si méritée est la juste récompense de la série de travaux d'archives que M. Beyssac a entrepris sur l'histoire des anciens archevêques de Lyon, des dignitaires du Chapitre primatial et des chanoines qui le composaient.

Rappelons que M. Beyssac est un des rares, peut-être le seul, qui ait dépouillé, à cet effet, et page par page, les deux cents volumes in-folio, conservés aux archives départementales et qui contiennent les registres capitulaires de Saint-Jean. Il a également publié d'intéressantes études sur des chanoines de Lyon dont le nom est mêlé à l'histoire générale : le bienheureux Louis Alleman, archevêque d'Arles ; saint Ismidon, évêque de Die ; les seigneurs de Villars et autres opuscules.

Toutes nos félicitations au dévoué et distingué collaborateur de la *Revue du Lyonnais* pour cette distinction si méritée.

Digitized by Google

*
* *

Il nous restera, pour compléter cette revue du mois de novembre, à rappeler les soirées sensationnelles qui nous ont été offertes par nos théâtres.

Est-il vrai que nos salles de spectacle vont s'enrichir d'une nouvelle scène ? C'est ce qu'on nous apprenait au commencement du mois de novembre. Les quotidiens nous annonçaient que M. Gerbert, l'artiste bien connu, professeur au Conservatoire, allait créer, sur les ruines du Gymnase, une « Bodinière », sur le plan des petites scènes de genre qui ont à Paris un si vif succès.

Lyon n'a pas de théâtre de genre, depuis que la Bourse du travail a pris la place des Variétés, de gaie mémoire, et que le Gymnase a cru devoir fermer ses portes au nez d'un public récalcitrant.

Tandis que Paris a vu s'ouvrir ces bonbonnières charmantes où, en petit comité, en intimité presque, on va savourer tout à l'aise des nouveautés piquantes, des saynètes d'auteurs inconnus hier, aujourd'hui en pleine réputation, les Nouveautés, la Bodinière, le Théâtre Antoine, le Palais Royal, etc., etc., Lyon lui, est complètement tenu en dehors de ce régal des lettres, parce que ce répertoire ne trouve pas son cadre sur nos grandes scènes municipales où il se sent noyé, écrasé, perdu.

Souhaitons bonne chance, à cet essai original de décentralisation.

Nombreuses ont été les reprises à sensation au Grand-Théâtre.

Le 7, *Thaïs*, où Mme Tournié obtient un succès très légitime.

Digitized by Google

Le 21, *Carmen*, bonne audition.

Le 23, *Samson et Dalila ;* Lyon a gardé pour *Samson et Dalila* une spéciale prédilection, et, malgré que certaines de ses parties soient empreintes de l'austérité et de la sobriété rigoureuse de l'oratorio, l'œuvre entière retrouve pour tous les spectateurs un charme, un intérêt, une haute émotion artistique dont les trames ingénieuses d'autres opéras ne les ont jamais détournés.

M. Scaramberg a composé le personnage de Samson avec une vaillance dramatique, une largeur de style musical, un sentiment énergique et sincère, qui ont été très applaudis et ont apporté à tout son rôle un remarquable relief artistique.

Mme Bresser a été une Dalila aux belles attitudes, au jeu intelligent et expressif.

Enfin, le 29, *Philémon et Baucis*, soirée sans intérêt, interprétation terne de l'innocente opérette de Gounod.

Aux Célestins, le 8, bonne reprise du *Demi-Monde*, l'antique comédie de Dumas fils, que le public applaudit avec vigueur pour son excellente interprétration, malgré ses scènes parfois vieillotes.

Le *Demi-Monde* fut créé en 1855. En réalité il n'existe plus aujourd'hui. La vie à outrance de notre fin de siècle l'a fondu avec le monde qui s'en accommode sans honte, et c'est à peine si notre quart de monde l'effarouche par ses audaces débraillées. Aussi ne nous sentons-nous émus qu'à fleur de peau par les révoltes de la courtisane du *Demi-Monde*, comme nous avons cessé depuis longtemps de palpiter aux déclarations larmoyantes et sentimentales de la *Dame aux Camélias*.

Le 22, première représentation du *Torrent*, de M. Donnay, pièce à thèse singulièrement audacieuse, à cas de conscience

Digitized by Google

intimement troublée, à psychologie parfois brutale et pénible, littéraire et spirituelle sans doute, mais peu scénique, et que le public a, d'ailleurs, très froidement accueillie.

Enfin nous citerons, le 8, la première de la revue de l'Eldorado : *Ah ! penses-tu !* que le public ordinaire de ces exhibitions naturalistes applaudit pour le piment qu'on lui sert à haute dose. C'est tout ce qu'on peut en dire. L'art n'a rien à y voir. On ne demande même pas de l'esprit aux auteurs ; et cette fois ils en donnent. C'est vraiment trop de bonté.

Pierre VIRÈS.

Digitized by Google

TABLE

DU

VINGT-HUITIÈME VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DE SES ENVIRONS

Alfred CARTIER. — Les imprimeurs lyonnais au XVIe siècle..... 11
Paul de VANANS. — Le collège de Thoissey..... 56
***. — Notes et souvenirs..... 142, 271
MOREL de VOLEINE.— Les Forces de la seigneurie de Montmelas en 1590; Ordonnance aux habitants de la seigneurie de Montmelas 184
Dr RÉVEIL. — Notice sur la préface de la « Monographie de la table de Claude » de Monfalcon..... 191
J. BEYSSAC. — Le bienheureux Louis Allemand, chanoine de Lyon 305, 422
Léon GALLE. — A propos d'une vieille enseigne..... 362
REURE. — Voyage à Lyon de François Vinchant..... 441
J. GODART. — Les foires de Lyon..... 454
Pierre VIRÈS. — Chronique du mois... 71, 150, 215, 291, 376, 464

Digitized by Google

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Th. Delmont. — Auguste Brizeux, d'après une étude récente. 32, 120
J.-B. Vanel. — Saint Nizier 81
Léon Mayet. — La chasse à l'abonné..... 105
Léon Galle. — Un engagement d'artiste à Lyon en 1710..... 264
J.-B. Vanel. — Un manifeste de l'école traditionnelle sur l'origine des Eglises de France..... 346
Joseph Berger. — A l'ordre du jour; Souvenir du siège de Belfort 448

ARCHEOLOGIE, ANTIQUITÉS

G. George. — De l'influence de l'étude de l'archéologie au point de vue de l'architecture..... 247, 326
F. Gabut. — Recherches préhistoriques dans les monts du Lyonnais..... 396

BIOGRAPHIE

Robert Boubée. — Arthur de Gravillon..... 5
Dr H. Mollière. — Joannon de Saint-Laurent..... 161, 225
Auguste Bleton. — Baltazar-Jean Baron..... 385
Henry Morin-Pons. — Auguste Allmer..... 457

BIBLIOGRAPHIE

A. Grand. — *L'ouvrier en soie, monographie du tisseur*, par Justin Godart..... 64
F. Breghot du Lut. — *A mi-côte*, par J. Esquirol..... 68
Léon Galle. — *Généalogie des Rivérieulx*, par Paul de Varax.... 145

Digitized by Google

REURE. — *Le peintre Jacques Pillard*, par M. Jules Bouvier et l'abbé Claude Bouvier..... 146
***. — *Louis XV et les petites maîtresses*, par le comte Fleury.... 147
***. — *Lauriers et Cyprès*, par Joseph Manin 148
***. — *Baisers d'âmes*, par le même..... 148
Léon GALLE. — *Essai historique sur le village de Millery*, par l'abbé Pourrat..... 198
— — *L'antique école Leydrade*, par le même..... 201
— — *Notes historiques sur la maison de retraite des prêtres du diocèse de Lyon*..... 204
— — *Le Beaujolais préhistorique*, par Claudius Savoye. 206
A. GRAND. — *Etudes historiques sur Villefranche pendant les guerres de religion*, par E. Longin..... 274
J. B. VANEL. — *Zacharie Paret, curé de Saint-Denis*, par l'abbé Bauron..... 277
IRÉNÉE. — *Vie de M. Ruivet*, par le chanoine Théloz..... 278
F. BREGHOT DU LUT — *Ceux de Belfort*, par Gabriel Gerin..... 279
UN BIBLIOPHILE SAVOYARD. — *Pourtraict racourcy de B. H. François de Sales*, tiré par Estienne Cavet, publié par Léon Galle..... 280
René des POMEYS. — *Tableautins et médaillons, le Sachet d'amour*, par François Dellevaux..... 367
Chanoine LECOQ. — *En Vivarais*, par Jean Volane..... 371
REURE. — A propos de la bibliographie de du Verdier..... 452
Revue de la Presse..... 158, 302, 462

POÉSIE

F. GREPPO. — Fin d'automne, Crépuscule, Tableau flamand, Ivoire ancien, Sonnets..... 267

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.. 209, 282, 373
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon..... 286

Digitized by Google

PLANCHES HORS TEXTE

Portrait d'Arthur de Gravillon,..... 5
Portrait de Joannon de Saint-Laurent..... 161
Portrait du bienheureux Allemand..... 305
Portrait de Baron, graveur lyonnais..... 385

Le Gérant : P. BERTHET.

Imprimerie Mougin-Rusand, Waltener et Cie sucrs, rue Stella, 3

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 100 882 257

Digitized by Google